هكذا من الأصل

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 786 — JEUDI 4 OCTOBRE 1979

LES ACTIONNAIRES PRIVÉS VONT-ILS PRENDRE LE CONTROLE D'AIR INTER ?

LIRE PAGE 14



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La prudence du pape sur le Proche-Orient

On ne peut pas dire que Jean-Paul II se soit beaucoup aventuré en prônant le mardi 2 octobre, devant l'Assemblée générale des Nations unies, « une solution équitable au problème palestinien ». On pourrait même soutenir que sa suggestion est en *deçà de la prise de position de* Paul VI qui, en décembre 1975, appelait à la reconnaissance « des droits et des aspirations légitimes de la « gente » palestinienne » (le mot de « gente », qui signifie collectivité, ayant été semble-t-il choisi pour éviter celui de peuple ou de nation).

Les termes de Jean-Paul II sont encore plus vagues que ceux auxquels s'était rallié M. Begin lui-même dans les accords de Camp David. Le premier ministre *israélien avait alors accepté*, il est vrai sous les pressions conjuguées des présidents Carter et Sadate, de reconnaître les « droits légitimes du peuple palestinien ». Le pape ne s'est pas prononcé non plus sur les formes juridiques que prendrait la « solution équitable » qu'il appelle de ses vœux.

Jean-Paul II ne risque pas non plus d'indisposer Israël quand il réitère la position du Vatican concernant un « statut spécial » pour Jérusalem, un statut qui assortirait le libre accès aux Lieux saints de garanties internationales. A l'issue d'un entretien qu'il avait eu en janvier 1978 avec Paul VI, le général Dayan avait déclaré que l'Etat hébreu « approuvait la position du Saint-Siège à ce sujet ».

Le pape ne parle pas en revanche de la restitution éventuelle de Jérusalem Est aux Arabes. Il insiste sur le fait que la Ville sainte constitue le patrimoine des trois religions. Répondait-il ainsi à l'émir Fahd, le chef du gouvernement saoudien, qui déclarait récemment que la partie orientale de Jérusalem devait être restituée à la souveraineté arabe ? Jean-Paul II n'a pas, d'autre part, cité le nom de l'O.L.P., avec laquelle le Vatican n'entretient aucune relation, alors qu'il *s'adressait* à une assemblée qui, dans son immense majorité, a reconnu la « centrale » des fedayin comme étant le seul représentant *légitime* du peuple palestinien avant de lui accorder un siège d'observateur.

Malgré tout, il est significatif que le Proche-Orient ait été le seul thème politique que le pape ait abordé de manière détaillée dans son discours, qu'il n'ait pas explicitement approuvé le traité israélo-égyptien et qu'il ait insisté sur *la nécessité d'un « règlement* global ». La paix, pour lui, passe, à n'en pas douter, par l'évacuation des territoires occupés. Il y a tout juste deux ans, « l'Osservatore Romano » avait publié un sévère réquisitoire contre l'implantation juive en Cisjordanie et à Gaza, laquelle, précisait l'organe du Vatican, « rendrait irréalisable leur restitution aux Arabes » et « bouleverserait de *fond* en *comble* les plans en cours pour la constitution d'une patrie palestinienne ». Bref, le Saint-Siège n'a pas une attitude *différente* de celle de Washington à l'égard de ce problème.

La partie du discours consacrée à la crise libanaise, que Jean-Paul II associe étroitement au problème palestinien, retient l'attention sur au moins un point : le pape se prononce vigoureusement en faveur du retour à un Etat *pluraliste, condamnant* ainsi implicitement le projet d'un « mini-Liban chrétien » que caressent certaines formations maronites. Il ne demande pas en contrepartie aux chrétiens d'admettre l'hégémonie des musulmans, majoritaires dans le pays.

Au total, les propos de Jean-Paul II concernant le conflit du Proche-Orient se caractérisent par une telle prudence qu'ils risquent, sinon d'irriter, du moins de laisser indifférents les peuples de la région. Ceux-ci, dans leur détresse, attendent plus que jamais des initiatives audacieuses.

(Lire nos informations pages 8 et 9.)

Les remous monétaires

• Le dollar se redresse et l'or baisse légèrement
• La concertation entre les Occidentaux modère la spéculation sans la calmer

Dans un marché encore très nerveux, le dollar s'est légèrement raffermi mercredi 3 octobre dans la matinée, atteignant 4,12 F à Paris, contre 4,1075 F mardi, et 1,75 DM à Francfort, contre 1,74 DM la veille. Symétriquement, le cours de l'once d'or a poursuivi son repli, amorcé dans l'après-midi de mardi ; il est revenu de 437 dollars à 418,50 dollars.

Les opérateurs, impressionnés par les rumeurs d'intervention émanant de la réunion du Fonds monétaire international, à Belgrade, deviennent apparemment plus prudents. Les « grands argentiers » *occidentaux, réunis pour la session du F.M.I., se sont en effet concertés* discrètement, mardi, sur les moyens d'éviter le pire. Après les déclarations du sous-secrétaire américain au Trésor, M. Solomon, affirmant que les Etats-Unis pouvaient « *changer de politique* » à tout moment sur l'or, M. William Miller, secrétaire au Trésor, s'est voulu rassurant mercredi, déclarant que l'or « *vivait sa propre vie* » mais que la diminution du déficit des paiements faciliterait une meilleure tenue du dollar.

Les marchés de l'or de Londres, de New-York et de Chicago, sans oublier Zurich et Hongkong, ont connu mardi leur journée la plus folle.

Jamais — même avant la guerre — on n'avait enregistré de variations atteignant 8 % au cours d'une seule séance, les cours de l'once de 31,1 grammes bondissant en quelques heures à près de 450 dollars, pour retomber au voisinage de 400 dollars et s'établir finalement à un niveau intermédiaire. « *C'est une tourmente, une sacrée tourmente* » *(bloody turmoil)*, s'écriait un courtier britannique, l'atmosphère régnant sur le marché étant qualifié de « *paroxysme de la folie* ».

Les rumeurs les plus folles couraient simultanément dans les couloirs, alimentés par les dépêches des télescripteurs en provenance de Belgrade, où se tient actuellement l'assemblée annuelle du Fonds monétaire. Le retour soudain à Washington de M. Volcker, président de la Réserve fédérale, les obscures menaces proférées par les officiels américains sur la possibilité d'un changement dans l'attitude des Etats-Unis vis-à-vis de l'or jetaient un peu d'eau froide sur le bouillonnement de la spéculation : une vente massive de métal en provenance de Fort-Knox pourrait, dans l'immédiat, « cassé » la spéculation.

L'éventualité d'une intervention conjuguée des Banques centrales pour stabiliser les cours de l'or, telle qu'elle a été évoquée à Belgrade — et peut-être telle qu'elle a été mise à exécution sur le dollar) donne de quoi réfléchir. La réactivation des mesures de soutien de la *monnaie américaine* prises en novembre 1978 lors de la dernière crise incitent à la prudence les spéculateurs qui *s'étaient placés* à la baisse *sur* cette monnaie.

Les milieux financiers internationaux s'attendaient mercredi *à une remontée du dollar dans les* prochains jours. Mais ils restent sceptiques sur la durée d'un tel raffermissement. — F. R.

M. Giscard d'Estaing en Aquitaine

Le président de la République examinera avec les élus le plan du Sud-Ouest

En se rendant, du 4 au 6 octobre, en Aquitaine, M. Giscard d'Estaing veut se rendre compte « sur le terrain » de la manière dont est préparé le plan décennal de développement du Sud-Ouest, qui intéresse, outre l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon.

Ce voyage fournira aussi au chef de l'Etat l'occasion de saisir l'importance de certains dossiers chauds comme la question basque ou les conséquences pour les régions méridionales de l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E.

Le président de la République, qui va s'entretenir avec les élus du contenu du « plan Sud-Ouest », trouvera un climat politique régional peu favorable au dialogue, comme il ressort de l'entretien qu'a accordé à M. François Grosrichard M. André Labarrère, maire socialiste de Pau et président du conseil régional d'Aquitaine.

(Lire pages 13 et 14 notre dossier.)

Le débat sur l'avortement

Le gouvernement va proposer la reconduction pure et simple de la loi

Le conseil des ministres de ce mercredi 3 octobre délibère sur le réexamen de la loi du 17 janvier 1975 qui autorise, en France, la pratique de l'avortement. Le gouvernement compte proposer la reconduction pure et simple du texte qui avait été voté, le 29 novembre 1974, pour une période probatoire de cinq ans.

Mme Monique Pelletier, ministre déléguée auprès du premier ministre, chargée de la condition féminine, est présentée comme le « maître d'œuvre » dans cette affaire. Il est toutefois certain que M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, prendra sa part dans ce débat devant lequel, a-t-il dit *à plusieurs reprises*, « il ne se déroberait pas ».

Les deux ministres doivent d'ailleurs se rendre ensemble, dès ce mercredi après-midi, devant la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale pour lui présenter le texte adopté par le conseil des ministres. Le débat parlementaire aura lieu sur ce sujet, indique-t-on au cabinet de Mme Pelletier, au cours de la dernière semaine de novembre.

Il sera précédé d'un débat sur la politique familiale. Il semble que, au cours d'un ultime arbitrage, le gouvernement ait renoncé à reconduire la loi pour une deuxième période « probatoire » de cinq ans et que le texte examiné ce mercredi aura un caractère définitif.

La défaillance du service public

« *S'il y a un scandale dans cette affaire*, s'indigne en privé un membre du gouvernement, *c'est qu'il existe une loi et que cette loi ne puisse être appliquée dans ce pays.* » Ce jugement résume assez bien les opinions émises et les informations fournies devant le groupe de travail constitué, au sein de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, pour préparer les débats de novembre.

Un groupe de travail composé de neuf députés — neuf hommes (1), — qui a procédé depuis janvier à douze auditions et doit encore recevoir, d'ici à la fin du mois, une dizaine d'associations.

En premier lieu, un accord s'est dégagé pour estimer que le nombre des avortements pratiqués en France avait été très fortement surestimé au temps de la clandestinité, comme lors du débat de 1974, et que les chiffres de huit cent mille, voire un million d'interventions annuelles, avancés à l'époque ne pouvaient plus raisonnablement être défendus. D'après les données fournies au *groupe de travail par les responsables* de l'Institut national d'études démographiques (INED), le nombre des avortements déclarés *reste constant depuis* 1976 (135 000 à 150 000). Il est vraisemblable que ce chiffre doit être multiplié par deux pour prendre en compte les interventions non recensées, ce qui donnerait au total moins de 300 000 avortements par an.

C'est à vingt et un ans que le taux d'interruptions de grossesse est le plus élevé : il ne décroît ensuite que très *faiblement jusqu'à trente-six* ans.

CLAIRE BRISSET.

(Lire la suite page 26.)

(1) *Le groupe, présidé par le docteur* Delaneau (U.D.F.), comprend MM. Henri Bayard (U.D.F.), Jean Briane (U.D.F.), Henri Berger (R.P.R.), Jacques Delhalle (R.P.R.), Jacques Sourdille (R.P.R.), François Autain (P.S.), Louis Mexandeau (P.S.) et Gilbert Millet (P.C.). Les séances de travail étaient ouvertes aux autres membres de la commission.

Les résultats du sommet de Bonn

LE SATELLITE FRANCO-ALLEMAND DE TÉLÉVISION SERA OPÉRATIONNEL EN 1985

LIRE PAGE 3

AU JOUR LE JOUR

Écoutez la différence

Finalement, quand, de l'hémicycle de l'ONU aux quartiers de Harlem et du Bronx, le pape Vojtyla dénonce la misère et plaide pour l'équité sociale, la juste solution du problème palestinien, le désarmement et les droits de l'homme, il ne dit rien d'autre ni rien de plus que tous les grands de ce monde. A cette différence près qu'il semble y croire.

BERNARD CHAPUIS.

Avec l'armée éthiopienne en Érythrée

En Erythrée, le plus ancien conflit armé du continent africain se poursuit sans qu'aucune solution — militaire ou politique — semble pouvoir y mettre un terme. S'adossant au Soudan, financée par l'Arabie Saoudite, ravitaillée en armes et munitions par l'Irak et la Syrie, une insurrection nationaliste divisée résiste toujours, *notamment* à Nakfa *et dans* le Sabel érythréen, à une vaste offensive lancée depuis dix-huit mois par l'armée d'Addis-Abeba, rééquipée par l'Union soviétique. Les Ethiopiens ont réussi à reprendre les principales localités et à dégager les axes routiers.

Pour la première fois depuis le début, en 1974, de la révolution éthiopienne, Addis-Abeba a autorisé un petit groupe de journalistes occidentaux à passer une semaine sur place. Notre *envoyé spécial* J.-C. Pomonti décrit le conflit dont, jusqu'à présent, on suivait le déroulement du seul côté nationaliste (« le Monde des 26-27 et 28 mai).

I. — « L'ennemi est désorganisé »

De notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE POMONTI

Massaouah. — Sur le continent, face aux trois îles qui abritent la vieille ville, le port et la base navale de Massaouah, la désolation est totale. Toits éventrés et murs défoncés par des tirs d'artillerie se succèdent le long des rues parallèles de cette ville sur la mer Rouge qui abritait encore, voilà moins de deux ans, quarante *mille habitants. Rien* n'a été épargné. La salle de spectacles est en ruine. L'église orthodoxe Saint-Michel est à moitié effondrée. Les wagons du chemin de fer d'Asmara sont recouverts de plantes grimpantes.

Un habitant sur cinq est revenu. Les autres ? « *Certains sont partis vers Asmara, d'autres vers Keren, mais la plupart ont a gagné le Soudan. Bien peu ont pu rejoindre à temps la base navale* », nous explique le capitaine Mesrha, qui a participé à *la* reconquête éthiopienne de Massaouah. En bordure de la piste d'aviation gisent les carcasses d'un Antonov-12 aux couleurs de l'Aéroflot et de deux DC-3 d'Ethiopian Airlines. Au bout de la piste, qui s'achève sur la plage, deux cargos rouillés semblent échoués depuis une éternité. Un peu plus loin, les citernes de pétrole l'Agip sont carbonisées.

Lorsqu'on quitte Asmara, apparemment si tranquille, la guerre d'Erythrée, ce conflit vieux de dix-huit ans, passionnel et fratricide, *donne toute* sa mesure dès que l'avion s'approche de Massaouah. Sur son île, la ville arabe a gardé son charme à l'abri d'arcades et de ruelles ombragées.

(Lire la suite page 6.)

FALLAIT-IL LIBÉRER LES PRIX INDUSTRIELS ?

Lire page 35 un article d'Alain Chevalier, vice-président du C.N.P.F.

L'« APPEL AUX VIVANTS » DE ROGER GARAUDY

Les mutations de demain

Les maisons d'édition déversent, chaque mois, des déluges de livres. Pour beaucoup un regard sur le *titre suffit. Quelques-uns nous provoquent* à lire leur table des matières. Plus rares, quelques autres exigent d'être lus.

C'est le cas de l'« Appel aux vivants », de Roger Garaudy, car il fait bien plus que secouer nos consciences et ébranler nos vies : il nous aide à déclencher les mutations dont le monde a besoin.

∴

L'ONU se rachèterait de beaucoup de ses fautes si elle avait le *courage d'engager une discussion* en profondeur sur le premier chapitre de l'« Appel aux vivants » : « Un monde dans l'impasse ».

Si l'ONU n'avait pas l'audace d'aller aux racines du modèle de développement qui est aujourd'hui *imposé partout et de constater que*, vraiment, ce modèle, comme écrit Garaudy, « rend le statu quo invivable et la révolution impossible », il vaudrait mieux qu'elle ferme ses *portes...*

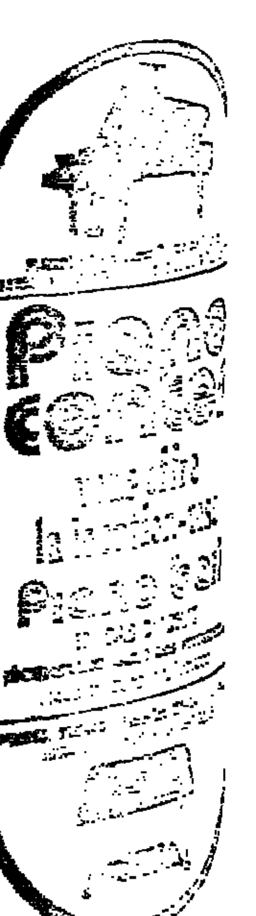
Combattant le nucléaire, exagère-t-il ou a-t-il raison de dire que, le choisir, « c'est assassiner nos petits-enfants », « c'est préparer le goulag », « c'est reculer le tiers-monde à l'extermination et à la révolte » ?

Est-il excessif de proclamer la fin de l'idéologie du progrès ? Est-ce s'égarer que de considérer *la croissance non seulement* comme un problème économique et politique, mais comme un problème essentiellement religieux ?

Garaudy est-il trop sévère à l'égard des partis politiques, de la science et de la technique, et des Eglises actuelles ?

DON HELDER CAMARA,
archevêque d'Olinda et Recife.

(Lire la suite page 16.)



Le Monde

idées

TYRANNIE

L'Afrique aux vautours

par JACQUES MADAULE

TROIS tyrans sont tombés cette année (1979) : Amin Dada en Ouganda, Macias en Guinée-Equatoriale et Bokassa en Centrafrique. A qui le tour à présent ? Sekou Touré ? Mobutu ? Mais la chute des tyrans n'annonce pas nécessairement la libération des peuples. Les tyrans ne sont qu'un phénomène superficiel. La vérité est que la jeune et vieille Afrique, comme l'Amérique d'avant Colomb, est tombée aux mains d'autres hommes, qui disposaient de moyens militaires sans commune mesure avec la lance et l'arc des Africains. Ils avaient aussi les moyens de séduire les monarques et de leur acheter leurs sujets pour quelques verroteries.

Ce sont eux les vautours qui, depuis des siècles, mangent l'Afrique noire, la traitent comme un boucher fait d'une carcasse de bœuf. Ils ne datent pas d'hier. Il y en a des petits et des gros. Les petits rendent quelques services, installent des bazars ou des épiceries dans la brousse ; les gros fondent des sociétés à Paris ou à Londres, à moins que ce ne soit à Lisbonne, pour exploiter de loin et par gardes-chiourme interposés, le peuple et la terre d'Afrique. C'est cela que l'on nomme la colonisation. Vous mettez brutalement en contact une population qui vivait encore aux temps homériques avec des hommes armés de fusils à répétition, d'avions et de tanks. Mao l'avait bien dit : le pouvoir est au bout du fusil ; et Bokassa, le récemment déchu, ne l'a pas mal dit non plus, dans un langage qui, justement, évoque par prétérition la lance et l'arc de naguère : « *On ne court jamais plus vite qu'une balle de fusil.* » Parole digne de rester à jamais mémorable, et qui est l'explication dernière de tout ce qui se passe dans ce malheureux continent. Vous me direz qu'il y en a aussi qui s'en mettent plein les poches, à commencer par ceux qui vendent les armes. Croyez-moi, ce n'est pas sans bénéfice. Mais le dernier mot appartient quand même aux armes.

Il a fallu l'armée tanzanienne pour venir à bout d'Amin Dada ; Macias a été victime de sa propre armée, ce qui est plus ordinaire et arrive plusieurs fois par an dans l'un ou l'autre pays d'Afrique. Quant à Bokassa, la France (pardon : deux compagnies de troupes françaises), qui l'avait protégé jusqu'à présent, s'est chargée de le liquider pendant qu'il était en train d'obtenir de la Libye une aide militaire, moyennant la cession d'une base. Ça pressait. Il fallait agir immédiatement pendant qu'Ubu était absent, sous peine de voir le Centrafrique passer sous l'influence de Tripoli. En quittant Bangui, Bokassa a joué quitte ou double. Il a perdu.

Car il y a d'autres vautours que les Européens sur l'Afrique noire. Depuis le Moyen Age, les Arabes musulmans s'y sont fait bec et serres. Kadhafi continue. Il entretient la guerre civile au Tchad depuis des années ; ce n'est pas sa faute si Amin Dada a été détrôné, et les nouveaux maîtres de Bangui grattent le sol, craignant d'y découvrir quelque Libyen camouflé. Et puis il y a Moscou qui, s'il faut en croire les mêmes, répand des armes dans le pays. On n'y a plus de quoi manger ; les fonctionnaires ne sont plus payés depuis je ne sais combien de mois ; tout périclite dans ce malheureux Etat, comme, du reste, en Ouganda et en Guinée-Equatoriale. Mais on y trouve des armes. Il n'y a qu'à se baisser pour en ramasser. Si l'on pouvait se nourrir de balles de fusil, la vie serait belle et 60 % des enfants ne mourraient pas en bas âge.

Une révision déchirante

Mais il faut aussi savoir s'en servir, ce qui n'est pas donné à tout le monde sur cette terre qui est demeurée plus proche que d'autres des origines. Alors, il suffit de quelques dizaines d'hommes bien armés et bien instruits pour tenir tout un pays plus grand que la France et peuplé de quelques millions d'habitants. On a vu ça depuis fort longtemps. Avec trente mille Macédoniens, Alexandre a conquis l'immense empire perse jusqu'au Pendjab. Avec beaucoup moins encore d'Espagnols à cheval, Hernan Cortès a conquis l'empire aztèque et Pizarre l'empire inca. Je ne cite que pour mémoire nos Faidherbe, Gallieni et autres Kitchener.

Depuis vingt ans nous avons jugé plus astucieux et plus économique, à tous égards, de ne nous engager nous-mêmes qu'en cas d'extrême nécessité, comme au Shaba, au Tchad et hier en Centrafrique. Nous préférons nous en remettre aux hommes du cru, d'autant que nous avons proclamé, à son de trompe, la décolonisation et l'indépendance des Etats africains. Dommage que M. Foccart n'ait pas écrit et publié ses Mémoires. Nous en saurions là-dessus bien davantage encore.

Mais ce que nous savons déjà, c'est que la maîtrise des armes se transforme presque aussitôt en monnaie sonnante et trébuchante, avec quoi l'on peut se procurer n'importe quoi : une cérémonie de couronnement ou des domaines en Sologne ou en Suisse. Sous la protection de notre pavillon, et à la condition de conforter le tyran, les hommes d'affaires français tirent de la misère du peuple d'opulents bénéfices ; les distingués membres des conseils d'administration de Paris se partagent avec dignité des jetons de présence et tout cela fait un monde où il n'est pas désagréable de vivre pourvu qu'on ne soit pas trop regardant sur les origines lointaines de tant d'avantages.

Dans le cas de S.M. Bokassa Ier quelqu'un finalement troubla la fête, ces empêcheurs de danser en rond d'Amnesty International. Et puis trop est trop. Il y a une mesure qu'on ne doit pas dépasser : toute une honorable corporation de dirigeants et de potentats se trouve éclaboussée par les facéties sanglantes de l'un d'entre eux. Le problème était de s'en débarrasser sans trop de casse, je veux dire sans que le système d'exploitation des gens désarmés par les gens armés ; des faibles par les forts ; des soi-disant sauvages par les soi-disant civilisés en soit gravement ébranlés.

Ce n'était pas facile, mais on y est arrivé. Non sans quelques bavures, comme ces interminables heures de l'aérodrome d'Evreux. Tout est, à présent, heureusement rentré dans l'ordre. L'ordre, vous voyez ce que je veux dire : que les vautours continuent à déchirer la chair de l'Afrique. Par bonheur pour les Africains ces rapaces sont loin d'être d'accord entre eux et je comprends que leurs victimes soient tentées, bien que ce soit un jeu dangereux, de jouer les unes contre les autres. Mais il n'y aurait quelque chose de vraiment changé en Afrique que si ce noir vol au-dessus d'elle se dispersait à jamais.

Les peuples d'Europe — et en particulier le peuple français — y peuvent quelque chose.

Pour solde de tout compte ?

par ANDRÉ MANDOUZE

COMME les choses vont vite, surtout au rythme des mass media ! Nous sommes entrés en automne avec un Bokassa omniprésent, et nous voilà en octobre avec le pape partout à la une. Clou de la dernière information, Jean-Paul est en voie de chasser Jean-Bedel.

Heureusement, conviendra-t-on : mis à part l'agacement qu'on peut éprouver devant ce type orchestré de *one man show*, mieux vaut tout de même un symbole d'espérance qu'un monstre de cruauté.

Encore faudrait-il que le désir à tout prix d'oublier des horreurs *ne soit pas à l'origine de notre* inclination « médiatisée » à croire en la possibilité d'un rassurant au-delà. Et c'est ici que le doute m'envahit relativement à l'usage *a posteriori* qu'un gouvernement gravement fautif — le nôtre — peut encore faire d'une tragédie qui, en Centrafrique, a duré presque quatorze ans et dont la fin (d'ailleurs aussi ambiguë que fragile) ne nous garantit nullement que nous ne continuons pas à couvrir ici ou là d'autres situations similaires.

Allons-nous donc continuer à nous laisser embarquer dans n'importe quelle galère africaine susceptible — l'ère du colonialisme étant déclarée officiellement close — de fonder notre économie « libérale avancée » sur la traite des Noirs, avec le raffinement supplémentaire d'y parvenir désormais par Noirs interposés ?

Allons-nous continuer à nous laisser chloroformer par les officines de « désinformation » constituées non seulement grâce au monopole radiophonique et télévisé que s'assure de fait le gouvernement, mais aussi grâce à nombre d'entreprises de presse assurées d'impunité malgré cette « arrogance de l'argent » qu'elles ne craignent pas d'illustrer ?

Après tant d'années de compromission avec Bokassa, ce serait tout de même un peu trop facile pour cette vieille droite identifiée avec le pouvoir de s'en tirer en disant qu'elle ne savait pas, mais que, depuis qu'elle sait, elle est horrifiée. Ce serait en particulier quelque peu misérable pour M. Valéry Giscard d'Estaing de s'en tirer en rappelant le cas échéant qu'il n'a tout de même pas attendu le « dernier quart d'heure » pour offrir aux caméras un dos courageux et boudeur montrant ostensiblement qu'il savait le tourner quand voulait indignement le compromettre, par une poignée de main, un « cher parent » arguant d'un abusif cousinage à la mode de la Bretagne africaine.

Etant donnée sa fonction, je fais l'honneur au président de la République de le lire ou de l'écouter... parler. Dans son dernier entretien télévisé, il a prétendu faire face à l'impopularité des dernières mesures prises en matière économique : « *J'ai été élu*, a-t-il rappelé, *pour être responsable devant les Français. Les mesures que j'ai acceptées, j'en prends la responsabilité. Je les ci acceptées pour solde de tout compte.* »

La maîtrise des armes

Tout comme la liberté, la responsabilité est indivisible, au moins au suprême échelon. Aussi bien, anticipant de trois jours sur la chute officielle de Bokassa, c'est ce ton responsable du président qui me suggère de rapprocher deux aspects de sa politique et d'aller droit au but : oui ou non, pour la partie de ce lugubre règne qui concerne directement l'ancien ministre des finances devenu chef de l'Etat, Valéry Giscard d'Estaing a-t-il vraiment « conduit » les affaires comme il ne cesse de répéter, ou bien — une fois n'est pas coutume — a-t-il été trompé par quelques collaborateurs imbéciles ou corrompus ?

Dans la seconde hypothèse, le président est à tout le moins requis de donner quelques explications à ces Français « devant qui il est responsable » et de prendre des sanctions exemplaires contre ces hauts fonctionnaires ou ministres qui, en protégeant un criminel, ont attenté conjointement aux droits de l'homme et à l'honneur de la France.

Dans la première hypothèse, il n'est pas d'autre alternative à Valéry Giscard d'Estaing que de démissionner lui-même et de s'en remettre à son successeur et aux futurs responsables de la politique française pour que soient estimées en toute équité la part de continuité et la part d'initiative lui revenant dans cet aspect particulièrement odieux d'une politique africaine qui devra cependant être jugée dans sa cohérence — le Tchad et le Zaïre n'étant point, à l'heure des Jets et surtout pour un amateur de safaris, si éloignés de Bangui.

Si grave de conséquences qu'elle soit, la leçon ne devrait pas s'arrêter là : pour nous réhabiliter aux yeux du monde, un changement intérieur de personnel ne saurait suffire. C'est toute notre politique à l'égard du tiers-monde qui doit subir une révision réellement « déchirante ». Et tout d'abord, au lieu d'entraver ou de contester les efforts du type de ceux d'Amnesty International, il conviendrait que la France s'offre à coopérer à l'établissement d'une liste des entreprises du genre Bokassa qui — à travers le monde et la plupart du temps avec la bénédiction intéressée des Grands — menacent la race humaine. Du même coup, on verrait bien quels partis et quelles organisations se mobiliseraient pour lutter contre de pareils dangers au lieu de s'en tenir à leurs problèmes de politique intérieure. Et peut-être ainsi un espoir pourrait-il renaître pour les peuples actuellement les plus malheureux de la Terre.

Qu'on en finisse donc une fois pour toutes avec ces vertueuses et tardives protestations d'hommes politiques qui, chaque fois que cela va mal pour les autres, prétendent n'y être pour rien. Après tout, c'est encore une fois « devant le peuple » que les élus — et en premier lieu le chef de l'Etat — sont responsables. Pas plus que le peuple centrafricain, le nôtre ne saurait admettre qu'on puisse prétendre conjurer définitivement le mauvais sort des hommes avec quelque interchangeable Bokassa « *pour solde de tout compte* ».

CORRESPONDANCE

Cannibalisme et racisme

Un lecteur africain, M. Francis Kwa-Moutomè, qui habite à Vitry-sur-Seine, nous écrit :

Dans l'affaire Bokassa, on nous a annoncé à la radio, à la télévision et dans la presse écrite (y compris, hélas ! *le Canard enchaîné* et *le Monde*), que l'empereur déposé était cannibale. Que Bokassa soit cannibale, cela a-t-il un quelconque intérêt politique ? Qui cherche-t-on à éclabousser, du gouvernement français qui a fabriqué Bokassa ou du peuple noir tout entier ? Tout le monde sait que le président de la République française a été l'hôte à déjeuner de Bokassa. S'est-on demandé si celui-ci n'a pas servi à son invité de la chair humaine ?

Soyons sérieux. A partir de quelles données scientifiques — puisque l'on nous attribue « *scientifiquement* » un certain nombre de tares — s'évertue-t-on à perpétuer le cannibalisme en Afrique ? On oublie facilement que la civilisation judéo-chrétienne dont on se réclame a pour valeur spirituelle essentielle le cannibalisme, de l'Ancien Testament au Nouveau *(« Ceci est mon sang, ceci est ma chair »...)*. Ce cannibalisme, nous dira-t-on, est symbolique. Celui de l'Afrique ne peut qu'être barbare. La recette est aussi vieille que les théories racistes. Et ce n'est pas la première fois qu'on la sort au cours de ces vingt dernières années. Elle a déjà servi lors des événements de l'ex-Congo belge, et à d'autres occasions encore, qu'il serait long de rappeler ici. Décidément, le répertoire ne se renouvelle pas beaucoup. Les démentis ont beau pleuvoir après, la nouvelle a déjà fait sensation et le mal est déjà consommé ; cela est sciemment voulu. Quel est le nègre qui n'a pas eu autour de lui une blague ou une réflexion idiote sur cette affaire ? Bokassa existe : il est noir. Et alors ? Hitler a existé, il était blanc, et quel syllogisme en tirer ?

Franchement, l'information sur l'Afrique est toujours faite comme s'il s'agissait d'une propagande dirigée contre tout un peuple. Lorsqu'il y a eu les derniers événements du Zaïre en 1978, on nous a rapporté que les Noirs « *massacraient avec une sauvagerie jamais atteinte* » (un poste périphérique). On n'a jamais exposé les conditions misérables dans lesquelles vivent la majorité des Noirs côtoyant chaque jour l'opulence des Blancs. Par parenthèse, faisons remarquer que l'on nous laissa presque entendre que la légion étrangère dépêchée sur place avait fait son « nettoyage » avec une certaine « *civilité* » (après vous, je n'en ferai rien), presque la fleur au fusil, quand bien même un légionnaire déclarait qu'il allait « *casser du nègre...* » On n'utilise pas les mêmes qualificatifs que ceux employés sur les nègres dès lors qu'il s'agit du Cambodge ou des Etats-Unis. Ni lorsque les Blancs d'Afrique du Sud ou de Rhodésie-Zimbabwe exterminent tout un village de nègres. Curieuse sauvagerie qui est toujours à sens unique...

Lors de la première République Centrafricaine, déjà dirigée par David Dacko, j'ai connu Bokassa, pour avoir eu l'occasion de déjeuner en privé avec lui. Il était alors chef d'état-major général des forces armées centrafricaines, commandant frais émoulu de l'armée française (et non petit caporal comme d'aucuns ont prétendu). Tout ce que je peux affirmer, c'est qu'il est certainement capable de tuer, comme tout militaire qui se respecte. Il a tué (cela ne fait plus de doute pour personne), mais je ne crois pas qu'il soit cannibale. Pas plus que n'importe quel Africain, d'ailleurs, n'est cannibale.

Le but de l'opération était simple : faire croire à la « majorité silencieuse » que si Bokassa, empereur vivant dans le faste de son palais, mange de la chair humaine, il est clair que le pauvre nègre crève-la-faim de la brousse organise une véritable chasse au gibier humain.

Pour une ubulogie

par PASCAL ORY (*)

APRES le renversement rapproché et quasiment consécutif de MM. Dada, Macias Nguema et Bokassa, une évidence s'impose : il nous manque une science de la tyrannie, une *ubulogie*, qui serait à la science politique ce que la pataphysique est à la philosophie. On me citera le précédent du *Prince*. Erreur. Machiavel n'a jamais voulu nous parler que de l'animal politique le plus commun — ambitieux, féroce, calculateur, — non pas du monstre, phénoménal et rugissant.

On discerne aisément les premiers objectifs que pourrait s'assigner l'ubulogie :

— Taxinomique, car il s'agirait de classer les tyrans par espèces, styles ou acabits ;

— Généalogique, car, de Jules César à Caligula et de Napoléon à Bokassa, les tyrans aiment à se contempler dans le portrait de leurs devanciers ;

— Psychologique, car il y aura toujours abondante provende à trouver du côté des Œdipe et autres scènes primitives ;

— Historique, car, quand Amin Dada parlait aux hippopotames et prenait ses décisions souveraines à la suite de rêves, ils nous transportait immédiatement dans la mythologie des âges primordiaux ;

— Ethnologique, car les délires d'un capitaine centrafricain ne sont pas ceux d'un caporal autrichien, et les uns et les autres nous en apprendraient beaucoup sur les enjeux fondamentaux de leurs cultures respectives ;

— Esthétique, puisqu'il y a un dadaïsme de la politique, des pouvoirs surréalistes comme il y a des pouvoirs classiques ou *design*.

Science dangereuse, cette ubulogie, quand elle enverrait ses praticiens étudier le phénomène *in vivo*, à l'instar de Barbet Schroeder, mais science fort utile au commun des mortels, des torturables, des tyrannisables en puissance : les citoyens de tout pays.

Son axiome est déjà connu : « Le pouvoir corrompt ; le pouvoir absolu corrompt absolument ». Quant aux questions auxquelles elle serait chargée de répondre, elles sont, on le devine, de première grandeur :

1) La tyrannie n'est-elle pas un attribut des sociétés du relatif (les cités grecques, l'Empire romain, le monde du vingtième siècle), celles de l'absolu (féodalités et monarchies traditionnelles étant convenues de la dissoudre dans le despotisme généralisé mais spongieux des privilèges ?

2) L'ère des tyrans solitaires ne s'efface-t-elle pas devant celle des tyrannies collégiales ?

3) Un tyran ne se maintient-il jamais au pouvoir plus de trois mois sans l'assentiment secret du petit tyran qui sommeille en chacun de ceux qui ont accepté, le premier jour, de se conduire en sujets ?

4) L'humour, politesse du désespoir comme chacun sait, doit-il être laissé, noir, au tyran, cette sorte de Prince sans rire, ou doit-il être l'arme individuelle, le P 38 du citoyen tyrannisé ?

Arrêtons-nous là. Comme on le voit, l'ubulogie a de quoi occuper quelques chercheurs menacés de chômage par la dureté des temps.

(*) Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	278 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	430 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

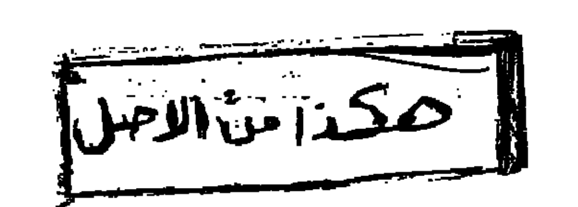
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe
1977



مكرر من الأصل

Le Monde

étranger

LA FIN DU SOMMET DE BONN

M. Giscard d'Estaing estime que les perspectives de commercialisation du satellite de télévision franco-allemand « seront importantes »

De notre envoyé spécial

Bonn. — MM. Giscard d'Estaing et Schmidt et leurs porte-parole ont précisé mardi 2 octobre, à l'issue de *leur rencontre de Bonn, le* programme franco-allemand de construction de satellites de télévision directe.

Trois phases doivent être distinguées :

1) *La phase pré-opérationnelle.* — Dans un premier temps, deux satellites identiques seront construits, *l'un par l'industrie française, l'autre* par l'industrie allemande, dans lesquels — ont dit les porte-parole — les technologies des deux pays entreront chacune pour moitié. A ce stade, il n'est pas précisé qui sera le maître d'œuvre de l'opération. Ces satellites seront placés sur orbite par la fusée européenne (et pour l'essentiel française) Ariane, dont le *premier exemplaire sera lancé de la* base de Kourou (Guyane) en décembre ;

2) *La phase industrielle.* — Elle fera l'objet de modalités qui seront arrêtées au plus tard au printemps 1981. M. Giscard d'Estaing a déclaré que « *les perspectives* (de commercialisation) *sur le marché mondial seront importantes* ». Les satellites permettront, en effet, d'équiper à bien moindres frais que les systèmes de relais hertziens actuels *les pays dont le réseau de télévision* est encore embryonnaire, notamment les pays montagneux.

3) *La phase d'utilisation.* — Elle est pour le moment à peine mise à l'étude. Les gouvernements de Paris *et de Bonn vont désigner chacun* une personnalité pour l'examiner en commun. La télévision directe par *satellite posera de nombreux pro*blèmes politiques, économiques et culturels qui semblent préoccuper *quelque peu le chancelier Schmidt.* A un stade ultérieur, des accords internationaux seront certainement nécessaires pour l'utilisation des satellites de télévision.

Parmi les autres sujets qui ont été traités au sommet de Bonn figurent :

● *La ratification de l'accord américano-soviétique SALT 2.* — MM. Giscard d'Estaing et Schmidt la jugent tous deux souhaitables, mais le chancelier s'est exprimé à ce sujet avec *beaucoup plus de brutalité que le* président de la République : « *Nous avons souligné tous les deux,* a-t-il *dit à la presse, combien nous sommes intéressés par le rôle de SALT 2 pour notre propre sécurité. Nous ne pensons pas que des divergences de vues sur certaines troupes à Cuba* (M. Schmidt n'a pas cru *nécessaire de rappeler qu'elles sont* soviétiques) *puissent vraiment mettre en question l'équilibre stratégique mondial et nous croyons qu'elles ne doivent pas empêcher la ratification.* »

● *Les revendications britanniques concernant le budget de la Communauté européenne.* — Paris et Bonn estiment qu'il appartient à la Grande-Bretagne de faire des propositions. Mais, a souligné le chancelier, trois points doivent être observés : 1) Il ne faut pas toucher au principe des ressources propres à la Communauté (qui affectent notamment les droits de douane et les taxes sur les importations agricoles au budget commun) ; 2) Le plafond de 1 % à la T.V.A. (qui peut être affecté au budget communautaire) ne doit pas être dépassé ; 3) La formation d'excédent agricole (qui grève le budget communautaire) doit être découragée.

● *L'énergie.* — M. Giscard d'Estaing a insisté pour que soit mise en œuvre par les participants du sommet de Tokyo (dont la R.F.A.) la décision de « *développer les ressources nationales alternatives d'énergie* » (il s'agit principalement de l'énergie nucléaire).

● *Le système monétaire européen.* — A propos du réajustement des parités des monnaies européennes *intervenu récemment, M. Giscard* d'Estaing a déclaré que le système monétaire européen avait « *bien résisté à son premier examen de passage* ». Il a souligné en particulier que cet ajustement « *n'avait entraîné aucune augmentation des montants compensatoires agricoles* », certains ayant été réduits et les autres « *stabilisés* ».

● *Démographie.* — M. Giscard d'Estaing a indiqué que la France et l'Allemagne procéderaient désormais ensemble régulièrement à l'étude des problèmes démographiques et familiaux.

MAURICE DELARUE.

Un système opérationnel en 1985

Le projet de construction commune de satellites de télévision, *sur lequel le chancelier Schmidt* et le *président Giscard d'Estaing* viennent de se mettre d'accord, a déjà une longue histoire.

Au départ, *un satellite, H-Sat,* devait être étudié par l'Agence *spatiale européenne* (ESA) pour *être lancé lors du quatrième tir* de la fusée Ariane, à la fin de 1980. *Un appel d'offres fut lancé, et remporté* en 1976 *par* le consortium Eurosatellite formé par Messerschmitt-Bolkow-Blohm *(M.B.B.) en Allemagne fédérale,* la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) en France, et les Etablissements de constructions aérospatiales (ETCA) en Belgique. Mais l'Allemagne fédérale décida de passer directement à la réalisation d'un système opérationnel de satellites, *et de le faire hors du cadre de* l'ESA.

Il semble que le gouvernement *de Bonn ait hésité longuement* entre construire seul les satellites, ou trouver une coopération, *avec la France, ou éventuelle*ment l'Italie. Du côté français, on estimait nécessaire de ne pas laisser la R.F.A. *prendre trop* d'avance dans un domaine à la fois politiquement sensible — *les émissions d'un satellite alle*mand pouvant être reçues sur une bonne part du territoire fran*çais, et vice versa, — doté* d'indéniables perspectives d'exportation vers le tiers-monde et *auquel les Etats-Unis ne se sont* encore que peu intéressés. Une *coopération bilatérale franco-allemande était alors dans l'ordre* des choses.

La négociation fut longue à aboutir. La France *cherchait une coopération* parfaitement égalitaire ; l'Allemagne fédérale voulait se voir reconnaître une posi*tion prééminente, pour compen*ser celle qu'a la France dans la construction du lanceur Ariane. L'accord auquel on vient d'aboutir ne paraît pas avoir complètement résolu cette difficulté. Il semblerait que dans la phase d'études et de développement qui doit aboutir à la construction pour chaque pays d'un satellite *à lancer en 1983 (plus un exem*plaire de réserve), une certaine prééminence serait reconnue à la R.F.A. ; une firme allemande aurait la gestion générale du projet, et, selon M. Jean Autin, P.D.G. de Télédiffusion de France, la R.F.A. pourrait financer 54 % du coût, contre 46 % à la France. Pour la construction des exemplaires suivants, nécessaires puisque un système opérationnel doit comporter un satellite en fonctionnement, un second en orbite prêt à le suppléer, et des remplaçants au sol, la parité serait rétablie au sein d'une structure industrielle et commerciale qui devrait aussi proposer des satellites aux clients extérieurs.

Le choix des industriels

Un autre problème, qui n'est sans doute pas complètement résolu, est le choix des industriels. *Pour le satellite proprement dit,* la R.F.A. souhaiterait que l'industriel allemand soit M.B.B., auquel *le ministère fédéral de la* technologie a déjà confié des études. M.B.B. a une longue tradition de coopération *avec la* SNIAS, ce qui désignerait logiquement cette société pour être *son partenaire français. Mais on* souhaite en France procéder comme pour le satellite Tele*com-1, et mettre en concurrence* la SNIAS et Matra. Quant aux électroniques et antennes, nécessairement *différentes,* car la R.F.A. et la France n'ont ni la même dimension ni la même position géographique, elles seraient construites respectivement par A.E.G.-Telefunken et par Thomson.

Le *prix* des satellites était évalué, à la mi-1978, à 400 millions de francs pour le développement et la construction d'un premier exemplaire, et à 180 millions de francs pour chaque exemplaire suivant. Avec les deux lancements et les équipements au sol, le coût global de la première phase est évalué à 1 300 millions de francs.

M. Jean Autin a donné d'autres *précisions sur* l'utilisation des satellites. La France, comme l'Allemagne, dispose de cinq fréquences. Elle n'en utilisera que trois au cours de la première phase : un canal pour TF 1, un *pour Antenne 2, un pour qui...* sera admis à s'en servir ! Le prix annuel de location de ce troisième canal, selon un expert, serait de l'ordre de 80 à 85 millions de francs, probablement exonéré de T.V.A.

Le satellite de télévision directe entraînera l'achat pour les *particuliers d'une antenne para*bolique dont le coût et la pose s'élèveront à environ 2 000 frans. *Les antennes collectives seront* plus chères, mais les immeubles collectifs resteront avantagés par *rapport aux maisons indivi*duelles. Le système ne sera vraiment opérationnel et fiable qu'en *1985, et T.D.F. estime que, pour* répondre aux obligations du service public, le réseau hertzien *terrestre devra rester en fonc*tion jusqu'en l'an 2000. « *Un satellite,* a révélé M. Autin, *ça peut s'égarer dans l'espace, en effet. Ainsi, on a perdu récemment le satellite Symphonie pendant trois jours !* »

A LA TÉLÉVISION ALLEMANDE

Le président de la République estime « injurieuse et stupide » l'idée que la France recherche des « avantages économiques » en Afrique

De notre correspondant

Bonn. — Si les organisateurs de la confrontation télévisée de *mardi 2 octobre entre M. Giscard* d'Estaing et un groupe de citoyens ouest-allemands ont fait preuve d'un peu de nervosité avant l'émission, celle-ci mit bientôt en évidence que la partie était trop inégale entre des jeunes *sincères mais inexpérimentés* et un homme politique *chevronné.*

Jamais ou presque le président français ne fut vraiment mis dans l'embarras par ses interlocuteurs. Tout au plus son visage sembla-t-il un peu plus tendu lorsqu'il fut pressé de fournir des explications sur la politique française en Afrique. L'un des questionneurs n'eut-il pas l'audace de demander si les soldats français étaient désormais les « *Cubains de l'Occident* », expression qu'un des auditeurs présents applaudit bruyamment ?

La confrontation avait com*mencé par les échanges de poli*tesses jugés obligatoires dans une telle occasion. M. Giscard d'Estaing montra sa bonne volonté en prononçant quelques phrases dans la langue de Goethe. Ce geste poussa le meneur de jeu à *féliciter* le président français, en le présentant comme « *un successeur de Napoléon, de Poincaré et du général de Gaulle* ».

Répondant aux questions, M. Giscard d'Estaing releva *d'abord les propos du présenta*teur, qui, en parlant des rapports franco-allemands, avait évoqué les « *ennemis héréditaires* ». Le président jugea donc bon de rappeler que les affrontements du XIXe et du XXe siècle avaient été *précédés par d'autres relations* beaucoup plus amicales. Quant à l'époque actuelle, les sondages d'opinion suggéreraient que, pour la majorité des Français, la République fédérale allemande est aujourd'hui le pays dont ils se *sentent* le plus *proches.*

Les répliques du président témoignèrent d'un peu plus d'hésitation lorsqu'on lui demanda quelles seraient les perspectives d'une réunification de l'Allemagne. Tout *en comprenant* les aspirations de beaucoup d'Allemands sur ce point, M. Giscard d'Estaing répondit « *franchement* » que l'état actuel des choses ne saurait être changé avant que l'Europe tout entière connaisse une « *autre organisation* ».

Les pays les plus pauvres du monde

Les échanges de propos prirent une tournure plus polémique à propos de l'Afrique. Dès l'abord, le *président* s'est placé sur la défensive, en déclarant qu'il n'entendait pas donner une conférence de presse. (A l'issue du programme, certains des participants ne cachèrent pas qu'ils ont considéré cette attitude comme une façon d'esquiver le débat, mais le fait est que, depuis les événements de Bangui, le président français ne s'était pas encore prêté à un tel interrogatoire.) Sa thèse principale exprimée à Bonn est que par son attachement aux droits de l'homme, le gouvernement français ne pouvait pas refuser l'aide que de nombreuses personnalités centrafricaines lui demandaient en vue d'éliminer une « *dictature sanglante* ».

Un interlocuteur apparemment sceptique demanda néanmoins si sceptique demanda néanmoins, si dans sa politique africaine, la France n'était pas plus préoccupée par son approvisionnement en matières premières que par les principes moraux. Après l'émission, certains des jeunes participants indiquèrent même sur ce point qu'ils voyaient une grande similitude entre M. Giscard d'Estaing et le chancelier Schmidt : tous deux attacheraient plus d'importance aux calculs matériels qu'aux considérations humanitaires. En ce qui le concerne, le président de la République répliqua durant le débat que les pays du continent noir, où le gouvernement de Paris est accusé d'intervenir, sont « *parmi les vingt-quatre plus pauvres du monde* ». « *On n'y trouve,* dit-il « *aucune ressource naturelle, aucune ressource minérale* » et la population vit uniquement de l'aide française. Aussi, l'idée que la France y recercye des « *avantages économiques* » est à la fois, ajouta le président de la République, « *injurieuse et stupide* ».

Des réactions vigoureuses

Le dernier thème de discussion concernait l' « *avenir* ». En fait, il fut surtout question de la révolte des jeunes générations des dernières années. Cette rébellion, selon M. Giscard d'Estaing, serait plus ou moins terminée, car elle avait été provoquée par les « *excès matérialistes* » de la société. Or, aujourd'hui, la surabondance économique aurait disparu et de nouvelles valeurs sociales, visant à préserver la qualité de la vie, occuperaient la première place dans la plupart des esprits.

*Une réponse du président fran*çais a toutefois suscité — après l'émission — quelques réactions plutôt vigoureuses. Une formulation, peut-être un peu équivoque, et une traduction maladroite, ont en effet donné l'impression aux *téléspectateurs allemands* que le problème du chômage serait beaucoup moins grave en Europe que dans des pays surpeuplés comme la Chine.

JEAN WETZ.

● *L'assemblée de l'organisation mondiale de la propriété intelectuelle,* réunie à Genève, a rejeté mardi 2 octobre une mo*tion intérieure excluant* l'Afrique du Sud. Avec 37 voix pour et 25 contre, la motion n'a pas obtenu la majorité requise de 42 voix pour être adoptée. Trois délégations se sont abstenues, onze étaie ntabsentes. L'O.M.P.I. enregistre les droits d'auteur et les brevets internationaux. — *(Reuter.)*

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE : le caractère démocratique de la R.F.A. « n'est mis en doute par personne ».

Recevant à déjeuner mardi 2 octobre le président Cartens et le chancelier Schmidt, M. Giscard d'Estaing a rendu hommage à la République fédérale d'Allemagne.

Il a notamment déclaré : « *La République fédérale (...) a su acquérir sur le plan international l'estime et la considération de tous et se doter d'institutions dont la stabilité et le caractère sont mis en doute par personne. Bien loin, comme certains voudraient peut-être nous y entraîner, d'en éprouver quelque ressentiment ou quelque jalousie, nous nous réjouissons que notre premier partenaire dans tous les domaines soit un Etat solide et respecté (...) La solidarité qui unit nos deux pays est maintenant trop étroite pour qu'un retour au passé puisse être un instant concevable. (...) L'avenir de notre continent repose avant tout sur ce que la France et l'Allemagne sauront réaliser ensemble et sur la communauté de sort qui se crée entre elles.* » Citant Victor Hugo, qui a écrit : « *La France et l'Allemagne sont essentiellement l'Europe. L'Allemagne en est le cœur, la France en est la tête* », M. Giscard d'Estaing a ajouté : « *Il aurait pu tout aussi bien affirmer l'inverse. Il voulait simplement dire que la France et l'Allemagne étaient comme les membres d'un même corps et que l'un ne pouvait se passer de l'autre.* »

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

● M. PENSOVAN, MINISTRE CAMBODGIEN DE LA DEFENSE, a remercié le peuple et les forces armées de Cuba « *pour leur aide considérable apportée dans tous les domaines au peuple et aux forces armées cambodgiennes* », a annoncé mardi 2 octobre l'agence officielle cambodgienne S.P.K. « *Nous sommes fiers d'avoir comme proches compagnons d'armes les forces armées cubaines* », a déclaré le ministre, qui n'a toutefois pas précisé la nature de l'« *aide considérable* » apportée par Cuba. Les Khmers rouges ont déjà affirmé que des *soldats* cubains se trouvent au Cambodge. — *(A.F.P.)*

Colombie

● SEPT SOLDATS ONT ETE TUES et quatre autres blessés le mardi 20 octobre, à Puerto Berrio, à 200 kilomètres au nord de Bogota, par l'explosion, sous leur camion, d'une charge télécommandée. Selon l'état-major, les forces armées révolutionnaires colombiennes (FARC pro-communiste) sont responsables de cet *attentat.* De source militaire, on estime que les FARC disposent actuellement d'environ sept cents hommes dont deux cent soixante sont dans la région du fleuve Magdalena, considérée comme l'un de leurs principaux bastions. D'autre part., trois dirigeants et dix membres du groupe de guérilla maoïste E.P.L. (Armée populaire de libération) ont été capturés, le 1er octobre, par l'armée dans les plaines de l'est du pays. — *(A.F.P., Reuter).*

États-Unis

● LES ETATS-UNIS ONT FAIT SAVOIR AU JAPON que l'Union soviétique semblait avoir construit une base militaire à Shikotan, l'une des quatre îles du sud de la chaîne *des Kouriles que se disputent* Moscou et Tokyo. Ces îles avaient été occupées par les troupes soviétiques à la fin de la seconde guerre mondiale et sont considérées par Moscou comme territoire soviétique. Ce conflit a été le *principal obstacle* à la signature d'un traité de paix entre les deux pays. — *(Reuter.)*

Ghana

● DIX-SEPT PERSONNES, Libanais ou Ghanéens d'origine libanaise, ont été condamnées, chacune, à une peine *de* prison de quarante-cinq ans, et leurs avoirs bancaires *confisqués,* par le « tribunal spécial populaire ». Il leur est reproché de s'être livré à des « *actes de sabotage économique* », notamment des évasions de capitaux. — *(A.F.P.)*

Mali

● UN TRIBUNAL DE BAMAKO a condamé, mardi 2 octobre, le Dr Mamadou Gologo, ancien ministre de *l'information,* à quatre ans d'emprisonnement pour la diffusion, fin mars, d'un tract jugé offensant pour le chef de l'Etat malien, le général Moussa Traoré. — *(A.F.P.)*

R.D.A.

● LES SERVICES EST-ALLEMANDS DE SECURITO ont arrêté trois ressortissants ouest-allemands — Wolfgang Meyer, Renate et Norbert Fritz Liebel, — soupçonnés d'« *activité de passeurs* », a annoncé mardi 2 octobre l'agence officielle est-allemande d'information A.D.N. En revanche, un couple de contestataires est-allemands, — Barbara et Lutz Saenger, — a été libéré par les autorités de la R.D.A. et a pu gagner la R.F.A., a annoncé *le même jour à Berlin-Ouest* le Comité pour la défense de la liberté et du socialisme. Barbara Saenger, trente ans, avait été arrêtée en septembre 1977 pour avoir écrit et fait circuler clandestinement des pièces de théâtre décrivant les chicanes que lui avaient valu des demandes d'émigration à l'Ouest. Son époux, âgé de trente-cinq ans, avait été arrêté à son tour en avril 1978. Le couple a demandé à Berlin-Est *que ses deux enfants,* âgés de quatre et huit ans, puissent le rejoindre en R.F.A. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

● M. PIERALBERTO GIANNOLA, consul de Suisse à Prague, a été déclaré *persona non grata* par les autorités tchécoslovaques pour avoir, selon elles, « violé les autorisations dont *il bénéficiait* en tant que diplomate ». En fait, il y a une semaine, la Suisse *avait expulsé* M. Miroslav Majduch, deuxième secrétaire à l'ambassade tchécoslovaque à Berne, qui avait tenté d'obtenir des renseignement sur des réfugiés tchécoslovaques. — *(A.P.)*

DIPLOMATIE

L'AFFAIRE DE LA BRIGADE SOVIÉTIQUE A CUBA

Les républicains reprochent à M. Carter d'avoir accepté le « statu quo »

Les dirigeants soviétiques n'ont pas réagi officiellement au discours prononcé par M. Carter le lundi 1er octobre. A en croire une dépêche de l'agence Tass, Moscou serait cependant satisfait que le président n'ait décrété aucune mesure de représailles à l'égard de l'U.R.S.S. et qu'il ait de nouveau pris position en faveur de la ratification de SALT 2. Il faut s'attendre toutefois à ce que les commentateurs soviétiques continuent à dénoncer l'intensification des activités militaires américaines dans les Caraïbes.

De notre correspondant

Washington. — Dans la mesure où M. Carter avait lui-même ouvert « sa » crise de Cuba et où celle-ci était devenue au premier chef un problème de politique intérieure, c'est plutôt vers le Capitole que vers Moscou ou La Havane que les officiels ont tourné leurs regards, après le discours présidentiel de lundi 1er octobre.

Les réactions enregistrées de ce côté ont été plutôt décevantes : un sondage, effectué par la chaîne de télévision N.B.C. auprès de vingt-six sénateurs indécis à l'égard du traité SALT, montre qu'aucun d'entre eux n'a changé d'avis à la suite des mesures annoncées à propos de Cuba. Les adversaires n'ont pas été ébranlés non plus, notamment pas M. Baker, chef des républicains de la Chambre haute, qui juge la réponse du président au défi soviétique « *totalement inadéquate* ». Et si le même sénateur estime qu'il n'y a pas lieu d'ajourner le débat sur le traité SALT, c'est parce qu'à son avis le traité peut aussi bien être rejeté tout de suite.

Les responsables démocrates, en revanche, notamment M. Byrd, chef de la majorité, approuvent les décisions de M. Carter et comptent reprendre l'offensive pour un vote sur le traité avant la fin de l'année. M. Church, président de la commission des affaires étrangères, ne freinera probablement pas le mouvement, mais il continue de penser que le traité ne pourra entrer en vigueur tant que les troupes soviétiques à Cuba n'auront pas perdu leur capacité de combat.

Le principal point faible relevé dans la position du gouvernement est que le président n'a pris aucun engagement d'obtenir le retrait de la fameuse brigade et qu'il feint même de considérer que la question ne se pose plus. « Le statu quo *était jugé, il y a une semaine, totalement inacceptable. Il est maintenant accepté* », a écrit un commentateur. Autrement dit, l'argument selon lequel le *statu quo* aurait été effectivement corrigé par les assurances limitées de Moscou et par les contre-mesures américaines n'a pas convaincu les critiques. Des responsables du gouvernement ont en conséquence amorcé une prudente retraite : une situation « *inacceptable* », disent-ils, ne signifie pas que l'on va risquer une guerre pour la modifier.

« Comme à Berlin... »

Les mêmes responsables comparent la situation actuelle à celle qui a conduit à la construction du mur de Berlin en 1961 : les Occidentaux continuent de juger cette barrière inacceptable, mais les contre-mesures qu'ils ont prises à l'époque ont été, en fait, plus réduites que celles que vient de prendre M. Carter. « *Peut-être, en effet,* dit un critique, *mais Berlin se trouve au cœur d'un Etat communiste, tandis que Cuba est à nos portes. Cela montre à quel point notre situation s'est dégradée.* »

Aussi bien les démonstrations de force entreprises dans les Caraïbes ont-elles d'abord un effet prophylactique. Elles n'en sont pas moins spectaculaires : mille cinq cents marines vont commencer, le 17 octobre, un débarquement « *en force* », à la base américaine de Guantanamo. La base (louée par traité à Cuba en 1903 pour la somme dérisoire de 4 000 dollars par an) n'en compte que quatre cent trente et un actuellement, auxquels s'ajoutent mille sept cent soixante-dix autres militaires stationnés en permanence et leurs familles. La force navale qui soutiendra ce débarquement simulé sera forte de deux mille hommes, ce qui aura pour résultat de tripler les effectifs américains dans et autour de la base pendant les quatre semaines que durera l'exercice.

Les manœuvres dans les Caraïbes

Pendant ce temps, les autres manœuvres navales organisées dans les Caraïbes se dérouleront comme prévu, et le nouveau quartier général se mettra en place à Key-West. Le but de toutes ces mesures est de rappeler, selon l'expression de M. Brown, secrétaire à la défense, que les Etats-Unis gardent dans la région des Caraïbes une « *puissance supérieure à celle de tous les autres Etats réunis* ».

Mais aussi, il s'agit, plus discrètement, d'exercer une pression sur Cuba et ses alliés soviétiques : on escompte notamment que M. Fidel Castro sera moins enclin à utiliser ses forces armées en Afrique ou en Amérique centrale, maintenant que son adversaire montre ses muscles à ses portes.

En revanche, il se confirme que M. Carter a écarté personnellement les options qui lui étaient présentées en faveur de sanctions économiques contre Moscou. On rappelle, au département d'Etat, que le gouvernement s'en tient à une politique d'« *égalité* » entre la Chine et l'U.R.S.S., et qu'il est toujours favorable à l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée à Moscou. Simplement, ce avantage sera offert d'abord à la Chine, en vertu des accords conclus par M. Mondale lors de sa visite à Pékin, alors que l'U.R.S.S. devra attendre la ratification des accords SALT.

Le Pentagone a anoncé d'autre part en quoi consistait le renforcement, annoncé par M. Carter, dela présence navale américaine en océan Indien. Deux destroyers ont été ajoutés aux trois navires qui y sont stationnés en permanence, et un sixième pourrait l'être bientôt. On précise que les Soviétiques restent en position de supériorité dans la région, puisqu'ils disposent de dix navires de combat et d'une demi-douzaine de bâtiments de soutien.

MICHEL TATU.

LA RÉUNION DE LA GRANDE COMMISSION

Les échanges franco-soviétiques ont triplé en cinq ans

De notre correspondant

Moscou. — Les membres de la grande commission franco-soviétique qui va se réunir dans la capitale soviétique les 4 et 5 octobre pourront constater que la coopération économique entre les deux pays se poursuit tranquillement. Au cours des sept premiers mois de cette année, les échanges commerciaux ont augmenté de 40 % par rapport à la même période de l'année dernière — qui était mauvaise — et de 10 % par rapport à 1977. En cinq ans — 1975-1979 — le triplement des échanges sera atteint et même dépassé par rapport au quinquennat précédent. Il fallait 57,5 milliards de francs, la somme sera de 58 milliards. Les engagements pris par MM. Brejnev et Giscard d'Estaing à Rambouillet en juin 1977 seront tenus.

Les échanges sont quasiment équilibrés même si cet équilibre ne se reflète pas toujours dans les statistiques. Il existe en effet entre l'Union soviétique et la France des « flux cachés » : pétrole et gaz transitant par des pays tiers et retraitement de l'uranium. Le déséquilibre était un argument souvent employé par les Soviétiques pour justifier la limitation de leurs achats. Ils reconnaissent maintenant que la situation s'est assainie.

En ce qui concerne les contrats industriels, c'est-à-dire les futurs échanges commerciaux, le tableau, sans être sombre, est moins brillant. Les dirigeants français ont plusieurs fois tiré la sonnette d'alarme. Non sans succès certes : pendant les neuf premiers mois de cette année, 2,2 milliards de francs de contrats ont été signés (presque autant que pendant toute l'année 1977). Le montant des contrats s'élève à 3,8 milliards depuis la précédente réunion de la grande commission (octobre 78) et à 5,2 milliards depuis la lettre de M. Barre rappelant aux dirigeants soviétiques leurs promesses (juillet 1977).

Des promesses non tenues

La France a conservé sa place parmi les fournisseurs de l'U.R.S.S. Cette année elle a même légèrement amélioré sa position derrière la R.F.A. Alors que les Soviétiques ont ralenti leurs commandes aux pays occidentaux par suite de leurs difficultés économiques (essoufflement de la croissance, retard dans l'« *assimilation* » des équipements achetés à grands frais à l'étranger), les Français n'ont pas été favorisés par rapport à leurs concurrents.

Il reste que, si le chiffre de 5,2 milliards de francs de contrats depuis le rappel à l'ordre de M. Barre n'est pas négligeable, il ne correspond pas aux prévisions. Les Français s'attendaient au double et il est probable que M. Monory fera part de sa préoccupation à ses interlocuteurs. Les contrats passés ces derniers mois sont doublement insuffisants. Ils ne correspondent pas aux promesses faites par les Soviétiques lors des visites à Moscou du président de la République en avril et du premier ministre en septembre 1977, et ils ne permettent pas d'assurer un niveau satisfaisant d'échanges pour les prochaines années.

Sans doute les Soviétiques ont-ils refusé, malgré l'insistance de M. Giscard d'Estaing, d'inscrire dans les accords passés en avril le triplement des échanges pour le prochain quinquennat (compte tenu de l'inflation mondiale, l'objectif n'est pas aussi difficile à atteindre qu'il y paraît), mais ils ne s'en sont pas moins engagés à « *maintenir le même rythme moyen* ».

La grande commission devrait donc arrêter les mesures permettant de tenir les engagements réciproques. Plusieurs contrats importants sont en cours de négociation depuis des mois, voire pour certains depuis des années. Il s'agit des plates-formes de forage pétrolier pour la mer Caspienne, d'une usine de tôles au silicium, et surtout du complexe d'aluminium que Pechiney pourrait construire à Salansk, en Sibérie (3 milliards de francs). Ce projet est inscrit dans l'accord cadre de 1976. Il convient maintenant de « *remplir le cadre* ».

La partie française s'attend que l'accession de M. Patolitchev, ministre soviétique du commerce extérieur, à la coprésidence de la grande commission, donne une nouvelle impulsion à la coopération, M. Patolitchev ayant toujours montré une attention particulière aux échanges franco-soviétiques. Mais leur croissance dépendra en fait des projets des dirigeants de l'U.R.S.S. pour le prochain plan quinquennal et de leurs objectifs prioritaires de développement.

DANIEL VERNET.

UNE BALEINE SOUS LA NEIGE

De notre correspondant

Moscou. — « *Une baleine sous la neige* » : ce titre coloré de la *Pravda*, il y a quelques semaines, cachait un article sévère pour le ministère de l'industrie pétrochimique qui a laissé, depuis plusieurs années, des équipements achetés en Occident enfouis sous la neige du bassin de la Volga. L'article illustrait un des obstacles essentiels au développement des contrats industriels entre l'U.R.S.S. et les pays occidentaux.

Il y a certes la diminution rapide du rythme de la croissance, la hausse des prix en Occident qui renchérit les équipements importés, les difficultés de trésorerie en devises étrangères, mais celles-ci sont passagères. Il y a surtout les retards dans la construction du gros œuvre — souvent à la charge des Soviétiques — des usines ou destiné aux équipements achetés à l'Ouest.

Dans l'euphorie du début du quinquennat, l'U.R.S.S. a passé de gros contrats, mais elle n'a pas été en mesure de suivre le rythme des livraisons, de préparer à temps les bâtiments, d'achever les usines en amont ou en aval, créant ainsi des goulets d'étranglement qui ont eux-mêmes provoqué l'immobilisation de plusieurs milliards de roubles d'investissements. Il y a ainsi à travers l'U.R.S.S. des dizaines d'usines achetées à l'Ouest qui sont toujours « *dans des caisses* ».

L'histoire de l'usine de caoutchouc synthétique de Nijnikamsk, racontée par la *Pravda* du 1er septembre, est exemplaire. Le correspondant du journal s'était rendu en février par — 40 degrés sur le chantier pour voir, écrit-il, « *ces tristes monuments de la mauvaise gestion criarde et de l'idiotie manifeste* » : 130 millions de roubles de machines (soit plus de 860 millions de francs), dont la moitié achetée en devises fortes à l'étranger, traînent depuis plusieurs années dans les cours et les dépôts, des appareils automatiques pour la pétrochimie et des installations électroniques « *dernier cri des sciences et des techniques* », restent sous la neige, se couvrent de rouille et servent, morceau par morceau, aux besoins individuels.

La *Pravda* ayant dénoncé ce gaspillage, trois mois plus tard, un vice-ministre de l'industrie pétrochimique a répondu en félicitant le journal pour sa critique, mais il a rejeté la responsabilité sur un autre ministère qui n'a pas tenu ses engagements socialistes. Il suggère de prendre des mesures pour régler le problème... dans les cinq ou dix ans à venir. La *Pravda* n'a pas eu beaucoup plus de succès auprès des dirigeants locaux. L'auteur de l'article n'exclut pas que quelques militants aient été blâmés, mais il laisse entendre que les moyens utilisés pour lutter contre cette incurie sont aussi efficaces qu'un cautère sur une jambe de bois. — D. V.

Moscou et Athènes auront des contacts en cas de menace pour la paix

De notre correspondant

Moscou. — MM. Alexis Kossyguine et Constantin Caramanlis, les chefs de gouvernement soviétique et grec, ont signé, le mardi 2 octobre, une déclaration politique commune dans laquelle ils s'engagent à « *développer et élargir leurs relations et leur coopération dans les domaines politique, économique, technique, culturel et scientifique sur la base du respect de l'indépendance, de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'inviolabilité des frontières, de l'égalité des droits, de la non-ingérence dans les affaires intérieures et des intérêts réciproques* ».

Au cas où surgiraient des situations qui, de l'avis des deux parties, présentent une menace pour la paix ou provoquent une tension internationale, « *les deux gouvernements se mettront en contact* ». Compte tenu de l'appartenance de la Grèce et de l'U.R.S.S. à deux systèmes d'alliance différents, il est précisé dans la déclaration que celle-ci ne porte nullement atteinte aux engagements des deux pays résultant d'accords internationaux conclus antérieurement.

Mardi, au cours d'un entretien de plus d'une heure, MM. Brejnev et Caramanlis se sont livrés à un tour d'horizon international, abordant selon toute vraisemblance la question de Chypre. La veille, M. Kossyguine avait rappelé la position traditionnelle de son gouvernement : « *L'U.R.S.S. intervient systématiquement,* avait-il dit, *en faveur d'un règlement fondé sur les principes de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, du respect de la politique de non-alignement de la République de Chypre.* »

Enfin, un accord sur la coopération économique et technique a été signé. Moscou s'est engagé à doubler ses livraisons de pétrole à partir de 1981 et à livrer de l'énergie électrique à la Grèce : 300 millions de kWh en 1982, et 1 milliards de kWh à partir de l'année suivante. — D. V.

Le roi d'Espagne, MM. Dayan et Boutros Ghali seront les vedettes de la session d'automne du Conseil de l'Europe

De notre correspondant

Strasbourg. — L'intervention du roi d'Espagne, Juan Carlos, le 8 octobre, et celles des ministres des affaires étrangères d'Israël et d'Egypte, MM. Moshé Dayan et Boutros Ghali, le 10 octobre, constitueront les points forts de la session d'automne de l'assemblée du Conseil de l'Europe qui se tient du mardi 9 au jeudi 11 octobre à Strasbourg.

C'est la première fois que les ministres des affaires étrangères israélien et égyptien exposeront simultanément devant une assemblée parlementaire internationale les positions respectives de leurs pays sur un règlement du conflit du Proche-Orient. L'après-midi du 11 octobre sera réservé, autre « première », aux questions des parlementaires européens aux deux ministres. Cette audition des représentants du « camp de la négociation » sera vraisemblablement suivie, lors de la session de janvier, de celles des ministres des affaires étrangères de la Jordanie, du Liban et de la Syrie.

Le souverain espagnol, pour sa part, prendra contact le 8 octobre, au Palais de l'Europe, avec les représentants permanents des vingt et un pays au Conseil, le bureau et les présidents des groupes politiques de l'Assemblée, avant de s'adresser aux députés eux-mêmes. Juan Carlos Ier, qui vient à Strasbourg pour recevoir les insignes de docteur *honoris causa* de l'université des sciences juridiques, politiques, sociales et de technologie, inaugurera également au Palais de l'Europe un buste de l'écrivain et philosophe espagnol Salvador de Madariaga, défenseur dans son pays, avant la guerre civile, de l'idéal européen. — J.-C. H.

AMNESTY INTERNATIONAL DÉNONCE L'ASSASSINAT EN 1975 DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU P.C. PARAGUAYEN

Amnesty International a annoncé, le mercredi 3 octobre, avoir apporté, le mois dernier, à la Cour suprême du Paraguay, un témoignage suivant lequel trois membres du comité central du parti communiste paraguayen, arrêtés le 30 novembre 1975, sont morts peu après sous la torture dans les locaux de la police. Les trois hommes avaient été recensés comme « disparus », et les autorités paraguayennes avaient constamment nié leur arrestation.

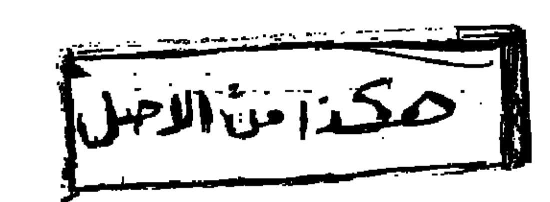
Les victimes seraient Miguel Angel Soler, secrétaire général du P.C.P., Merliz Villagra et Ruben Octavio Gonzales Acosta.

D'après ce témoignage, recueilli auprès des gardiens et d'autres prisonniers détenus à l'époque, Soler avait été battu durant plusieurs heures à l'aide de fouets et de barres de fer. Puis ses mains et ses bras ont été découpés.

Villagra, bailloné et attaché, a été frappé à mort avec des matraques de caoutchouc et des barres de fer.

Gonzales Acosta a été frappé avec des matraques de caoutchouc jusqu'à ce que tout son corps soit couvert de meurtrissures. Il a ensuite été immergé dans une baignoire remplie d'eau sale et d'excréments, et suspendu par les pieds au plafond, puis battu jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Le témoignage fait état de la participation à ces crimes de plusieurs membres des forces de police, dont le directeur des enquêtes, le commissaire Pasteur Coronel, déjà connu d'Amnesty International comme responsable de tortures dans les locaux de la police d'Asuncion.



مكذا من الأصل

EUROPE

A L'OCCASION DU TRENTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA R.D.A.

Le professeur Havemann demande la levée des restrictions imposées à la liberté d'expression

A l'occasion du trentième anniversaire — officiellement célébré le 7 octobre — de la fondation de la République démocratique allemande, son pays, le professeur Havemann a adressé à « Neues Deutschland », l'organe du parti communiste est-allemand (SED), une longue analyse de la situation politique en R.D.A. Ces « Dix thèses », qui ont été envoyées également au « Mundo Obrero », organe du P.C. espagnol, et à « Paese Sera », quotidien proche du P.C.I., expliquent pourquoi il réclame la levée des restrictions mises à la liberté d'expression.

Physicien, spécialiste de la photosynthèse, membre du parti communiste depuis 1932 et exclu en 1964, Robert Havemann est l'une des figures les plus connues de la contestation est-allemande. Il a été condamné le 20 juin à 10 000 marks d'amende pour avoir fait paraître à l'étranger un livre et plusieurs interviews sans en avoir sollicité l'autorisation (« le Monde » du 22 juin). En faisant connaître ce texte à l'étranger, le professeur Havemann, qui a toujours refusé de quitter la R.D.A., s'expose à de nouvelles mesures répressives.

Après avoir souligné que la *« domination de classe a été définitivement écartée en R.D.A. en 1945 »*, et que la reconstruction du pays a été rendue *« plus difficile »* par l'action de *« trusts ouest-allemands et internationaux qui espèrent toujours libérer la R.D.A. à leur façon »*, Robert Havemann en vient aux autres obstacles, internes, au développement de son pays.

Parmi ces obstacles figurent, selon lui, le fait que *« la dictature de l'appareil central du parti, qui n'est soumis à aucun contrôle démocratique, persiste jusqu'à ce jour dans les pays du socialisme réel »*, malgré les condamnations du stalinisme. Il rappelle que *« d'importants droits fondamentaux furent supprimés dans la Constitution de 1968 »* (droit de grève, droit de porter plainte contre les organismes de l'Etat, etc.); et aussi que cette Constitution a donné au parti *« une place d'instance politique décisive »*, ce qui fait du SED (parti ouvrier unifié) *« le parti d'Etat »*.

M. Havemann constate que l'amendement du code pénal a annulé en fait la liberté d'expression prévue dans la Constitution et fait *« tomber sous le coup de lourdes peines toutes les possibilités d'exprimer publiquement une pensée non orthodoxe qui existaient jusqu'alors »*.

« Il est très difficile d'évaluer, dit-il, *le nombre de ceux qui, dans la R.D.A. d'aujourd'hui, éprouvent de nouveau la nostalgie de voir restaurée l'ancienne domination de classe et qui préfèrent le système capitaliste de la R.F.A. au socialisme « réel ». La répression de toute critique exprimée en dehors des organes du parti et de l'Etat, les mesures de répression prises contre les ...ques, le refus de toute opposition au sein de la Chambre du peuple, l'inexistence de tout organe de presse indépendant et critique, les conditions dans lesquelles les candidats aux assemblées représentatives du peuple sont désignés et élus, l'interdiction de fait de tout voyage à l'Ouest (sauf pour les retraités et pour un nombre restreint de privilégiés et de permanents du parti), toutes ces choses, et d'autres encore, donnent l'impression que la direction du parti et de l'Etat de la R.D.A. se considère comme menacée par un grand nombre d'ennemis. Et le « mur », on le garde toujours, car l'on se méfie d'une fuite massive semblable à cele qui eut lieu en 1961. »*

« L'insécurité d'Etat »

« Il est évident que toute cette répression et toutes les restrictions apportées à la liberté aboutissent à des résultats contraires à ceux qui sont recherchés : toutes ces mesures devraient servir à la sécurité de l'Etat, mais elles constituent en fait la cause principale de l'insécurité croissante de l'Etat. Car, finalement, même les derniers vestiges de confiance réciproque entre les citoyens et l'Etat finissent par disparaître. (...) La confiance que les citoyens accordent à l'Etat est le bien le plus précieux en matière de politique ; c'est la base non seulement de la sécurité intérieure de l'Etat, mais également celle de sa sécurité extérieure sans laquelle aucun Etat ne peut subsister à la longue. Car, de cette confiance des citoyens, dépend aussi la confiance des Etats amis ou alliés. »

M. Havemann évoque ensuite le concept officiel de *« socialisme réel »*, et estime qu'en présentant comme des *« utopistes »* ceux qui *« rêvent »* au socialisme idéal, les autorités est-allemandes se trouvent *« en parfait accord »* avec *« les adversaires du socialisme »*, puisque ces derniers *« se gaussent des gens assez naïfs pour croire que le socialisme serait possible sans oppresser les dissidents, sans système policier et sans mur. »*

Dans ses deux dernières thèses, il écrit : *« Si on la compare à la R.F.A. et aux autres Etats industriels de l'Europe de l'ouest, la R.D.A. dispose d'une énorme avance sur le chemin de l'avenir qui a nom socialisme. Si nous commencions enfin, dans notre pays, à construire le socialisme auquel rêvent nos camarades eurocommunistes, de telle façon que ces derniers ne soient plus contraints de prendre leurs distances par rapport à notre socialisme, alors la R.D.A., en commun avec les autres pays socialistes, pourrait devenir la pionnière du grand tournant socialiste en Europe. Il nous suffit simplement de faire ce qui, depuis longtemps, est arrivé à échéance : le second pas, celui qui mène à la démocratie par la suppression de la domination sans contrôle de l'appareil du parti.*

» Certes, nous aurons encore besoin un certain temps de l'appareil du parti et de celui de l'Etat, et il nous faudra le supporter, avec toutes ses inévitables lacunes et contradictions. En effet, le dépérissement de l'Etat est un processus de longue haleine. Mais il ne peut s'accomplir que si un large contrôle démocratique tient la bride haute à toute forme de pouvoir arbitraire et l'étouffe dans l'œuf.

M. Havemann conclut : *« Le capitalisme est entré dans sa phase finale. Bientôt, il n'y aura plus pour lui de solution pacifique à ses problèmes. D'un côté, l'inflation, le chaos monétaire, le chômage de masse, la crise énergétique et celle des matières premières, la pollution et une société de gaspillage. De l'autre, dans les pays pauvres, la famine et la misère pour des centaines de millions d'êtres. Et tout ceci dans un univers qui se révèle chaque jour plus incapable de maîtriser ses problèmes, mais qui, en revanche, se montre préparé à la perfection dans un seul et unique domaine : celui de son autodestruction dans un conflit nucléaire. Il est angoissant de voir comment nous laissons s'écouler, presque inutilisé, le peu de temps qui nous reste encore pour détourner cet immense danger de nos têtes. Dans cette conjoncture le socialisme représente notre seule et unique espérance. Mais cela veut dire que nous n'avons pas le droit d'attendre davantage. Ici et dès maintenant, il nous faut commencer à réaliser le grand rêve socialiste. »*

Pour *« faire les premiers pas dans cette voie »*, M. Havemann propose notamment de supprimer toutes les restrictions à la liberté d'expression, la censure et l'emprisonnement pour des motifs politiques, de créer un organe de presse indépendant, d'abaisser la limite d'âge au-dessous de laquelle on n'est pas autorisé à se rendre à l'Ouest, et de publier ces thèses dans *Neues Deutschland*.

Irlande du Nord

L'IRA provisoire repousse l'appel du pape en faveur de la paix

De notre correspondant

Dublin. — L'IRA provisoire a rejeté mardi 2 octobre, à Belfast, l'appel dramatique lancé par le pape Jean-Paul II lors de sa visite en Irlande pour que cesse la violence, et elle a déclaré qu'elle continuerait à se servir de la force pour mettre fin à la « néfaste présence britannique en Irlande ». A Dublin, l'aile politique de l'organisation nationaliste Sinn Fein provisoire, se référant à la déclaration du pape selon laquelle *« la violence ne saurait engendrer la justice »*, a estimé la résistance à la *« terreur britannique »* conforme à l'enseignement chrétien traditionnel sur le droit de résister à l'oppression.

En Ulster, le secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord, M. Humphrey Atkins, a révélé qu'il poursuivait actuellement des entretiens avec les formations politiques de la province en vue d'une nouvelle initiative dans un avenir proche. Le leader de l'opposition travailliste à Westminster, M. James Callaghan, a condamné, au congrès annuel de son parti, la position du mouvement pour le retrait des troupes, principalement animé par une minorité « gauchiste » du Labour.

« Il est évident que tout le monde désire la paix », a déclaré M. O'Bradaigh, président du Sinn Fein provisoire, au cours d'une conférence de presse particulièrement animée et tenue mardi à Dublin. *« Mais je voudrais que la vie et l'histoire de notre pays soient aussi simples que cela »*, a-t-il ajouté.

Le leader du parti catholique modéré en Ulster (S.D.L.P., travaillistes et sociaux-démocrates), M. Gerry Fitt, député de la province au Parlement de Westminster, s'est déclaré stupéfait par la décision des « provos » qui, d'après lui, *« s'opposent au pape, à la chrétienté et à la volonté même du peuple irlandais »*.

JOE MULHOLLAND.

Suède

LA TOURNÉE DU THÉATRE SOVIÉTIQUE SOVREMENNIK EST ANNULÉE SANS EXPLICATIONS

Stockholm *(A.F.P., A.P.)*. — La direction du Théâtre municipal de Malmoe a décidé de poursuivre en justice l'organisme responsable des tournées artistiques soviétiques à l'étranger (Gosconcert), à la suite de l'annulation de dernière minute de la tournée en Suède de l'ensemble théâtral soviétique Sovremennik.

La troupe soviétique devait arriver mardi 2 octobre à Stockholm pour se produire dans la capitale suédoise et à Malmoe, dans le sud du pays, avant de se rendre en Norvège, et les organisateurs soviétiques n'avaient même pas prévenu les théâtres suédois de l'annulation de la tournée.

[Depuis les défections des danseurs durant la tournée du ballet du Bolchoï aux Etats-Unis et celles des patineurs Protopopov, anciens champions du monde, c'est la deuxième fois que l'U.R.S.S. annule une tournée d'une troupe soviétique à l'étranger. La semaine dernière, un déplacement aux Etats-Unis de l'Orchestre soviétique symphonique avait été annulé dans des circonstances analogues.]

AMÉRIQUES

Chili

Les suites de l'affaire Letelier

LES ÉTATS-UNIS RAPPELLENT LEUR AMBASSADEUR A SANTIAGO

Les Etats-Unis ont rappelé pour consultation leur ambassadeur à Santiago, M. Georges Landau, à la suite du refus de la Cour suprême chilienne d'extrader trois officiers de l'ex-*DINA* (police politique), impliqués par la justice américaine dans le meurtre d'Orlando Letelier, ancien ministre de Salvador Allende, et de sa secrétaire, en 1976, à Washington.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter, a, le mardi 2 octobre, condamné la décision de la Cour, qualifiée de *« déplorable »*. Il a affirmé qu'elle aurait *« inévitablement des conséquences négatives »* sur les relations entre Washington et Santiago.

Les sénateurs démocrates Edward Kennedy et Frank Church, de leur côté, demandé l'adoption de *sanctions contre* le Chili.

Ces deux parlementaires, respectivement président de commissions de la justice et de la commission des affaires étrangères au Sénat, estiment que l'arrêt de la Cour suprême de Santiago *« met en doute l'indépendance du système judiciaire chilien »*. Ils proposent le retrait du Chili de tout le personnel civil et militaire américain non indispensable. Les Etats-Unis ont déjà suspendu toute aide militaire et économique à Santiago. MM. Kennedy et Church demandent maintenant l'annulation des crédits accordés avant la suspension.

Un nouveau charnier

D'autre part, dix-huit cadavres, pouvant être ceux de Chiliens présumés disparus, ont été exhumés, le mardi 2 octobre, par ordre des autorités judiciaires près de la ville de Conception, sittée à 500 kilomètres au sud de Santiago.

Ces cadavres, qui avaient été enterrés dans une fosse commune du cimetière de Yumbel, ont été transportés à Conception par décision d'un juge spécial. Ce derniеé est chargé de l'enquête ouverte après la dénonciation par l'Eglise catholique de nombreuses disparitions survenues dans les villes de Laja et San Rosendo depuis le coup d'Etat militaire du 11 septembre 1973.

[Un premier charnier avait été découvert en décembre 1978 à Lonquen, près de Santiago. Il s'agissait de quinze personnes qui avaient été assassinées par les forces de l'ordre dans les semaines suivant le coup d'Etat du général Pinochet, le 11 septembre 1973. Les huit carabiniers inculpés pour ce massacre ont bénéficié depuis d'une amnistie décrétée en avril 1978 en faveur de tous les auteurs de crimes politiques commis depuis le 11 septembre 1973. La dénonciation de l'affaire de Lonquen est, aujourd'hui, au Chili, un signe de ralliement de tous les adversaires du général Pinochet.

Plus de six cents « disparitions » demeurent, à ce jour, inexpliquées au Chili.]

AFRIQUE

Avec l'armée éthiopienne en Érythrée

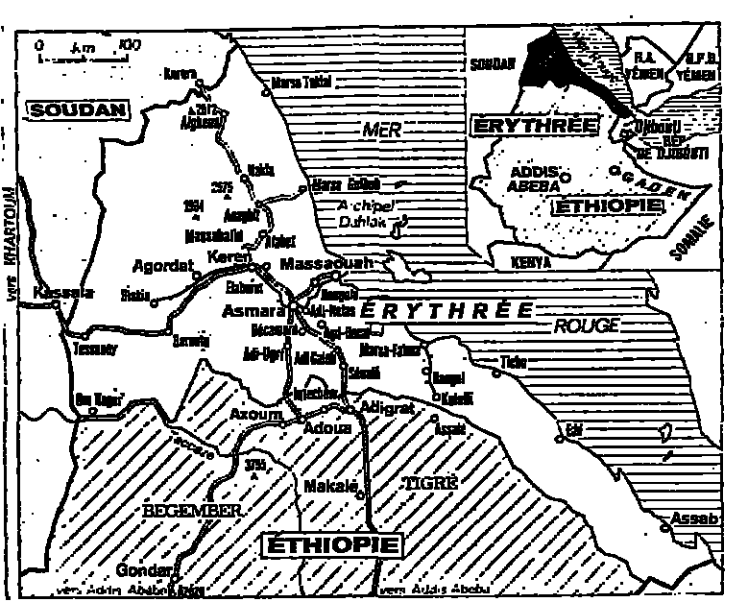
(Suite de la première page.)

Le contraste n'en est que plus saisissant avec la partie continentale de la cité, pratiquement rasée. *« Nous avons affaibli l'ennemi à l'aide d'un puissant bombardement avant de contre-attaquer »*, raconte le colonel Berhanu, qui commandait à l'époque une brigade mécanisée ethiopienne.

Dans cette guerre sans compromis, avec un léger appoint du F.L.E. (Front de libération de l'Erythrée), le F.P.L.E. (Front de libération populaire de l'Erythrée) avait attaqué Massaouah en décembre 1977. C'est l'époque où l'insurrection érythréenne, profitant de l'anarchie qui règne à Addis-Abeba et des attaques somaliennes en Ogaden, s'assure pratiquement le contrôle de la province septentrionale de l'Ethiopie. Asmara est alors complètement encerclé, et seuls le port d'Assab, en raison de son éloignement, et les deux autres localités — Barentu et Agri-Decai — demeurent entre les mains éthiopiennes. La révolution d'Addis-Abeba, vieille de trois ans seulement, semble alors à bout de souffle.

A Massaouah, les troupes du F.P.L.E. occupent sans coup férir le bord de mer. Mais, en dépit de deux attaques meurtrières — il y aurait deux mille cinq cents tués parmi les assaillants — menées à quinze jours d'intervalles, elles ne parviennent pas à prendre les îles, séparées du continent par des salines et un maigre bras de mer. Bloquée dans un cul-de-sac, la garnison de Massaouah tient le temps de recevoir, par mer, des renforts en provenance du port d'Assab. Plaqués au sol par le tirs de la marine de guerre soviétique, les partisans du F.P.L.E. regardent pendant huit mois leurs adversaires se renforcer d'une semaine à l'autre. Le moment venue, *« la puissance de feu fait la différence »*, comme nous l'explique le colonel Berhanu. L'artillerie légère du F.P.L.E. est incapable d'y tenir tête.

Une nuit de juillet 1978, les Ethiopiens montent deux débarquements de diversion, l'un au nord et l'autre au sud de la ville. Entre-temps, un déluge d'obus s'abat pendant cinq heures sur les retranchements du F.P.L.E. Ce barrage d'artillerie permet à un bataillon éthiopien de franchir les salines. *« Il y a eu un véritable corps à corps à l'arme blanche, et les sécessionnistes ont dû se replier sur leur deuxième ligne »*, dit le colonel Berhanu. Pour la garnison de Massaouah, l'essentiel est alors acquis. *« L'un de nos plus grands moments de fierté »*, nous dira à ce propos le colonel Yesum Makkonenn, responsable du N.R.O.C. (Commandement opérationnel révolutionnaire national). Il faudra attendre novembre 1978 pour que soit rouverte la route de 110 km qui



remonte sur Asmara à travers la montagne, une route surplombant des ravins vertigineux. Le cordon ombilical rattachant la capitale de l'Erythrée à son port sur la mer rouge était ainsi rétabli.

Depuis, chaque matin, une équipe de démineurs ouvre cette route afin de permettre à un convoi, encadré par des automitrailleuses, de relier les deux villes en cinq heures. La voie ferrée n'a pas été réparée, car *« elle est trop endommagée »*, selon le colonel Berhanu. Située à proximité de Massaouah, la cimenterie a repris ses activités. Dans la vieille ville, une statue du Negus à cheval a été recouverte d'une bâche en attendant des temps plus favorables à la destruction. Dans le port mouillent un bateau soviétique, deux cargos et quelques patrouilleurs. L'essence vient d'Assab par mer. De dix à vingt mille partisans du F.P.L.E. auraient, selon les Ethiopiens, participé à l'attaque contre Massaouah. Faute d'avoir pu prendre les îles, ils ont échoué dans leur objectif d'interdire cet accès maritime qui devait assurer, par l'archipel des Dhalak, l'intervention décisive de la marine de guerre soviétique.

« Barentu. *Le pouvoir politique sort du canon d'un fusil* », proclame une inscription en anglais sur un mur criblé d'impacts de balles. Ce bourg situé à 240 kilomètres par la route à l'ouest de la capitale de l'Erythrée — et qui a résisté à l'offensive érythréenne de 1977-1978 — fait un peu figure à part. Niché au fond d'une petite cuvette dominée par un fort italien à moitié détruit, ne comptant plus que quinze mille habitants sur vingt-cinq mille, Barentu semble au bout du monde. Les quelques véhicules qui ont survécu à un terrible siège de huit mois sont noircis, sans vitres et troués de balles. Le bureau du colonel Getachew, commandant la place, dispose d'une seule ampoule électrique. On ne trouve ici ni bière ni boissons gazeuses. Dans ce fort Alamo éthiopien, tout est rapiécé et miséreux.

Surtout, on se sent loin de l'Erythrée — et de tout environnement éthiopien — face à ces danseurs aux rythmes de l'Afrique noire : c'est le pays des Kunamas, nilotes apparemment peu sensibles aux arguments des Fronts de libération érythréens et plutôt prêts à faire un bout de chemin avec les Ethiopiens. L'atmosphère est détendue et les mesures de sécurité assez relâchées.

« Les jours de gros bombardements, nous recevions de soixante-dix à cent obus et nous comptions une moyenne de quarante victimes, civiles et militaires », raconte le colonel Getachew. Entre novembre 1977 et juillet 1978, la population et la garnison de Barentu ont vécu un véritable enfer. A 5 kilomètres de la localité, l'adversaire avait occupé une colline dominant la piste aérienne, où un DC-3 d'Ethiopian Airlines attend aujourd'hui patiemment des pièces de rechange pour pouvoir redécoller. *« En tentant de reprendre cette colline, nous avons perdu jusqu'à six cents hommes en l'espace d'une attaque, et sans succès »*, nous dit le colonel. Pendant plusieurs semaines, seuls des hélicoptères ont réussi à se poser au milieu des tirs de mortier. *« A la fin, ce n'était plus possible, même de l'autre côté de Barentu »*, raconte un lieutenant-colonel de l'armée de l'air, dont les deux mains ont été brûlées quand son appareil a pris feu. La garnison a survécu grâce à quelques parachutages de vivres.

L'attaque générale des Erythréens a été lancée en avril 1978. Avec trois chars lourds — des T-55 de fabrication soviétique pris sur l'adversaire — et deux engins blindés, ils parviennent alors à s'infiltrer dans l'agglomération, sans toutefois prendre le fort italien et deux autres collines occupées par une garnison qui monte une contre-attaque réussie. En effet, les forces du F.L.E. n'appliquent pas le plan mis au point avec le F.P.L.E., dont les troupes se retrouvent seules en première ligne. *« L'ennemi s'est alors complètement désorganisé. Il a abandonné ses blessés sur le terrain »*, résume le colonel Getachew. Barentu tiendra jusqu'à l'arrivée, trois mois plus tard, de deux colonnes éthiopiennes remontées du sud, l'une par Tesseney, sur la frontière soudanaise, et l'autre du Tigré.

Depuis, le petit bourg semble vivoter. Une centaine de constructions ont été remises sur pied, une école a rouvert ses portes et on y parle de *« révolution verte »*. En armant quelque mille deux cents Kunamas, la sécurité a été rétablie dans un rayon de 50 kilomètres. *« Nous croyons que la révolution éthiopienne est notre révolution »*, dit M. Sidrak Iskied, un de leurs représentants. *« Les Kunamas constituent l'une des nationalités oubliées de notre pays »*, ajoute le colonel.

Toutefois, les communications terrestres avec Asmara n'ont pas encore été rétablies. Barentu, avec sa *« récolte satisfaisante »* et ses projets de coopérative de producteurs agricoles, ne fait plus parler de lui sur le plan militaire. Dans la petite salle poussiéreuse qui sert de bureau au représentant du POMOA, — le « politburo » d'Addis-Abéba, — une carte de l'Union soviétique et un portrait de Lénine rappellent les choix idéologiques de la capitale. Sur ce théâtre de guerre et dans les garnisons perdues, le *« marxisme-léninisme »* revendiqué par Addis-Abéba semble bien lointain. Deux chameaux errent au milieu de ce paysage de collines dominées par les impressionnantes lignes de crêtes du nord érythréen. Avant de reprendre le petit avion qui remontera en colimaçon au-dessus de Barentu, il faut encore visiter, à la requête du chauffeur du colonel, le vaste champ de sorgho que *« l'armée nationale révolutionnaire éthiopienne a cultivé pour la population »*.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Prochain article :

« NOUS GAGNERONS LA GUERRE ET LA PAIX »

Centrafrique

« DANS LA SOLITUDE DE SES PALAIS... »

« Si Bokassa est bien anthropophage, il se livrait à ces repas macabres dans la solitude de certains réduits de ses palais », indique un texte de la présidence du gouvernement centrafricain portant le titre « Editorial » et remis mardi 2 octobre à la presse. *« Les allégations de l'empereur déchu sont à mettre au compte d'une campagne ultime de dénigrement susceptible de ternir l'honorabilité et la réputation de certaines personnalités »*, précise cet « éditorial ».

Ce texte fait état du *« grand tapage »* fait par la presse *« autour de certaines déclarations désespérées du tyran Bokassa »*, selon lesquelles il *« partageait ses horribles repas de chair humaine avec les personnalités de son entourage et ses visiteurs de marque »*. *« Les déclarations de ce monstre ont cessé depuis longtemps d'étonner le peuple centrafricain qui les range dans la logique du caractère essentiellement paranoïaque du personnage »*, conclut le texte. — *(A.F.P.)*

● *Le président centrafricain*, M. Dacko, a affirmé, mardi 2 octobre, qu'il n'avait tenu aucun chef d'Etat africain au courant de la préparation du coup d'Etat contre Bokassa Ier. Cette mise au point a été accueillie avec « *satisfaction* » par le président ivoirien, M. Houphouët-Boigny. Le 20 septembre, en arrivant à Bangui, M. Dacko avait déclaré avoir *« informé les chefs d'Etat amis de ce qui se tramait »*. — *(Reuter.)*

M. BOINVILLIERS (R.P.R.) PROPOSE DE NATIONALISER LES BIENS DE L'EX-EMPEREUR BOKASSA

Orléans. — M. Jean Boinvilliers, député R.P.R. du Cher, a déposé une proposition de loi visant à nationaliser les biens en France de l'ex-empereur Bokassa et de ses ayants-droits : *« Il est de notoriété publique*, explique M. Boinvilliers, dans l'exposé des motifs, *que les biens que possède dans notre pays l'ex-empereur Bokassa ou sa famille, n'ont pu être acquis que par le détournement permanent de l'aide financière fournie par la France à l'Etat centrafricain. Seule une nationalisation permettrait une réplique juridique proportionnée et conforme au souhait des Français, et à l'ampleur de cette monumentale escroquerie. »*

Reprenant la suggestion d'un autre député R.P.R., M. Roger Corrèze, député du Loir-et-Cher, M. Boinvilliers propose que les domaines solognots de l'ex-chef d'Etat soient cédés à la fondation Sologne (*le Monde* du 29 septembre). M. Boinvilliers est président de cette fondation.

ASIE

Corée du Nord

Selon Washington

PYONGYANG DISPOSE DE LA CINQUIÈME ARMÉE DU MONDE

Washington *(A.F.P.)*. — L'armée nord-coréenne s'est considérablement renforcée et est devenue, numériquement, la cinquième armée du monde, affirme un rapport publié, mardi 2 octobre, à Washington, par une sous-commission d'enquête de la Chambre américaine des représentants, qui se déclare favorable à la suspension du retrait des troupes américaines de Corée du Sud.

Selon ce rapport, l'armée nord-coréenne n'est dépassée que par les armées chinoise, soviétique, américaine et indienne. Le rapport précise que ses effectifs d'unités de combat sont de cinq cent cinquante mille à six cent mille hommes (contre quatre cent cinquante mille, il y a deux ans).

Citant les services de renseignements américains, le rapport affirme que la Corée du Nord est désormais *« plus puissante »*, sur le plan militaire, qeu la Corée du Sud.

« Sans la présence de la seconde division d'infanterie américaine, les Nord-Coréens pourraient lancer une offensive contre Séoul avant qu'une intervention militaire américaine puisse avoir un impact sur l'issue de la bataille », a déclaré, pour sa part, le président de la sous-commission, M. Samuel Stratton (démocrate).

En conclusion, la sous-commission recommande que le plan de retrait des forces américaines stationnées en Corée du Sud soit ajourné et que les Etats-Unis continuent de fournir une aide militaire *« consistante »* au régime de Séoul.

Japon

LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS DU 7 OCTOBRE

Les candidats du P.C. et du P.S. s'affrontent à Tokyo pour attirer les votes des familles modestes

De notre correspondant

Tokyo. — Dans les deux pièces du minuscule appartement, dont la superficie ne dépasse pas 50 mètres carrés, une vingtaine d'enfants jouent, pleurent ou dorment dans des lits superposés. Le scintillement des néons de la rue se reflète sur les côtés de la fenêtre. Il est 9 heures du soir à Shinjuku, l'un des quartiers de Tokyo qui compte sans doute le plus grand nombre de bars. Nous sommes dans une crèche de nuit. La plupart des enfants sont ceux d'hôtesses de bar. Certains sont là jusqu'au matin ; d'autres seront repris vers 1 heure. Etant donnée l'insuffisance des crèches publiques, plusieurs lieux de ce genre existent dans le quartier et aux alentours et fonctionnent vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Non reconnues par les pouvoirs publics et ne bénéficiant d'aucune subvention, ces crèches « sauvages » sont, pour beaucoup, patronnées ou soutenues par le parti communiste.

Mme Hirayama, candidate du P.C. dans la première circonscription de Tokyo, est connue dans le quartier pour être l'une des plus énergiques militantes de l'action sociale de son parti. Agée d'une quarantaine d'années, avocate, elle est une des rares femmes diplômées de la prestigieuse université de Tokyo. Son cabinet à Shinjuku est surtout spécialisé dans le « conseil pour la vie » et s'occupe à ce titre des problèmes quotidiens qu'ont à affronter les gens simples de ce quartier.

La majorité des sondages — dont dernièrement celui du Keidanren (organisme du patronat) et de l'agence de presse Kyodo — laissent prévoir que le P.C. qui, en 1976, avait perdu la moitié de ses sièges (de 39 il tombait à 17) devrait, le 7 octobre, regagner du terrain en faisant élire une trentaine de députés. Comme tend à le démontrer la constance du pourcentage de vote obtenus (de 9 à 10 %), le recul des communistes était surtout dû à des erreurs de stratégie électorale. Trop confiants depuis 1972, année où ils avaient doublé leurs sièges, ils avaient cru pouvoir en 1976 répartir leurs efforts dans toutes les circonscriptions. Cette fois le P.C. reprit sa tactique antérieure : présentant certes un candidat dans chaque circonscription, il concentre cependant ses forces sur certains d'entre eux. Son principal objectif est d'attirer les votes flottants.

Comme tous les candidats dans une élection japonaise, Mme Hirayama bénéfie de l'appui des Koenkai (associations de soutien). Beaucoup de femmes en font partie : les ménagères des mouvements de consommateurs mais aussi bon nombre de celles qui travaillent (40 % de la population active au Japon). Reléguées aux emplois subalternes, elles progressent dans la hiérarchie beaucoup moins vite que les hommes. A cela s'ajoutent les problèmes que rencontrent un nombre croissant de femmes seules (les divorces sont en augmentation régulière). Le Komeito (parti d'inspiration bouddhiste) et le P.C. s'occupent particulièrement de cette couche de la population. Beaucoup de personnes, dit-on au bureau de Mme Hirukama, votent communiste quand elles bénéficient des services sociaux du P.C.

Le rôle des petits commerçants

D'abord l'action médicale. Ce petit dispensaire, modeste d'allure, devant lequel Mme Hirayama prend la parole, est l'un des dix du quartier à être gérés par le P.C. Les soins y sont gratuits : pour les assurés sociaux, le P.C. prend en charge la part qui revient au malade ; pour ceux qui ne le sont pas, il fait les démarches auprès de la mairie pour qu'ils obtiennent l'aide aux personnes en difficulté qui donne droit aux soins médicaux gratuits. En cas de maladie grave, le dispensaire dirige vers l'un des grands hôpitaux communistes de Tokyo. Mme Hirayama anime d'autre part une foule de petites associations ou comités de lutte, ici, contre les inondations ou la pollution du quartier, là, le transfert d'un hôtel connu pour les activités de prostitution qui s'y livrent avec les soldats américains, etc.

Autre organisme de soutien aux candidats communistes : l'Association des petits commerçants (en abrégé, *minshō*). Créée il y a quelques années, cette association nationale — qui compte mille cinq cents membres dans la circonscription de Mme Hirayama — a pour but d'aider tout ce petit commerce d'échoppes.

La circonscription où se présente Mme Hirayama est sans doute l'une des plus représentatives de la situation de la gauche. La candidate a en effet comme principal adversaire M. Asukata, président du P.S. Cette circonscription où il y a trois sièges à pourvoir l'une des plus difficiles de Tokyo : au cours des dernières élections, la situation a changé à plusieurs reprises. En 1976, deux conservateurs et un social-démocrate ont été élus : la gauche était battue. En 1972, en revanche, le communiste arrivait en tête, suivi d'un conservateur et d'un social-démocrate. Cette fois sans la moindre alliance électorale entre le P.S. et le P.C., et compte tenu de l'assurance pour au moins un candidat conservateur d'être élu, la lutte se concentre entre les deux candidats de la gauche : chacun des deux compte *attirer l'électorat flottant* qui, généralement, vote social-démocrate.

Ancien maire de Yokohama, M. Asukata, président du P.S. depuis 1977, s'est vu affecter une circonscription qui est loin d'être la meilleure de Tokyo pour les socialistes en raison des rivalités au sein du premier parti d'opposition. Il est assuré du soutien de vingt à vingt-cinq mille voix. Il en faut 45 000 pour être élu. Une défaite de M. Asukata serait un nouveau coup, très grave, pour le P.S. dont tous les sondages indiquent qu'il devrait une nouvelle fois régresser le 7 octobre.

PHILIPPE PONS.

Cambodge

UNE PROTESTATION CONTRE LE VOTE DE L'ONU SUR LA REPRÉSENTATION KHMÈRE

Nous avons reçu la déclaration suivante :

Les Nations unies viennent, au nom de la communauté internationale, de confirmer Pol Pot comme le représentant légitime du peuple cambodgien, alors qu'il en a, pendant quatre ans, organisé et perpétré le génocide.

Des gouvernements occidentaux, à commencer par celui des Etats-Unis, largement responsable du sinistre imbroglio cambodgien, plusieurs Etats socialistes et la grande majorité de ceux du tiers-monde contribuent ainsi à assurer la *« légitimité »* internationale du régime le plus meurtrier de l'histoire contemporaine, dont la plupart des responsables — chassés par une intervention vietnamienne qui s'avère d'ailleurs impuissante à susciter une légitimité nouvelle — ont fui à l'étranger.

Parce qu'il a été, comme Pol Pot, chassé par des forces étrangères, admettra-t-on qu'Amin Dada reste le représentant du peuple ougandais ? Et Bokassa, celui des Centrafricains, parce qu'il a été éliminé avec l'appui d'une opération française ? Si demain Pinochet était renversé par le pouvoir de Washington, qui l'a investi, cela lui donnerait-il un titre à représenter le Chili face à l'opinion mondiale. Ce vote de l'ONU est susceptible d'avoir dans le proche avenir de très larges conséquences.

Ont signé ce texte : Daniel et Fannette Roche, Lucie Aubrac, Pierre Daix, Alexandre Minkowski, George Condominas, André Haudricourt, Vercors, Philippe Devillers, Michelle Perrot, Benabou, Alfred Kastler, Gustave Choquet, Francis Perrin, Juliette Minces, Jeannette Brunschwig, Didier Dacumba-Castelle, Georges Boudarel, Daniel Jacoby, Louis Leprince-Ringuet, Menotti Bottazzi, Gérard Challand, Jean Lacouture, Laurent Schwartz, Madeleine Rebérioux, Claude Cadart, Yves Arcadias, Cheng Ying Wiang, Jean-Paul Mathieu, Jean-Marie Domenach, Claude Roy, Jean-Pierre Kahane, Maria Jolas, Bertrand Motte, le pasteur Voge, Anne Philipe, Jean Rous, Pierre Ponchaud, Jean Dresch, Mariane Debouzy, Jacques Julliard, Françoise et Léon Vandermeersch, Marcel-Francis Kahn, Claude Bourdet, Françoise Corrèze, Alain Decaux, Paul Chémenov, Pierre Emmanuel.

Comores

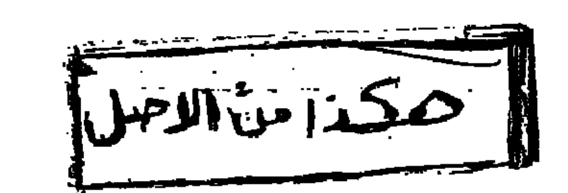
MORONI DONNE DES ASSURANCES A AMNESTY INTERNATIONAL SUR LE SORT DE QUATRE COLLABORATEURS DE L'ANCIEN RÉGIME

Dans un communiqué publié le 1er octobre, Amnesty International accueille *« avec satisfaction »* des assurances du gouvernement comorien sur le sort de quatre anciens collaborateurs d'Ali Soilih, ancien chef de l'Etat, détenus depuis seize mois. L'organisation humanitaire indique que Moroni se serait engagé à les traduire *« devant un tribunal spécial »*, dont les débats seront publics, et que *« les accusés pourront être défendus par un avocat de leur choix »*. Toujours selon Amnesty International, des informations antérieures faisaient état de *« condamnations à mort secrètes »* et de *« viol du droit à la défense »*.

Les quatre détenus concernés sont MM. Salim Himidi, ancien ministre de l'intérieur, Ali Tolhir, ancien ministre de la défense nationale, Abdullah Mohamed et Ahamada Mohamed. Ce dernier était chef de la police sous l'ancien régime. Amnesty International affirme que ces quatre personnes, *« ainsi qu'une douzaine d'autres membres et sympathisants de l'ancien gouvernement, sont détenus, sans inculpation ni procès, dans des conditions très dures »*. Le communiqué ajoute que *« le 13 mai 1979, premier anniversaire du nouveau régime, de nombreux prisonniers ont été brutalisés. (...) M. Salim Himidi aurait perdu toutes ses dents et souffre maintenant de convulsions »*. L'organisation humanitaire évalue à trois cents le nombre des prisonniers politiques aux Comores.







هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Iran

Un nouvel ambassadeur américain serait prochainement nommé à Téhéran

Les relations entre les Etats-Unis et l'Iran paraissent en voie de normalisation. Le signe le plus visible de cette évolution sera la nomination d'un nuovel ambassadeur américain à Téhéran. De source autorisée à Washington, citée par l'A.F.P., la Maison Blanche aurait porté son choix sur l'actuel chargé d'affaires américain à Téhéran, M. Bruce laingen. Depuis le départ de M. Sullivan, ambassadeur des Etats-Unis au moment de la révolution iranienne, et le refus du gouvernement de M. Bazargan d'accorder son agrément à M. Cutler, nommé en mai, l'ambassade américaine à Téhéran était restée sans titulaire. Les autorités iraniennes avaient pris motif de la condamnation par le Sénat américain de la répression en Iran, après la révolution, pour déclarer M. Cutler indésirable.

Depuis cette crise, dans les relations américano-iraniennes, on a pu noter une amélioration continue. C'est ainsi que Washington avait accepté, en septembre, de vendre à l'Iran quelque 2 millions de tonnes de fuel domestique pour aider ce pays à faire face à ses besoins à l'approche de l'hiver. Auparavant, les Etats-Unis avaient accepté, en août, de livrer des pièces détachées pour le matériel de guerre américain livré à l'Iran à l'époque du chah.

A Washington, les experts des affaires iraniennes au département d'Etat seraient arrivés à la conclusion que *« la mainmise des religieux sur les rouages de l'Etat »* serait durable et qu'il valait mieux, dans ces conditions, rétablir des rapports normaux avec l'Iran. Les considérations stratégiques et économiques jouent un rôle capital, étant donné les conséquences qu'une déstabilisation en Iran pourrait avoir dans la région. Les livraisons de pétrole iranien, qui représentent 9 % des importations américaines, ont presque retrouvé le *niveau de 1978, bien que la production ait baissé.*

Manifestation de chômeurs

Washington s'inquiète du sort des avions F-14 livrés juste avant la révolution, du statut des propriétés privées américaines en Iran et de l'expulsion de plusieurs correspondants de presse américains. Ces problèmes seront sans *doute* discutés par M. Yazdi, ministre iranien des affaires étrangères, qui séjourne à New-York et qui doit rencontrer le secrétaire d'Etat américain, *M. Vance.*

A Téhéran, environ mille cinq cents chômeurs ont manifesté, mardi 2 octobre, devant les bureaux du premier ministre, pour réclamer du travail et la libération de quatre personnes arrêtées au cours d'un précédent défilé. Il s'agissait pour la plupart de jeunes gens dont les études universitaires viennent de se terminer. On estime à deux millions et demi au minimum le nombre de chômeurs.

D'autre part, le domicile privé du général Hossein Chaker, chef d'état-major de l'armée iranienne, a été attaqué, dimanche, a révélé, le mardi 2 octobre, le journal *Keyhan*, selon lequel l'attentat n'aurait pas fait de victime.

On a not enfin, mardi, la reparution *de l'organe* du parti communiste iranien (Toudeh), le *Mardom*, qui avait été interdit le 20 août, en même temps qu'une soixantaine d'autres journaux et revues. L'autorisation de reparaître a été accordée au *Mardom*, qui devient quotidien, par une commission mixte de la justice et *du gouvernement.* Le cas des journaux *« indépendants »*, dont le grand quotidien *Ayandegan*, sera examiné ultérieurement. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

CORRESPONDANCE

Le conflit entre maronites de droite et Arméniens

Nous avons reçu de M. Hagos Avederian, du Centre de recherches sur la Diaspora arménienne (B.P. 538, 75067 Paris), une lettre sur le récent conflit armé à Beyrouth entre miliciens maronites et arméniens, dont nous extrayons les passages suivants :

La stratégie de la droite chrétienne contre les Arméniens cherche à mettre ces derniers devant l'alternative suivante :

— Soit *forcer* la communauté arménienne à abandonner son attitude de neutralité positive (secours aux blessés maronites et musulmans au cours des combats de 1976-1977, ravitaillement en médicaments et en vivres aux parties en conflit...) pour s'engager au côté des partis chrétiens de droite préconisant la partition du Liban ;

— Soit l'obliger à s'expatrier et à abandonner les quartiers arméniens centraux de Beyrouth-Est (Borj-Hammoud en particulie), stratégiquement et économiquement intéressants dans la finalité d'une partition.

La bataille de septembre 1978 était une première étape et a permis aux Phalanges et aux mercenaires du P.N.L. de récupérer les quartiers Hadjen, Khalil-Bedaoui... et de renforcer leur presion sur les enclaves arméniennes à Achrafiye, Nabaa, Sinn-El-Fil, Aïn-El-Remmanieh... Restait le bastion de Borj-Hammoud, habité par trente mille Arméniens avant les combats.

Les provocations, dynamitages de boutiques, viols, meurtres par les phalangistes et autres combattants de la droite chrétienne n'ont cessé de se poursuivre depuis octobre 1978. La bataille *d'aujourd'hui n'est que la deuxième étape* du plan. Les objectifs des Phalanges et des mercenaires du P.N.L. restent les mêmes.

UN COLLOQUE SUR LES ASPECTS JURIDIQUES DES ACCORDS DE CAMP DAVID S'EST TENU A PARIS

Un colloque, organisé par l'Association des juristes démocrates, sur les aspects juridiques des accords de Camp David et du traité israélo-égyptien, s'est tenu, les 29 et 30 septembre, à Paris, en présence de juristes représentant vingt-huit pays.

L'Egypte était représentée par M. Yehia El Gamal, ancien ministre d'Etat du gouvernement Sadate, l'Etat d'Israël par Mᵉ Felicia Langer, avocate, membre du parti communiste, qui s'est spécialisée dans la défense des prisonniers palestiniens. M. Ibrahim Souss, représentant de l'O.L.P. en France, et une délégation de juristes palestiniens ont également participé aux travaux.

Une résolution finale, présentée à la tribune, conjointement par M. Souss et Mᵉ Langer, précise un communiqué, fait état *« de la non-validité des accords, car les signataires n'ont pas compétence pour disposer des droits du peuple palestinien et des autres Etats de la région. Elle est en contradiction avec un principe directeur du droit international contemporain, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. »* Le texte conclut : *« Toute solution doit nécessairement passer par la reconnaissance et la mise en œuvre des droits inaliénables du peuple palestinien ainsi que du droit de tous les peuples de la région à vivre en paix et en sécurité. »*

● *Protestation israélienne.* — M. Joël Sher, chargé d'affaires d'Israël, reçu la semaine dernière par M. Lecompt, directeur des affaires d'Afrique du Nord et du Levant au Quai d'Orsay, a exprimé le regret de son gouvernement devant le silence observé à Paris après l'attentat qui a fait un mort et cinquante blessés à Jérusalem (*le Monde* du 21 septembre). De source israélienne, M. Sher aurait fait valoir que ce silence pourrait être interprété par le Front du refus comme un appui de la France à l'extrémisme arabe, cela d'autant plus que la France a, récemment, condamné *sévèrement* les bombardements israéliens au Sud-Liban, sans mentionner les actes de terrorisme qui, selon Jérusalem, sont à l'origine de cette opération. Cette démarche n'a fait l'objet d'aucun commentaire du côté français.

LE VOYAGE DU PAPE

« Il faut traduire la parabole du mauvais riche en termes

DÉCLARE LE PAPE

New-York. — Jean-Paul II quitte New-York ce mercredi 3 octobre à 13 h. 20 (heure locale) *pour Philadelphie, troisième des six villes américaines qu'il doit visiter.* La journée du mardi 2 octobre aura été jusqu'à présent la plus importante de la tournée pontificale, non seulement à cause du discours prononcé par le pape devant l'Assemblée générale des Nations unies — but principal de sa visite au Nouveau Continent, — *mais aussi par le nombre d'événements* inscrits au programme de Jean-Paul II, qui a prononcé neuf discours en tout. Le matin, aux Nations unies, Jean-Paul II, après son principal discours, s'est aussi adressé aux organisations non gouvernementales et aux membres du personnel de l'ONU, puis aux représentants de la presse avant de recevoir individuellement des délégués étrangers ainsi que des personnalités qui avaient exprimé le désir de le rencontrer, telles Mme Jacqueline Onassis, veuve de l'ex-président Kennedy, ou l'actrice Shirley McLaine.

L'après-midi, le pape avait quitté la cathédrale métropolitaine de Saint-Patrick — qui, nettoyée pour l'occasion, avait retrouvé sa blancheur originelle — avant de se rendre en voiture découverte au Yankee Stadium pour la messe concélébrée avec le cardinal Terence Cooke, archevêque de New-York, devant quatre-vingt mille personnes.

Le parcours emprunté par le pape a traversé, à sa demande, deux quartiers tristement célèbres pour leur misère : celui de Harlem, ghetto noir, et celui de South-Bronx, où habitent une majorité de Porto-Ricains. A chaque halte, Jean-Paul II s'est adressé aux habitants, parlant au South-Bronx en espagnol.

L'homélie de la messe du Yankee Stadium était consacrée au thème du partage, devoir qui incombe particulièrement aux pays riches, comme les Etats-Unis, a souligné le pape. En citant la parabole évangélique du mauvais

Le règlement au Proche-Orient doit inclure une « juste solution au problème palestinien »

affirme Jean-Paul II

De notre correspondante

New-York. — Jean-Paul II a consacré, mardi 2 octobre, la plus grande partie de sa première journée new-yorkaise à l'Organisation internationale des Nations unies où le secrétaire général, M. Kurt Waldheim, l'avait invité, en novembre dernier, à venir prendre la parole.

Arrivé mardi matin à 9 h. 15 de Boston à l'aéroport de la Guardia, le pape a été accueilli par M. Waldheim et l'observateur permanent du Saint-Siège à l'ONU, Mgr Giovanni Cheli. Jean-Paul II s'est immédiatement rendu aux Nations unies où il s'est entretenu avec les chefs d'Etats et de gouvernements venus pour la session de l'Assemblée générale, ainsi que les *membres du Conseil de sécurité* parmi lesquels l'absence de la délégation chinoise a été remarquée. Après le discours qu'il a prononcé à midi, le pape s'est adressé plus particulièrement aux délégués, aux représentants des organisations non gouvernementales et à la presse. A 15 heures, M. et Mme Waldheim ont présenté au pape un certain nombre de personnalités.

A l'Assemblée générale, Jean-Paul II a été accueilli par une ovation de l'auditoire, debout. Le discours de plus d'une heure qu'il a prononcé en anglais a été jugé plus « politique » que celui de son précédesseur Paul VI en 1965. Comme ce dernier, Jean-Paul II a souligné les liens qui unissent le siège apostolique à l'Organisation des Nations unies, il a souligné la vocation de paix de l'ONU et lancé un appel pour une véritable politique de désarmement. Mais le pape a, aussi, nommément abordé deux thèmes politiques brûlants : le Proche-Orient et les droits de l'homme, laissant de côté le drame du Cambodge, ce que certains ont regretté.

Auschwitz et Jérusalem

Jean-Paul II a évoqué les drames de la dernière guerre et souligné que la Déclaration universelle des droits de l'homme, « *Pierre angulaire des Nations unies* », a été payée « *des souffrances et du sacrifice de millions de nos frères et de nos sœurs* ». Il a cité Auschwitz comme « *l'un des lieux les plus douloureux et les plus débordants de mépris pour l'homme* », s'est félicité de l'apaisement qui, selon lui, s'est produit au Chili et en Argentine et déclaré qu'il était prêt à « *apprécier à sa juste valeur toute démarche ou tentative concrète* » au Proche-Orient. Jean-Paul II a toutefois précisé qu'il ne pouvait s'agir là que « *d'une première pierre d'une paix générale et globale (...) qui devrait inclure une juste solution du problème palestinien* ». Il a lié ce règlement au Proche-Orient à « *l'intégrité territoriale du Liban* » et à un « *statut spécial de Jérusalem* ». Ces considérations, qui reprenaient les points principaux de la position du Vatican sur la situation dans cette région du monde, ne pouvaient que satisfaire une Assemblée dont la majorité considère désormais que le problème palestinien est au cœur du règlement au Proche-Orient.

Sur les droits de l'homme, Jean-Paul II a repris les thèmes qu'il avait abordés lors de son voyage en Pologne, mais ses allusions répétées aux droits de l'individu ont pris une autre dimension dans cette Assemblée dont une bonne partie des délégués représentent des régimes autoritaires et parfois tyranniques. Le pape a peut-être un peu affadi son propos en mêlant son appel au « *respect des consciences* » à des considérations sur la vanité des biens matériels par opposition aux biens spirituels « *inépuisables* » devant tant de représentants de pays misérables.

Concluant sur l'évocation de l'Année internationale de l'enfant, Jean-Paul II a pu reprendre l'un de ses thèmes préférés sur la préservation de la vie.

Aux diplomates blasés qui peuplent les couloirs des Nations unies, le pape est en tout cas apparu très humain, profondément marqué par son époque.

Pendant sa visite, un appel a été lancé en faveur d'une ressortissante polonaise membre du personnel de l'Organisation des Nations unies pour le développement, Mme Alicia Wesolowska, qui a été arrêtée à Varsovie alors qu'elle s'apprêtait à rejoindre son poste en Mongolie et avec laquelle aucun membre des Nations unies n'a pu entrer en contact depuis près de deux mois.

NICOLE BERNHEIM.

Les extraits du discours

Voici les principaux extraits du discours de Jean-Paul II devant l'assemblée générale des Nations unies, le 2 octobre, à New-York (traduction officielle en français).

● AUSCHWITZ :

« Ce lieu, tristement célèbre, n'est malheureusement que l'un de tant de lieux semblables dispersés sur le continent européen. Mais le souvenir d'un seul devrait constituer un signal avertisseur sur les chemins de l'humanité contemporaine, afin que, une fois pour toutes, elle fasse disparaître toute forme de concentration partout sur la terre. Et, de la vie des nations et des Etats, devrait aussi disparaître pour toujours tout ce qui a un rapport avec ces horribles expériences, c'est-à-dire tout ce qui les prolonge, même sous des formes différentes : toute forme de torture ou d'oppression, physique ou morale, pratiquée par quelque système que ce soit et où que ce soit. Ce phénomène est encore plus douloureux lorsqu'il a lieu sous le prétexte de la « sécurité » intérieure ou de la nécessité de conserver une paix apparente. »

● LE PROCHE-ORIENT :

« Nous sommes toujours inquiétés par les conflits armés qui éclatent de temps à autre. Comme je remercie le Seigneur lorsqu'on réussit, par une intervention directe, à en conjurer un, comme, par exemple, la tension qui menaçait, l'an dernier, l'Argentine et le Chili. Comme je souhaite que l'on puisse aussi arriver à une solution dans la crise du Proche-Orient.

» Je suis prêt à apprécier à sa juste valeur toute démarche ou tentative concrète réalisée pour résoudre le conflit, mais je rappelle qu'elle n'aurait de valeur que si elle représentait vraiment « la première pierre » d'une paix générale et globale dans la région. Une paix qui, ne pouvant pas ne pas être fondée sur la juste reconnaissance des droits de tous, ne peut pas non plus ne pas inclure la juste solution du problème palestinien. A ce dernier est lié aussi celui de la tranquillité, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du Liban selon la formule qui en a fait un exemple de coexistence pacifique et mutuellement fructueuse de communautés distinctes : je souhaite que, dans l'intérêt commun, une telle formule soit maintenue, avec, bien sûr, les adaptations requises par les développements de la situation.

» Je souhaite, en outre, un statut spécial, doté de garanties internationales, comme l'avait déjà indiqué mon prédécesseur, le pape Paul VI, capable d'assurer le respect de la nature particulière de Jérusalem, patrimoine sacré, vénéré par des millions de croyants des trois grandes religions monothéistes, le judaïsme, le christianisme et l'islam. »

● LES DROITS DE L'HOMME :

« Il faut prendre conscience du fait que les tensions économiques qui existent dans les différents pays, dans les inégalités économiques : cette grave disparité des zones de satiété et des zones de faim et de crise peut-elle être comblée autrement que par une coopération organisée de toutes les nations ?

» Mais il faudra voir si (...) ces différences de niveau de vie et ces oppositions dans le domaine de la « possession » des biens seront réduites systématiquement et par des moyens vraiment efficaces, si disparaîtront de la carte économique de notre terre les zones de la faim, de la sous-alimentation, de la maladie, de l'analphabétisme, et si la coopération pacifique s'abstiendra de poser des conditions d'exploitation, de dépendance économique ou politique qui seraient seulement une forme de néo-colonialisme.

» On peut blesser l'homme dans son rapport intérieur à la vérité, dans sa conscience, dans ses convictions les plus personnelles, dans sa conception du monde, dans sa foi religieuse, de même que dans le domaine de ce qu'on appelle les libertés civiles où est attribuée une place capitale à l'égalité des droits, sans discrimination fondée sur l'origine, la race, le sexe, la nationalité, la confession religieuse, les convictions politiques et autres.

» A côté de l'acceptation de formules légales qui garantissent à l'esprit humain, par exemple la liberté de pensée et d'expression, la liberté religieuse, la liberté de conscience, il existe souvent une structuration de la vie sociale dans laquelle l'exercice de ces libertés condamne l'homme, sinon au sens formel, du moins pratiquement, à devenir un citoyen de deuxième ou de troisième catégorie.

» La confrontation entre la conception religieuse du monde et la conception agnostique ou même athée, qui est l'un des « signes des temps » de notre époque, pourrait conserver des dimensions humaines, loyales et respectueuses, sans porter atteinte aux droits essentiels de la conscience de tout homme ou toute femme qui vivent sur terre.

» Ce même respect de la dignité de la personne humaine semble requérir que, lorsque la teneur exacte de l'exercice de la liberté religieuse est discutée ou définie en vue de l'établissement de lois nationales ou de conventions internationales, les institutions, qui par nature sont au service de la vie religieuse, soient partie prenante. En omettant une telle participation, on risque d'imposer dans un domaine aussi intime de la vie de l'homme, des normes ou des restrictions contraires à ses vrais besoins religieux. »

● LE RESPECT DE LA VIE :

« La sollicitude pour l'enfant, dès avant sa naissance, dès le premier moment de sa conception, est la manière primordiale et fondamentale de vérifier sa relation à l'homme. »

BIBLIOGRAPHIE

« JEAN DORÉ RECTEUR BRETON » LES CONFESSIONS D'UN CURÉ DE CAMPAGNE

Pourquoi, après avoir célébré environ douze mille cinq cents messes, pendant trente-cinq ans, un recteur breton de soixante-sept ans décide-t-il soudain de ne plus le faire — se privant, incidemment, d'honoraires (20 francs par jour), qui représentent un tiers de ses modestes ressources ?

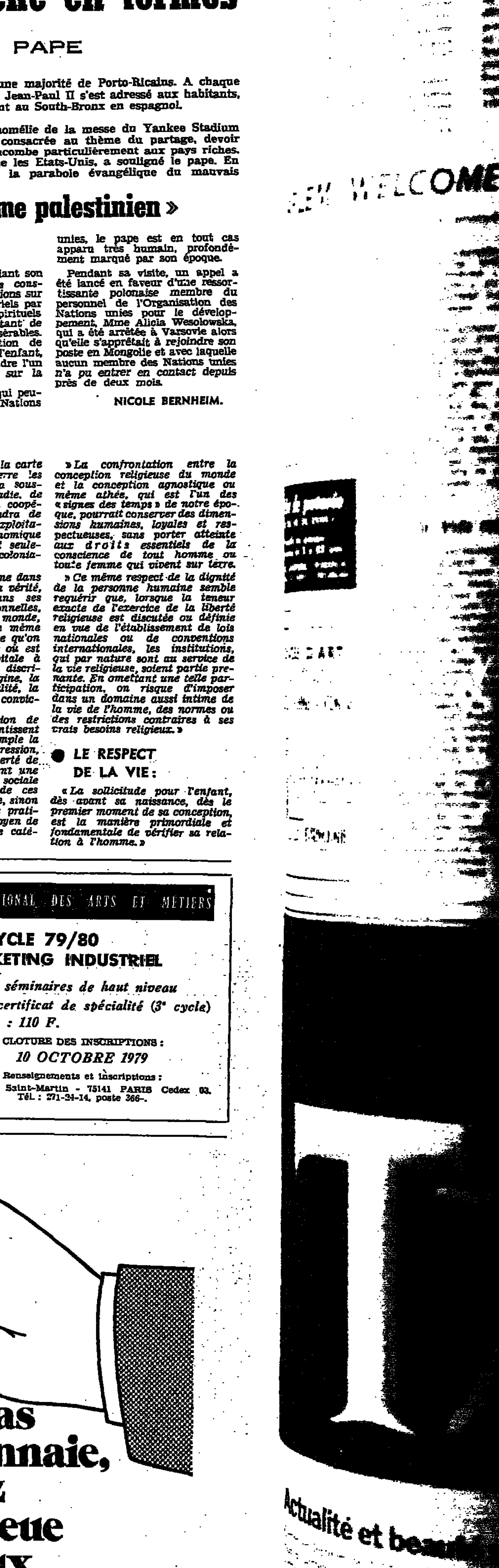
La réponse se trouve dans un livre singulier paru récemment sous le titre *Jean Doré, recteur breton* (1). C'est le témoignage naïf, d'une franchise inhabituelle, d'un vieux curé de campagne qui raconte comment l'honnêteté intellectuelle et une quête spirituelle mal aiguillée l'ont poussé à ruer dans les brancards, au soir de sa vie.

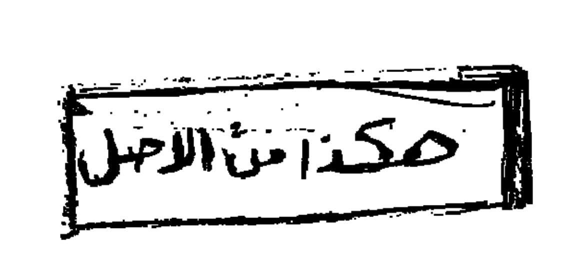
A l'âge où la plupart de ses confrères pensent à la retraite et au repos mérité après une vie d'apostolat et de loyaux services de l'Eglise, Jean Doré poursuit résolument un itinéraire qui, de la lecture de Marcel Légaut vers un avenir encore inconnu, en passant par une halte à l'abbaye de Boquen et des stages à la Mission de France et au couvent de l'Arbresle, va l'amener à tout remettre en question.

L'intérêt du livre réside moins, cependant, dans le conflit intellectuel qui oppose l'auteur à la *doctrine officielle* de son Eglise que dans la description minutieuse qu'il fait de sa formation religieuse, de sa « vocation » et de sa carrière dans l'institution ecclésiastique. Des prêtres qui doutent de leur vocation ou qui s'éloignent de la foi orthodoxe, il y en a toujours eu, et ce ne sont pas les théories personnelles du Père Doré sur les « *fausses prophéties* » insérées, selon lui, dans la Bible qui convaincront les spécialistes.

A. W.

(1) *Jean Doré, recteur breton*, 176 pages et 12 pages de photos hors texte, 39 francs aux Editions l'Harmattan, 18, rue des Quatre-Vents, 75006 Paris.





هكذا من الأصل

AUX ÉTATS-UNIS

économiques et politiques »

riche qui ignorait le pauvre à sa porte, Jean-Paul II a déclaré : « Les pauvres aux Etats-Unis et dans le monde sont vos frères et vos sœurs dans le Christ. Vous ne devez pas vous contenter de ne leur laisser que les miettes du festin. Vous devez prendre de votre nécessaire et nullement de votre abondance pour leur venir en aide.

» Il ne s'agit pas d'arrêter le progrès, a poursuivi Jean-Paul II, ni de condamner la richesse en tant que telle, mais de réprouver l'égoïsme de ceux qui ne partagent avec avec les pauvres. Il faut appliquer la parabole de Lazare au monde moderne, a conclu le pape, la traduire en termes économiques et politiques, en termes de droits humains et de rapports entre le premier, le deuxième et le tiers-monde. Nous ne pouvons jouir tranquillement de nos richesses et de notre liberté alors que des milliers d'êtres humains meurent de faim. Nous ne pouvons rester indifférents alors que les droits de l'esprit humain sont bafoués et que la violence s'exerce contre la conscience humaine en matière de vérité, de roligion et de créativité culturelle. »

A. W.

« HARLEM WELCOMES JOHN PAUL »

De notre envoyé spécial

New-York. — L'église dédiée à saint Charles Borromée, dont l'anniversaire tombait par coïncidence le 2 octobre, est la plus grande église de Harlem. Elle est desservie par Mgr Emerson Moore, seul « monsignor » noir de tous les Etats-Unis. Cela explique le choix de cette paroisse modèle en quelque sorte, pour accueillir le pape et son message aux Noirs d'Amérique.

On a voulu faire honneur au « number one » des catholiques, comme l'appelle ingénument une jeune Noire dans ce quartier sinistre — où tous les immeubles lépreux et souvent condamnés servent de repaires aux drogués et aux déchets d'une civilisation d'abondance — blanche, anglo-saxonne et protestante — quartier dans lequel les taxis refusent souvent de pénétrer. « *Je n'ai pas envie de mourir* », dit laconiquement un chauffeur blanc.

— *Et le pape qui doit s'y rendre ?*

— *C'est son affaire.*

La radio vient d'annoncer que la police a déjoué un attentat prévu contre Jean-Paul II grâce à un coup de téléphone anonyme. *Mais il ne s'agit pas d'un Noir...*

La paroisse de Saint-Jean-Borromée a fait des efforts. Une banderole annonce « *Harlem Welcomes John Paul* », et les rues ont été nettoyées, ce qui provoque la remarque d'une matrone noire : « *Le pape est formidable, et j'espère qu'il fera en sorte que les éboueurs passent régulièrement dorénavant !* »

Un triste record

Des écoles catholiques du quartier ont délégué d'office des bataillons de jeunes Noirs tout resplendissants dans leur uniforme d'école bleu marine, chaque groupe sous la tutelle sourcilleuse de quelques religieuses — blanches — pour encadrer le cortège pontifical. Les enfants sont fiers de répéter la leçon apprise : — *Qui est le pape ? — Un monsieur très gentil, très bon. — Pourquoi gentil ?* Les mains se lèvent comme à l'école et les réponses fusent de partout : — *Parce qu'il est Polonais, ce qui prouve que les catholiques n'ont pas de préjugés raciaux. — Parce qu'il a embrassé le sol en arrivant aux Etats-Unis. — Parce qu'il sourit et qu'il connaît les enfants — Parce que lui et le président Carter sont les deux plus grands chrétiens du monde — Parce qu'il marche dans les pas de Jésus.* Cette dernière réponse faite par le seul enfat blanc du groupe susci etun sourire attendri de la religieuse irlandaise qui fait le catéchisme à l'école de tous les saints.

L'interrogatoire est interrompu vivement par l'arrivée du pape, reçu par le chant poignant d'un negro spiritual *The troubled waters of Jordan*. Jean-Paul II descend de sa voiture devant l'église où il est accueilli par des enfants. Il embrasse le monsignor noir sur les deux joues, à la confusion de ce dernier et prononce un petit discours dans lequel il déclare être « *le serviteur de Jésus-Christ* », puis adresse ses meilleurs vœux à tous les Noirs d'Amérique.

Après le départ du pape, Mgr Moore est assailli de questions et une vingtaine de policiers Blancs se précipitent pour lui *frayer un passage jusqu'au presbytère* où il reçoit les journalistes, malgré le mal visible qu'il a à se remettre de son émotion.

Alors que les hispanophones comptent actuellement pour le quart des catholiques américains, les Noirs ne représentent que 4 %, avec quatre évêques Noirs à Newark, Washington, La Nouvelle-Orléans et le Missisipi. Cette sous-représentation de la communauté noire dans l'Eglise catholique s'explique en partie par l'attitude raciste de celle-ci.

« *L'Eglise a fait d'énormes progrès*, a dit Mgr Moore. *Dans ce quartier les gens sont pauvres et pour la plupart protestants. Mais je suis bien accepté par tous, du moment que je garde un « profil bas »* (low profile). *Je dois dire que ma nomination comme seul monsignor noir a été une source d'embarras.*

— *Quels sont les principaux problèmes auxquels les catholiques noirs doivent faire face ?*

— *Ce sont les mêmes que ceux qui assaillent tous les Noirs*, répond Mgr Moore, *la discrimination raciale, le chômage, la pénurie de logements, la drogue...*

— *Et que pensez-vous du pape ?*

Si un Noir pouvait rougir, Mgr Moore le ferait.

— *Je ne m'attendais absolument pas qu'il m'accueille avec tant de chaleur et de simplicité ni surtout qu'il m'embrasse...* »

ALAIN WOODROW.

Le Monde

politique

LE DÉBAT SUR LA PROGRAMMATION MILITAIRE

Bataille de chiffres sur la priorité

Un ministre de la défense en position d'accusé et, pratiquement, sur la défensive si l'on peut risquer cette expression. Tel est apparu, mardi 2 octobre, sur le banc du gouvernement à l'Assemblée nationale, M. Yvon Bourges lors du débat, non suivi d'un vote, sur la loi de programmation militaire 1977-1982. « Un débat sans risque et sans perspective », comme avait cru pouvoir le prédire M. Charles Hernu (P.S.), mais néanmoins une discussion animée entre le ministre de la défense et, principalement, le rapporteur pour information de la commission de la défense, M. Arthur Paecht (U.D.F.).

Objet du litige : la part insuffisante réservée à l'arme nucléaire dans la stratégie française. M. Bourges avait beau — quitte à s'emporter — proclamer « la volonté politique du gouvernement de maintenir la crédibilité de notre force de dissuasion », le rapporteur de la commission, têtu, s'en est tenu à une analyse rigoureuse des budgets militaires depuis 1977 pour affirmer que l'« arme nucléaire n'a plus la priorité », contrairement aux assertions officielles.

Devant un hémicycle peu garni et lassé, à la longue, s'est alors instaurée une bataille aride de chiffres, ponctuée de part et d'autre par des accusations de vouloir « falsifier » ou « tricher » avec les pourcentages. En réalité, comme le démontrent les informations fournies par les propres services du ministre de la défense à M. Jacques Cressard (R.P.R.), rapporteur de la commission des finances, le budget d'équipement nucléaire de la France, évalué en autorisations de programme en francs constants sur la base de 1969, a stagné en pouvoir d'achat depuis dix ans, passant de 4 961 millions de francs en 1969 à 4 887 millions en 1979. Mais M. Bourges peut faire valoir — et il ne s'en prive pas — qu'en réalité les investissements de

Mardi 2 octobre à 16 heures, M. Chaban-Delmas déclare ouverte la première session ordinaire de l'Assemblée nationale pour 1979-1980. Après diverses communications, il donne lecture de l'ordre du jour des prochaines séances.

M. GASTON DEFFERRE (Bouches-du-Rhône), *président du* groupe socialiste, déclare avoir demandé, sans succès, lors de la conférence des présidents de groupes qui s'est réunie dans la matinée, qu'une déclaration du gouvernement sur la politique économique, sociale et budgétaire, suivie d'un vote, soit inscrite à l'ordre du jour. Il souhaite également qu'un débat ait lieu sur la politique du gouvernement en Centrafrique, sur la sécurité dans les usines nucléaires et sur la défense de la forêt. M. CHABAN-DELMAS répond au député socialiste qu'il ne peut y avoir de vote que sur l'ordre du jour complémentaire. « *Or,* ajoute-t-il, *il n'y en a pas.* »

M. BALLANGER (Hauts-de-Seine), président du groupe communiste, indique à son tour qu'il a demandé l'inscription à l'ordre du jour « *d'un grand débat de politique générale* », et stigmatise l'engagement du gouvernement « *dans des opérations de type colonial condamnées par l'histoire et repoussées par tous les peuples africains* ».

M. QUILES (P.S., Paris) dénonce le refus opposé à un débat sur la sécurité nucléaire « *à un moment où des fissures sont apparues dans deux centrales* ». M. LIMOUZY, secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement, déclare : « *L'ordre du jour prioritaire est la chose du gouvernement. Il ne peut donc être question de le soumettre à un vote, qui serait une motion de censure déguisée.* »

L'Assemblée commence ensuite le débat sur l'exécution et l'actualisation de la loi de programmation militaire. M. YVON BOURGES, ministre de la défense, explique longuement que la priorité donnée en 1976 à la dissuasion nucléaire est maintenue ; il déclare notamment : « *Ainsi notre concept de dissuasion nucléaire reste adapté aux circonstances. Il exige bien évidemment de conduire les adaptations et les progrès, notamment qualitatifs, nécessaires au maintien de la valeur dissuasive de nos moyens nucléaires. A cet égard, la mise en service en 1985 des missiles M-4 et l'étude de systèmes sol-sol mobiles que nous avons entreprise témoignent de notre volonté de ne pas laisser dépérir notre capacité nucléaire de dissuasion.* »

Abordant le problème de la place de la France en Europe, M. Bourges indique : « *Une des missions de notre armée est de pouvoir, si le gouvernement le décidait, participer à la défense de l'Europe. Certains,* ajoute-t-il, *feignent d'avoir entendu qu'il s'agissait de fondre notre armée dans une organisation de défense européenne. L'oreille de ces entendeurs est celle de la mauvaise foi* ». Il précise toutefois que « *la France est et demeure membre de l'alliance atlantique et entend se comporter en allié loyal si les circonstances l'exigeaient* ».

Évoquant ensuite les « *tentatives nouvelles en faveur du désarmement* », le ministre déclare : « *La France ne pourrait accepter de parler de ses propres armes nucléaires que le jour où sa sécurité serait suffisamment assurée pour qu'elle puisse s'en passer, ce qui suppose, en particulier, que les équilibres conventionnels en Europe aient été rétablis.* »

M. Bourges souligne l'effort consenti en faveur de la marine et, en ce qui concerne l'armée de l'air, il observe qu'il est juste de reconnaître « *qu'une attention particulière devra être portée aux moyens de notre armée de l'air pendant la deuxième période d'application de la loi, pour en réaliser les objectifs d'une manière satisfaisante* ».

En conclusion, le ministre de la défense affirme que « *rien ne permet de douter que nous ne puissions mener à bien la totalité des objectifs de la programmation militaire* », et souligne que les travaux engagés sur les objectifs militaires comportent « *de très importantes retombées civiles dans de très nombreux domaines* ». M. Bourges indique, d'autre part, que la référence au budget de l'État pour fixer la *part du budget de la défense* a perdu de sa signification, en raison des augmentations exceptionnelles qui ont modifié les structures budgétaires. Il propose donc que l'évolution des crédits de la défense pour les trois années à venir « *soit définie par rapport à la progression de la part du budget de la défense dans le produit intérieur brut marchand* (P.I.B.M.) ». Il précise que le prélèvement opéré sur la richesse nationale au profit de la défense « *est à la mesure des possibilités de notre pays, sans compromettre les objectifs de développement économique ou de progrès social* ».

M. ARTHUR PAECHT (U.D.F., Var), auteur du rapport d'information sur la loi de programmation militaire (*le Monde* a analysé ce rapport dans ses éditions du 21 septembre), indique que le Parlement dispose d'une « *connaissance incomplète, incohérente et peut-être exagérément optimiste de l'exécution de cette loi* ». M. Paecht déclare ensuite qu'il y a décroissance en pourcentage des dépenses nucléaires et parle « *d'un décalage entre les déclarations officielles et les réalités budgétaires* ». A l'appui de sa thèse, il cite de nombreux chiffres que M. BOURGES dément énergiquement, en déclarant : « *Je ne puis admettre qu'on utilise les références en les déformant. La part des crédits nucléaires n'a pas baissé. Je puis hautement affirmer que nous avons bel et bien maintenu la priorité de l'armement nucléaire.* »

Interrompu à de nombreuses reprises par le ministre de la défense, M. PAECHT évoque la référence au produit intérieur brut marchand comme base de calcul du budget de la défense au sein du budget de l'État. « *On ne connaît le P.I.B.M. avec précision que quatre ans après l'année concernée et il n'existe pas de corrélation entre les 20 % du budget de l'État que nous nous étions fixés pour 1982 et les 3,94 % du P.I.B.M. que le gouvernement prévoit maintenant pour la même année. Autrement dit,* ajoute-t-il, *l'échéancier indicatif annexé à la loi de 1976 a perdu toute signification.* » Le député U.D.F. conclut son propos en demandant que le gouvernement saisisse le Parlement dès 1982 d'une nouvelle loi de programmation de six ans.

LE PROGRAMME DES TRAVAUX

La conférence des présidents a établi comme suit l'ordre du jour des prochaines séances de l'Assemblée nationale :

- *Mercredi 3 octobre,* après les questions au gouvernement : projet de loi portant aménagement de la fiscalité directe locale.
- *Jeudi 4 :* suite du débat.
- *Vendredi 5 :* questions orales sans débat.
- *Mardi 9 :* suite du débat sur la fiscalité locale.
- *Mercredi 10 :* après les questions au gouvernement : projet relatif aux présidents des tribunaux administratifs dans les départements d'outre-mer ; projet modifiant le taux des amendes pénales ; deuxième lecture du projet sur la publicité et les enseignes.
- *Jeudi 11 :* projet de loi organique relatif au statut de la magistrature.
- *Vendredi 12 :* questions orales sans débat ; projet de ratification de la convention relative au satellite Inmarsat.

M. HERMIER (P.C.) : une politique de défense qui n'a rien de nationale

Selon M. GUY HERMIER (P.C., Bouches-du-Rhône), tout montre que l'effort demandé aux Français « *va appuyer une politique de défense qui n'a rien de nationale, qui ne répond nullement aux exigences de sécurité et de l'indépendance de notre pays. C'est une politique,* ajoute-t-il, *qui s'inscrit dans un cadre euro-atlantique, qui assigne aux forces françaises le rôle de gendarme, notamment en Afrique, qui tourne résolument le dos à la détente et au désarmement* ». Le député communiste indique que les propos du président de la République et de M. Bourges en ce qui concerne l'indépendance de la France « *sont une clause de style pour mieux camoufler une politique d'alignement sur l'OTAN* ». Le député des Bouches-du-Rhône dénonce, d'autre part, « *les aventures néo-coloniales pour le maintien de régimes corrompus, sanguinaires, désavoués, combattus par les peuples concernés* ».

M. JACQUES CRESSARD (R.P.R., Ille-et-Vilaine) remarque que « *globalement, les objectifs adoptés en 1976 ont été atteints* » et que l'augmentation du volume connu de la puissance des forces nucléaires est « *incontestable* ». Il admet également que, dans le domaine des crédits, « *les principes essentiels ont été sauvegardés* », mais souligne toutefois que l'expérience des trois années passées a fait apparaître des « *insuffisances* ». Il déclare : « *Sans doute serait-il mal venu d'évoquer une remise en cause de nos forces stratégiques. Mais il apparaît présomptueux d'affirmer qu'elle ont bénéficié d'une absolue priorité.* » Il indique qu'en retenant le P.I.B.m comme base de référence, le gouvernement « *propose de ralentir le taux de croissance annuel des crédits militaires* » et ajoute que l'armement à radiations renforcées [N.D.L.R. : la bombe à neutrons] s'impose.

L'EXAMEN DU BUDGET

La commission des finances réserve sa décision sur le barème de l'impôt sur le revenu

La commission des finances de l'Assemblée nationale a commencé, mardi 2 octobre, l'examen de la première partie du projet de loi de finances pour 1980. M. Fernand Icart (U.D.F.), rapporteur général, a indiqué que le déficit prévu (31 milliards de francs) aura « *des effets complexes* » et qu'« *on peut s'interroger sur l'importance de l'effet d'entraînement économique d'un tel budget* ».

Pour ce qui est la pression fiscale, M. Icart estime que « *le budget 1980 semble bien indiquer que le maximum supportable a été atteint* ». Il a ajouté : « *C'est dès maintenant qu'il faut mettre en chantier l'établissement d'un programme d'économies, et il ne suffit pas de s'attaquer au seul train de vie de l'État. Une véritable réduction de la dépense publique devrait passer par une remise en cause des actions de l'État, par une interrogation générale sur l'opportunité et l'utilité de ces actions* ».

M. Icart estime que le projet de budget doit être considéré « *sans enthousiasme exagéré* », mais que « *la nécessité d'assurer et de renforcer notre sécurité et, surtout, l'irrésistible progression des dépenses sociales, liée pour une large part à l'indemnisation du chômage, ne laissaient au gouvernement qu'une marge de manœuvre très étroite* ».

Après avoir repoussé plusieurs amendements de l'opposition, tendant à instituer un impôt sur le capital et sur la fortune, la commission a abordé l'examen de l'article 2 du projet, concernant le barème de l'impôt sur le revenu. M. Lucien Neuwirth (R.P.R.), constatant que tous les groupes avaient déposé des amendements tendant à réaménager le barème proposé, a demandé que la discussion de l'article soit réservée, afin que les commissaires puissent étudier dans le détail les différentes solutions proposées. La réserve a été décidée, après interventions favorables de MM. René de Branche (U.D.F.) et Robert-André Vivien (R.P.R.).

M. LABBÉ (R.P.R.) : deux questions de principe

La commission a repoussé les amendements du groupe communiste tendant à établir un moratoire final pour les chômeurs en 1979, à garantir les livrets A des caisses d'épargne contre la hausse des prix et à abroger l'avoir fiscal. Elle a adopté un amendement de M. Gilbert Gantier (U.D.F.), modifié par M. Arthur Dehaine (R.P.R.), et visant à accorder une demi-part supplémentaire pour le troisième enfant au titre de l'impôt sur le revenu. Elle a réservé un amendement de M. Laurent Fabius (P.S.), tendant à faire bénéficier les handicapés mariés d'une part supplémentaire, au lieu d'une demi-part.

La commission a également réservé un amendement de M. Jacques Marette (R.P.R.) tendant à ce que le budget social de la nation soit soumis au vote du Parlement dans les mêmes conditions que le budget de l'État à compter de l'exercice 1981. M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., avait indiqué, après la réunion hebdomadaire du groupe, que cet amendement posait l'une des deux « *questions de principe* » que les députés gaullistes avaient décidé de soulever avant d'engager l'examen du projet de loi de finances. L'autre question porte sur les dépenses de l'État. Le R.P.R. a déposé, à l'article 25 du projet (équilibre général du budget), un amendement élevant de 200 millions de francs à 2 milliards de francs les économies prévues sur les dépenses de l'État. Les crédits ainsi dégagés pourraient être consacrés à « *une relance sélective des investissements* », a déclaré M. Labbé.

Le président du groupe R.P.R., qui a été reçu en fin d'après-midi par le premier ministre, en même temps que M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F., a indiqué ensuite que M. Raymond Barre n'avait fait aucun commentaire sur les deux « *questions* » posées par les gaullistes. « *La concertation n'est qu'à son début* », a déclaré M. Labbé, ajoutant qu'elle se poursuivra par une réunion, le 10 octobre, chez M. Maurice Papon, ministre du budget, et au sein de la commission des finances de l'Assemblée.

Connaissez-vous M. Paecht ?

Des photographes entrent à reculons dans la salle des pas perdus. Quelle vedette précèdent-ils ainsi ? M. Michel Rocard paraît, l'œil calme comme rarement, la démarche embarrassée par les séquelles d'une fracture qui l'oblige encore à s'appuyer du bras gauche sur une canne anglaise. Sous les flashes, il devise avec un député socialiste, donne l'accolade à une journaliste. Dans la salle voisine, M. François Mitterrand parle au milieu d'un groupe.

Mais a-t-on vu M. Arthur Paecht ?

Le premier secrétaire du P.S. est interrogé sur le projet socialiste. « *Bien écrit,* dit-il. *Chevènement a une bonne plume.* » Ardu ? Non, ce n'est pas l'avis de M. Mitterrand. D'ailleurs, ce ne sont pas les textes les plus faciles qui ont le plus d'influence. « *Voyez le* Manifeste communiste *de Marx et d'Engels* », dit-il. Un spectre hante les socialistes...

Et M. Paecht, le connaît-on ?

M. Robert Poujade entre à son tour. On pourrait croire que le maire de Dijon n'assiste aux réunions du groupe R.P.R. que pour y puiser l'inspiration des bons mots qu'il confie aux journalistes, à voix presque basse. « *On nous a annoncé qu'Edgar Faure avait quitté le groupe et qu'il était maintenant non-inscrit,* dit-il. *J'avais envie de demander : non inscrit où ?* » Le regard s'incline un temps vers le sol, puis se relève, pour guetter sur les visages l'effet produit. Ne rencontrant que des sourires courtois, M. Poujade sent la nécessité de donner un peu de substance à son humour. « *Michel Debré,* reprend-il, *nous a dit que ce budget est le plus mauvais qu'il ait vu depuis qu'il était ministre des finances. Moi je dirai, avec Barre, que je ne connais pas de bon budget. Mais celui-ci n'est pas le meilleur.* »

M. Paecht est-il petit ou grand ? Jeune ou vieux ? Blond ou brun ?

Un cortège se fraie un chemin entre les groupes de causeurs. C'est M. Georges Marchais, suivi de ses lieutenants, puis des fantassins du groupe communiste. « *Moi ?* », dit-il à un journaliste qui évoque ses « attaques » contre les socialistes. « *Je n'ai rien dit sur le parti socialiste depuis je ne sais quand.* » Les sourcils froncés, l'œil sévère, le secrétaire général du P.C.F. s'entend demander ce qu'il pense du projet socialiste. « *Il est encore en discussion,* dit-il. *Alors, j'attends la bonne mouture.* »

En séance, peut-être verrons-nous M. Paecht ?

M. Yvon Bourges parle, interminablement. Le président donne enfin la parole à M. Paecht : un petit homme aux cheveux bruns entourant une calvitie qui allonge un visage aigu, les yeux doux du myope derrière des lunettes. M. Paecht ne parlera pas longtemps avant que M. Bourges ne l'interrompe avec — disons — vivacité.

Les députés U.D.F. n'applaudiront pas leur collègue, coupable de mettre en cause la gestion du ministre. Même le général Marcel Bigeard, président de la commission des finances, si fier de son franc-parler, marquera, par son silence, sa réprobation devant l'audace de M. Paecht. Il est vrai que le député de La Seyne, pour avoir si vaillamment contrôlé l'exécution de la loi de programmation militaire, a été invité à quitter la commission de la défense et à aller exercer sa sagacité à la commission des lois.

« *Tu te feras un nom* », lui avait dit le député R.P.R. qui lui avait proposé de rapporter sur l'exécution de cette loi. Mardi, on a pu mettre un visage sous ce nom. Un nom et un visage, c'est beaucoup pour un nouveau député du groupe giscardien, qui va payer d'un retour à l'anonymat l'erreur d'avoir pris à la lettre les sarcasmes que les amis du président de la République lançaient autrefois aux « godillots » du parti gaulliste.

PATRICK JARREAU.

[Né le 18 mai 1930 à Vienne (Autriche), M. Arthur Paecht, dont le père a été fusillé par les Allemands et la mère est morte en déportation, a passé le baccalauréat tout en faisant l'apprentissage du métier d'ébéniste dans la famille qui l'avait recueilli. Il a étudié la médecine à Paris, puis s'est installé à La Seyne (Var), où il a fondé un des premiers cabinets de groupe. Médecin-chef du centre hospitalier de Toulon et directeur d'enseignement à la faculté de médecine de Marseille, M. Paecht a été élu conseiller général (U.D.R.) du canton de Saint-Mandrier - La Seyne-sud en septembre 1973 et réélu en mars 1976. Entre-temps, il avait été exclu de l'U.D.R., dont il était membre depuis 1968, pour avoir pris position en faveur de M. Giscard d'Estaing en mai 1974. M. Paecht a été élu, le 19 mars 1978, député U.D.F. (P.R.) de la *circonscription de* Toulon - La Seyne, qui était détenue jusqu'alors par le parti communiste.]

M. GRANDVAL REPOUSSE LE REGROUPEMENT DES GAULLISTES PROPOSÉ PAR M. CHIRAC

M. Gilbert Grandval, ancien ministre, président de l'Union gaulliste pour la démocratie, a publié, mardi 2 octobre le communiqué suivant :

« *M. Jean Charbonnel a proposé au président de l'Union gaulliste pour la démocratie de le rencontrer dans le cadre de la mission d'information qui lui a été confiée par Jacques Chirac. Le bureau politique du mouvement, tout en déplorant le mauvais accueil réservé à la proposition d'Alain Peyrefitte d'organiser des « états généraux du gaullisme » qui pourraient permettre une utile concentration, a décidé à l'unanimité, compte tenu des incessantes variations des positions politiques de Jean Charbonnel, de ne pas donner suite à sa proposition.* »

M. Grandval, qui s'oppose au R.P.R. de façon constante depuis 1976 et qui soutenait la liste de Mme Veil lors des élections européennes, semble distinguer nettement, pour les opposer, l'appel de M. Chirac et la proposition de M. Peyrefitte. Or ce dernier s'est défendu lui-même d'avoir « *lancé un appel opposé à celui du président du R.P.R.* » et il se'st « *réjoui de voir qu'un pas avait été fait par le comité central du R.P.R. dans la direction* » de l'unité des gaullistes (*le Monde* du 2 octobre).

● *Le Mouvement écologique* (M.E.) a tenu, les 29 et 30 septembre, à Paris, une réunion nationale à laquelle ont assisté une vingtaine de personnes, signataires de l'appel qui avait lancé le M.E. au mois de juin (*le Monde* du 27 juin), et qui ont décidé de participer au rassemblement organisé par Europe-Écologie le 11 novembre prochain.

NOMINATIONS A L'ADMINISTRATION DES DOM-TOM

● *M. Michel Kuhnmunch,* sous-préfet de Metz-Campagne, est nommé, par décret du 28 septembre, secrétaire général de la Polynésie française.

● *M. Jean-Louis Bouffard,* administrateur civil, est nommé chargé de mission auprès du préfet de la Réunion, en remplacement de M. Yves Thévenot, ingénieur de l'administration civile.

PRESSE

LA PRESSE DU P.S. SE RENOUVELLE

A l'instar de l'hebdomadaire *l'Unité* (*le Monde* daté 23-24 septembre), *Combat socialiste*, organe mensuel du P.S., paraît en octobre sous une nouvelle forme et titre : « Les vrais objectifs de Giscard ».

D'autre part, *Riposte*, nouvelle publication quotidienne du parti *socialiste, qui se substitue à la Lettre de l'Unité,* paraît désormais sur quatre pages, format tabloïd.

Son objectif, expliqué en première page, est de « *répondre* », d'« *expliquer* », de « *porter témoignage* » et d'« *appeler à témoigner* ».

Cette publication s'intitule *le Quotidien de poche du parti socialiste.*

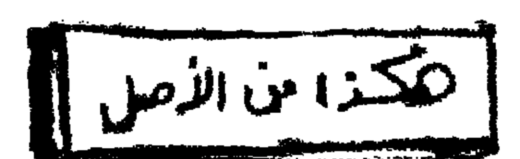
● *La direction de « Nice-Matin »* a renoncé, lundi soir 1er octobre — après l'audition du journaliste concerné, — à engager une procédure de licenciement contre M. André Baudin, qui avait refusé de révéler les noms de ceux à qui il avait téléphoné depuis le siège du journal (*le Monde* du 2 octobre).

ACCORD PARTIEL CHEZ LANG

La majorité du personnel des ateliers parisiens de l'imprimerie Lang s'est prononcé, lundi 1er octobre 1979, à bulletins secrets, en faveur des propositions salariales de la direction (*le Monde* du 30 septembre - 1er octobre). Sur 571 inscrits et 334 suffrages exprimés, 253 ont approuvé ces propositions et 81 ont voté contre. Mais les rotativistes, en grève depuis le 12 septembre, et qui n'ont pas participé au vote, n'ont toujours pas repris le travail.

● *L'hebdomadaire « Charlie Hebdo »*, qui paraît désormais le mercredi au lieu du jeudi, augmente sa pagination à partir du 3 octobre et modifie sa présentation. Coluche fait son entrée dans l'équipe du journal satirique, qui souhaite doubler sa diffusion actuelle (40 000 exemplaires).

● *Le quotidien « l'Est républicain »* de Nancy (Meurthe-et-Moselle), *dont la plupart des* éditions n'avaient pas paru mardi en raison d'une grève (*le Monde* du 3 octobre), est de nouveau en vente mercredi matin 3 octobre.



A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

donnée au nucléaire

base les plus importants en la matière, comme l'usine atomique de Pierrelatte, par exemple, appartiennent au passé et que les sommes attribuées désormais sont essentiellement consacrées au renouvellement ou au développement des forces nucléaires déjà opérationnelles et aux études sur les prochains systèmes d'armes stratégiques.

Avant que M. Yves Guéna (R.P.R.) ne vienne, en soirée, rappeler l'attachement des gaullistes à la continuation de l'effort nucléaire, le président de la commission de la défense, le général Marcel Bigeard (app. U.D.F.), ancien secrétaire d'Etat à la défense auprès de M. Bourges, avait tiré la conclusion de ce débat, confus à force de contestation des *chiffres;* en s'adressant en ces termes au ministre, qu'il connait sans doute bien : « Vous êtes champion pour nous envelopper ! »

JACQUES ISNARD.

Pour M. CHARLES HERNU (P.S., Rhône), il s'agit d'un débat *« sans risque, donc sans perspective. Tout est joué d'avance,* observe-t-il, *et nous assistons une fois de plus à une parodie de contrôle de l'activité gouvernementale par le Parlement ».* M. Hernu ajoute : *« On est en droit de se demander maintenant si le gouvernement n'a pas choisi de privilégier sa participation à l'Alliance atlantique. »* Le député du Rhône s'adresse ensuite au ministre de la défense et déclare : *« Vous êtes, monsieur le Ministre, le ministre de l'ennui. »* Evoquant le problème du service national, il souligne : *« Vous accentuez la professionnalisation des unités. Le soldat professionnel est maintenant envoyé systématiquement partout où un mauvais coup se fomente en Afrique. (...) J'ose croire que la dernière pantalonnade à laquelle on vient d'assister à Bangui, au mépris de tous les principes de la République et du droit international, de la liberté d'un peuple, ne grèvera pas l'entraînement de nos troupes en France. »* En conclusion, M. Hernu estime que les objectifs de la loi de programmation ne sont pas atteints.

M. MARCEL BIGEARD (U.D.F., Meurthe-et-Moselle) se refuse à entrer dans les querelles de chiffres à propos de la force de dissuasion, qui, précise-t-il, *« relèvent de discussions de marchands de tapis ».* S'adressant à M. Bourges, il déclare : *« Je vous dis bravo, même si je ne suis pas toujours d'accord avec vous sur les chiffres, car vous êtes champion pour nous « envelopper. »* Il ajoute : *« Nous avons la volonté de prendre part à la défense de l'Europe tout en conservant notre liberté d'appréciation et de décision vis-à-vis de l'Alliance atlantique en ce qui concerne l'opportunité, le moment et les modalités d'un éventuel engagement de nos forces. »*

M. RAYMOND MAILLET (P.C., Oise) dénonce la fabrication d'armes par des sociétés privées et le manque d'amélioration du sort des personnels militaires. Le gouvernement, note-t-il d'autre part, *« s'achemine vers l'application intégrale du document 786 de l'U.E.O., qui concerne la fabrication européenne des armes sous contrôle américain ».*

M. YVES LANCIEN (R.P.R., Paris) se demande *« si nous avons les moyens de nos missions »* et estime qu'un effort doit être consenti, dans le cadre de la dissuasion nucléaire, en faveur des plates-formes terrestres mobiles de lanceurs de missiles.

M. CHEVÈNEMENT : une politique de gangsters

M. JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT (P.S., Territoire de Belfort) accuse le ministre de la défense de *« modifier unilatéralement la loi, avec une désinvolture incroyable, en substituant une valeur de référence à une autre, le P.I.B. marchand au budget de l'Etat ».* Il ajoute d'autre part : *« A petits pas, l'hypothèse de la bataille en Europe devient plus plausible, parce que vous y préparez l'armée française. »* Evoquant un livre, dont le titre est *Euroshima,* écrit par *« trois jeunes officiers français »,* (1) qui *« bénéficie de la complaisance des autorités supérieures »,* il indique que celui-ci *« propose de nous intégrer dans un système européen qui serait lui-même un sous-ensemble du système américain ».* Enfin, M. Chevènement déclare : *« Lorsque le gouvernement se fait le héraut de la non-intervention en Afrique et qu'il envoie des paras dans un pays africain sans en avoir parlé à quiconque, qu'il y transporte l'homme qui devra faire le coup d'Etat, comment juger cela autrement qu'une politique de gangsters ? » « Ce sont les mœurs du milieu ! »,* ajoute-t-il.

Selon M. JEAN-GUY BRANGER (non inscr., Charente-Maritime), la loi de programmation est, dans l'ensemble, satisfaisante, et M. JEAN-MARIE DAILLET (U.D.F., Manche) déclare : *« L'indépendance dont la France fait preuve en matière de défense a pour complément une solidarité loyale au sein de l'alliance atlantique. »*

Pour M. JEAN-PIERRE COT (P.S., Savoie), la France doit faire des efforts plus importants que d'autres puissances en faveur du désarmement. Il s'interroge sur la préparation de la conférence européenne sur le désarmement et sur *« l'indifférence de la France »* envers les négociations SALT 3 sur les armes euro-stratégiques. *« Les exportations d'armes,* ajoute-t-il, *portent tort à notre propre armée. »*

M. YVES GUENA (R.P.R., Dordogne) conteste le jugement selon lequel la force de frappe serait devenue inefficace et déclare que la France ne cherche pas à rivaliser avec les deux super-puissances. *La défense* européenne, poursuit M. Guéna, est une *« tentation »* et une *« illusion ».* Mais, rien n'empêche, ajoute-t-il, de pratiquer la coopération pour la production d'armements. *« Il ne peut être question,* précise M. Guéna, *de se rallier à la stratégie adoptée par nos voisins. De même, la France doit garder les mains libres dans l'emploi de ses armes. C'est nous qui choisirons si nous intervenons, quand et comment, pour préserver les intérêts vitaux de la nation. »*

Mme EDWIGE AVICE (P.S., Paris) craint que la France ne s'oriente vers une professionnalisation de son armée, et M. BOLO (R.P.R., Loire-Atlantique) développe l'hypothèse *« d'une attaque venant de l'est ».*

M. JEAN-YVES LE DRIAN (P.S., Morbihan) regrette la *« discrétion »* du rapport en ce qui concerne le rôle de la marine, *et M. JACQUES BOYON (R.P.R.,* Ain) évoque de son côté l'industrie française du poids lourd, à qui l'armée doit offrir, selon lui, des débouchés.

Après une brève réponse du ministre de la défense aux orateurs intervenus dans le débat, celui-ci est clos à 1 h. 20, mercredi 3 octobre.

LAURENT ZECCHINI.

(1) *Le Monde* du 17 août 1979.

EN FRANCS CONSTANTS

Les exportations d'armes de la France ont progressé en dix ans deux fois plus rapidement que l'ensemble de son commerce extérieur

Dans le rapport qu'il a présenté à *l'Assemblée nationale* sur l'exécution de la loi de programmation militaire (« le Monde » du 3 octobre), M. Jacques Cressard, député R.P.R. d'Ille-et-Vilaine, publie, en annexe, des données statistiques — qu'il ne commente pas — sur l'évolution des *exportations d'armements* de la France depuis une dizaine d'années.

Le tableau ci-dessous, repris du rapport de M. Cressard, fait état des livraisons d'armements à l'étranger, rapportées à l'ensemble des exportations totales de la France, selon deux modes de calcul : *en francs courants* et en francs constants évalués sur la base de 1969 et selon l'indice du produit intérieur brut marchand, qui est la somme des valeurs ajoutées de l'ensemble des branches de production (augmentées de la T.V.A.) grévant les produits *et les droits de douane, et qui* représente, environ, 88 % du montant du produit intérieur brut de la France.

Sur dix ans, on observera qu'en francs constants les exportations d'armements ont quadruplé en valeur, tandis que le commerce extérieur de la France ne faisait que doubler. Ainsi, la progression des ventes d'armes, *en dix ans,* a été deux fois plus rapide que la *progression de l'ensemble des* exportations françaises.

Dans le total des exportations d'armements, les matériels aéronautiques (avions, hélicoptères et missiles tactiques) viennent largement en tête, suivis généralement des armements terrestres et de la construction navale.

C'est ainsi que, pour 1978, en francs courants, les exportations aéronautiques se sont élevées à 10 600 millions de francs ; les armements terrestres à 3 910 millions de francs et les constructions navales à 1 230 millions de francs, le reste (1 560 millions de francs) étant l'électronique non embarquée.

(En milliards de francs)	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
Exportations totales en francs courants	77,80	99,60	114	131,50	159,70	220,66	223,66	266,80	312	345
Exportations totales en francs constants (1)	77,80	94,70	102,70	111,60	126,40	157,60	141,70	154	166,30	167,80
Exportations d'armements en francs courants	2	2,40	2,80	4	5,20	6,70	8,30	11,60	14,70	17,30
Exportations d'armements en francs constants (1)	2	2,28	2,52	3,39	4,11	4,78	5,26	6,70	7,83	8,41

(1) Sur la base 1969, indice du produit intérieur brut marchand (P.I.B.m.).

POLITIQUE

AU SÉNAT

Collectivités locales : meilleure protection des maires face à leurs responsabilités pénales

Le Sénat a repris, mardi 2 octobre, l'examen du projet de loi sur le développement des responsabilités des collectivités locales au point où il l'avait laissé le 30 juin dernier.

Les sénateurs avaient alors discuté environ le cinquième de cet important texte législatif. Ils avaient adopté l'ensemble du titre I sur l'allégement du contrôle de l'autorité de tutelle. Ils avaient ensuite examiné plusieurs dispositions du titre III sur l'amélioration du statut des élus locaux, apportant certaines modifications significatives au projet gouvernemental : institution d'un droit de réquisition du maire sur le receveur municipal; extension des possibilités d'utilisation de la dotation globale d'équipement (D.G.E.) ; élargissement de l'accès au mandat municipal à temps complet; amélioration du régime de retraite des élus municipaux.

Le Sénat a terminé ce premier jour de session d'automne, en séance de nuit, l'examen du titre III.

M. CHRISTIAN BONNET, ministre de l'intérieur, a fait le point, dans un discours introductif, de ce qui avait été déjà acquis au cours de la précédente session et indiqué ce qui reste en discussion : fin du titre III, titres IV, V, VI et II, ce dernier, le plus délicat, sur la répartition et l'exercice des compétences, étant renvoyé à la fin du débat.

« *La mesure qui symbolise le mieux la volonté d'alléger les tutelles*, a déclaré le ministre, *est la création d'une dotation globale d'équipement qui permettra aux communes de choisir librement leur priorité d'investissement.* »

En ce qui concerne le statut des élus locaux, l'orateur indique, d'entrée de jeu, les amendements que le gouvernement ne pourra pas accepter ; amendements qui ne sont pas proposés seulement par des sénateurs de l'opposition. Il s'agit essentiellement de ceux qui tendent à assimiler les mandats des conseillers généraux aux fonctions des magistrats municipaux.

M. Christian Bonnet annonce qu'il repoussera notamment toute extension du régime du temps plein aux présidents de conseils généraux ; régime qui est celui des maires de communes importantes. Ces derniers, précise-t-il, sont investis de fonctions permanentes et sont les chefs de l'administration communale.

Puis il énonce la doctrine gouvernementale sur la question du personnel communal :

● Premier principe : respecter l'autorité de chaque maire sur la gestion de sa commune, et donc de son personnel, sans l'enserrer dans un carcan qui lui ôterait toute latitude d'action. Désormais, notamment le maire d'une commune de moins de dix mille habitants pourra créer un emploi sans approbation préfectorale préalable.

● Second principe : créer toutes les conditions d'une carrière communale réellement attractive, en mettant, notamment, les agents des collectivités locales sur un pied d'égalité avec ceux de l'Etat.

Pour les emplois supérieurs, la solution proposée par le gouvernement est la suivante :

Il crée un organisme léger, la « commission des emplois supérieurs des communes », où siégeront les maires et les représentants des personnels intéressés. Cette commission aura à connaître de la carrière des cadres lors de leur recrutement, car elle établira les listes d'aptitude, et lors de leur avancement, en établissant des *listes complémentaires* pour l'avancement. Informée des mouvements de personnel par la bourse de l'emploi, la commission sera une instance de coordination de la haute fonction publique communale, sans empiéter sur les responsabilités propres des maires.

Le gouvernement repousse toutefois les amendements qui visent à transférer des pouvoirs réglementaires à cette commission paritaire.

M. Christian Bonnet conclut : « *Le développement des responsabilités locales permettra d'élargir encore l'espace des libertés, sans pour autant remettre en cause les attributions essentielles et nécessaires par lesquelles doit s'affirmer l'autorité de l'Etat, garante de l'unité nationale, et dont on voit bien, à la lumière d'événements récents survenus dans des pays amis — que le devoir de réserve m'interdit de citer, — où peut mener sa désagrégation.* »

Il annonce enfin que le budget de 1980 verra le concours de l'Etat aux départements et aux communes augmenté de plus de 8 milliards de francs.

M. FRANCK SERUSCLAT (P.S., Rhône) proteste contre l'annonce que vient de faire le ministre : « *Nous sommes pris de court*, dit-il, *par une argumentation chiffrée qu'il n'est pas possible de réfuter sans étude préalable* ».

Les sénateurs adoptent ensuite un amendement de M. Michel GIRAUD (R.P.R., Val-de-Marne), président de la région Ile-de-France, qui traite du financement des stages de formation destinés aux membres des conseils municipaux, et qui permet l'indemnisation des élus qui s'adresseront à des organismes privés.

Un débat s'engage entre le rapporteur de la commission des lois, M. DE TINGUY (Union centr., Vendée) et M. BECAM, secrétaire d'Etat à l'intérieur, au sujet de la responsabilité pénale des maires.

Le premier ne peut accepter la législation et la jurisprudence qui ont permis le jugement du maire de Saint-Laurent-du-Pont. M. Bécam propose une amélioration qui n'interdit pas, toutefois, cette possibilité et ne renverse pas la position de l'inculpé, lequel devrait toujours faire la preuve de son innocence : « *Les maires et les élus municipaux, les suppléants ne peuvent être condamnés pénalement, pour un délit commis dans l'exercice de leurs fonctions, s'ils justifient avoir accompli toutes diligences normales, compte tenu des moyens dont ils disposaient.* »

M. DE TINGUY : « *Je rappelle l'affaire de l'incendie du dancing de Saint-Laurent-du-Pont : on a condamné le maire pour n'avoir pas visité le chantier du permis de construire.* »

En définitive, l'amendement gouvernemental est adopté avec, néanmoins, des modifications qu'apportent le rapporteur et M. Jacques CARAT (P.S.), maire de Cachan (Val-de-Marne), et qui renversent l'obligation de la preuve. *M. Bécam s'était élevé* contre ces modifications, déclarant notamment : « *C'est bien au maire de prouver qu'il a fait tout ce qu'il devait faire. Je tiens à souligner la gravité du précédent que vous créez.* »

ALAIN GUICHARD.

M. Mitterrand est prêt à débattre avec le président de la République

M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., a indiqué, mardi 2 octobre, au micro de FR 3, qu'il est prêt à un entretien public avec le président de la République « *en toutes circonstances* ». Il a précisé qu'il met en cause le chef de l'Etat « *parce que c'est lui le principal responsable, celui qui prend les décisions* ».

Interrogé sur le point de savoir s'il accorderait son soutien à une candidature de M. Rocard à l'élection présidentielle de 1981, M. Mitterrand a répondu : « *Le candidat qui sera désigné par le P.S. sera mon candidat, et si les choses devaient changer par ma décision, car après tout elle n'est pas encore exprimée, je chercherais d'abord l'intérêt de mon parti, l'intérêt du socialisme en France.* »

S'exprimant mardi sur le même sujet, M. Louis Mermaz, député de l'Isère, a indiqué : « *Il est très important, après l'adoption du projet socialiste les 15 et 16 décembre, que les socialistes se fixent un terme pour la désignation de leur candidat à la présidence de la République.* »

De son côté, M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat national, écrit dans l'hebdomadaire *Agri-Sept* : « *Plus les temps sont durs, plus il convient d'avoir les nerfs solides pour mobiliser les énergies. L'expérience de François Mitterrand et l'autorité qu'il a acquise sur la scène internationale lui confèrent, au sein du P.S. et très au-delà, un rôle à la mesure des difficultés qu'il s'agit de surmonter pour donner une nouvelle ambition à la France.* »

Enfin, M. Georges Fillioud, député de la Drôme, souligne mardi dans *Riposte* (le nouveau quotidien du P.S., qu'il dirige) qu'il existe « *une double offensive du P.C. et du pouvoir pour ruiner l'espérance* » représentée par le P.S. M. Fillioud affirme : « *Faute de pouvoir marginaliser un parti qui représente plus du quart du corps électoral, on va donc s'attacher à le discréditer, à le compromettre. D'autant que ce parti a l'inconvénient supplémentaire, pour les uns et pour les autres, d'incarner, désormais seul, l'espérance populaire fondée sur l'union de la gauche.*

» *Pour Giscard comme pour Marchais, cela devient intolérable : rien n'est donc plus important que de ruiner cette espérance.* »

M. EDGAR FAURE QUITTE LE GROUPE R.P.R. DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Edgar Faure, député du Doubs, a décidé, mardi 2 octobre, de donner sa démission du groupe R.P.R. de l'Assemblée. Il siège désormais parmi les non inscrits. Le bureau du groupe R.P.R., réuni mardi matin, a décidé de le remplacer à la commission des finances, où il siégeait en tant que R.P.R., par un autre député.

M. Faure est toujours membre du parti radical valoisien, dont il a été autrefois le président. Il a été élu député en 1978 avec l'étiquette R.P.R., alors qu'aux élections européennes, il figurait, en troisième position, sur la liste conduite par Mme Simone Veil.

M. GARAUDY ANNONCE SA CANDIDATURE A L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. Roger Garaudy a rendu officielle, mardi 2 octobre, dans une déclaration faite sur France-Inter, sa candidature à l'élection présidentielle de 1981. M. Garaudy a indiqué que son programme s'inscrira dans un projet « *beaucoup plus vaste* » que celui des écologistes.

M. Garaudy, membre du bureau politique du P.C.F. depuis 1956, avait été exclu de ce parti en mai 1972 à la suite des positions qu'il avait défendues au dix-neuvième congrès, en janvier 1970. Il anime aujourd'hui les Groupes Espérance (*le Monde* des 4 au 6-7 mai).

ACTES DE VIOLENCE A LA GUADELOUPE

Plusieurs blessés à Pointe-à-Pitre au cours d'une « chasse » aux Dominicains

Correspondance

Pointe-à-Pitre. — De nombreux actes de violence ont été commis contre plusieurs dizaines de ressortissants dominicains (1), dans la nuit du vendredi 28 au samedi 29 septembre, à Pointe-à-Pitre, au cours d'une chasse à l'homme organisé à travers la ville par des groupes de Guadeloupéens, à la suite d'une querelle qui avait opposé, vendredi soir, dans le quartier de l'Assainissement, un Martiniquais et un Dominicain. Ce dernier s'étant enfui après avoir blessé d'un ou plusieurs coups de revolver son antagoniste, M. Raphaël Polydor, a été pris en chasse par plusieurs autres Antillais, et très rapidement cette poursuite a dégénéré en scènes de violence collective, donnant lieu, dans les autres quartiers de la ville, à diverses agressions contre les membres de la communauté dominicaine. Cette chasse à l'homme a duré toute la nuit et jusqu'au début de l'après-midi de samedi, bien que l'auteur des coups de feu ait été arrêté.

« *J'ai vu*, raconte un témoin, *des Guadeloupéens traîner des Dominicains à travers la ville jusqu'au commissariat après les avoir ligoté, enchaînés, battus à coups de barres de fer et de gourdins. Certains Dominicains, parmi lesquels il y avait des adolescents et des femmes, ont subi de nombreux sévices, notamment des brûlures de cigarettes. D'autres ont été plongés dans l'eau du port jusqu'au bord de l'asphyxie, ou ont eu les oreilles arrachées. L'un d'entre eux aurait été transporté mort à l'hôpital.* »

Dix-sept personnes ont été hospitalisées à l'hôpital général de Pointe-à-Pitre mais aucun décès n'est, à ce jour, officiellement confirmé.

Le maire de la ville, M. Henri Bangou, membre du parti communiste guadeloupéen, accuse la police d'avoir assisté à ces violences sans réagir. Au cours d'un meeting organisé lundi soir 1er octobre, devant la mairie, il a déclaré : « *Des centaines de citoyens peuvent témoigner que des heures durant, dans le quartier du cinéma Rex, bouclé par des cars de police et de C.R.S., on procédait à la chasse à l'homme sans qu'interviennent les forces de l'ordre. Le commissaire central était informé et cependant, dans la nuit et jusqu'au lendemain dans la matinée, des groupes armés de gourdins et de sabres venaient impunément déposer, comme de la viande de bétail, des individus ensanglantés sur le seuil du commissariat.* »

Les membres de l'opposition mettent aussi en cause certains représentants de la majorité, notamment M. Raymond Viviès (mod. maj.), conseiller général, qui auraient protestés récemment contre le comportement des réfugiés dominicains ayant quitté leur île après le passage du cyclone « David », le mois dernier. Plusieurs de ceux-ci sont accusés, en effet, d'avoir commis divers délits mineurs à Pointe-à-Pitre. Le premier ministre de la Dominique, M. Olivier Seraphine, qui s'est rendu à la Guadeloupe, où il s'est entretenu avec le préfet, a demandé, mardi 2 octobre, à la France d'ouvrir une enquête sur ces incidents.

Au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM on indiquait, mercredi matin 3 octobre, que les autorités françaises et dominicaines étaient convenues de prendre les dispositions nécessaires pour éviter que de tels incidents ne se reproduisent. Vingt-six réfugiés dominicains ont été priés de regagner leur île. On précisait, rue Oudinot, qu'aucune victime n'avait été mortellement blessée et qu'une seule l'avait été par balle, à l'origine des affrontements.

Selon les autorités françaises les incidents ont été déclenchés par un groupe de Dominicains qui avaient pris à partie un motocycliste martiniquais.

(1) Il s'agit de citoyens de l'île de la Dominique, située entre la Guadeloupe et la Martinique, indépendante depuis 1978, qu'il ne faut pas confondre avec la République Dominicaine, qui partage avec Haïti le territoire de l'île d'Hispaniola.

LA VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN AQUITAINE

M. Valéry Giscard d'Estaing entreprend, jeudi 4 octobre, un voyage de trois jours dans les départements du sud-ouest de la France. Cette visite est la première d'une série de trois : le chef de l'Etat a en effet annoncé son intention de se rendre périodiquement dans ces régions pour y suivre la mise en application du plan décennal de développement du Grand Sud-Ouest.

Le président de la République doit arriver, jeudi à 15 heures, à Agen. Après une réception à l'hôtel de ville, il se rend à Casseneuil, pour y visiter une usine de conditionnement et de commercialisation des pruneaux.

Vendredi, le chef de l'Etat arrivera en milieu de matinée à Pau, où il sera accueilli par le maire socialiste de la ville, président du conseil régional d'Aquitaine, M. André Labarrère. Il se rendra au Parlement de Navarre (siège du conseil général) où il prononcera un discours consacré aux ressources énergétiques et aux liaisons transpyrénéennes.

M. Giscard d'Estaing arrivera dans le département de la Gironde vendredi après-midi. Il s'arrêtera à Libourne puis à Saint-Emilion.

Dans une interview que publie notre confrère « Sud-Ouest », dans ses éditions du 3 octobre, le président de la République déclare notamment : « L'élargissement de la Communauté économique européenne correspond à la vocation et à l'intérêt profond du Grand Sud-Ouest comme de la France. L'adhésion de l'Espagne et du Portugal ramènera en France le cœur de l'Europe.

UN ENTRETIEN AVEC M. LABARRÈRE, PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL

Le plan du Sud-Ouest : un ectoplasme...

Président du conseil régional depuis neuf mois, M. André Labarrère, maire socialiste de Pau, nous expose ici son opinion sur le plan gouvernemental en faveur du Sud-Ouest ; sur les atouts et les handicaps de l'Aquitaine.

« Le président de la République, qui vient faire un voyage d'étude et d'information dans notre région, recevra-t-il les membres du conseil régional avec autant d'égards que les maires et conseillers généraux des villes et des départements qu'il va visiter ?

— Non, évidemment. Lorsque, il y a trois semaines, a été préparé ce voyage, il semblait que l'idée maîtresse de l'Elysée était la suivante : « conseil régional, connais pas ». En rendant visite officiellement au maire de Pau, le président de la République pouvait se passer de recevoir le président du conseil régional. Donner audience aux élus régionaux dans un flot de mille personnes, c'était une formule expédiée que je ne pouvais accepter. En définitive, le président recevra le bureau du conseil pendant une demi-heure le 6 octobre au matin. Cela est peu satisfaisant, mais c'est tout de même mieux que rien. Cet entretien ne pourra pas, en tout cas, être une réunion de travail sérieuse et je le regrette.

— Les institutions régionales n'intéressent donc pas le président de la République ?

— La façon, dont le président évacue les problèmes régionaux, est maladroite et n'est pas opportune. Je le lui dirai sans ambages dans mon discours à Pau qui sera « dur ». Je parlerai clair et vrai en disant que nous sommes prêts, en Aquitaine, à l'effort dans la mesure de nos moyens, et que nous ferons preuve de réalisme et de responsabilité.

» C'est en effet à partir des régions que peut naître l'espoir, dans notre société d'insécurité, en tout cas pas à partir du pouvoir central trop inhumain. La période de crise actuelle milite en faveur de l'idée régionale. Le président de la République aurait-il peur que les pouvoirs régionaux apparaissent pour lui comme des pouvoirs concurrents puisque ceux-ci s'accrochent sur des réalités immédiates de la vie quotidienne ?

— Au-delà de ces questions institutionnelles, le président vient parler du plan du Sud-Ouest. Ce plan sera-t-il une réalité ou le considérez-vous comme de la poudre aux yeux ?

— Ce plan a été préparé depuis longtemps selon une procédure de concertation qui n'est pas, en fin de compte, un échec, bien que les contacts se soient noués trop souvent de manière éparpillée. Les conseils généraux, notamment, ont été consultés trop hâtivement, mais, pourtant, tout le monde s'y est mis, sauf les syndicats, ce qui est dommage. Aujourd'hui, ce n'est pas la documentation qui manque, c'est le plan lui-même. Il n'existe pas, c'est un ectoplasme. Car un plan ne se conçoit qu'avec un financement approprié ; or nous ne connaissons aucune enveloppe budgétaire.

— Pourtant, dans le Sud-Ouest, vous avez préparé ce plan en collaboration avec vos collègues des deux autres régions ?

— En effet, mais notre concertation interrégionale a revêtu une forme tout à fait expérimentale, elle n'était pas prévue par le gouvernement. Les trois régions concernées sont chacune des cas de figure différents. Le Languedoc-Roussillon est très sceptique sur les résultats du plan, mais veut tout de même jouer le jeu. Le Midi-Pyrénées s'accroche à quelques idées-forces et fera tout pour les faire passer. Ici, en Aquitaine, je suis personnellement très réservé sur les résultats du plan, même si, au passage, on peut et on doit tenter d'attraper quelque chose.

— Ce n'est pas un bon banc d'essai pour la politique contractuelle ?

— Non, tant qu'on reste dans le flou, car vous comprenez aisément que les élus régionaux ne peuvent prendre aucun engagement tant qu'ils ne savent pas ce que l'Etat est prêt à leur octroyer.

— Le plan Sud-Ouest à l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E. comme toile de fond.

— Oui, mais c'est un tort, car de toute façon il faut faire un plan de rattrapage, que l'Espagne entre dans le Marché commun ou non.

— Vous avez peur de l'Espagne ?

— Ne posez pas la question en termes de peur. Il s'agit plutôt d'un défi. Maintenant que l'Aquitaine n'est plus le cul-de-sac de l'Europe, la question doit être traitée en termes de logique économique, puisque de nouveaux courants d'échanges vont apparaître, ainsi qu'en termes d'audace et d'offensive commerciale, industrielle et agricole. Je suis las d'entendre un peu partout ces concerts de pleurs et de voir tant de gens ouvrir des parapluies. Enfin, ayons une attitude plus réfléchie et plus réaliste ; ne revenons pas à une sorte d'ultra-nationalisme, au recroquevillement. Il faut se forger une nouvelle mentalité dans l'Europe.

— L'Aquitaine a certes des handicaps, mais aussi des atouts particuliers que le plan de renouveau annoncé en janvier dernier par le délégué à l'aménagement du territoire avait mis en valeur.

— Ce plan auquel vous faites allusion n'était qu'un catalogue. Son aspect électoral avant l'élection à la présidence du conseil régional était évident, comme l'est aujourd'hui, dans la perspective des présidentielles de 1981, la visite du président de la République. Les mesures les plus spectaculaires de ce plan ont échoué.

» Cela dit, l'Aquitaine a des atouts sérieux dont je parlerai le 15 octobre lorsque sera présenté au conseil régional notre « projet Aquitaine ».

» Notre région est excédentaire en énergie à cause du gaz naturel, elle le sera encore plus en 1983 (19,5 milliards de kilowatts-heure) avec la mise en service de la centrale électro-nucléaire du Blayais. C'est pourquoi cet excédent doit donner lieu à une négociation avec E.D.F.-G.D.F. et le ministère de l'industrie permettant de mener une politique cohérente d'implantations industrielles de base dans le cadre de contrats d'approvisionnement où l'établissement public régional serait partie prenante. Dernier atout, le secteur agro-alimentaire à condition qu'il soit créateur de véritables industries à forte valeur ajoutée.

Peuples basque, béarnais et occitan

— Outre le lancinant problème basque, comment expliquez-vous qu'en Aquitaine les revendications régionalistes ne s'expriment pas par le plastic ?

— Il y a ici deux ethnies, les Basques et les Occitans, mais elles s'expriment de manière divergente. Si la violence basque est exacerbée, en revanche, le phénomène occitan est atténué en Aquitaine par rapport à d'autres régions occitanes. Ce n'est pas parce que le problème basque est le plus urgent qu'il faut négliger le courant de revendications culturelles occitan.

» Un référendum organisé par Madrid sur l'autonomie du Pays basque peut détendre l'atmosphère mais ce n'est pas suffisant pour régler au fond la question, d'autant que le gouvernement français en revenant sur le statut des réfugiés, a contribué à mettre le feu aux poudres. La question basque n'est pas un problème espagnol, c'est un problème basque qui se pose au niveau de l'âme basque et du peuple basque. Il naît d'ailleurs, peu à peu, un peuple béarnais et un peuple occitan. Tel qu'il est conçu par la loi actuelle le conseil régional d'Aquitaine ne peut pas prendre en compte ou en relais ces revendications régionalistes.

— Vous présidez le conseil régional depuis neuf mois. Qu'est-ce qui a changé ?

— En posant la question de la sorte vous m'obligeriez à être très critique, voire partiellement injuste, à l'égard de mon prédécesseur, M. Chaban-Delmas. Si vous me demandez comment je conçois mon rôle, je vous dirai que l'état d'esprit et les méthodes de travail commencent à changer, le conseil régional n'étant plus la simple addition de conseils généraux. Je suis, d'autre part, un maniaque de la rigueur budgétaire, notamment pour l'affectation des crédits routiers. Enfin, je veillerai à éviter le plus possible la parcellisation des subventions.

— Augmenterez-vous les impôts en 1980 ?

— Ils sont actuellement de 43,50 F par habitant et nous proposerons 50 F en 1980 en augmentant les droits de mutation, mais en touchant très peu à la taxe régionale proprement dite (+ 5 % seulement).

— Retrouve-t-on au niveau régional avec autant de netteté qu'au plan national les clivages et affrontements entre majorité et opposition, entre P.C. et P.S. ?

— Avec M. Chaban-Delmas nous nous voyons très peu. Il est resté amer après son échec de janvier mais toutefois fairplay. Je crois qu'il ne m'aidera pas mais il ne mettra pas de bâtons dans les roues. Il faut aussi chasser une légende selon laquelle les socialistes de Gironde m'accueilleraient assez mal. Il existe au contraire une entente parfaite entre nous au sein du groupe socialiste et radicaux de gauche du conseil régional.

— C'est avec le P.C. alors que les choses vont moins bien ?

— Oui, sans aucun doute. Par leur sectarisme, leurs calomnies et leurs mensonges, les dirigeants du P.C. en Aquitaine se comportent comme les meilleurs agents électoraux de M. Giscard d'Estaing. En janvier dernier, ils avaient déjà tout fait pour faire élire M. Chaban-Delmas à la présidence du conseil régional, mais ils ont échoué. Aujourd'hui je leur propose de tenir une conférence de presse commune lors de la visite du président à Bordeaux le 6 octobre. Ils refusent. Au conseil municipal de Pau ils ont un comportement « odieux ».

Dans les régions comme au niveau national, il semble que le P.C. n'ait qu'un but : faire éclater le parti socialiste pour que le candidat communiste fasse plus de voix que celui du P.S. au premier tour des élections présidentielles de 1981 ».

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD.

LA VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN AQUITAINE

LE COMMERCE ET LA PÉTROCHIMIE

Bordeaux, bénéficiaire de l'échec du Verdon

De notre correspondant

BORDEAUX. — L'Aquitaine n'est *pas parvenue à concrétiser* son urojet d'une grande plate-forme pétrochimique au Verdon. tandis que *Fos* et Dunkerque devenaient réalité. L'échec a été ressenti d'autant plus brutalement que les politiques avaient vendu la peau de l'ours un peu prématurément. En effet, il ne s'agissait pas seulement d'une industrialisation au Verdon ; un « plan chimie » y était associé. La crise économique a repoussé *sine die* les espérances industrielles. Ce ne fut pas seulement la fin d'un rêve, mais aussi la remise en cause de bon nombre des choix qui avaient conclu les travaux des différentes instances régionales et de la DATAR.

A la fin de 1979, aucune implantation industrielle n'est encore en vue *pour le Verdon. Pourtant l'investissement* consenti *n'a peut-être* pas été aussi improductif qu'on le croit généralement. S'il n'a nullement *contribué à l'industrialisation* de l'Aquitaine, le Verdon, avant-port de Bordeaux, a peut-être sauvé le port lui-même.

Dernièrement M. François Essig, *directeur général de la marine marchande*, a constaté lors d'une visite en Aquitaine l'échec industriel du Verdon mais relevé *« la remarquable réussite commerciale de Bordeaux »*. Un jugement qui ne manquait *pas* de valeur, *émanant* de l'ancien directeur de la DATAR qui reconnaissait bien volontiers l'erreur qu'il avait commise et avouait sa surprise devant *ce qu'ils considérait comme* un sursaut. Enfin, il y a quelques jours, discutant du futur plan du grand Sud-Ouest, le conseil général socialiste de la Gironde a insisté sur la nécessité d'accorder la priorité au Verdon rejoignant ainsi en cela la plupart des vœux régionaux.

Non seulement l'échec a été digéré, mais il a porté ses fruits, donné une sorte de coup de fouet. Les immenses terres-pleins disponibles à l'extrême nord du Médoc, sur le premier site portuaire de la communauté économique européenne à se trouver sur la route des bateaux modernes en provenance d'Afrique, d'Australie ou des U.S.A., ont commencé à tenter quelques compagnies. La qualité des manutentions et des installations ont fait le reste. Les activités du Verdon se sont accrues à un rythme très régulier, même s'il échappe parfois aux Bordelais, habitués à voir des bateaux rester dix ou quinze jours à quai pour leurs opérations.

Aujourd'hui, le Verdon s'agrandit. Cent cinquante mètres de quais supplémentaires entreront en service fin 1980. Ils étaient nécessaires pour traiter simultanément deux porte-conteneurs de la troisième génération. D'autres équipements, hangars, rampes obliques, sont en cours de réalisation. Un troisième portique est à l'étude. Une darse a été creusée. Ile sera aménagée dès qu'un industriel aura choisi le Verdon.

Sursaut commercial

L'échec industriel du Verdon aura été aussi *l'occasion* d'un sursaut commercial, d'un retour à ce qui avait fait la fortune des Bordelais. Aménageur, le port autonome s'est transformé en *démarcheur* avec une *hargne* qu'on nn'attendait pas de *ses notables ou de* ses ingénieurs des ponts. C'est ainsi que par exemple *il s'est lancé dans une campagne de publicité régionale*, nationale et internationale comme n'en avait jamais entrepris aucun port *français. Elle a presque trou bien réussi, puisque* le Verdon fait maintenant oublier Bassens et Bordeaux rive gauche. Les autres grands postes des installations portuaires bordelaises. Toujours *est-il* que les lignes régulières, surtout au départ du Verdon, n'ont cessé d'augmenter. La constitution d'un quasi-monopole à destination et en provenance de l'Australie ; percées sur les côtes est et ouest des U.S.A.

Plus grand dynamisme aussi des des chargeurs bordelais, qui ont comencé à prendre le chemin de Lyon, de la Bourgagne, de la Suises et de l'Autriche pour y trouver des frêts nouveaux. Ils sont tous convaincus qu'ils ont encore beaucoup à gagner sur les U.S.A., le Canada, l'Australie ou l'Afrique, à l'extérieur comme à l'intérieur de leur propre hinterland. Les cognacs partent *encore* par Le Havre ou Anvers. Des bordeaux prennent aussi ce chemin. Les Bordelais sont bien décidés à les récupérer.

Enfin, la meilleure preuve de ce qu'il y a réellement quelque chose de changé dans le port acquitain, on peut la trouver dans la nouvelle attitude de la compagnie générale maritime. Quoi qu'elle n'en dise rien officiellement, elle était bien décidée, il y a quelques années, à abandonner Bordeaux. Elle n'y serait même restée que pour ne pas déplaire à M. Jacques Chaban-Delmas et *ne pas le mettre en difficulté*. Aujourd'hui, il n'est plus question de départ et ses responsables ne cachent plus leur satisfaction.

Un *regret toutefois* — la C.G.M. n'est pas la seule à le formuler — il s'en faut faut de beaucoup : l'absence d'un pont sur l'estuaire se fait cruellement sentir. Cela seul permettra un véritable décolage commercial et industriel, chacun en est bien persuadé.

Consignataires et transitaires quittent peu à peu les quais, abandonnent de plus en plus des entresols poussiéreux pour des immeubles fonctionnels près du centre de trêt de Bruges. Même le port de sépare de son berceau historique dans la courbe du fleuve, qui lui avait valu son *nom* de la Lune. Dans un *mois*, 400 mètres de quais seront mis à la disposition de la communauté urbaine. Elle y instalera des parkings nécesaires au centre ville, tandis que le port aura quitté des quais trop étroits pour concentrer tous ses efforts sur le Verdon et Bassens, là où est l'espace.

« Un atout qui va dans le sens de l'histoire, dit M. Pierre Debayle, directeur du port aunonome. *On commence par l'utiliser sur le plan comercial. Cela ne peut pas manquer de venir aussi sur le plan industriel. Mais il faut que cela se fasse le plus vite possible. Nous sommes assez compétitifs pour que quelqu'un ait envie d'essuyer les plâtres. Et, en plus, toute l'Aquitaine serait derrière nous pour aider à une implantation valable. »*

PIERRE CHÉRUAU.

LES ARBRES DES LANDES

900 000 hectares de forêts pour quoi faire ?

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — Les « piques » sur les pins entre Bordeaux et Sore ne doivent pas *faire* illusion : le gemmage appartient aujourd'hui à une époque révolue. Dans les Landes, en Gironde et dans le Lot-et-Garonne, cent cinquante ans de tradition et d'économie forestière sont remis en question : depuis son origine, et jusqu'à une époque récente, la forêt landaise a été aménagée pour produire de la gemme (résine de pin) en priorité, et accessoirement du bois. La production était de 120 millions de litres entre 1920 et 1930 ; de 60 millions, après les grands incendies d'après-guerre ; de 20 millions il y a dix ans, et, malgré une aide de l'Etat, de 4 millions en 1978. La population gemmière est passée de vingt mille personnes à trois cent cinquante ; le nombre de distillerie, à quatre.

Les principales raisons de cet effondrement sont une main-d'œuvre onéreuse et surtout les coups de boutoir portés par la concurrence étrangère, portugaise et chinoise notamment, qui bénéficie d'un soutien à la production, alors qu'aucun produit sortant de la forêt landaise n'est protégé par les barrières douanières. Situation regrettable : *« Une activité normale de gemmage permettrait de retenir en moyenne six travailleurs pour 100 hectares gemmés »*, déclare M. Caquet, chef du service régional d'aménagement forestier, qui précise : *« La présence du gemmeur est utile, car il assure l'entretien permanent de la forêt et sa surveillance. »* Mais les chiffres sont là. Il faut donc tourner la page et ranger le hapchot (sorte de couteau arrondi, qui permettait de blesser l'arbre pour laisser perler la gemme). L'« arbre d'or », tel était le nom que l'on donna pendant plus de quatre-vingts ans aux pins, entre Le Verdon, Nérac et Bayonne, doit donc trouver une autre utilisation. Mais ce n'est pas sans regret que l'on tourne la page. Le syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest estime, lui, que le marché de la gemme a été sacrifié dès 1963 — M. Edgar Pisani étant ministre de l'agriculture, — à l'élaboration de conventions internationales. Le président de ce syndicat, M. Jacques Lescouzères, déclare : *« La France est maintenant dépendante, à 95 %, des pays étrangers pour ses besoins en résine, alors que la forêt de Gascogne est en mesure de répondre aux besoins de toute l'Europe des Neuf. »*

Ainsi donc, il faut adapter la forêt à de nouvelles productions et surtout trouver de nouveaux débouchés. Mais l'histoire du massif pèse lourd sur l'étude de tout projet. Dans cette région balayée par les vents, envahie par les sables, vaste marécage qui fut si souvent fatal aux pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle, on décide, à la fin du dix-huitième siècle et au dix-neuvième siècle, de stabiliser le sol, d'assainir et d'ensemencer. C'est ainsi que la forêt des Landes, qui s'étend sur près de 900.000 hectares, est une forêt artificielle créée de toute pièce, semée et non plantée.

Marché trop libre

La loi du 19 juin 1857 imposa aux communes de boiser les terrains qui leur appartenaient. Les municipalités de l'époque ne purent faire face à ces dépenses. Elles s'endettèrent. Et, pour assurer le remboursement des prêts, vendirent à des particuliers les terrains ensemencés. C'est ce qui explique qu'aujourd'hui 90 % du territoire de la forêt landaise est privé. Cette situation a notamment pour conséquence de créer un mauvais climat entre les papetiers et les sylviculteurs. Car, parmi les débouchés possibles, on trouve naturellement la pâte à papier. Après une période euphorique qui s'est prolongé jusqu'en 1975, la crise a frappé brutalement. A la diminution de la consommation européenne s'est ajouté une surproduction américaine, qui a brisé le marché, en entrainant une chute libre des cours mondiaux. Résultat : la Cellulose du pin, une filière du groupe Saint-Gobain, a connu en 1978 un *déficit* de *14 millions*, et en 1979, après la fermeture d'une usine, de 9 millions.

Or c'est cette société qui fixe le prix du bois à l'achat. Naturellement, pour les sylviculteurs, celle-ci a tendance à trop « tirer » sur les prix, et pour la Cellulose du pin il n'est pas possible de faire autrement, compte tenu de la situation du marché. Mais il est bien évident qu'une autre question se pose. Dans les grands pays forestiers, comme l'Amérique, le Canada et différentes régions d'Europe, une entreprise comme la Cellulose du pin passerait des concessions pour l'exploitation d'une forêt, ce qui lui permet de contrôler son approvisionnement. En forêt landaise, cela n'est pas possible, car la forêt est trop morcelée. *« Le marché est donc libre et basé sur une énorme dispersion des sylviculteurs »*, comme le souligne M. Caquet. L'approvisionnement est donc suspendu au bon vouloir des propriétaires forestiers.

Mais, pour ces sylviculteurs, la vente des bois à la Cellulose ne représente que 15 % de leur revenu. Alors pourquoi se battre ? En fait, il faut savoir qu'il faut soixante ans pour qu'un pin arrive à maturité. En attendant, il faut vivre, investir et semer. Le bois destiné aux papetiers est coupé à vingt ans. Celui-ci assure donc une « trésorerie » que la gemme n'est plus capable de fournir. Or il se trouve que la forêt landaise esti une forêt jeune, dont les arbres ont été plantés après les incendies. C'est la raison pour laquelle les vingt sept mille six cent vingt-trois propriétaires forestiers sont très sensibles au prix d'achat du bois.

L'avenir de la forêt est donc aux bois d'œuvre, âgés de cinquante à soixante ans, et dont le massif goscon multipliera par deux sa production dans vingt ans. Ce bois d'œuvre est notamment utilisé pour les parquets, les lambris, les moulures, les charpentes et les palettes. Y a-t-on suffisamment cru, alors *que l'on ne se préoccupait que* de l'avenir de la gemme et de vente du bois pour les papetiers ? Pour les responsables de la forêt, la recherche technologique et le développement d'entreprise commerciale doivent être accélérés. Le créneau est étroit. *« Car*, précise M. Caquet, *si le pin maritime n'a pas tous les défauts qu'on lui a indûment prêté, il reste néanmoins un produit de qualité courante, auquel tous les débouchés ne sont pas systématiquement ouverts. »* Pour les sylviculteurs, qui se sentent *« mal aimés »* par Paris, *« il faut que le président de la République définisse une véritable politique forestière par des propositions concrètes »*. C'est une question de survie pour une forêt exposée à des intérêts divergents.

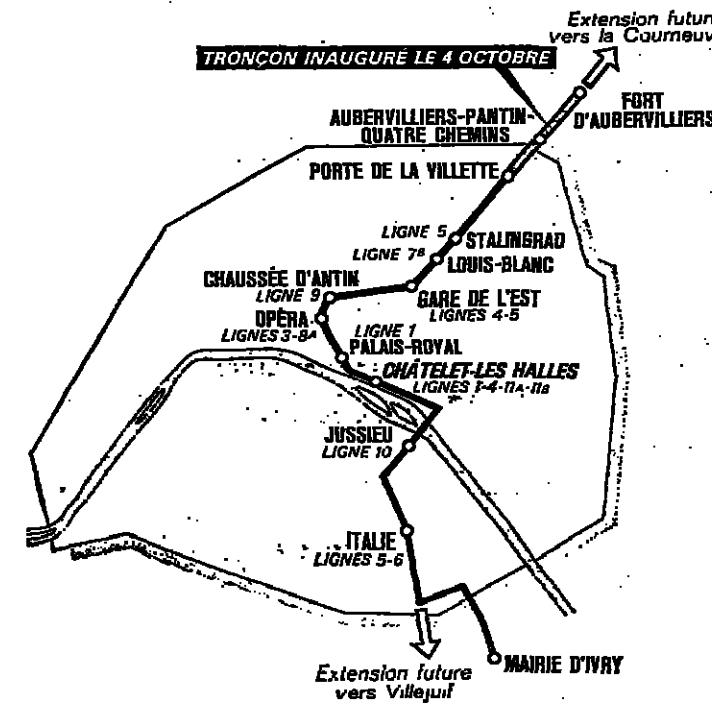
JEAN PERRIN.

Le Monde équipement

TRANSPORTS

OUVERT LE 4 OCTOBRE

UN MÉTRO POUR FORT-D'AUBERVILLIERS



Le prolongement de la ligne de métro no 7 (Porte-de-la-Villette - Mairie-d'Ivry) jusqu'à Fort-d'Aubervilliers sera inaugurée le jeudi 4 octobre.

Ce prolongement, entièrement souterrain, suit sur toute sa longueur (2,3 km) le tracé de la route nationale 2. Il est desservi par deux stations : Aubervilliers-Pantin-Quatre-Chemins, située à 900 mètres de la porte de la Villette, et Fort-d'Aubervilliers.

Une nouvelle gare routière a été mise en service et le réseau d'autobus localement modifié. Le métro est en liaison directe avec les terminus des lignes 134, 149 et 152 N.

Ce prolongement permettra de desservir cinquante-trois mille personnes, qui habitent à moins de 1 000 mètres des deux nouvelles stations, et les dix-neuf mille emplois situés à proximité, soit seize millions de voyageurs par an.

MOUVEMENT DE PORTEFEUILLE DANS LA COMPAGNIE

Les actionnaires privés vont-ils prendre le contrôle d'Air Inter ?

Changement dans la répartition du capital social d'Air Inter : la Compagnie financière de Suez, qui possédait 6,10 % des actions de la compagnie intérieure, vient de les céder à la Compagnie de navigation mixte (C.N.M.) qui en détient déjà 5,25 % (1). L'acte d'achat a été signé le mardi 2 octobre.

La direction d'Air Inter constate que, *« pour le moment, cette cession ne traduit aucun changement d'équilibre dans la répartition du capital entre actionnaires d'Etat et actionnatres privés »*. La seule inquiétude que nourrisent les dirigeants de la compagnie intérieure tient justement à un tel changement d'équilibre qui, d'une opération à l'autre, aboutirait à une prédominance des « privés » sur les « publics ».

Le tout est maintenant de savoir quelle va être l'attitude des petits porteurs « privés » comme le groupe Paribas, le groupe Lazard et la compagnie UTA. Ne seront-ils pas tentés de céder, à leur tour, leurs actions à la C.N.M. Deux raisons pourraient les y pousser. D'une part, les excellents résultats financiers d'Air Inter — ses responsables espèrent, cette année, multiplier par deux et demi au moins leurs bénéfices de 1978 — permettent de négocier à bon prix une cession de portefeuille. D'autre part, l'initiative de la C.N.M. risque de contraindre ses autres partenares privés à rester, indéfiniment et sans grand profit, des actionnaires très minoritaires.

Cela dit, des rumeurs laissent entendre qu'UTA serait décidée à céder ses actions. *« Nous gardons nos titres*, nous a déclaré M. Francis Fabre, président d'UTA. *Nous n'avons pas l'intention de suivre le mouvement. Je suis à l'origine de la création d'Air Inter. Je n'ai pas envie que cela change. »*

Le capital social d'Air Inter qui n'avait pas été augmenté depuis 1967 a été porté, au mois de novembre 1978, de 36 342 500 F à 48 456 500 F. Le chiffre d'affaires (T.T.C.) a atteint 2 050 millions de francs l'an dernier, soit 19,2 % de plus qu'en 1977. La marge brute d'autofinancement s'est élevée à 219,5 millions de francs.

La compagnie intérieure a dégagé, l'an dernier, un bénéfice après impôt de 33,6 millions de francs, le bénéfice par action s'est établi à 69,43 F au lieu de 57,13 F en 1977.

On peut également s'interroger sur la volonté de la S.N.C.F. de maintenir à tout prix sa participation au sein de la compagnie intérieure dont, au fil dés années, elle est devenue très concurrente. La mise en service du train à grande vitesse entre Paris et Lyon au mois d'octobre 1981 ne manquera pas d'accroître les rivalités commerciales entre les deux sociétés.

Dans ces conditions, est-il encore souhaitable que la société nationale reste actionnaire d'Air Inter ? Si cette hypothèse devenait, un jour, réalité, Air France pourrait se porter acquéreur des titres de la S.N.C.F. Cette opération aboutirait à donner la quasi-majorité à la compagnie nationale qui serait alors en mesure de prendre en mains les destinées de la compagnie intérieure.

Toutes ces manœuvres financières interviennent quelques mois avant le renouvellement du mandat — qui arrive à échéance le 30 juin 1980 — de M. Robert Vergnaud, président d'Air Inter depuis le mois d'avril 1969. Celui-ci est reconductible dans ses fonctions pour trois ans seulement, compte tenu de la limite d'âge de soixante-cinq ans.

D'autres mouvements entre actionnaires privés vont-ils se produire d'ici à l'été prochain, qui permettent à la C.N.M. d'approcher ou d'atteindre la minorité de blocage (30 %) et d'imposer le candidat de son choix à la tête de la compagnie intérieure ?

JACQUES DE BARRIN.

(1) Désormais, le capital d'Air Inter, qui est une société de droit privé, est composé comme suit : Air France, 24,95 % ; S.N.C.F., 24,95 % ; Caisse des dépôts, 4,15 % ; groupe U.T.A., 14,67 % ; groupe Lazard, 6,98 % ; groupe Paribas, 6,97 % ; groupe C.N.M., 11,35 % ; chambres de commerce, 4,65 % ; divers, 1,33 %.

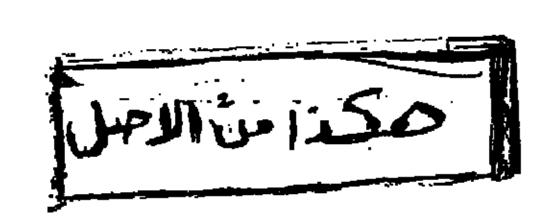
TOURISME

LE NOMBRE DE TOURISTES EN ESPAGNE A DIMINUÉ

Le nombre de touristes entrés en Espagne entre le 1er janvier et le 31 août 1979 s'élève à 28 millions 150 841 unités, soit une baisse de 1,5 % par rapport à la même période de 1978, indique le secrétariat d'Etat au tourisme espagnol.

La hausse sensible des prix, la réévaluation de la peseta et le climat politique sont à l'origine, estiment les experts espagnols, de la diminution des entrées durant les deux mois d'été. En juillet, la baisse a été de l'ordre de — 16,2 % par rapport à juillet 1978, et de — 15,3 % en août, avec un nombre d'entrées respectif de 5 millions 378 686 et 6 746 902 unités. Enfin, le montant des entrées de devises lors du premier semestre de cette année est de 2,6 milliards de dollars, contre 1,9 milliard pour les mêmes six premiers mois de 1978, soit 35 % de mieux.

● *Les schémas régionaux.* — Un décret paru au *Journal officiel* du 28 septembre précise les modalités de l'aide de l'Etat à la réorganisation des transports collectifs régionaux. Les établissements publics régionaux et les collectivités locales peuvent proposer jusqu'au 30 juin 1980 des mesures de transfert sur route ou éventuellement des suppressions de l'ensemble des services d'une ligne omnibus. L'Etat leur versera, pendant sept années à dater de la mise en œuvre de ces mesures, *« une somme égale au montant en valeur actualisée des économies réalisées dans le financement des services omnibus, sous réserve que cette mise en œuvre intervienne avant le 31 décembre 1981 »*.



هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 03.10.79 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 4-X-79 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 3 octobre à 0 heure et le jeudi 4 octobre à 24 heures :

Les perturbations venant de l'Atlantique évolueront lentement sur la France, en bordure occidentale des hautes pressions d'Europe qui se décaleront vers le sud.

Jeudi 4 octobre, la Bretagne, la Vendée et le Cotentin auront un temps relativement frais, mais assez ensoleillé malgré des nuages passagers qui pourront donner quelques averses locales. Les vents, modérés, souffleront du secteur nord-ouest.

Sur la Corse et la Côte d'Azur, de belles éclaircies prédomineront encore.

Ailleurs, des nuages abondants donneront des pluies ou des averses éparses. Ces précipitations seront toutefois plus fréquentes sur les régions s'étendant des Pyrénées et du golfe du Lion à la Flandre et aux Ardennes ; elles seront localement fortes sur le Languedoc et le Massif Central, où des orages éclateront, tandis que les vents, de secteur sud, deviendront assez forts, avec des rafales dans les vallées. Malgré une légère baisse, les températures demeureront relativement élevées.

Le mercredi 3 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 013,9 millibars, soit 760,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 22 et 14 degrés ; Biarritz, 29 et 16 ; Bordeaux, 27 et 15 ; Brest, 19 et 15 ; Caen, 19 et 14 ; Cherbourg, 17 et 13 ; Clermont-Ferrand, 27 et 14 ; Dijon, 20 et 11 ; Grenoble, 23 et 8 ; Lille, 19 et 12 ; Lyon, 22 et 11 ; Marseille, 24 et 12 ; Nancy, 18 et 8 ; Nantes, 22 et 14 ; Nice, 22 et 17 ; Paris-Le Bourget, 17 et 13 ; Pau, 28 et 13 ; Perpignan, 22 et 16 ; Rennes, 21 et 14 ; Strasbourg, 18 et 7 ; Tours, 20 et 15 ; Toulouse, 29 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 10 degrés ; Amsterdam, 18 et 10 ; Athènes, 28 et 18 ; Berlin, 13 et 2 ; Bonn, 18 et 8 ; Bruxelles, 20 et 11 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 11 et 5 ; Genève, 18 et 8 ; Lisbonne, 24 et 15 ; Londres, 21 et 13 ; Madrid, 27 et 9 ; Moscou, 5 et 0 ; Nairobi, 29 et 14 ; New-York, 23 et 17 ; Palma-de-Majorque, 24 et 12 ; Rome, 24 et 14 ; Stockholm, 9 et 0 ; Téhéran, 27 et 20.

Service national

RECENSEMENT DE LA CLASSE 1961

Le ministère de la défense communique :

Les jeunes gens nés en octobre, novembre, décembre 1961 sont tenus de se faire recenser à la *mairie* de leur domicile au plus tard le 31 octobre 1979. Cette démarche peut être effectuée par les intéressés eux-mêmes ou par leur représentant légal.

Une brochure relative au choix de la date d'appel, aux dispenses, est donnée dans les mairies au moment du recensement. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès des bureaux du service national.

Les jeunes gens qui n'ont pas satisfait aux obligations de recensement sont exclus du bénéfice du report spécial d'incorporation *au-delà de vingt-trois ans* (candidats à l'aide technique ou à la coopération, scientifiques du contingent, médecins, pharmaciens, dentistes et vétérinaires). Les jeunes gens nés avant le 1er octobre 1961 qui auraient omis ou négligé de se faire recenser doivent se faire connaître d'urgence à la mairie de leur domicile pour régulariser leur situation.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 3 octobre 1979 :

UN DECRET

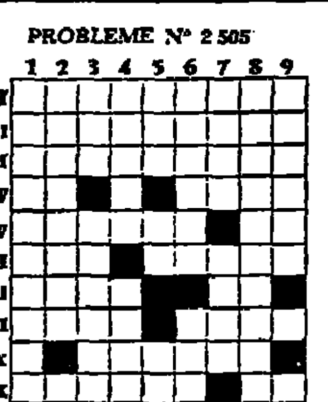
● Modifiant le décret n° 77-289 du 24 mars 1977 relatif aux agents non titulaires du département et de la commune de Paris.

UN ARRETE

● Abrogeant un précédent arrêté fixant la liste des oiseaux et autres espèces de gibier dont la chasse et la destruction sont interdites en zone de chasse maritime.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 505



HORIZONTALEMENT

I. Qui ont perdu le fil. — II. Bien emballé. — III. Comme le passé ou le futur. — IV. Participe qui évoque une bonne partie ; Fonda plusieurs évêchés. — V. Libre, pour ceux qui ne croient pas ; Pronom. — VI. Tombera *bien ; N'est pas bonne quand elle* est avancée. — VII. Jeté par celui qui veut composer ; Brillait sur *le Nil.* — *VIII. Nom de roi ;* Un drame en Espagne. — IX. Une odeur très désagréable quand on est en train de piquer. — X. Peut évoquer la blancheur ; Dans l'alternative. — XI. Prouve qu'il y *a eu une grande dépense ;* Peut être double pour un mot.

VERTICALEMENT

1. Qui ne sont donc pas dans de bonnes dispositions. — 2. Très *précieuse ; Comme* un ver. — 3. Armée d'autrefois ; Un coup dans le nez. — 4. Bien fatiguées ; Ville dont la célébrité doit beaucoup au cheval. — 5. Au nom du pair ; Souvent suivi d'un bien ; *On l'a à l'œil (épelé). — 6. Commence* avec la brune ; Dieux scandinaves. — 7. Eut son père à *charge ; Sont remplacés par des* vaches. — 8. Peut être assimilée à une litanie quand elle est longue. — 9. Qui a fait l'objet de plusieurs répétitions ; Règles.

Solution du problème n° 2 504

Horizontalement

I. Démêloirs. — II. Emotifs. — III. Lit ; Afin. — IV. Il ; Eson. — V. *Menton ;* Tu. — VI. Aa ; Sial. — VII. Ta ; Nia. — VIII. Etoc ; Noir. — IX. Rachetée. — X. Essieu. — XI. Pabst.

Verticalement

1. Délimiter. — 2. Emile ; Atala. — 3. Mot ; Na ; Oc. — 4. Et ; Etanches. — 5. Lia ; Est. — 6. Offensants. — 7. Isis ; Œil. — 8. Notariée. — 9. Si ; Nul ; Un.

GUY BROUTY.

P.T.T.

● *Téléphone automatique avec la Guadeloupe et la Martinique.* — Le service téléphonique automatique vers les départements de la Guadeloupe et de la Martinique fonctionne depuis le 27 septembre.

Les abonnés composeront le 19 et, après audition de la deuxième tonalité, le 590 ou le 596, qui sont les indicatifs de ces départements, suivi du numéro de l'abonné demandé. Les communications sont taxées sur la base de 0,50 F par fraction de trois secondes. Un tarif réduit de 0,50 F par six secondes est applicable tous les jours de 22 heures *à 10 heures, ainsi que les dimanches* et jours de fêtes locales entre 10 heures et 22 heures.

Bienfaisance

● *Journée nationale des aveugles.* — Le *Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris* daté *1er-2 octobre publie la liste des* vingt associations autorisées à quêter pour la Journée nationale des aveugles, le dimanche 7 octobre.

Expositions

● *« Vivre en Ile-de-France ».* — Une exposition « Vivre en Ile-de-France » est organisée du 9 au 28 octobre à la Maison de la radio, quai Kennedy, à Paris-16e. Cette manifestation, préparée par l'Etablissement public régional, veut évoquer tous les aspects de la vie quotidienne des 10 millions de personnes qui vivent dans les huit départements (dont Paris) de la région.

CARNET

Naissances

— Dalila et Jean-Marie CHEVALIER, ainsi que Yasmina, ont la joie de faire part de la naissance de

Senia,

le 1er octobre 1979.
5, rue du Bourg-l'Abbé,
75003 Paris.

— Anthony a la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur,

Aude-Amance,

le 28 septembre 1979.
M. et Mme Leno SPINASSE,
52, avenue de New-York,
75116 Paris.
19300 Egletons.

Décès

RAYMOND JACQUET

— Mme Raymond Jacquet,
Mme et M. Guy Saliba, Anne-Marie et Isabelle,
Mme et M. Jean Labaune, Philippe et Elisabeth,
Mme Gisèle Jacquet,
ses enfants et petits-enfants,
Mme et M. Louis Jacquet, leurs enfants et petits-enfants,
Mme et M. José Lopez, leurs enfants et petits-enfants,
Mme et M. Pierre Klémczinski, leurs enfants et petits-enfants,
Mme et M. Roger Bourgoin, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Maria Le Claire, ses enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Raymond JACQUET,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
ancien chef du réseau Mithridate de la Résistance,
ancien déporté,
ancien maire de La Tour-du-Pin,
ancien président du district de La Tour-du-Pin,
ancien chargé de mission auprès du général de Gaulle,
ancien membre du Conseil économique et social,

survenu à la suite d'une longue et douloureuse maladie, le lundi 1er octobre 1979, à l'âge de soixante et onze ans.

La messe de funérailles aura lieu le jeudi 4 octobre 1979, à 9 h. 30, en l'église de La Tour-du-Pin (Isère) et les obsèques se feront le même jour à 16 heures, dans le caveau de famille au cimetière de Bœurs-en-Othe (Yonne).

A l'issue de la cérémonie religieuse la famille ne recevra pas, il n'y aura pas de condoléances, un registre à signatures en tenant lieu.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 3 mai 1908 à Paris, Raymond Jacquet, qui fit carrière dans l'industrie automobile, avait dirigé pendant l'occupation le réseau de résistance Mithridate avant d'être déporté par les Allemands. Chargé de mission au Rassemblement du peuple français de 1947 à 1955, il a toujours milité dans le mouvement gaulliste.

Au début de la Ve République, il avait appartenu au cabinet de M. Terrenoire, ministre de l'information en 1962, et était chargé de la formation du personnel aux usines Simca. Nommé en 1963 membre du Conseil économique et social, il avait été élu, en 1965, maire (U.N.R.) de La Tour-du-Pin (Isère), et avait conservé ces fonctions jusqu'au mois de mars 1977.

En 1962, il s'était présenté sans succès aux élections législatives dans la septième circonscription de l'Isère.]

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 24 septembre 1979 à Mouffrin, du

comte Geoffroy d'ASPREMONT LYNDEN,

Veuf de
Ghislaine Michel de Pierredon,

ancien ambassadeur
de Sa Majesté le roi des Belges,
chevalier d'honneur et de dévotion de l'Ordre souverain de Malte,
grand officier de l'ordre de la Couronne,
grand-croix de l'ordre du Mérite de la République italienne,
grand officier de l'ordre national du Mérite,
médaille de la Résistance française.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille à Barvaux-Condroz (Belgique), a eu lieu le jeudi 27 septembre.

— *M. et Mme Dominique* Cabanne de Laprade,
M. et Mme François Tenaille d'Estais et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Guy CABANNE de LAPRADE,
née Nicole Febvrel,

leur mère et grand-mère,
survenu, munie des derniers sacrements de l'Eglise, le 30 septembre 1979, dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse des obsèques se déroulera le jeudi 4 octobre 1979, à 13 h. 45, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Versailles, sa paroisse, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.
« Le Mousseau »,
2107, rue de La Source,
45160 Olivet.
49, rue Rouelle,
75015 Paris.

— M. et Mme Jean Chevalley,
Mme Pierre Chevalley,
Mme Jean Sabatier,
M. Philippe Chevalley,
M. et Mme Michel Estienne,
M. et Mme Yves Darviot,
M. et Mme Bernard Chevalley,
M. et Mme Edgar Soulié,
M. et Mme P.-E. Welti,
M. et Mme Daniel Roy,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Toute la famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Elie CHEVALLEY-SABATIER,
grand-officier de la Légion d'honneur,
titulaire de l'anneau Nansen,
Cross British Empire,
et autres distinctions françaises et étrangères,
présidente d'honneur du service social d'aide aux émigrants,
présidente d'honneur du Conseil national des femmes,

survenu le 1er octobre 1979, en son domicile.

Le service religieux aura lieu le jeudi 4 octobre 1979, à 10 h. 30 précises au temple de l'Eglise réformée du Foyer de l'Ame (7 bis, rue du Pasteur-Wagner, commençant 26, boulevard Beaumarchais, Paris 11e).

L'inhumation est prévue à La Rochelle, cimetière Saint-Eloi, le vendredi 5 octobre, vers 15 heures.

« Vers le soir, la lumière se fera. »
Zacharie, chapitre 14, verset 7.

[Mme Elie Chevalley était la fille d'Auguste Sabatier, théologien et cofondateur de la faculté de théologie de *Paris, et collaborateur d'Adrien Hébrard,* au journal « le Temps ».

Elle fut l'une des premières femmes à obtenir un doctorat en droit. A la demande d'Adolphe Landry, elle créa la branche française du Service social international, le Service social d'aide aux émigrants qu'elle présida jusqu'en 1972. Elle fut également présidente du Conseil national des femmes.

Elle avait reçu la distinction de l'anneau Nansen.]

— Jacques, Anne et Michel Ciry,
Et les membres de leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme veuve Georges CIRY,
née Simone Breune,

rappelée à Dieu le jeudi 27 septembre 1979, à Chatou.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le lundi 1er octobre 1979, en l'église de Varengeville-sur-Mer (Seine-Maritime).

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Suzanne CORRIÉRAS,

survenu à Marseille, le 26 septembre 1979, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

De la part de :
M. Yvon Monnier et sa famille.
479, chemin de La Madrague-Ville,
13015 Marseille.

— On nous prie de rappeler le décès de

ingénieur des Arts et Manufactures,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

Maurice DENIS,

survenu le 25 septembre 1979.

Une messe sera célébrée à son intention le mercredi 10 octobre, à 18 heures, en l'église Notre-Dame de Versailles.

De la part de
Mme Maurice Denis, née Andrée de Baralle,
M. et Mme Philippe Denis et leurs enfants,
Sœur Nicole Denis,
M. et Mme Jean de Saint-Affrique et leurs enfants,
M. et Mme François Denis et leurs enfants,
Mlle Monique Denis,
Mlle Catherine Denis,
Mlle Dominique Denis,
25, boulevard de la Reine,
78000 Versailles.

Mme Jacques Dreyfus, née Madeleine Bruhl,
Mme Bertrand Dreyfus (Stéphane Frontès),
Mlle Elisabeth Dreyfus,
Me Dominique Dreyfus, avocat à la cour,
Mme Catherine Guérard,
Et les familles L. Teissier, B. Benacerraf (de Boston), Jean-Pierre Benhamou, Christian Da Lage, Jean Guillemot, Philippe et Olivier Monod,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bertrand DREYFUS,

leur fils, époux, père, frère et parent, survenu le 28 septembre 1979, à l'âge de cinquante-six ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

3, villa Mozart,
75016 Paris.
13, rue Leconte-de-Lisle,
75016 Paris.

— Mme Janine Noblot, sa mère,
Philippe et Céline Leroux, ses enfants,
M. Jean Nicolas Lepinay,
M. Yves Lepinay,
Le comte et la comtesse Hugues de Jouffroy-Gonsans,
Mlle Hélène Lepinay,
ses frères, sœurs et beau-frère,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Françoise ELINA-LEROUX,

survenu subitement le 27 septembre 1979, à l'âge de trente-six ans.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 1er octobre, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
25, boulevard Lannes,
75116 Paris.

— M. Jacques Herbemont,
son époux,
Claude-Elisabeth,
Marc et son épouse Annick Olivier,
ses enfants,
Mme veuve Antoine Massoni,
sa belle-sœur,
Les familles Bueri, Come, Herbemont, Martial, Marchetti, Peretti, Begue, Chatain, Boiteux, Canarelli, Chappat, Prunet et Thomasson,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques HERBEMONT,
née Louise Laure Chatain-Eynard,

survenu le 30 septembre 1979, à Paris.

Le service religieux sera célébré le jeudi 4 octobre 1979, à 8 h. 30, en l'église Saint-Dominique (20, rue de la Tombe-Issoire, 75014 Paris), où l'on se réunira.

L'inhumation se fera dans l'intimité au cimetière du Montparnasse dans la sépulture de famille.

21, avenue du Général-Leclerc,
75014 Paris.

— Rennes, Dinard, Saint-Malo, Brest.
M. Emile Pierre-Duplessix, son époux,
Le docteur et Mme Henri Pierre-Duplessix,
M. et Mme Jean-Yves Le Gall, ses enfants,
Annie, Hélène, Jean-Marie et Ida, ses petits enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Henriette PIERRE-DUPLESSIX,
née Le Goffe,
institutrice honoraire,
officier des Palmes académiques,

survenu chez ses enfants le 28 septembre 1979, à l'âge de soixante-douze ans.

Ses obsèques ont été célébrées en l'église Notre-Dame-des-Grèves, à Saint-Malo, le lundi 1er octobre.

Le présent avis tient lieu de faire-part.
35400 Saint-Malo.
70, boulevard Hébert,

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu, le 5 septembre, de

Gilbert RANSON.

Selon sa volonté, la célébration religieuse en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet et l'inhumation au cimetière de Mortain ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

De la part de :
Mme Gilbert Ranson, son épouse,
Philippe, Sylvie et Béatrice Ranson, ses enfants,
Mme Albert Ranson, sa mère,
Mme Emile Dupont, sa belle-mère,
Ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces.

Cet avis tient lieu de faire-part.
7, place Malesherbes,
75017 Paris.

Une pieuse pensée est demandée à la mémoire de son père,

Albert RANSON,
chevalier de la Légion d'honneur.

— M. et Mme Michel Tesnière,
Le docteur Bernard Tesnière,
Le docteur Yveline Tesnière,
et ses enfants Sylvie et Lionel,
M. et Mme François Tesnière et leur fils,
Mlle Marie-Hélène Tesnière,
Mlle Catherine Tesnière,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lucien TESNIÈRE,
née Jeanne Roulier,

survenu le 16 septembre 1979, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Suivant son désir, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

La famille rappelle à votre souvenir la mémoire de son mari, le professeur Lucien Tesnière, linguiste (1893-1954).

18, rue *Dufrénoy,*
75116 Paris.

— M. Charles EHRESMANN,
mathématicien,

survenu le 22 septembre 1979, à Amiens.

Remerciements

— Le conseil d'administration,
La direction et le personnel du Service social d'aide aux émigrants,
ont le profond regret d'annoncer le décès de leur fondatrice et présidente d'honneur,

Mme Elie CHEVALLEY,
grand officier de la Légion d'honneur,
titulaire de la médaille Nansen pour les réfugiés,

survenu le 1er octobre 1979 à son domicile.

S.S.A.E., 72, rue Regnault,
75013 Paris.
Tél. 584-15-25.

— Mme Andrée Ehresmann,
Et M. Jean-Marc Ehresmann,
remercient très profondément tous ceux qui ont manifesté leur sympathie et leur attachement à l'occasion du décès de leur époux et père,

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la disparition de

M. Pierre-Michel BONNERRE,

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, en union avec la messe qui sera célébrée à son intention le dimanche 7 octobre 1979, à 17 heures, en l'église d'Eplais-Rhus (Val-d'Oise), sa paroisse.

— Une messe sera célébrée le 4 octobre 1979, à 19 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, avenue du Général-de-Gaulle, à la mémoire de

M. André LOMBARD,

décédé le 4 octobre 1978.

Avis de messe

— Une intention toute particulière est réservée lors de la messe dite le jeudi 1er novembre 1979, à 11 h. 15, en l'église Saint-François-de-Sales, place d'Adamville, à Saint-Maur-des-Fossés (94), à la mémoire de

Jacques MALBERNAT
et de son fils
Pierre MALBERNAT,

qui nous quittaient accidentellement il y a un an.

Une pensée, une prière, est demandée à tous ceux qui les ont connus et aimés.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-IV, samedi 6 octobre, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Roger Berger : « Littérature et société arrageoises au treizième siècle. Les chansons et dits artésiens ».

— Université de Paris-IV, samedi 6 octobre, à 14 heures, amphithéâtre Descartes, Mlle Marie-Hélène Cotoni : « L'exégèse du Nouveau Testament dans la philosophie française du XVIIIe siècle ».

— Université de Paris-IV, samedi 6 octobre, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, M. Pierre Thillet : « Alexandre d'Aphrodise ; traité du destin et de la liberté : texte grec et traduction française accompagnés d'une introduction et d'un commentaire ».

— Université de Paris-X, samedi 6 octobre, à 14 heures, salle C 26, M. Paul Wiener : « La psychose, structure et processus ; étude de psychopathologie générale ».

— Université de Paris-IV, lundi 8 octobre, à 14 heures, salle Greard, Quinet, M. Jean-Marie Mathieu : « Structure et méthode de l'œuvre doctrinale de Grégoire de Nazianze ».

— Université de Paris-III, mardi 9 octobre, à 8 h. 30, salle Greard, M. Lucien Clavie : « Les intellectuels allemands, les réalités politiques allemandes et l'idée de révolution (1789-1844) : de la Révolution française aux débuts du marxisme. »

— Université de Paris-III, mardi 9 octobre, à 14 heures, salle Greard, *Mme Françoise Pavlopoulos : « Lord* Hervey ; témoin de son temps (1696-1743). »

— Université de Lyon, mardi 9 octobre, à 14 heures, Institut Courby, Maison de l'Orient méditerranéen, M. Olivier Aurenche : « La maison orientale ; l'architecture dans le Proche-Orient ancien des origines au milieu du quatrième millénaire. »

— Université de Créteil Paris Val-de-Marne, mardi 9 octobre, à 14 h. 15, salle 223, M. Philippe Levillain : « Albert de Mun ; la monarchie, la République et l'Eglise (1841-1893). »

Visites et conférences

JEUDI 4 OCTOBRE

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 15 h., 17, rue Saint-Vincent, Mme Bachelier : « Montmartre et son musée ».

15 h., devant la basilique, Mme Bouquet des Chaux : « L'abjuration de Henri IV à Saint-Denis ».

15 h., 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, Mme Chapuis : « Hôtel de Massa ».

15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Vermeersch : « Hôtel de Soubise » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, façade de l'église Notre-Dame, à Versailles, M. Mauxion : « A la découverte du quartier Notre-Dame ».

15 h., 6, rue de la Grande-Chaumière : « Chez un grand restaurateur de vitraux » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., façade de l'église : « L'église Saint-Gervais » (M. de La Roche).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Le Marais » (M. Teurnier).

CONFÉRENCES. — 15 h., salle du Musée des monuments français, palais de Chaillot, Mme Saint-Girons : « Le Titien, l'Homère de la peinture » (projections).

17 h., Cercle interallié, 33, faubourg Saint-Honoré, M. Alain Decaux : « Beaumarchais, l'inimitable ».

18 h. 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, rez-de-chaussée : « Musique et danse africaines ».

CULTURE

Les mutations de demain

(Suite de la première page.)

Va-t-il trop loin quand il voit l'« erreur de base » « du scientisme à la technocratie, du théisme à l'athéisme, de l'intégrisme à la théologie de la mort de Dieu », dans la croyance que l'on peut retrouver la plénitude de l'homme et sa transcendance sans rompre avec notre culture occidentale ?

∴

Peut-être la Rothko-Chapel de Houston (Etats-Unis) pourrait-elle inviter quelques personnes clés pour approfondir le deuxième chapitre de « l'Appel aux vivants » : « A travers les sagesses de trois mondes ».

« Une rencontre neuve entre prophétisme et politique, entre la révolution et la foi », est-elle possible et désirable ?

Est-il possible de vivre autrement les rapports de l'homme avec la nature, de l'homme avec la société, de l'homme avec lui-même et avec le divin ?

∴

Pour engager la discussion sur le projet politique concret avancé par Roger Garaudy, l'institution la plus appropriée me semble être l'université des Mutants, qu'il a créée à Gorée, au Sénégal. Quelle valeur faut-il attribuer aux onze thèses qui sous-tendent ce projet ?

∴

J'aimerais voir une université — Harvard ? la Sorbonne ? Munich ? — inviter d'autres universités pour étudier les multinationales. Pour vérifier s'il est vrai, par exemple, comme le montre Garaudy, qu'elles ont réussi à recoloniser le tiers-monde et à intégrer les pays de l'Est au système capitaliste mondial.

Une institution comme le C.I.I.R. (Catholic Institute for International Relations), de Londres, pourrait se charger d'interroger les divers socialismes : le chinois, l'hindou, le latino-américain (en gestation), l'africain, l'islamique...

Le marxiste Garaudy a-t-il raison de dénoncer si fortement le préjugé, « aussi profondément enraciné que radicalement faux, qui vicie depuis un siècle le mouvement révolutionnaire », qui prétend que le socialisme est nécessairement matérialiste, scientiste et athée ?

Pour rompre la logique du système, est-il vraiment convenable et même nécessaire de rappeler la crise du début du premier millénaire de notre ère ? L'heure présente serait-elle encore plus grave étant donné que, maintenant, les peuples riches du Nord vivent aux dépens des peuples pauvres du Sud ?

∴

Quant à nous, chrétiens, l'« Appel aux vivants », le nouveau livre de Roger Garaudy, nous aide en nous troublant, en nous interpellant, en nous blâmant, en nous secouant, mais en sauvant, pleinement, l'espérance dans le Christ.

L'an 2000 de la naissance du Christ s'approche rapidement.

Seul l'Esprit du Seigneur nous donnera le courage de reconnaître, à la veille de l'an 2000, dans quelle erreur nous nous sommes engagés en participant à l'occidentalisation des Mondes, à tel point que notre faiblesse humaine a mis l'Eglise divine du Christ dans l'engrenage de l'argent, jusqu'à lui faire mériter l'accusation d'être, elle aussi, une multinationale.

La conversion, pour nous, ne serait-elle pas de célébrer l'an 2000 en préparant non un concile œcuménique Vatican III, ou Chicago I, mais un concile œcuménique Jérusalem II ?

Il nous faut nous rappeler à nous-mêmes combien Dieu déborde nos étroitesses humaines. Pierre et Paul ont rendu témoignage, face au concile Jérusalem I, de leur surprise de voir l'Esprit-Saint descendre sur les « païens », avant leur baptême.

Il nous faut nous rappeler à nous-mêmes comment le Christ a insisté pour annoncer que beaucoup viendront, du levant et du couchant, prendre part au festin avec Abraham, Isaac et Jacob.

Il nous faut nous préparer aux surprises que les voyages spatiaux pourront nous apporter demain. L'homme continuera-t-il à penser *que la vie, en tout cas la vie* libre et intelligente, n'existe que sur la toute petite terre ?... L'homme ne peut-il se contenter de la responsabilité et de la gloire de savoir que le Fils de Dieu est devenu pour toujours Homme-Dieu ?...

Qui nous autorise à limiter les largesses du Créateur et Père ?...

DON HELDER CÁMARA.

★ Le Seuil, éditeur.

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Poésie et condition humaine

L'Académie des sciences morales et politiques a consacré lundi sa séance de rentrée à la poésie ou plus précisément à la condition humaine dans la poésie française. Après l'hommage rendu par M. Jean Fourastié, président, à la mémoire de Mgr Jean Leflon, récemment décédé, la parole a été donnée à M. Robert Sabatier, de l'académie Goncourt, en tant qu'auteur d'une histoire de la poésie française dont six volumes (sur huit) sont parus. Ce fut d'abord un vaste survol de chaque période d'une activité créatrice plus féconde qu'on ne le soupçonne d'ordinaire, du Moyen Age à l'époque contemporaine.

Evoquant nos gloires poétiques avec une formule heureuse pour chacune d'elles, soucieux de n'oublier personne en évoquant les grands courants de la poésie moderne, l'orateur s'est arrêté parfois à quelques aspects méconnus ou peu connus de cette continuité. Avec une conviction communicative il a finalement défini la poésie comme « *une dynamique de civilisation* » dont elle a incarné les grands moments. Elle n'est pas simplement, surtout aujourd'hui, « l'art des vers » ou un art d'agrément, mais un territoire de création incessante.

Invité à cette séance, la plus brillante et la plus riche sans doute de l'année, M. Pierre Emmanuel a ouvert la série des interventions par une improvisation qui a renforcé encore les thèses de M. Sabatier et qui a forcé l'admiration générale. Pour l'auteur des *Jours de colère*, la poésie, dont il déplore le peu d'audience dans notre société, la poésie dans laquelle jeune étudiant en mathématiques il est entré « par l'obscur », découvre *un nouveau territoire de l'homme* dont elle explore les proofndeurs. Il assimile en outre la naissance de la pensée scientifique, la science à l'état naissant à la démarche poétique.

Sont ensuite intervenus dans le débat MM. Duroselle, Mousnier, Le Lannou, Edmond Giscard d'Estaing, Debray et Lacombe. — J.M.D.

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

AU MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

Le labyrinthe Pollock

POLLOCK peint dans un atelier sans chevalet. Sa toile toute molle est étendue par terre. Debout, penché sur l'ouvrage, il tient d'une main un pot de couleur, de l'autre son pinceau. La peinture coule, suivant le mouvement cinétique de *ses gestes*, et dessine des entrelacs qui indéfiniment se nouent et se dénouent. Il ne peint pas seulement de la main mais de *tout le corps, qui danse autour* d'une toile bientôt couverte d'un bout à l'autre de lignes errantes.

Il faudrait commencer la visite de cette exposition de dessins et de peintures de Jackson Pollock par les photos accrochées en fin de parcours. Elles montrent l'artiste à l'œuvre dans *son* atelier et donnent à voir la technique des tableaux au « *driping* », peinture coulée sur la toile par un pinceau qui ne la touche pas. Le photographe Hans Namuth était entré dans l'atelier du peintre un jour de l'été 1950, l'année où culminait la période classique *des couleurs coulées, qui devait* faire le mythe du « *peintre d'action* », celui qui, pour peindre, agit sur sa toile et y fixe des instants de vie.

∴

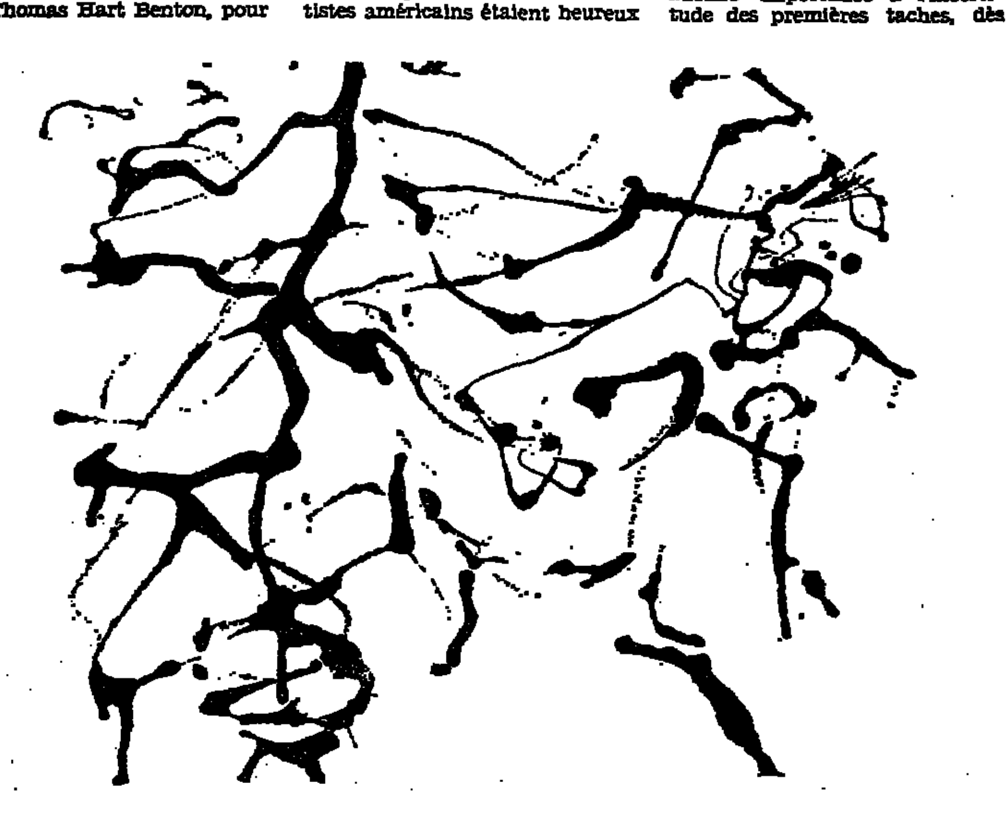
Cette époque, à New-York, fut comme un nouveau commencement de la peinture. L'exaltation n'a duré que trois ans, de 1947 à 1950. Classique, anti-classique, cette peinture qui détruit l'espace traditionnel et lui substitue un *espace sans commencement* ni fin, sans arrière ni devant, sans haut ni bas, couvrant la toile de bout en bout ? On n'y trouve pas d'images mais une émotion qui passe directement à travers un enchevêtrement labyrinthique de lignes électrisées d'énergie.

Quelques années après, ce nouveau commencement prenait des allures d'impasse. Pollock avait beau varier ses *drips*, le résultat était fatalement déterminé par le procédé technique. Ce qui n'empêche pas les chefs-d'œuvre du genre, dans de grandes toiles spectaculaires, océan de picturalité qui semblait s'inspirer de la nature et finissait par l'égaler.

De ces grandes toiles qui sont des peintures-environnement où se perd le regard et qui invitent à *la* rêverie *comme les grands Nymphéas*, de Monet, on ne verra, hélas ! pas une seule dans cette exposition où ne figurent, parmi les soixante et onze dessins souvent de grande dimension, que huit tableaux de petit format.

Aucun musée, aucun collectionneur ne consent plus à les prêter. C'est aujourd'hui de l'or en toile. De l'or, parce que la peinture de cette « époque classique » est devenue un mythe et l'hom*me un héros*, le héros de l'*abstract-expressionism* qui a donné à l'Amérique de l'après-guerre ce qui passait pour son premier leadership dans l'art contemporain.

Le héros d'abord. Jackson Pollock est bien né à Cody en 1912, du côté des ranches du Wyoming. Mais il n'est pas un cow-boy. Pas un peintre cow-boy. D'ailleurs les cow-boys ne s'agitent pas dans les rangs de la gauche « rouge ». Durant la grande dépression, comme presque tous les artistes américains, Pollock avait, pour survivre, peint pour W.P.A. (Work Progress Administration) des tableaux destinés à décorer les bureaux des fonctionnaires américains. Il avait comme maître un peintre réaliste, Thomas Hart Benton, pour



qui *la* peinture devait regarder du côté de la vie quotidienne. La préférence avouée de Pollock pour un sombre peintre romantique du dix-neuvième américain nommé Ryder, ne l'empêcha pas d'entrer dans l'atelier du muraliste mexicain Siqueiros, stalinien dogmatique qui voulait troquer la peinture de chevalet, monnaie d'échange bourgeoise, contre une « peinture pour *le* peuple », inaliénable, inscrite sur les murs des édifices publics. Siqueiros nous disait être le premier à avoir utilisé la peinture à l'émail pour peindre ces grandes surfaces couvertes de taches projetées avec pathétisme, médium de prédilection de Pollock pour ses *dripings*.

∴

Celui-ci pratiquait alors le dessin comme thérapeutique, la feuille de papier étant le *déversoir* où s'objectivaient les chimères qui peuplaient son esprit. On trouve dans cette exposition quelques dessins psychanalytiques chargés de monstres que les gens de Cobra ne renieraient pas. Un dessin cite textuellement *Guernica*, de Picasso, avec ses cadavres dont la langue est un poignard.

Jusqu'en 1945, Pollock se cherche. Il cherche, comme le souligne son ami, Motherwell, *« son sujet »*, sa nature, pour la peindre et *la* dépeindre. Durant ces années, ni les collectionneurs ni les marchands et encore moins les musées américains ne s'intéressaient à cette montée de peintres de New-York. Ils n'avaient d'yeux que pour les artistes européens, particulièrement ceux de l'Ecole de Paris qui justement, pendant la guerre, avaient émigré à Manhattan : Léger, Mondrian, Masson, Chagall, Max Ernst... Leurs œuvres étaient exposées en ville. Les artistes américains étaient heureux *de les voir et de confronter* les expériences. Mais ils n'allaient pas tarder à laisser monter leur colère. Ils voulaient exister par eux-mêmes, créer un art américain libéré de la tutelle artistique de la vieille Europe. C'est Pollock qui a figuré le héros culturel américain pionnier d'un art inventé dans le nouveau continuant et qu'il exprime par sa vigueur.

Dans sa quête, Pollock avait trouvé chez Masson une peinture toute *linéaire* où *la ligne* vole, « coulée » automatique à la manière surréaliste. Et il retrouve la même technique aléatoire, où les hasards finissent par se charger d'images fantasmatiques, chez Max Ernst. Mais le procédé, pour ces peintres, n'est qu'une part de l'œuvre.

Pollock, lui, le porte à ses plus extrêmes limites et en fait une esthétique qui, à ses premiers moments, choquait le regard. Sa fureur illustrait décisivement la « peinture convulsive », selon André Breton, émigré lui aussi à New-York. On voyait dans la peinture coulée de Pollock un chaos inarticulé plein de sauvage émotion. Le peintre n'a pas tardé à maîtriser avec virtuosité les aléas d'un art où l'inconscient dialogue avec tout l'être physique. Aujourd'hui, cette peinture *nous* paraît d'une harmonie sans faille. Pollock disait n'accorder aucune importance à l'incertitude des premières taches, dès qu'il avait *atteint cet état* particulier où tout se met à couler de source, où la toile s'élabore pour ainsi dire d'elle-même dans un constant échange entre le peintre et son œuvre. Tout n'est alors que « *pure harmonie* » et l'erreur impossible.

Pollock venait de trouver un nouveau moyen d'exprimer l'émotion artistique non en copiant des images, mais en agissant sur la toile, laquelle devenait elle-même l'image abstraite-concrète d'un tempérament en action.

A New-York, le critique Clement Greenberg, premier *supporter* du peintre, parle d'un art de la civilisation urbaine contemporaine et d'un espace pictural qui achève la dilution des images entamée par le cubisme analytique. Harold Rosenberg, inventeur des concepts de l'*action-painting* et de l'*abstract-expressionism*, d'un art qui, désormais, a partie liée avec la vie. A Paris, Michel Tapié, chantre de l'*abstraction lyrique* illustrée par Mathieu, avait rapporté de New-York quelques toiles roulées sous le bras et les avait montrées gale*rie Fachetti. Ces peintures américaines* furent présentées à Malraux. On avait déroulé devant lui une grande toile intitulée *Blues Poles*. Mais aucune de ces œuvres qu'on pouvait avoir pour quelques centaines de dollars n'avaient retenu l'attention ni d'un responsable de musée ni d'un collectionneur.

∴

Le Musée d'art moderne de New-York non plus n'avait fait preuve ni d'audace ni de clairvoyance. Lee Krasner, veuve de Jackson Pollock et peintre elle-même, nous dit que le Moma avait refusé de payer 650 dollars une peinture de Pollock qu'il a acquise un an plus tard, en 1943, lorsque la renommée du peintre *fut un peu mieux* établie. En fait, les grands musées américains n'ont acheté du Pollock que très tardivement.

Si l'on parle de la cote du peintre, *c'est* qu'en économie de marché elle est à la mesure de l'importance que l'histoire de l'art accorde aujourd'hui à cet artiste. Entre-temps, en effet, il y a eu la reconnaissance de son œuvre, notamment par le travail des historiens, qui a suivi celui des critiques, pour ancrer dans l'histoire de l'art une peinture qui, à l'origine, s'affirmait comme d'une absolue originalité, autrement dit sans passé.

Pour William Rubin, Pollock, qui fut influencé par le Picasso des années 30 et le Masson surréaliste, a, durant ces années classiques, peint le grand paysage américain comme Monet, dans ses dernières années, celui de Giverny.

L'histoire contemporaine a fait de Pollock le héros de cette période. Mais avant et après ces quelques années où sa peinture a réalisé une étonnante synthèse de ses années de formation ? On montre rarement le Pollock réaliste, d'avant l'abstraction expressionniste, de même qu'on en parlait peu à l'époque. Et à peine le Pollock qui a suivi. Comme si on ne voulait pas défaire la cohérence de l'image mythique bâtie autour du peintre. Cette exposition n'échappe pas à la règle d'un certain silence.

Ayant été si *fort* ce qu'il avait été, Pollock ne pouvait être autre chose. Que faire lorsqu'on exprime quelque chose qu'on dit être *définitif* et qu'on n'entrevoit pas d'évolution possible ? Comment sortir du mythe monumental de *l'action-painter*, lorsque l'artiste *se met* à agir autrement ? Enfermé dans ses contradictions, Pollock quitte *l'action-painting* puis y revient et *l'abandonne enfin. C'est* un artiste trop sincère pour se répéter indéfiniment. Des images fantasmatiques réapparaissent. Les monstres d'antan sont revenus. On dit même qu'ils étaient toujours là, ensevelis sous le lacis des couleurs-coulures. Son dessin, cette fois à l'encre de Chine, un peu zen, suggère moins cette vitalité sauvage qu'on avait d'abord célébrée chez lui. Il est plutôt esthétisant, très plastique, très composé et élaboré. Le raffinement et une certaine rage de trouver remplacent désormais la création pure, qui, naguère, semblait lui être donnée. Pollock ne parviendra pas à sortir du labyrinthe du *driping*.

Un samedi à 10 heures du soir de l'années 1956, à East-Hampton, tout près de chez lui, on ne sait comment, on ne sait pourquoi, l'Oldsmobile de Pollock qu'il venait *d'échanger contre deux* tableaux, avec Martha Jackson, la directrice de galerie, quitta la route sinueuse de Springs pour aller *tout* droit s'écraser contre un arbre. La mort à quarante-quatre ans mit fin au questionnement dans lequel le peintre s'était, dans sa gloire, enfermé.

∴

Aujourd'hui ces tableaux classiques ont atteint des prix astronomiques. La toile récemment achetée par la National Gallery de Washington, *Lavender Mist*, a été payée 2 millions de dollars à son détenteur, le peintre Alfonso Ossorio, qui l'avait payée quelques centaines de dollars, à raison de 50 par mois. Ainsi en était-il des *Blues Poles* achetés *2 millions de dollars* par le musée de Canberra. Pollock à East-Hampton, où il s'était retiré depuis 1945 avec Lee Krasner, vivait modestement des 250 dollars que lui donnait mensuellement Peggy Guggenheim, sa patronne. *C'était très juste. Et il fallait faire attention...* C'est, par la suite, le marché qui a fait son affaire de l'œuvre classique de Jackson Pollock.

JACQUES MICHEL.

★ Dessins et peintures de Pollock au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (qui était inscrits au programme laissé par Jacques Lassaigne), mis en place par Daniel Marchesseau et Bernice Rose. Jusqu'au 18 novembre.

★ Au Centre culturel américain de la rue du Dragon (au nº 3), Pollock et ses amis de East-Hampton, avec la projection d'un *film* de Barbara Rose. Jusqu'au 10 novembre.



«PERFORMANCES», AU FESTIVAL D'AUTOMNE

La liberté retrouvée

SOUS le titre général « Performances », le Festival d'automne présente, depuis le 28 septembre et jusqu'au 1er décembre, vingt-trois événements en quarante et une soirées à la chapelle de la Sorbonne, avec cinquante et un participants venus de San-Francisco, Oakland, San-Diego, New-York, Londres, Paris et Wuppertal. Le titre, tout d'abord, mérite quelques explications placées prudemment en tête du programme. Le mot français « performance » daterait de 1839. Il serait emprunté à l'anglais « performance », lui-même repris de l'ancien français « parformance », au sens d'accomplissement (seizième siècle), dérivé du verbe parformer : « accomplir, exécuter ». La performance est une réalisation individuelle couvrant un vaste champ de pratiques artistiques (danse, arts plastiques, chant, musique, ...) et/ou de techniques audio-visuelles.

S'agit-il de musiques écrites, d'improvisations, de jazz ? C'est presque une question secondaire, les musiciens qui se succéderont sous les voûtes réverbérantes de la chapelle de la Sorbonne sont pour la plupart des compositeurs-interprètes. Leur instrument peut être aussi bien le piano que la flûte à bec, le xylophone ou le synthétiseur et, à la limite, n'importe quoi de la guimbarde au tampura. Assez souvent, ce sera leur propre voix. Présentés au milieu même des panneaux de l'exposition « Ecritures musicales », certaines de ces performances pourront prendre l'aspect d'un défi ou d'une revanche : n'est-ce pas précisément pour faire échec à cette double trahison, que constitue la transcription d'une idée en signes et son interprétation par un étranger, que certains musiciens ont pris le parti d'être leur propre interprète ? Du même coup, ils renoncent à laisser leurs œuvres voyager sans eux et à la reconnaissance de la postérité. Aussi libres vis-à-vis de l'avenir qu'insoucieux du passé, plus exactement, libérés de la nécessité de se conformer à un certain nombre de conventions, ces musiciens ne connaissant que leurs propres limites, qu'ils tentent sans cesse de faire reculer, et acquièrent en retour la virtuosité de leur inspiration.

Compositeurs - interprètes

Lorsqu'ils écrivent des partitions, il peut aussi bien s'agir d'un simple canevas que de la notation, après coup, d'une improvisation longuement travaillée, puis enregistrée. Dans un cas comme dans l'autre, les références à certaines pratiques traditionnelles ne manquent pas, que l'on pense à Mozart, qui n'écrivait jamais complètement la partie de piano des concertos qu'il devait interpréter lui-même, ou qui notait sous forme de Fantaisies *ses improvisations les mieux venues. Mais on peut pousser le parallèle avec la musique ancienne encore beaucoup plus loin, car si, depuis un siècle, les compositeurs-interprètes ont pratiquement disparu, on peut dire que, de Guillaume Dufay à Franz Liszt, ils ont été, et de loin, les plus nombreux.*

Ainsi, d'une certaine façon, assiste-t-on à une sorte de renaissance d'autant plus saine et salutaire qu'elle s'oppose vaillamment à l'autre courant de la musique contemporaine qui considère la création comme un moyen d'affirmer la suprématie de l'auteur tout-puissant sur les interprètes, sur le public, voire sur les données acoustiques qui doivent se plier tant bien que mal aux caprices de son délire créateur. On pourra reprocher à certains interprètes-compositeurs de manquer d'ambition ou simplement d'imagination, notamment dans le cas où, étant davantage l'un que l'autre, ils se limitent à une improvisation plus ou moins inspirée, mais il est bon de se demander si ce qu'ils offrent d'éphémère n'a pas plus d'importance que les certitudes qu'ils refusent.

Qui sont-ils ? Où vont-ils ? On sait seulement qu'ils se souviennent de John Cage, des compositeurs répétitifs qui pourraient être leurs parents, qu'ils n'ont pas pu oublier les musiques de l'Afrique et de l'Asie, même s'ils estiment qu'il est grand temps de se libérer de l'orientalisme. Il y aurait beaucoup à dire, naturellement, sur le charme très exotique que les musiques venues des Etats-Unis exercent sur les fractions les plus naïves du public européen, mais cela n'a déjà plus rien à voir avec ces Performances.

GÉRARD CONDÉ.

ENTRETIEN AVEC BERNARDO BERTOLUCCI

Les secrets de « la Luna »



(Dessin de BONAFFE.)

CONSIDERE comme l'événement du Festival de Venise renaissant, *la Luna*, le dernier film de Bernardo Bertolucci, n'en a pas moins été fraîchement accueilli (1), son sujet — une relation incestueuse latente entre une cantatrice et son fils adolescent — ayant déconcerté, venant du cinéaste de *Prima della revoluzione, la Stratégie de l'araignée, le Conformiste* et *Novecento* dont les préoccupations politiques et sociales, l'idéologie de gauche, sont toujours apparues évidentes et liées à une esthétique raffinée, un style dramatique superbe. On a tort sans doute d'attendre toujours, du cinéma italien en général et de Bertolucci en particulier, des films témoins de la réalité contemporaine. Ce n'est qu'à Fellini que l'on passe ses fantasmes les plus extravagants.

Or, *la Luna*, où on ne veut voir, semble-t-il, qu'esthétisme, maniérisme, un *Souffle au cœur* à l'italienne mâtiné de psychanalyse théâtrale à la Tennessee Williams (double fausse piste) est l'œuvre la plus troublante, la plus en dehors des modes, de Bertolucci mais aussi la plus révélatrice d'un monde d'obsessions personnelles qui ne s'étaient jamais exprimées directement. *La Luna* éclaire certains aspects des films précédents, les profondeurs psychologiques des personnages masculins, par exemple. Sa beauté formelle, fascinante, s'impose d'elle-même. Le style narratif, la façon de manier la caméra, de diriger les acteurs. (Jill Clayburgh, Matthew Barry dont on a, d'ailleurs, loué l'interprétation mais aussi Tomas Milian, Franco Citti, Alida Valli et quelques autres), témoignent chez Bertolucci de préoccupations nouvelles, d'une recherche différente, d'un accord entre les paysages italiens (recensant l'univers géographique des autres films) et des paysages mentaux.

— Vous avez déclaré que l'idée de* la Luna *vous était venue d'un souvenir d'enfance : la lune aperçue d'un panier d'osier fixé sur le guidon de la bicyclette maternelle. Cela, c'est pour les conférences de presse. Quelle est la vraie raison qui vous a poussé à tourner ce film étrange, après* Novecento *?

— Roland Barthes a dit : « *La fin est le plaisir du texte.* » J'ai voulu que *la Luna* soit un appel au désir du spectateur, qu'il provoque un plaisir sensuel. En tournant, je me suis aperçu que le mouvement intérieur de mes films précédents avait l'apparence d'une sorte d'alibi idéologique et politique, mais que, de façon moins consciente, j'y avais mis aussi des situations de plaisir. De cela, j'ai fait la base de mon nouveau travail et de mon désir de communiquer. Le plaisir, c'est l'accomplissement du désir et, si l'on regarde *la Luna* dans cette optique, on s'aperçoit que le mouvement de caméra est toujours un mouvement vers un objet de désir. Cela m'a amené à une dramaturgie différente, qui s'exprime à la faveur du dérèglement des rapports mère-fils. Cela m'a donné la liberté d'affronter mes contradictions, de me lancer dans des vertiges.

» *Dernier Tango à Paris*, voyage dans l'enfer des rapports à deux, était déjà différent. Vous vous souvenez que cela avait causé un énorme scandale. *La Luna* est un film moins scandaleux mais plus profond dans l'expression d'un rapport difficile, que je juge universel : celui de la mère au fils. J'ai pris une distance en choisissant Jill Clayburgh et Matthew Barry, qui sont Américains, qui jouent des personnages américains venant en Italie, où elle, la cantatrice, a étudié le chant et déjà vécu, parce que je ne voulais pas de mama italienne accroupie, avec son fils, dans ses complexes, au pied de l'église et de la morale catholiques. Malgré cette distance mon film bouge à travers un fantasme qui est celui de la fantaisie incestueuse. J'y ai été comme un enfant qui joue avec le feu, le tabou universel de l'inceste et qui découvre, en fin de compte, que ce tabou n'existe pas. Avec *Novecento*, j'avais satisfait un besoin d'omniprésence politique, de matérialisation de l'utopie du « compromis historique » berlinguérien. Dans *la Luna*, ma démarche est plus secrète et plus sombre. Mes fantasmes sont éclairés par la lumière lunaire, et j'ai trouvé excitant de ne plus me cacher derrière certains alibis sociaux et politiques, d'aller plus fondamentalement vers l'objet du désir.

— Parlons de ce désir. Il n'est pas seulement dans le rapport de la mère au fils. Il est aussi, pour Joe, à partir du thème souterrain du prologue, qui resurgit plus tard, la recherche d'un père, d'un homme.

— Dans le prologue, le bébé regarde ce que Freud appelle la scène primaire : un homme et une femme accouplés, le rapport sexuel père-mère. La scène du miel, qui a été difficile à tourner avec le petit enfant, m'a inspiré l'idée très importante qui soutient tout le film : l'amour maternel dans son aspect envahissant et tellement doux, peut donner au fils la peur de la mère, de la femme. Lorsque Joe est devenu adolescent, il se pique à l'héroïne, par un acte de régression. Cette drogue est douce et envahissante comme l'amour maternel. Mais la régression est, en même temps, une perte des inhibitions. Toute la tension de Joe est alors dressée vers le besoin de retrouver l'autre figure de la « scène primaire » : l'homme qui dansait avec Caterina. Cet appel à l'homme se manifeste, pour la première fois, dans le bar de Rome où Joe exécute une danse américaine. Il croit représenter sa nostalgie de l'Amérique, où il a été élevé, mais en réalité il fait une danse de séduction à l'égard de Mario, l'homosexuel qui le regarde. Pour la première fois, Joe a besoin de retrouver l'image, le symbole masculin paternel et le désir du père est, aussi, un désir sexuel.

— Alors, plus que l'inceste avec la mère, le thème profond du film n'est-il pas l'homosexualité qui transparaissait parfois dans vos autres films ? Il y a l'homme du bar, mais aussi Mustafa, le jeune Arabe fournisseur de drogue, dont le rapport avec Joe est bien curieux.

— Un garçon de l'âge de Joe à la recherche de son identité sexuelle. Disons qu'il a une sexualité très ondulante. On le voit au cinéma avec une fille, regardant Marilyn Monroe sur l'écran tout en cherchant un contact sexuel. Mais la lune surgit dans le toit ouvrant du cinéma et Joe fuit la fille. La danse devant Mario (qui, à travers l'acteur Franco Citti, est une référence à Pasolini, dont il fut souvent l'interprète) montre que le garçon cherche à se définir sexuellement. Mustafa est surtout important par rapport à Caterina. Lorsqu'elle va chez lui, elle se trouve en présence, ou bien d'un rival de son amour maternel, ou bien d'un double de son fils. Mustafa est une projection du « troisième monde » de Joe. Et puis, pour moi, c'est une autre référence à Pasolini, à cet Orient des *Mille et une nuits*, où il a cherché, au cinéma, une innocence qu'il jugeait perdue en Italie. Joe, à Rome, en Emilie, dans les images que j'en ai données, se trouve transporté dans un monde oriental, exotique. Dans mes rêves, les gens d'Orient représentent toujours l'innocence des instincts. C'est vrai que Joe, tout en jouant avec l'inceste maternel, va, instinctivement, vers l'homosexualité.

— Avec la recherche du vrai père, dont l'existence est tardivement révélée, c'est bien le secret de ce film qui apparaît ?

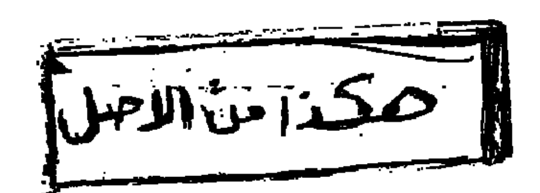
— Caterina sait qu'elle va perdre sa « liaison » avec son fils lorsque le père sera connu de lui. Elle cherche à le cacher le plus longtemps possible. Puis elle renonce. Et lorsque Joe retrouve son père italien qui est un homme séduisant (lié lui aussi à sa mère), c'est la libération de ses sentiments cachés. On m'a reproché, en Italie, la fin du film comme mélodramatique et édifiante. Elle est ambiguë et complexe comme la vie. A Rome, dans les thermes de Caracalla, où Caterina répète *le Bal masqué*, de Verdi, Joe, prétend-on, applaudit à la réunion de son père et de sa mère. La famille se trouve ainsi reconstituée. Mais c'est faux, c'est impossible de voir cela dans la façon dont cette scène est filmée, surtout après la rencontre de Joe avec Giuseppe et la mère de Giuseppe. J'ai fait de Caterina, l'Américaine qui a pris un nom italien, une soprano dramatique verdien. J'aime Verdi et ses opéras. Ils sont liés aux paysages de mon enfance, et je me suis appuyé sur ces opéras comme sur un espace privilégié où les passions les plus excessives peuvent s'exprimer en liberté, aller très loin. A la fin de *la Luna*, c'est lui-même que Joe applaudit, c'est sa propre mise en scène, sa véritable naissance. Il n'y a là ni mélodrame ni drame bourgeois, avec retour à l'ordre familial. Ce sont les thermes de Caracalla, Verdi, l'opéra, les passions qui gagnent.

— Joe a-t-il, alors, trouvé son identité sexuelle ? Choisira-t-il l'homosexualité ?

— C'est possible... Ce n'est pas à moi de le dire. J'ai fait un film où la psychanalyse n'est qu'un véhicule de fantasmes, un appel au désir. A ce désir, c'est à chaque spectateur de répondre comme il lui plaira. »

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

(1) Lire l'article de Jean de Baroncelli dans *le Monde* du 4 septembre.



LE PREMIER FESTIVAL DU FILM IBÉRIQUE ET LATINO-AMÉRICAIN A BIARRITZ

Les œillets, le sang et le temps qui passe

UN inaugurant le premier Festival du film ibérique et latino-américain, M. Bernard Marie, *député R.P.R. et maire de* Biarritz, a souligné la diversité et la pérennité des liens qui unissent *sa ville à l'Europe du Sud et à* l'Amérique latine. *« La proximité de la péninsule ibérique,* a-t-il dit, *l'implantation des familles basques en Amérique latine, la découverte de Biarritz par une Espagnole qui devint impératrice des Français, ont fait de Biarritz une ville privilégiée, une porte ouverte sur l'ensemble du monde ibérique et latino-américain. »*

De cette situation géographique et de ce « cousinage » historique est née l'idée d'un festival consacré aux pays de langue espagnole et portugaise. Selon Guy Braucourt, son délégué général, il ne s'agit *pas de rivaliser avec Cannes ou* Venise, mais de présenter un éventail significatif des œuvres de ces *pays et, à moyen terme, de créer* un véritable marché du film, au sein duquel pourraient se développer des échanges commerciaux aujourd'hui trop rares.

L'atout majeur du Festival de Biarritz *est, à coup sûr, de répon*dre à un besoin culturel. Le monde cinématographique qu'il explore nous est relativement mal connu. A l'exception des films *de* Carlos Saura, cinéaste dont le prestige international s'est affirmé à Cannes (et qui, nous y reviendrons, a de nouveau triomphé à Biarritz), combien de productions espagnoles *avons-nous vues au cours des der*nières années ? Guère plus d'une demi-douzaine. Et de films portu*gais ? Bien moins encore. Quant à* ceux en provenance du continent sud-américain, passé la vogue déjà lointaine du « cinema novo », *ils ne nous sont plus parvenus* qu'au gré d'une distribution anarchique, et il a fallu le succès, en 1978, de *Viva el Presidente,* film coproduit par le Mexique, Cuba et la France et réalisé par le Chilien *Miguel Littin, pour nous rappeler* qu'on pouvait faire de l'excellent cinéma du côté de Mexico et de La Havane, *et — pourquoi pas ? —* de Caracas, de Quito et de Lima.

Au cours d'un très intéressant débat animé par notre collaborateur Louis Marcorelles, quelques-uns des cinéastes présents à Biarritz ont *exposé leurs problèmes et formulé* le vœu de voir, un jour, s'organiser entre eux une véritable concertation *artistique et commerciale. En effet,* indépendamment des difficultés d'ordre politique, administratif ou économique qu'ils peuvent rencontrer, difficultés dont la nature et la gravité varient selon les pays (plutôt florissante, par exemple, au Venezuela et à Cuba, la création cinématographique semble se heurter à de sérieux obstacles au Mexique et au *Brésil),* tous les orateurs se sont élevés contre la mainmise des compagnies américaines sur les *réseaux de distribution. « Chez nous,* a déclaré le Vénézuélien Ivan Feo, *85 % des films projetés sont américains, et nous ne voyons rien, ou presque rien, de la production de nos voisins. »*

Compte tenu de l'importance poten*tielle que représentent en Amérique,* en Europe et en Afrique les publics de langue espagnole et de langue portugaise (le marché est évalué à 1 milliard 250 millions de spectateurs annuels), cette situation est évidemment aberrante. Pour y remédier, un accord tripartite a déjà été conclu entre le Venezuela, la Colombie et le Mexique. Mais il ne s'agit là que d'une initiative aux *conséquences limitées. Et c'est à* un véritable marché commun ibérique et latino-américain qu'ont déclaré vouloir aboutir les représentants des pays concernés. Marché commun dont les bases avaient d'ailleurs été jetées à Brasilia, il y a deux ans, mais qui est demeuré à l'état de projet. Résumant les propos de ses confrères, le Péruvien Luis Figueroa déclarait en conclusion du colloque : *« Notre ambition est de coopérer et de nous organiser pour favoriser la circulation de films qui échappent au modèle américain. Nous sommes tous solidaires, et nous devons être conscients que l'avenir d'un cinéma différent dépend en grande partie de nous. »* Et il ajoutait : *« Par les contacts qu'elle provoque, par la « vitrine » qu'elle offre à notre production, une manifestation comme celle de Biarritz ne peut que nous aider à sortir de notre isolement. »*

La révolte des Noirs

Le Festival de Biarritz a-t-il joué ce rôle de tribune, de « vitrine » qui lui était dévolu ? Dans une large *mesure, on peut répondre par l'affir*mative. La sélection était d'une qualité honorable, et si, parmi les films en compétition (celui de Saura était hors concours), un seul atteignait le niveau international, beaucoup, pour des raisons diverses, méritaient de retenir l'attention.

C'est très justement à *la Dernière Cène,* du Cubain Tomas Gutierrez Alea, que les jurés ont décerné leur grand prix. L'histoire de ce film *superbe se déroule à la fin du dix*huitième siècle, dans une plantation de cannes à sucre. Le propriétaire de la plantation est un aristocrate dévot, apparemment très attaché aux préceptes de l'Evangile. C'est ainsi qu'il lui vient l'idée, au cours d'une semaine pascale, d'inviter douze de ses esclaves noirs à commémorer avec lui le dernier repas de Jésus avec ses disciples. Pendant quelques heures, le vin aidant, il n'y a plus de maître et *d'esclaves, de Noirs et de Blancs.* Mais, le lendemain, quand ils comprennent qu'aucune des promesses qui leur avaient été faites ne sera tenue, les Noirs se révoltent. Et l'humble et doux fidèle du Christ redevient ce qu'il n'avait, au fond, jamais cessé d'être : un impitoyable bourreau.

Aussi à l'aise dans le huis clos (la longue séquence du repas) que dans les scènes d'action (la chasse aux esclaves révoltés), Tomas Gutierrez Alea stigmatise avec une puissance parfois épique les hypocrisies du racisme et du colonialisme. Son film s'élève très au-dessus des pamphlets habituels sur le même thème. C'est une œuvre authentique qui *s'adresse autant à l'intelligence* qu'au cœur.

A l'exception de l'envoi argentin, *Agustina ou l'Amour malade,* de Oscar Barney Finn, drame psychologique consacré aux tourments sentimentaux d'une riche et belle bourgeoise, tous les films de ce festival faisaient directement ou *indirectement référence à des problèmes politiques.*

C'est ainsi que dans *Electofrenie,* film tourné en super-8 puis « gonflé » en 35 mm, le Vénézuélien Julio Neri relate la campagne présidentielle *qui s'est déroulée dans son* pays en 1978. L'auteur suit pas à pas les différents candidats et s'amuse *à surprendre leurs tics, leurs trucs* et leurs manies. Cela pourrait être fastidieux, mais l'extraordinaire souplesse de la caméra, la vivacité (et les malices) du montage, font *d'Electofrenie* (mention spéciale du jury) un captivant témoignage et une *satire féroce.*

Beaucoup moins spectaculaire et exigeant une sérieuse connaissance *de la politique intérieure* portugaise est *la Confederation,* de Luis Galvao Teles, film-collage où des *éléments de pure fiction se mêlent* à des séquences d'actualité et à d'innombrables discours et poèmes révolutionnaires. A travers cette approche brechtienne (et souvent métaphorique) d'événements historiques, le cinéaste dénonce l'embourgeoisement de la *révolution* de *1974. Il chante les œillets* mais ne nous épargne pas les ronces de *l'ennui.*

Film politique également que celui de Juan Antonio Bardem — l'un des cinéastes qui sous Franco contribua à sauver le cinéma espagnol du naufrage, — *les Sept Jours de janvier. Un fait* divers authentique (l'assassinat par un commando *d'extrême droite de cinq* avocats *libéraux) et les déchirements* d'une famille de la bourgeoisie madrilène permettent au réalisateur de cerner les problèmes d'une Espagne qui fait difficilement l'apprentissage de la démocratie. Un film honnête, que gâte malheureusement une mise en scène platement narrative.

Il y a plus d'invention dans *Arriba España,* de Manuel Gutierrez Aragon, portrait d'un garçon de seize ans qui croit accomplir un acte héroïque en tuant, au nom de la « Sainte Patrie », la fille qu'il aime. Par ses ambiguïtés *(« le véritable héros,* affirme l'auteur, *est celui qui défend une cause perdue — en l'occurrence le fascisme — et assume ainsi un destin tragique ») cette histoire éveille l'intérêt sans* réussir à convaincre.

D'un manichéisme assez sommaire, le récit du Mexicain Gabriel Retes, *Drapeau cassé,* vaut surtout par les rebondissements d'un scénario fertile en péripéties romanesques et scènes de violence. L'uti*lisation par la classe dirigeante* de la *psychose terroriste* est l'un des thèmes du film. Un autre Mexicain, Felipe Cazals, imagine, dans *l'Année de la peste,* qu'une épidémie mortelle s'est abattue sur une métropole moderne. La catastrophe révèle les failles d'un système administratif et politique corrompu. Enfin, dans *Pays portable,* les Vénézuéliens Ivan Feo et Antonio Llerandi se sont *inspirés d'un roman d'Adriano* Gonzalez Leon pour évoquer, à travers quelques épisodes d'une saga familiale, la décadence et les frustrations d'une bourgeoisie longtemps au pouvoir. Le récit est composé d'une suite de flash-back imbriqués les uns dans les autres, ce qui n'en rend pas toujours la lecture facile. Mais certaines sé*quences ont de la vigueur,* et l'ambition, l'ampleur du sujet, forcent l'estime.

On s'éloigne un peu de la politique avec le film du Portugais Antonio de Macedo, *les Heures de Marie.* Une jeune fille aveugle et hystérique vit sous l'emprise de sa tante, une religieuse fanatique. Elle *croit* que seule la Vierge de Fatima peut la guérir jusqu'au jour où un médecin, libre penseur et féru de recherches historiques, lui explique que Jésus n'était qu'un terroriste zélote, qu'il avait un frère jumeau nommé Thomas et que les apôtres étaient des brigands de grand chemin. La morale de la fable est sans doute que la superstition — qu'elle *soit ou non* religieuse — continue d'aveugler le monde. Antonio de Macedo décrit parfaitement les rapports du médecin et de la malade et nous offre de dramatiques images de Fatima. Mais il perd pied quand il veut *matérialiser les discours du docteur.* Eugenia Bettencourt, qui joue le rôle de l'aveugle, a obtenu le prix d'interprétation du festival.

*Curieux film que celui du Brési*lien Nelson Pereira Dos Santos, *la Boutique aux miracles.* Moins un film qu'un brouillon, un récit échevelé où alternent le meilleur et le pire, mais auquel on pardonne beaucoup de ses faiblesses tant il dégage de vitalité et de charme... En nous racontant la vie pittoresque d'un certain Pedro Archango, préparateur à la faculté de médecine de Bahia, au début du siècle, c'est *une défense et illustration de la* réalité brésilienne que propose Pereira Dos Santos. Réalité ethnique, *culturelle, religieuse, qui doit autant* à l'Afrique qu'à l'Europe, et dont le mulâtre Pedro Archango est l'évidente incarnation. Quand Pereira Dos Santos consent à diriger ses acteurs et à surveiller sa mise en scène, le film séduit par sa fraîcheur. Le reste du temps, il sombre dans la confusion.

Le charme et la violence

Le prix spécial du jury est revenu à *Fête du sang,* du Péruvien Luis Figueroa. *Dans ce récit haut* en couleur, le réalisateur démontre la dualité permanente des cultures espagnole et indienne. *Dualité que symbolise le conflit qui* éclate, à l'occasion d'une corrida, entre les habitants d'un village des Andes et les autorités locales. La beauté des paysages andins, la calme dignité d'un peuple attaché à ses traditions, la violence de certaines images, rendent souvent fascinante cette *Fête du sang.*

Tels furent les concurrents de la compétition. Avant eux, le soir de l'ouverture, nous avions vu *Maman a cent ans,* le meilleur film peut-être de Carlos Saura, le plus « ouvert » et le mieux maîtrisé. Un *film nourri de tous les thèmes chers* à l'auteur, mais que de nombreuses scènes de comédie et de brusques bouffées de fantastique arrachent au strict réalisme.

Maman a cent ans est la suite *d'Anna et les Loups :* même décor — une vieille maison familiale au centre d'un vaste domaine, — et, à quelques exceptions près, mêmes personnages. *Simplement le temps* a passé, la « madre » est à la veille de ses cent ans, l'un de ses *fils est mort, et, autour d'elle, le monde a changé, l'Espagne a perdu* son maître, les mœurs ont évolué. C'est cette évolution qu'évoque Saura en une suite de scènes admirablement liées les unes aux autres et qui, sous le masque de *la bouffonnerie, font comprendre* que les frustrations, les terreurs, les hypocries d'autrefois sont toujours prêtes à *ressurgir.*

Oui, un très beau film, et dont il faudra reparler.

Signalons en terminant qu'au cours de ce Festival de Biarritz un hommage solennel a été rendu *à Luis Bunuel, sans qui le cinéma* hispanique et latino-américain ne serait pas ce qu'il est. Et notons *le succès populaire (des salles* pleines à chaque séance) remporté par une manifestation dont on ne peut que saluer la réussite.

JEAN DE BARONCELLI.

Procès à Mexico

LE 23 juillet dernier, un scandale à sensation faisait la une des journaux mexicains : 6 milliards de pesos avaient disparu des caisses des diverses sections de l'industrie cinématographique mexicaine, en grande partie nationalisée. Une vingtaine de personnes étaient interrogées par la police. Parmi elles Fernando Macotela, le directeur de la cinématographie, nommé à ce poste par Margarita Lopez Portillo, sœur de l'actuel président de la République, et responsable de la radio, du cinéma et de la télévision ; Bosco Arochi, directeur des studios de Churubusco, et Carlos Velo, ancien directeur du centre de production du court métrage, à la retraite.

Fernando Macotela, arrêté dans des circonstances assez dramatiques — Mme Lopez Portillo l'avait invité par téléphone à rejoindre son bureau, où la police vint le cueillir, — serait libéré un peu plus tard, non sans avoir été gravement torturé : il n'a pas encore retrouvé le plein usage de ses facultés. Seuls resteraient détenus et inculpés Bosco Arochi et Carlos Velo, réduits au rôle de boucs émissaires. Carlos Velo, soixante-huit ans, ancien émigré de l'Espagne républicaine, est connu dans le monde entier pour son documentaire Toro, *Prix de la critique internationale au Festival de Venise 1956. Bosco Arochi, venu lui aussi du documentaire, est à l'origine, du côté mexicain, avec Paul Leduc* (John Reed), *du remarquable projet de collaboration entre l'Office national du film du Canada et le Centre mexicain de production de courts métrages.*

Ces poursuites doivent être replacées dans le cadre plus large d'un ensemble de mesures de l'administration de M. Lopez Portillo destinées à assainir la situation économique et morale de diverses agences d'Etat. Elles paraîtraient moins arbitraires si elles ne coïncidaient avec le démantèlement des structures de l'industrie nationalisée au profit de la pire industrie privée et si elles ne marquaient un virage à 180 degrés par rapport à la politique cinématographique de l'administration précédente, celle de Luis Echeverria, président de la République de 1971 à 1976, et de son frère Rodolfo, nommé alors à la tête de la Banque du cinéma. Rodolfo Echeverria avait essayé par tous les moyens de consolider les rapports entre l'Etat et les syndicats, notamment, en créant des compagnies de production mixte Etat-travailleurs et en assurant une meilleure diffusion sur les écrans mexicains de la production nationale de qualité.

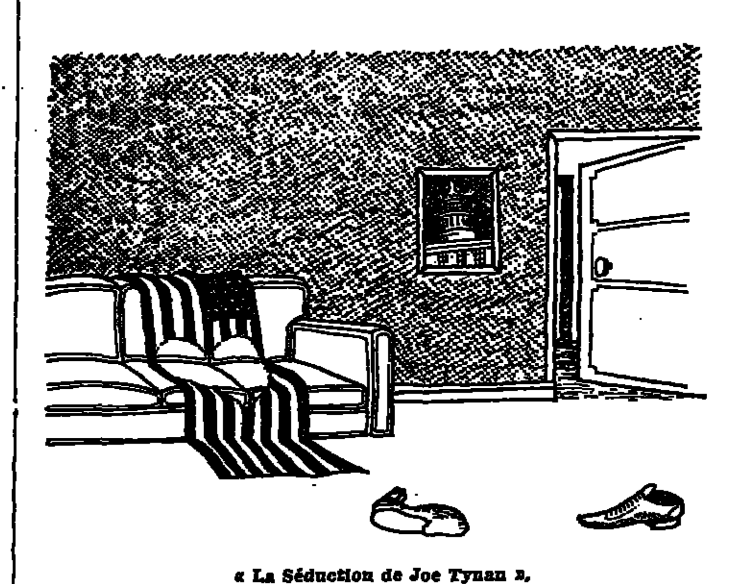
Avant même l'éclatement du « scandale », la Société des auteurs de scénario avait publié une lettre ouverte, dans le journal Excelsior, *adressée au président de la République, où elle expliquait sa totale méfiance à l'égard des producteurs traditionnels revenus au pouvoir. L'Etat répondit par la dissolution de Conacite Uno (Compagnie nationale cinématographique Etat-travailleurs) et de Procinemex (Promotion cinématographique mexicaine). Il procède aux arrestations déjà mentionnées. Une lettre de protestation signée de trente personnalités, écrivains, cinéastes, peintres, économistes, sociologues — parmi lesquelles Luis Bunuel et Octavio Paz, — paraît quinze jours après ces arrestations dans le journal* El Nacional *; elle sera reprise par le* Los Angeles Times.

A leur tour, les metteurs en scène mexicains publient une deuxième lettre ouverte expliquant que cette situation ne peut pas continuer. Techniciens, artistes, cinéastes, se déclarent solidaires pour « défendre le cinéma mexicain ». *L'administration fait des promesses, début août, pour tranquilliser la profession, douze films doivent être mis en chantier. Fin septembre, rien n'a encore été fait. En revanche, le groupe Televisa, qui possède plusieurs chaînes de télévision, annonce qu'il va produire des films simultanément pour le cinéma et la télévision : des films inoffensifs,* « sans gros mots, sans scènes de lit, respectant l'esprit de la famille mexicaine », *précisent avec un humour noir acteurs et techniciens qui refusent d'être pris au piège.*

Même si le chiffre avancé de détournement de fonds est maintenant ramené à 500 000 pesos, Bosco Arochi et Carlos Velo attendent de passer en jugement. Mme Lopez Portillo s'apprête à lancer un Festival international de cinéma, en décembre 1979, à Cancum, dans le Yucatan : on invitera la presse mondiale, on oubliera tout. Miguel Aleman Jr., capitaine d'industrie, vice-président de Televisa, était venu respirer l'air de Biarritz. Une charmante jeune femme lançait déjà les premières invitations pour Cancum au nom de Margarita Lopez Portillo.

LOUIS MARCORELLES.

une sélection



« La Séduction de Joe Tynan », de Jerry Schatzberg vu par Bonnaffé.

cinéma

LA LUNA DE BERNARDO BERTOLUCCI

Lire page 18 l'entretien avec le réalisateur.

APOCALYPSE NOW DE FRANCIS COPPOLA

La fragilité des frontières qui séparent l'homme jugé sensé d'un dément, et de là qui peuvent séparer un criminel de guerre d'un soldat en campagne. Francis Coppola emporte le spectateur dans un ballet de la mort, une descente aux enfers du Vietnam. Du grand spectacle.

DEUX DOCUMENTAIRES DE RICHARD DINDO

Remontant le cours de l'histoire pour tantôt faire parler des vétérans suisses de la guerre civile espagnole, tantôt faire revivre, par témoins et documents interposés, la vie étonnante d'un « traître à la patrie » suisse fusillé en 1942, Richard Dindo, Suisse alémanique, renouvelle le genre, construit ses films avec la rigueur d'un Bresson ou d'un Dreyer. Avec lui, le documentaire acquiert de nouvelles lettres de noblesse, l'auteur témoigne comme artiste au tribunal de l'histoire.

Rockers, de Theodoros Bafaloukos : p les amateurs de reggae. **Premier secret**, de Nouchka van Brakel : une adolescente hollandaise assume *sa première relation* sexuelle au pays des hommes dont elle refuse le pouvoir dominant. **Il y a longtemps que je t'aime**, de Jean-Jacques Tacchella : histoire mélancolique et sympathique d'un couple de Français moyens. ***La Séduction de Joe Tynan***, de Jerry Schatzberg : une aimable comédie, avec un sénateur démocrate ambitieux, entouré de Barbara Harris et Meryl Streep. **Le Tambour**, de Volker Schlöndorff : vingt ans d'histoire regardés par un enfant magique. **West Indies**, de Med Hondo : pour tous ceux qui s'interrogent sur l'histoire qu'ils ont subie, une fresque brechtienne. **Movie Movie (Folle Folie)**, de Stanley Donen : hommage attendri d'un vétéran d'Hollywood aux divertissements d'il y a trente et quarante ans. Les **Petites Fugues**, d'Yves Yersin : la minutie et *la poésie suisses pour les métamorphoses* d'un vieux paysan. **Cités de la nuit**, de Ron Peck et Paul Hallam : vie quotidienne d'un professeur de géographie anglais homosexuel. **Le Syndrome chinois**, de James Bridges : le moule traditionnel de la fiction politique américaine, avec des personnages et des acteurs passionnants.

théâtre

ŒDIPE A LA CARTOUCHERIE DE VINCENNES

Vêtu de la chemise de nuit blanche des enfants, des hospitalisés, ou bien enroulé dans la couverture grise des émigrants, des prisonniers, Œdipe, aveugle, mains en avant, marche la nuit dans les bois, dans les champs, conversant à voix basse avec sa mère absente. Jean-Marie Patte poursuit une aventure *de théâtre aussi rigoureuse* qu'attachante (jusqu'au 6 octobre).

***Les Molière** à la Porte-Saint-Martin* : Antoine Vitez et ses comédiens, un spectacle en quatre soirées. **La Villégiature** *à l'Odéon* : la Venise de Goldoni, *la mélancolie* de Strehler, le grand succès de la saison dernière, moins Pierre Dux. **No man's land** au Gymnase : l'ironie *nihiliste* de Pinter, la *mise* en scène aiguë de Planchon, avec Guy Tréjean et Michel Bouquet, unique. **Marie de l'Incarnation** au Lucernaire : *Marcel Bozonnet, sous les* voiles d'une mystique femme d'action, trace les dessins de l'extase. **Zadig** à Orsay : les fantaisies voltairiennes de Jean-Louis Barrault.

musique

PERFORMANCES AU FESTIVAL D'AUTOMNE

Une avant-garde encore mal connue, *surtout américaine, anime* la chapelle de la Sorbonne, où se tient l'exposition « Ecritures musicales » : Laurie Anderson (voix, violon, projections et électronique, le 4 octobre) ; Joan La Barbara (voix solo et électronique, les 5 et 6). Il en est de même, parallèlement, à l'American Center, où se tiennent ateliers et concerts : Tom Johnson (le 1er octobre, de 14 h. à 17 h., et le 2, de 10 h. à 13 h., les 3 et 4, à 21 h.) ; Joan La Barbara (ateliers, les 2, 3 et 4, de 14 h. à 17 h.) ; Lukas Foss (le 4, à 21 h.).

FESTIVAL DE FRANCE

Le *carrousel des orchestres régio*naux se poursuit au Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre de Monte-Carlo, dir. L. *Foster*, solistes A. Ciccolini (le 5) et V. Tretiakov (le 6, avec la « 6e Symphonie » de Prokofiev, rarement jouée) ; l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. M. Plasson, avec J.-P. Collard (le 7) et A. Dumay (le 8) ; l'Orchestre de Lyon, dir. S. Baudo, soliste Felicity Palmer (le 9, avec la création du « Livre des prodiges » de Ohana et les « Quatre derniers lieder » de Strauss).

MUSIQUES DE L'EST A L'IRCAM

Effort méritoire de l'IRCAM pour faire connaître la musique d'avant-*garde des pays de l'Est* ; *premier* panorama, le 8 octobre, par l'Ensemble intercontemporain, dir. S. Cambreling, avec des œuvres de Olah (Roumanie), Lebic (Yougoslavie), Durko (Hongrie), Kotonski et Lutoslawski (Pologne), Kopelent (Tchécoslovaquie). Le *danger* est de confiner les compositeurs dans une sorte de ghetto ; mieux vau*drait, peut-être, les confronter* avec l'avant-garde occidentale ? (Théâtre d'Orsay).

PICARDIE, ILE-DE-FRANCE, NORMANDIE

Trois provinces multiplient les concerts en ce début d'automne, presque chaque soir, en un lieu nouveau : le cinquième Festival des cathédrales de Picardie, avec des *concerts d'orgue à Albert, Beauvais*, Compiègne, Airaines, et de musique de chambre (par le Pupitre 14), à Bohain, Vorges, Berny-Rivière, Hangest-en-Santerre, cette semaine (renseignements : A.D.C.P., 61, rue Saint-Fuscien, 80 Amiens, tél. : 91-29-29) ; l'Ile-de-France fait de même, avec dix quatuors français, dans *soixante-dix-sept villes* (renseignements : Délégation de la *musique*, Grand Palais, porte C, Paris, tél. : 225-11-40) ; et la Normandie, avec les ensembles les *plus divers, comptant quatre-vingt*-quatre concerts en quatre mois (renseignements : Association pour l'action culturelle en Haute-Normandie, 20, rue du 11-Novembre, 76120 Grand-Quevilly). Un phénomène d'une envergure encore impensable il y a dix ans.

Simon Boccanegra, avec Cappuccilli, Raimondi, Kanawa, dir. Santi (Opéra de Paris, les 3, 6, 11, 16, 19, 22 et 25, à 19 h. 30) ; **Pascal Devoyon**, piano, deuxième prix Tchaïkovski (Gaveau, le 3) ; **8e Symphonie** de Brückner, par *l'Orchestre de Paris, dir.* D. Barenboïm (Palais des congrès, le 4, à 20 *h.* 30 ; Champs-Elysées, le 6, à 10 h.) ; **Louise**, mise en scène J.-M. Simon (Nancy, les 5, 7 et 9) ; œuvres de **Wychnegradsky**, **Obouhov** (exposition Paris-Moscou, le 5, à 18 h. 30) ; ***les Contes d'Hoffmann***, mise en scène V. Puecher et E. Frigerio, *dir.* A. Lombard (les 5, 7, 9, 12, 14, à Strasbourg) ; **les Maîtres Chanteurs**, mise en scène Riber (Genève, *les* 6, 9, 12, 15, 19 et 21) ; Finale du *vingt-cinquième concours international de chant* (Toulouse, le 6) ; Vivaldi, Bach et **Te Deum**, par la Chorale et l'Ensemble instrumental de Saint-Cloud, dir. François Polgar (Parc de Saint-Cloud, chapiteau, le 7, à 16 h. 30) ; Mozart et Brahms, avec **M. Portal, E. Zrivine**, etc. (*Théâtre d'Orsay, le 7, à 11 h.*) ; Schubert - Strauss, par **H. Donath** (Gaveau, le 8) ; **J. Norman** (Athénée le 8) ; ***les Béatitudes*** de Franck, dir. J. Pool (Saint-Louis-des-Invalides, le 9) ; Chopin - *Liszt*, *par* G. **Cziffra** (Pleyel, le 9) ; *Semaine* du film lyrique (cinéma ABC, 31, rue Nationale, Tourcoing, du 10 au *19 octobre*).

danse

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA DANSE AU THEATRE DE LA VILLE

Les rétrospectives s'y suivent. La première, *consacrée à Alvin Alley*, nous permet de *revoir* son chef-d'œuvre *Révélation*, et l'irrésistible *Otis Suite*, de son disciple George Faison. La seconde *nous* fera découvrir, parmi les dix ballets dansés par *Merce* Cunningham et sa compagnie, six chorégraphies nouvelles, dont une création mondiale.

expositions

POLLOCK AU MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

Lire notre article page 17.

LES PARTIS PRIS DE MARCELIN PLEYNET A L'ARC

C'est le premier volet d'une série de trois expositions à parti pris (inscrites au programme du Festival d'automne) dont on peut penser qu'au bout du compte il y a moyen de faire le point sur ce qui s'est passé dans le domaine de l'art en France depuis dix ans. Le choix de Pleynet nous porte bien sûr dans les sphères de la peinture abstraite, avec, en ouverture, *des personnalités* dont l'œuvre était bien établie en 1968 : Hantaï, Degottex, Olivier Debré, Soulages, Sam Francis..., puis des artistes de la génération de Support/Surface, *puis quelques* jeunes pas très connus.

L'art européen à la cour d'Espagne au dix-huitième siècle : de Rigaud à *Goya*, des tableaux français, italiens, espagnols, méconnus ou inconnus à découvrir ; **Trésors du Kremlin** : une super sélection d'icônes et de pièces d'orfèvrerie de *grand luxe ayant appartenu aux* tsars, provenant des sept églises et palais du centre historique de Moscou, qui constituent les *musées* d'Etat du Kremlin ; **Trésors de Chine et de Haute-Asie** : en hommage à l'orientaliste Paul Pelliot et **la collection Kwok-on** : les arts du spectacle en Asie, à la Bibliothèque nationale.

variétés

VERONIQUE SANSON A L'OLYMPIA

La musique ouverte, libre, pleine de *vibrations de Véronique Sanson. Sa modernité* et son univers émotionnel (20 h. 45).

BERNARD DIMEY AU THEATRE DE DIX-HEURES

Nouveau « *tour* » d'*un* vrai poète de la chanson. Ballades, complaintes : dites, chantées avec l'air de Paris dans la tête et dans la voix (20 h. 30).

jazz

ORIENTAL WIND A CAMPAGNE PREMIERE

Okay Temiz est *maintenant* entouré de trois musiciens scandinaves, *parmi lesquels l'excellent pianiste* Bobo Stenson.

JOHN LEE HOOKER AU BATACLAN

Le vieux John Lee et son Coat to coast blues band reviennent à Paris pour deux concerts, après le triomphe de leur tournée française au printemps dernier. Quand la simplicité devient un style, la musique atteint un haut degré d'émo*tion très facilement communicable* (4 octobre, 21 h. ; 5 octobre, 22 h. 30).

Bernard Lubat à la chapelle des Lombards : l'invention perpétuelle, jusqu'à la provocation... Avec Norbert Letheule (20 h. 30).

L'architecture soviétique des années 20

Une histoire révolutionnaire

L'ARCHITECTURE révolutionnaire soviétique des années 20-30 était quasi inconnue en Occident il y a dix ans encore. Les documents qui évoquaient son passage turbulent dans l'histoire étaient entreposés dans les salles fermées de ce qui est devenu le Musée de l'architecture à Moscou, ouvert au début des années 60. Ils sont désormais accessibles, contrairement aux collections de peinture de la même période révolutionnaire, qui demeurent notamment dans les caves du musée Tretiakov, d'où ils ne sortent que de temps à autre pour une manifestation à l'étranger, comme c'est le cas aujourd'hui à l'exposition Paris-Moscou. Les images des tableaux sont encore trop parlantes pour le public soviétique. Les dessins d'architecture, eux, restent indéchiffrables pour le commun. On peut les voir, mais ils ne sont ni analysés ni expliqués. Un demi-siècle après le bouillonnement architectural des années 20, ils semblent avoir intégré le domaine calme et neutre de l'histoire de l'art.

En réalité, il s'agit d'une histoire révolutionnaire. Et le point de vue sur cette histoire, nous dit Anatole Kopp qui vient de publier un livre réunissant les textes des « architectes révolutionnaires », change périodiquement (1). Il évolue avec les changements politiques. De ces documents moscovites, jusqu'ici introuvables pour le public occidental, sauf à travers les reproductions dans les quelques livres de Camilla Gray, d'Anatole Kopp ou encore de Manfredo Tafuri, on peut examiner un nombre impressionnant, à l'exposition Paris-Moscou, laquelle, entre autres vertus, malgré une présentation mal maîtrisée et confuse, offre celle de nous montrer ce que nous ne pouvions jusqu'à présent jamais voir. Et que probablement on ne reverra pas de sitôt dans une telle dimension.

Les documents sont donc là, mais ils sont montrés comme le témoignage d'une activité esthétique abstraite, d'une recherche de forme en quelque sorte vidée de son sens, sans rapport avec les moments qui les ont fait naître. Or reportons-nous au livre d'Anatole Kopp, architecte français d'origine russe, qui s'est spécialisé dans l'étude de cette période. Les textes qu'il a réunis, outre qu'ils nous replongent dans le climat de l'époque, sont des documents irremplaçables pour nous éclairer sur la nature et les motivations des projets.

Un projet de société

Sur le plan de l'invention technique, l'architecture des constructivistes soviétiques des années 20 n'est guère plus avancée que celles des architectes modernes en Occident, dans la France de Le Corbusier et de Lurçat, l'Allemagne du Bauhaus, la Hollande du Stijl. Et, sur le plan formel, plutôt moins intéressante. C'est la situation de la création architecturale qui était sans exemple. Dans ce Moscou révolutionnaire, pour la première fois l'architecture moderne était portée par un courant politique. En quelque sorte, elle avait charge de réaliser, dans le cadre bâti, un projet de société. De 1917 à 1932, dans une fascinante ébullition créatrice, Leonidov, Vesnin, Ginzbourg, Golossov, Fridmann et Burov... changent l'architecture pour changer la vie.

Suivant le mythe du grand bonheur communautaire et de l'organisation rationnelle du quotidien, on imagine des maisons communes, les Dom komuna, dont on cherchera en vain un exemple à Paris-Moscou, des cuisines communes, des maisons d'élevage d'enfants... Ce moment, qui est un des points forts de l'invention architecturale de ces années, est dans l'exposition de Beaubourg plus ou moins occulté. Il est fondu et brouillé dans un grand déroulement qui commence en 1900, où il n'apparaît pas pour ce qu'il est, et même n'apparaît pas du tout.

Les textes rassemblés par Anatole Kopp éclairent le parcours architectural de Paris-Moscou. Ils l'enveloppent du tumulte d'une époque où l'avant-garde jouait sur le traditionnel comportement iconoclaste des révolutionnaires. Manfredo Tafuri cite les constructivistes dans son texte sur « La ville et l'architecture soviétique (2) » : « *L'artiste est toujours l'instigateur de la révolution des choses.* » Il lutte contre l'aliénation par la création de formes nouvelles. D'où une fatale ambiguïté : créant des projets inédits, il entre dans la vie et s'en écarte

En proposant des formes étranges qui semblent abstraites de tout, l'art d'avant-garde prend ses distances avec le quotidien et en même temps adopte une attitude positive puisqu'il étudie des projets précis, projets que les architectes constructivistes avaient appelés des « *condensateurs sociaux* ».

Au début des années 30, cette réalité politique change. C'est l'époque de la reprise en main stalinienne qui établit un pouvoir central fort. Il faut à celui-ci une architecture nouvelle qui impose l'image de sa permanence. Le livre d'Anatole Kopp évoque bien les termes de cette élimination des architectes constructionnistes qui va suivre. « Les nouveaux architectes », *leurs remplaçants, sortent* des universités ouvrières, dénoncent la « phraséologie gauchiste des avant-gardistes », généralement d'origine bourgeoise. Les rationalistes, disent-ils, ne jurent que par la machine. Ils retirent tout caractère sacré à l'architecture où ils remplacent l'intervention artistique par l'intervention technique. Ils veulent transformer l'art de concevoir et de bâtir en « génie civil ».

Les constructivistes, fils de la première révolution, ne sont pas éliminés physiquement. Mais ils sont exclus du secteur de la *commande publique*, ou *intégrés* dans de grands ateliers anonymes.

Le culte de la personnalité

Avec cette révolution dans la révolution, l'architecture ne disparaît pas pour autant. Au contraire, si l'on peut dire, elle renaît. Change le style, changent les vedettes : Léonidov, Vesnin et Ginzburg, agitateurs de l'invention moderniste, ne sont plus là. C'est Mordvinoff et Labian qui tiennent le devant de la scène.

Le style nouveau, éclectique, fait d'empire russe et d'historicisme, va se condenser dans le délire monumentaliste du palais des soviets, jamais réalisé, de Jofan.

On cultive le culte de la personnalité de l'architecte, qui à son tour cultive celui du maître du Kremlin. La nouvelle architecture, nourrie du passé, est envisagée comme une machine capable de susciter des sentiments héroïques et d'en imposer aux masses. Elle n'est pas étrange ni blasphématoire. Elle est grandiose. C'est l'image que veut donner de lui le pouvoir fort qui vient de s'installer.

A partir de 1937, année du premier congrès des architectes soviétiques, le réalisme socialiste devient la « méthode fondamentale » de l'architecture soviétique. Et les « *condensateurs sociaux* » des premiers révolutionnaires sont mis au rancart. — J. M.

(*) Dessins d'architecture et maquettes à l'exposition Paris-Moscou au *Centre Georges-Pompidou*. Jusqu'au 5 novembre.

(1) *Architecture et mode de vie pendant la révolution soviétique.* Textes réunis et commentés par Anatole Kopp, 350 pages. Editions des Presses universitaires de Grenoble.

(2) *La Ville et l'Architecture*, par J.-L. Cohen, A. de Michelis et M. Tafuri. Ouvrage collectif, réunissant plusieurs contributions, 372 p. Editions l'Equerre.

Viollet-le-Duc et la restauration

LA SAINTE ET LE JARDINIER

En 1840, Viollet-le-Duc arrive à Vézelay. La basilique menace ruine. Il a vingt-six ans, il s'est formé lui-même. Vézelay est son premier chantier, un des plus longs et difficiles et périlleux qu'il aura à traiter. Une exposition présentée cet été à Vézelay même, dans l'ancien dortoir des moines récemment restauré, et que nous verrons cet hiver à Paris, permet d'analyser quelques-uns des principes d'une restauration qui suscita à l'époque les plus vives critiques mais dont on a pu écrire qu'elle était l' « acte de baptême du service des monuments historiques » et « ouvrait une ère nouvelle dans l'histoire monumentale de la France ».

L'exposition de Vézelay présente de façon excellente la plupart des sculptures, des corbeilles et des chapiteaux que Viollet-le-Duc dut déposer, soit parce que leur maintien aurait compromis la stabilité de l'édifice, soit parce qu'ils étaient trop dégradés pour qu'on puisse les conserver « in situ ». Il s'agit d'ailleurs d'une pratique chez lui exceptionnelle. L'ordre de mission adressé par Mérimée au jeune architecte lui recommandait de « respecter exactement les dispositions anciennes » et lui-même était hostile à la dépose. Il refusa celle de la tour et de la façade, déclarant : « C'est là une façon honnête d'ordonner la démolition. C'est une illusion, il ne restera rien ».

Pour les chapiteaux, il fallait adopter un parti : reconstitution ou copie. Viollet-le-Duc opte résolument pour la copie. Lorsque les sculptures étaient encore lisibles et complètes, il fit travailler ses collaborateurs à partir du relevé en plâtre pris sur le chapiteau encore en place selon un procédé que l'on nomme estampage. Les chapiteaux comportant des lacunes étaient complétés au plâtre avant estampage et, dans le cas où l'original était trop mutilé, les sculpteurs du chantier créaient un nouveau modèle à partir des dessins de l'architecte, dessins inspirés des éléments stylistiques étudiés par lui sur les autres sculptures de la *Madeleine*.

Au total, pour les vingt-quatre chapiteaux déposés dans la nef et le narthex, dix sont des *copies rigoureuses, deux ont été* complétés et si, pour sept d'entre eux, dont l'original était très mutilé, la fidélité est douteuse, cinq seulement sont d'inspiration pure. *Quant aux soixante-*dix autres chapiteaux, ils ont été laissés en place et sont parfaitement intacts. Si l'on ajoute que Viollet-le-Duc n'a absolument pas touché au grand portail roman, on conviendra qu'il est abusif de parler ici de vandalisme.

Pour le gros œuvre, le travail fut encore plus délicat, d'autant qu'en 1843, la voûte centrale s'effondra en fracassant les échafaudages. Et c'est là que se manifestent à plein la hardiesse, la science de Viollet-le-Duc et ce que l'on pourrait appeler son courage archéologique, courage fondé sur une logique rigoureuse et sur le respect des intentions premières et profondes que révèle l'analyse de l'édifice et de la vérité architecturale.

Les quatre dernières travées de la nef avaient été refaites au treizième siècle sur croisées *d'ogives et montées à la hauteur* du transept et du chœur. Outre qu'elles étaient en fort mauvais état, les voûtes des dernières travées rompaient évidemment de la façon la plus fâcheuse l'unité du vaisseau roman. Viollet-le-Duc décida de *rétablir trois des voûtes romanes* et ne conserva que la dernière dans la forme que lui avait donnée le treizième siècle, afin de garder un témoin et d'exalter *l'élévation du chœur. Si l'on* connaît une autre définition du génie en matière d'architecture et de restauration, qu'on me la donne. C'est à Viollet-le-Duc, à *sa fidélité aux intentions du pre*mier constructeur, que nous devons l'admirable perspective de la Madeleine. Le travail est d'ailleurs si parfait qu'il est *presque impossible de distinguer* les parties originales de la nef romane des réfections de notre vandale.

Certes, il ne fut pas toujours *aussi bien inspiré. Lorsqu'il vou*lut rétablir une partie du cloître attenant à la salle capitulaire pour créer un passage entre l'église et la sacristie, comme *il avait trouvé dans les décom*bres quelques fragments du douzième siècle, *il opta pour un* parti roman. Bien qu'il ne porte que sur une seule galerie, le résultat n'est pas très heureux, et il faut bien convenir que la *restauration de la façade* de la basilique ne l'est pas davantage.

Celle-ci était, il est vrai, en si mauvais état que des interventions massives étaient inévitables. *La nouvelle façade n'en* laisse pas moins une impression assez pénible de sécheresse, due peut-être à l'insuffisance pratique des ouvriers et des maîtres *travaillant sur le chantier*. On peut aussi reprocher à Viollet-le-Duc d'avoir abattu, au nom de l'unité de style, les arcades gothiques qui avaient *commencé de courir* autour de la grande baie et surtout d'avoir fait exécuter par un de ses collaborateurs, le sculpteur Michel Pascal, un tympan roman à peu près aussi vraisemblable que celui de Saint-Pierre de Chaillot.

Le courage archéologique

La sculpture est d'ailleurs le point faible de l'ensemble de son œuvre et l'on comprend mal qu'il ait été dans ce domaine si intempérant, alors qu'il ne pou*vait pas ne pas* être conscient de la médiocrité des praticiens auxquels il s'adressait et qu'il *avait sous les yeux les modèles* mêmes du grand art, ainsi à Vézelay, où les grandes statues de la façade et certains des chapiteaux déposés sont d'une qua*lité admirable*.

On pourrait avancer plusieurs explications : horreur du vide, piété archéologique, obligation morale de réparer les injures du *temps et des hommes*, sentiment qu'on a le droit de laisser sa marque sur un édifice à l'heure où l'on reprend le flambeau. Conviction surtout qu'architecture et décoration relèvent de la même démarche et ne peuvent exister l'une sans l'autre : un chapiteau historié, une rose gothique sont un élément architectural en même temps qu'un motif *décoratif. Viollet-le-Duc* est aussi le seul architecte depuis Percier et Fontaine qui ait pesé en termes corrects les problèmes de décoration et qui, refusant *de voir dans l'art décoratif un* art mineur, l'ait pensé en termes d'architecture et intégré à l'architecture. Il est à cet égard, autant que William Morris, auquel *on la peut-être fait* la part trop belle, le précurseur immédiat, l'inspirateur des créateurs de 1900.

Viollet-le-Duc eut encore l'ambition de *créer*, après tout le fricht troubadour, un décor sans doute inspiré de l'art du treizième siècle mais résolument contemporain. C'est tout le sens de l'entreprise de Pierrefonds et plus encore de celle, qui mériterait d'être davantage *connue, d'Eu. Le domaine d'Eu* appartenait aux Orléans : c'est là que Louis-Philippe, le comte de Paris, qui demanda à Viollet-le-Duc de restaurer et remeubler *le château après 1870*.

Sur l'édifice, Viollet-le-Duc intervint très peu, se limitant au confort et à l'usage. Il reprit les communs, ne dédaigna pas *de faire les plans d'une école* et de la maison du jardinier conçue dans le même esprit que l'illustre « Vedette » de Lausanne. Et si le mobilier est dans sa *sévérité gothique parfois un peu* lourd, les courbes, les pieds chantournés des sièges sont déjà proches de Guimard, et l'on ne peut qu'admirer le soin avec lequel *Viollet-le-Duc dessina*, en même temps que des pièces de résistance comme l'escalier, la tôle d'un calorifère ou les carreaux d'une salle de bains où *frétillent* des crevettes, des têtards, des gardons mignons comme des cœurs et futés comme des singes.

Mais c'est dans le décor des *murs et des plafonds, dans les* frises, les menuiseries peintes qu'apparaît le mieux son originalité. Le point de départ est l'entrelacs gothique, utilisé sans *pédanterie* avec autant de verve que d'humour. La fraîcheur presque acide, la modernité du coloris, la hardiesse des rapports de tons n'étonnent pas moins que l'aspect très maîtrisé de l'ensemble dont la réserve, l'économie contrastent de la façon la plus frappante avec les formidables pièces montées et les débauches du style tapissier cher aux décorateurs de l'époque. L'exposition dure jusqu'au *31 octobre. Allez à Eu : c'est* une petite ville délicieuse, pleine de chefs-d'œuvre, où, dans le parc du château, l'automne vous accueillera de son plus beau *et indulgent sourire*.

ANDRÉ FERMIGIER.

Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h.; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

PARIS - MOSCOU, 1900 - 1930. — Jusqu'au 5 novembre.

ENVIRONNEMENT DE SOTO. — Hall. Jusqu'à l'automne.

ATELIER N° 17 : Ange Boaretto. François Loubrieux. — Jusqu'au 22 octobre.

ROYAL HAUSSMANN. PIERRE MOLINIER : photographies. Jusqu'au 5 novembre.

JULIO SILVA. Pyegemalion. Jusqu'au 19 novembre.

CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

GRAND PRIX NATIONAL D'ARCHITECTURE. Jusqu'au 3 décembre.

NOUVELLES LEÇONS DE CHOSES. Initiation des jeunes à l'environnement. Jusqu'au 3 décembre.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE. Jusqu'au 12 décembre.

B. P. I.

VU EN CHINE. — Photographies. Jusqu'au 26 novembre.

L'ARBRE DE VIE. Message du monde de l'enfant. Jusqu'au 29 octobre.

MUSEES

LE LOUVRE D'HUBERT ROBERT. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 6 F; gratuite le dimanche. Jusqu'au 29 octobre.

LA CRYPTE D'OSIRIS. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (voir ci-dessus).

L'ART EUROPEEN A LA COUR D'ESPAGNE AU XVIIIe SIECLE, ou de Rigaud à Goya. — Grand Palais, entrée av. du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h, le mercredi, jusqu'à 22 heures. Entrée : 9 F; le samedi : 6 F (gratuite le 30 novembre). Jusqu'au 31 décembre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE. — Tissages et vêtements de l'Egypte du désert; Petra et la Nabatène; Sculptures françaises de la Renaissance; François Rude; Théorie et pratique du paysage, de Corot à Bonnard. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15.

ECRITURES MUSICALES. — Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne. Sauf lundi, de 12 h 30 à 18 h; dim., de 11 h à 17 h. Jusqu'au 1er décembre.

ATELIER LACOURIERE-FRELAUT ou cinquante ans de gravure et d'imprimerie en taille-douce. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40 ; mercredi, jusqu'à 20 h. 30. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 7 octobre.

JACKSON POLLOCK 1912 - 1956 : Drawing into painting - L'atelier de Pollock, photographies de Hans Namuth. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 novembre.

TENDANCES DE L'ART EN FRANCE, 1968-1978-1979 : Les partis pris de Marcelin Pleynet. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 21 octobre.

JEAN COUTY. Les Chantiers de ce temps. — Musée d'art moderne de la ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 novembre.

L'AVENTURE DE PIERRE LŒB. Galerie Pierre (Paris, 1924-1964). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Jusqu'au 7 octobre.

CHRYSSA. Peintures récentes. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 octobre.

ACTE VEGETAL DE TARDY. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson.

DANILO ROMERO : Une histoire d'enfants. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, avenue de New-York (animation gratuite sur rendez-vous au 723-61-27, le mercredi). Jusqu'au 31 décembre.

KALEIDOSCOPE. Salon de la Société des artistes décorateurs. — Grand Palais, entrée avenue W.-Churchill. Tous les jours, de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 7 octobre.

SALON DE LA JEUNE PEINTURE. — Parvis de la tour Montparnasse, rue de l'Arrivée. Tous les jours, de 13 h. à 20 h., le vendredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 7 octobre.

LIN FON MING. Peinture contemporaine. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 4 F. Jusqu'au 28 octobre.

TRESORS DE CHINE ET DE HAUTE ASIE. Centième anniversaire de Paul Pelliot. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 28 décembre.

SPECTACLES D'ASIE. Collection Kwok-on. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 janvier.

PORTRAITS. Photographies de M. Aaland, J. Dater, Françoise, A. Gelpke, B. Jüttner et M.-E. Mark. — Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois. Sauf dimanche, de 12 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 1er décembre.

IMAGERIE DE JEANNE D'ARC. — L'INVISIBLE DANS LA MEDAILLE : la médaille religieuse autrefois et aujourd'hui. — Musée de la monnaie, 11, quai de Conti. Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 octobre.

RAYMOND RENEFER. Œuvres de guerre 1914-1918. — Musée des Deux Guerres mondiales, hôtel des Invalides, cour d'honneur, corridor de Valenciennes (555-92-30). Sauf dimanche, de 13 h. à 17 h. 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 31 octobre.

HEBERT ET LE SECOND EMPIRE. — Musée Hébert, 85, r. du Cherche-Midi (222-23-82) Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 5 novembre.

MODES ENFANTINES (1750-1950). — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F. Jusqu'au 10 novembre.

ANNEE DE L'ENFANT. — Musée de l'Assistance publique, 13, rue Scipion. Mer., sam. et dim., de 10 h. à 17 h.; jeudi et vendr., de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

RITES DE LA MORT. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'en juillet 1980.

CENTRES CULTURELS

AUTOUR DE JACKSON POLLOCK. East Hampton 1946 - 1956 : Quinze expressionnistes abstraits. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Sauf dim., de 10 h. à 20 h.; sam., de 13 h. à 18 h. Jusqu'au 10 novembre.

TOM PHILLIPS. Peintures, dessins, gravures. — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'au 25 novembre.

RAINER GOTTLIEB MORDMULLER. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 9 novembre.

UNE FAÇON DE DONNER A VOIR UN PEU D'AUSTRALIE. — Ambassade d'Australie, 4, rue Jean-Rey (575-62-00). Sauf sam. et dim., de 9 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 octobre.

FERNANDO PINHEIRO. Peintures-morceaux de peinture. — Centre culturel portugais, 51, avenue d'Iéna. A partir du 5 octobre.

KRZYSZTOF MNIKOWSKI. Peintures récentes. — FIAP, 30, rue Cabanis (589-89-15). Jusqu'au 31 octobre.

LE MONDE DE L'ENFANT. — Village suisse, 78, avenue de Suffren (734-91-97). Du 4 au 8 octobre.

LA PLANETE OCEAN. — Centre de la mer et des eaux, 195, rue Saint-Jacques (633-08-61). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30 (mer., sam. et dim., à 15 h., projection des films de la série « L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau). Jusqu'à fin décembre.

CENTENAIRE DE J. COPEAU. LE VIEUX - COLOMBIER. LA SITUATION DU THEATRE EUROPEEN. — Théâtre d'Orsay, 7, quai Anatole-France (548-38-53). Exposition permanente.

PHILIP VON SCHANTZ. Peintures, aquarelles, lithographies. — L'ARTISTE ET L'ORDINATEUR. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h., sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 28 octobre.

L'ENFANT DANS LES COLLECTIONS DE LA VILLE DE PARIS. — Mairie annexe du cinquième arrondissement, 21, place du Panthéon. Sauf lundi, de 12 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 21 octobre.

ATELIER D'ART GRAPHIQUE DANOIS. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. De 12 h. à 19 h., dim., de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 14 octobre.

L'ART DEMONIAQUE DES ORIGINES A NOS JOURS. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-10). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 12 novembre.

L'ATELIER DE JUAN SORIANO. Peintures et sculptures. — Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet (555-79-15). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 13 h. et de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 10 octobre.

GALERIES

LE MUSEE VOLE. Œuvres d'Arroyo, Bacon, Camacho, Dado, Ernst, Fromanger, Hayter, etc. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (033-22-40). — Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18). Jusqu'au 10 novembre.

DESSINS A TOUT VENT. Dessins réalisés pour les Editions Larousse. Mecanorma Graphic Center, 43, rue des Mathurins. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 12 octobre.

DESSINS CONTEMPORAINS. Œuvres d'Adler, Balmes, Cueco, Guillon, Latil, etc. — Le Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). Jusqu'au 13 octobre.

BISTRA-LECHEVALIER. — Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 13 octobre.

IWAN M. JOHNSEN, PETER SKRIVER, PHILIP NOORT. Peinture et graphisme. — Galerie R. Lussan, 7, rue de l'Odéon (633-37-50). Jusqu'au 14 octobre.

AMAZONIE TERRE DE CONVOITISE. — CETECLAM, 6, rue des Fossés-Saint-Marcel (336-56-04). Jusqu'au 31 octobre.

ROGER ACKLING. Drawings from Iceland and other works. — Galerie Gillespie - de Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 18 octobre.

CHRISTIAN BERARD. Ballets. — Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01).

CHRISTIAN BOUILLE. Peintures et gouaches. — Galerie Nina Dausset, 16, rue de Lille (297-41-07). Jusqu'au 2 novembre.

COLETTE BRUNSCHWIG. Peintures récentes. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 13 octobre.

BRYEN. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (277-38-46). Jusqu'au 3 novembre.

PATRICK CAILLIERE. — Galerie Pallnel-Svennung, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 23 octobre.

LOUIS CANE. Œuvres récentes. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 31 octobre.

ALFRED COURMES. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Du 5 octobre au 24 novembre.

DAYAN. Peintures et dessins. — Galerie Jean-Leroy, 37, rue Quincampoix (277-51-24). Jusqu'au 13 octobre.

HREIN FRIDFINNSSON. — Galerie Bama, 85, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 20 octobre.

FRANÇOISE GARCIN. Peintures, gouaches. — Hôtel Astra, 29, rue Caumartin (266-15-15). Jusqu'au 19 octobre.

MILTON GLASER. Affiches. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 20 octobre.

HECKSCHER. Pastels et mixed media. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Ile (633-56-02). Jusqu'au 28 octobre.

PAUL HEMERY. Peintures et pastels. — Galerie Benezit, 20, rue de Miromesnil (265-54-56). Du 5 au 27 octobre.

DAVID HOCKNEY. Estampes 1976-1979. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). A partir du 5 octobre.

ISCAN. Peintures récentes. — Galerie l'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 10 novembre.

KOWALSKI. — Galerie Eric Fabre, 34, rue de Seine (325-42-63).

WIFREDO LAM. — Artcurial, 9, av. Matignon (359-29-80). Du 5 octobre au 15 décembre.

LEKARSKI. Antiquités actualisées. — Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 17 octobre.

RENE LAUDE. Peintures récentes. — Galerie Darial, 22, rue de Beaune. Jusqu'au 3 novembre.

MALLET DE CRUZEL. — Galerie Chardin, 36, rue de Seine (326-99-38). Jusqu'au 16 octobre.

MANZU. Gravures. — Galerie Nichido, 61, rue du Faubourg Saint-Honoré (266-62-86). Jusqu'au 20 octobre.

MAYO. Peintures. — Galerie Valmay, 22, rue de Seine (354-66-75). Jusqu'au 31 octobre.

MARIO MERZ. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 24 octobre.

RAY METZKER. Photographies. — Galerie Nouvel Observateur-Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 20 octobre.

ANNE-MARIE PECHEUR. Travaux récents. — Galerie le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 27 octobre.

PESTANA. — Galerie E. de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 27 octobre.

RANCILLAC. A la mémoire de... — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 18 octobre.

MARILISA RATHSAM. Peintures. — L'Œil de bœuf, 58, rue Quincampoix (272-24-72). Jusqu'au 13 octobre.

ROMBERG. L'enseignement des couleurs. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 10 novembre.

CHARLES SIMONDS. Evolution imaginaire d'un paysage. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 22 octobre.

SUBIRA-PUIG. Sculptures. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-82). Jusqu'au 27 octobre.

SURVAGE. Dessins et aquarelles de 1915 à 1960. — Galerie B. Schehadé, 44, rue des Tournelles (277-96-74). Jusqu'au 6 novembre.

ARPAD SZENES. — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 3 novembre.

NIELE TORONI. — Galerie Y. Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare. Jusqu'au 20 octobre.

GARCIA VILELLA. Dessins, peintures, aquarelles. — Olivetti, 91, rue du Faubourg - Saint - Honoré. Sauf sam. et dim., jusqu'au 12 octobre.

EN PROVINCE

AIX - EN - PROVENCE. Traces et reliefs : Sheila Hicks et Daniel Graffin. — Musée des tapisseries (21-05-78). Jusqu'au 15 octobre.

AMIENS. Jean Messagier : le parcours d'un peintre de 1949 à 1979. Maison de la culture. Jusqu'au 21 octobre.

AVIGNON. Nicolas Mignard. — Palais des papes. Jusqu'au 15 octobre.

BORDEAUX. Le musée imaginaire de Tintin. Entrepôt Lainé, rue Ferrère (44-16-35). Jusqu'au 31 octobre.

CALAIS. Takis : signaux, œuvres magnétiques et musicales. — Musée. Jusqu'au 23 octobre.

EU. Centenaire de Viollet-le-Duc. — Musée Louis-Philippe. Jusqu'au 31 octobre.

FONTEVRAULT. Les rois à Fontevrault. — Abbaye. Jusqu. 31 octobre.

GRENOBLE. Nouvelle présentation des collections égyptiennes. — Acquisitions 1963-1978 : quarante œuvres. — Musée, place de Verdun (54-09-82).

LE HAVRE. Hayden. — Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 15 octobre.

LYON. Espace et matière. — Espace lyonnais d'art contemporain. Centre d'échanges de Perrache, niveau 4. Jusqu'au 4 novembre.

METZ. Jean Thiriot, dessins de Metz... et d'ailleurs. — Musée, 2, rue du Haut-Poirier.

MONTPELLIER. Le portrait à travers les collections du musée. — Musée Fabre (72-96-26). Jusqu'à fin octobre.

SAINT - ETIENNE. Jean Hélion, peintures et dessins 1929 - 1979. — Musée d'art et d'industrie. Jusqu'au 30 octobre.

STRASBOURG. La gravure italienne contemporaine. — Cabinet des Estampes, château des Rohan. Jusqu'au 2 décembre.

TOULON. Le portrait dans les collections du musée de Toulon. — Musée (93-15-54). Jusqu'au 30 avril.

FESTIVAL D'AUTOMNE

(296-12-27)

EXPOSITIONS

Musée d'art moderne : (L.), de 10 h. à 17 h. 45 : ARC/Tendances 1968 - 1978/1979 ; Jackson Pollock.

Chapelle de la Sorbonne : du mar. au sam., 12 h. 30 à 18 h.; dim., de 11 h. à 17 heures : Ecritures musicales.

PERFORMANCES MUSIQUE, ART, DANSE

Chapelle de la Sorbonne : le 3, à 20 h. 30 : Jana Haimson, Don Cherry ; le 4, à 20 h. 30 : Laurie Anderson ; les 5 et 6, à 20 h. 30 : Joan La Barbara ; le 9, à 20 h. 30 : David Evan Jones, Edwin Harkins, Philip Larson.

THEATRE

Porte Saint-Martin : le 3, à 20 h. 30, le 6, à 14 h. 30 : le Misanthrope ; le 4, à 20 h. 30, le 7 à 14 h. 30 : Dom Juan ; le 5, à 20 h. 30 : le Tartuffe ; les 6 et 9, à 20 h. 30 : l'Ecole des femmes.

Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe : le 9, à 19 h. 30 : les Fausses Confidences.

Gennevilliers, Théâtre (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 17 h.: Mario et le Magicien.

CONCERTS

American Center : les 3 et 4, à 21 h. : Tom Johnson.

DANSE

Théâtre de la Ville : le 9, à 20 h. 30 : Merce Cunningham Dance Company.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Théâtre

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPÉRA (073-57-50), le 6, à 19 h. 30, le 3, à 20 h. : Simon Boccanegra ; les 4 et 10, à 19 h. 30 : Faust ; le 9, à 19 h. 30, la *Sylphide*.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 3, 6 et 10, à 14 h. 30 ; les 4, 7, 8 et 9, à 20 h. 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; les Fausses Confidences ; les 3 et 6, à 20 h. 30 ; le 7, à 14 h. 30 : la Puce à l'oreille ; le 5, à 20 h. 30 : Dom Juan.
ODÉON (325-70-32) (D. soir, L.), à 19 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Trilogie de la villégiature.
PETIT-ODÉON (325-70-32), les 9 et 10, à 18 h. 30 : Edith Détresses.
T.E.P. (797-96-06), les 3, 4, 9 et 10, à 20 h. : Films ; les 5 et 6, à 20 h. 30 : Boris Vian.
CENTRE POMPIDOU (277-12-33) (Mar.), musique, à 18 h. 30 ; le 3 : Autour de Scriabine ; le 4 : le dernier récital de Scriabine ; le 5 : Débuts atonaux et ultrachromatiques ; le 5 : l'École juive en Russie. — Théâtre, les 8 et 10, à 20 h. 30 : la Tragédie du roi Christophe.

Les salles municipales

CARRÉ SILVIA-MONTFORT (277-50-87), le 3, à 20 h. 30 ; les 6, 7 et 10, à 15 h. : Cirque Gruss à l'ancienne.
THÉÂTRE DE LA VILLE (274-11-24), les 3, 4, 5 et 6, à 20 h. 30 ; les 6 et 7, à 14 h. 30 : Alvin Ailey American Dance Theater ; les 9 et 10, à 20 h. 30 : Merce Cunningham Dance Theater.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Délire à deux ; 22 h., mat. dim. 18 h. 30 : Croix de sang.
ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Pont japonais.
ARTS - HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. sam. et dim., 15 h. : A nous de jouer.
ATELIER (606-49-24) (D., L.), 21 h. : les Chantiers de la gloire.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D.), 20 h. 30 : l'Os ; la Conférence des oiseaux (à partir du 5).
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : le Charlatan.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES : *Théâtre de l'Aquarium (374-99-61)*, les 6, 7, à 20 h. 30 ; le 8 à 16 : Pépé ; Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Déménagement ; Théâtre du Soleil (374-87-63) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Amours de poisson ; Atelier de l'Épée-de-Bois (808-39-74), (D.), 20 h. 30 : Œdipe (dernière le 6).
CENTRE D'ART CELTIQUE (254-97-62) (D., L., Mar.), 20 h 30 : Barzaz Breiz.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie (D., L.), 20 h. 30 : l'Épopée de Guilgamesh ; Resserre, le 9, 20 h. 30 : la Tournesol (D., L., Mar.), 20 h. 30 : la Danse.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), (J.), 21 h. 10, mat. dim. 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (359-37-03 et 256-02-15) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
ÉCOLE DE L'ACTEUR FLORENT (329-60-22) (M., Me., J.), 21 h. : les Précieuses ridicules (dernière le 6).
ÉDOUARD VII (073-67-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : le Piège.
ESSAÏON (278-46-42) (D.), 20 h. 30 : Audience ; Vernissage.
FONTAINE (874-82-34 et 74-40) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. 15 h., dim. 15 h. : Troïlus et Cressida.
GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 18 h. : No man's land.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.
IL TEATRINO (322-28-92) (D. soir, L.), 21 h. : l'Épouse prudente (mat. dim. 15 h. 30).
LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 . Un roi qu'a des malheurs.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). — I. : 18 h. 30 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 30 : la Poube. — II. : 18 h. 30 : les Épiphanies (à partir du 8) ; 20 h. 30 : Marie de l'Incarnation (dernière, le 6) ; 22 h. 30 : *Jef*.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Tovaritch.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : les Frères ennemis.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. : Duos sur canapé.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Coup de chapeau.
MONTPARNASSE (320-89-90 et 322-77-74) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. : les Parapluies de Cherbourg.
OBLIQUE (355-02-94) (D. soir, Mar.), 21 h., mat. dim. 16 h. : la Débâcle de Ferdinand (dernière, le 4) ; les 8, 9, à 18 h. 30 : The Timepiece ; le 9, à 20 h. 30 : l'Ennemi public numéro 1.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : les Aiguilleurs.
ORSAY (548-38-53) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Zadig.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : le Tout pour le tout.
PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 30, mat. sam. 16 h. : l'Isoloir.
POCHE (548-92-97) (Mar.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Neige (à partir du 5).
POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h 30 : la Mère confidente.
PRÉSENT (203-02-55), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : les Morosophes (dernière le 7).
RENAISSANCE (208-18-50), les 5, 8 et 9, à 20 h. 45 ; le 6, à 14 h. 30 et 20 h. 45 ; le 7, à 14 h. 30 : la Belle de Cadix.
SAINT-MERRI (S., D.), 21 h., mat. vend. 18 h. 30 : la Cantate à trois voix.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : la Maison d'os.
STUDIO THÉÂTRE 14 (365-15-73) (D., L.), 20 h. 30 : les Justes.
THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), (D.), 21 h. : B. Garcin.
THÉÂTRE 18 (229-09-27) (L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. 30 : Messagère pour un printemps.
THÉÂTRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : les Amours de Dom Parlimplin ; 22 h. 15 : Arlequin superstar.
THÉÂTRE 347 (874-98-34) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Journal d'une femme en prison.
TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : l'Avocat du diable (dernière le 7).
VARIÉTÉS (233-09-92) (508-42-41) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Cage aux folles.
LE 28 RUE DUNOIS (584-72-00), (D., L., Mar.), 20 h. 30 : la Vie en pièces.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 21 h. : M. Bizet ; 22 h. 15 : le Futur aux herbes ; 22 h. 30 : les Vilains Bonshommes.
LES BLANCS - MANTEAUX (887-97-58) (D.), 20 h. 15 : P. Triboulet 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Pit et Rick Vankerguelurff.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.). L, 18 h. 30 : Tallis ; 20 h. 30 : Coupe-moi le souffle ; 22 h. : Deux Suisses... — II., 22 h. 30 : Popeck.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : Qui a mangé Fantumouille ? ; 22 h. 30 : le Bastringue.
COUPE - CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : R. Magdane ; (D., L.), 21 h. 30 : Commissaire Nicole Bouton ; (D.), 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
CROQ DIAMANTS (272-20-06), 20 h. 30 et 22 h. 15, les 3 et 9 : Pirandello ; les 4, 5, 6 : Gallican ; le 8 : le Plaisir de rompre ; les Pavés de l'ours.
L'ÉCUME (542-71-16) (L.), 20 h. 30 : A. Tome ; 22 h., les 5 et 6 : G. Méchin.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
LA MIRANDIÈRE (229-11-13) (D., L., Mar.), 19 h. 30 : A la rencontre de M. Proust.
PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 20 h. 45 : F. Blot ; 22 h. 15 : Doubry. — II., 20 h. 30 : Abudie donc... ; 21 h. 30 : J't'en prie, pas devant le carreau.
LES PETITS PAVÉS (607-30-15) (D.), 21 h. 30 : Poèmes du jour, G. Verchère et J.-F. Mahé.
SÉLÉNITE (033-53-14) (D.). I., 20 h. 30 : Strasbourg purée ; 22 h. : l'Affreuse Jojote. — II., 21 h. : Des chômeurs pleins d'ambition.
SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.), 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h 30 : Paris bonjour.
THÉÂTRE DES DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. : B. Dimey.
THÉÂTRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 19 h. 30 : les Yeux plus gros que le ventre ; 20 h. 30 : la Baleine blanche rit jaune ; 21 h. 30 : On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause a mon c..., ma télé est malade.
LA TANIÈRE (337-74-39), les 3, 4, 5, 6, 20 h. 30 : Ph. Richeux ; 22 h. 15 : A. Nobel.

Dans la région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier, les 5 et 6, à 21 h. : Zouc.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), à partir du 9, à 19 h. 30 : Anecdotes provinciales.
AUVERS-SUR-OISE, *église* Van Gogh, le 4, à 21 h. : Yuri Boukoff, piano (Bach, Liszt).
BOULOGNE, T.B.B. (603-64-41) (D. soir, L.), 20 h. 15, mat. dim. à 14 h. 30 : la Résistible ascension d'Arturo Ui.
BOURG-LA-REINE, Cael, le 5, à 21 h. : les Frères Jacques.
BURES-SUR-YVETTE, M.J.C., J. à 21 h. : Witold.
CACHAN, C.C., le 9, à 20 h. 45 : Changement à vue.
CHAMPIGNY, C.M.A., le 5, à 18 h. 30 : Ayacucho, Swing.
CHATOU, CAC, le 7, à 17 h. 30 : Ensemble instrumental P. Pareille, Claude Civelli.
CHOISY-LE-ROI, C.M.A.C. (890-89-79), les 4, 5 et 6, à 21 h. : Soleil, pays de brouillards.
CLAMART, Centre J.-Arp., le 9, à 20 h. 30 : le Cauchemar de Bella Manningham.
CLICHY-LA-GARENNE, Théâtre Rutebeuf, le 7, à 15 h. : le Bluffeur.
COLOMBES, M.J.C. (782-42-70), le 6, à 20 h. 30 : Trio D. Humair, F. Jeanneau, H. Texier.
COURBEVOIE, Maison pour tous, le 5, à 20 h. 30 : Models ; le 6, à 16 h. : Jeunes virtuoses de l'Ensemble A. Loewenguth ; le 6, à 20 h. 30 : G. Gauche.
CRÉTEIL, Maison A.-Malraux, le 4, à 20 h. 30 : les Marionnettes d'Ostrava ; les 6 et 7, à 20 h. 30 : l'Alouette de paille ; le 7, à 15 h. 30 : Cobra Norato (en portugais).
ÉVRY, Agora, les 5 et 6, à 21 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.
FONTENAY-LE-FLEURY, C.C. Pablo Neruda, le 6, à 21 h. : la Bamboche.
JOINVILLE-LE-PONT, C.S.C.C., le 5, à 21 h. : Ballets J. Russillo.
MALAKOFF, Théâtre 71, le 6, à 21 h. : Paco Ibanez.
MONTREUIL, *conservatoire*, le 6, à 20 h. 30 : les Indiens Hopis ; le 7, à 16 h. 30 : J.-M. Luisada, piano (Beethoven, Chopin, Debussy).
MEUDON, C.C., le 6, à 21 h. : Archexenon.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-22-25), le 4, à 18 h. 30, le 5, à 14 h. 30, et à 20 h. 30 : les Fleurs du mal ; le 6, à 20 h. 30 : Idir.
NOISY-LE-SEC, église Saint-Jean-Baptiste, le 7, à 14 h. 30 : Orchestre d'Île-de-France (Bach, Beethoven, Fuste-Lambezat).
PLAISIR, église, le 5, à 20 h. 30 : Quatuor J.-N. Molard, R. Fontaine.
POISSY, Théâtre Molière (965-36-40), *le 6, à 21 h. : Orchestre d'Île-de-France*. Sol. : Bernard (Bach, Beethoven, Fuste-Lambezat).
ROYAUMONT, abbaye, le 6, à 20 h. 45 : Gerda Hartmann, Michel Debost, J. Di Donato, J.-P. Heisser, R. Pasquier, Roland Pidoux (Bartok, Prokofiev, Schönberg).
SAINT-CLOUD, Parc, le 7, 16 h. 30 : *Chorale et Ensemble instrumental* de Saint-Cloud (Vivaldi, Bach, Charpentier).
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), le 9, 20 h. 45 : les Fausses confidences.
SAINT-MAUR, M.J.C., le 6, 15 h. : Vermenton Plage, L. Vercambre, J.-Y. Lacombe, Bratsch, La Chiffonnie, Tisane.
SCEAUX, les Gémeaux, le 4, 21 h. : Anna Pruenal.
Orangerie du Château, Festival, *le 4*, 20 h. 45 : Quatuor Molard (Haydn, Mozart, Lemeland, Schubert) ; le 5, 20 h. 45 : Quintette à vent de Paris (Mozart, Stamitz, Rossini, Milhaud, Hindemith) ; le 6, 17 h. 30 : Octuor de Paris (Beethoven, Schubert) ; le 7, 17 h. 30 : Orchestre des conservatoires des Hauts-de-Seine (Bach, Mozart).
SENLIS, Fondation Cziffra, le 7, 15 h. 30 : Frédéric Aguessy, piano.
SOISY-SOUS-MONTMORENCY, *église, le 8*, 21 h. : Ph. Guerre, synthétiseur.
SUCY-EN-BRIE, CC, le 9, 20 h. 45 : les Frères Jacques.
SURESNES, Théâtre J.-Vilar (772-38-80), les 5, 6, 21 h. : Avec Colette.
VERSAILLES, Chapelle Royale, le 6, 17 h. 30 : Camerata de Hollande. Dir., P. Greve, sol. M. Soegner (Milhaud, Mozart, Brahms, Stravinski). Théâtre Montansier, les 5, 6, 21 h. : Mon père avait raison.
LE VÉSINET, *CAL*, le 3, 21 h. : Mayerling.
VITRY, Théâtre J.-Vilar, le 6, 21 h. : la Bonne Âme de Se-Tchouan.

Concerts

MERCREDI 3 OCTOBRE

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Lettonie, dir. T. Lifchits, sol. N. Goutmann, O Kagan (Chostakovitch, Mansourian, Pärt).
SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : P. Devoyon (Tchaïkovski, Liszt).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. D. Rammaert, sol. O. Piettl, M. Lecluse (Bach, Mozart, Telemann).
LUCERNAIRE, 19 h. : B. Rehak, M. Tajima (Mozart, Brahms, Ravel), 22 h. 30 : Alain Markusfeld, piano et guitare.

JEUDI 4 OCTOBRE

LUCERNAIRE, 19 h. : O. Linsi, baryton, D. Swarovsky (Duparc, Fauré, Poulenc, Mahler, Schubert) : 22 h. 30, voir le 3.
CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h. 30 : Quatuor Orford (Debussy, Bartok, Beethoven).
ÉGLISE SAINT-LOUIS-D'ANTIN, 12 h. : J. Baudet, orgue (Bach, Franck, école espagnole).
PALAIS DES CONGRÈS, 20 h. 30 : *Orchestre de Paris*, dir. D. Barenboïm (Brückner).
THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. M. Chostakovitch, sol. Z. Kocsis (Rachmaninov, Chostakovitch).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Eric Heidsieck, piano (Beethoven).

VENDREDI 5 OCTOBRE

SALLE CHOPIN-PLEYEL, 21 h. : A. Kondratovich, piano (Beethoven, Brahms, Debussy, Paderewski, Rachmaninov, Scriabine, Chopin, Khatchaturian).
THÉÂTRE DE LA PLAINE, 20 h. 30 : Ensemble choral Contrepoint, dir. R. Schneebeli (Bouzinac).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h., voir le 3.
LUCERNAIRE, 19 h., voir le 4 ; 22 h. 30 : voir le 3.

SAMEDI 6 OCTOBRE

LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 4 ; 22 h. 30 : voir le 3.
THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 10 h. : voir le 4, Palais des congrès.
THÉÂTRE DE LA PLAINE, 20 h. 30 : voir le 5.
SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Quatuor Lyssenko (Chostakovitch, Tchaïkovsky, Silvestrov).

DIMANCHE 7 OCTOBRE

ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 16 h. : Orchestre d'harmonie de la musique de l'air.
THÉÂTRE D'ORSAY, 11 h. : M. Portal, E. Krivine, A. Moglia, G. Causse, F. Lodéon, M. Dalberto (Mozart, Brahms).
PARIS INSTITUTE OF MUSIC, 15 h. : Cours public d'E. Heidsieck, piano.
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : V. Girardot, orgue (Tournemire, Vierne, Widor).
ÉGLISE RÉFORMÉE D'AUTEUIL, 17 h. 45 : Makito Hayashima, orgue.
SALLE ROSSINI, 16 h. : J. Lambert, P. Decaup, L. Grebille, D. Viktor (Debussy).
SALLE PLEYEL, 17 h. 45 : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. : J.-C. Bernède, sol. : Paul Tortelier (Glinka, Dvorak, Brahms).
ÉGLISE DES BILLETTES, 17 h. : N. Lee, J. Di Donato, P. Bride, P. Pouvereau, B. Pasquier, P. Boufil (Prokofiev, Copland, Brahms).
HOTEL HEROUET, 18 h. : A. Ollivier, soprano, L. Sorin, piano (Campra, Rameau, Fauré, Debussy).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : voir le 3.
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 16 h. 30 : G. Guillard, orgue (Bach).

LUNDI 8 OCTOBRE

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : H. Donath, soprano, K. Donath, piano (Schubert, Strauss).
THÉÂTRE D'ORSAY, 20 h. 30 : (en marge des Concerts Paris-Moscou, Europe de l'Est). Ensemble intercontemporain, dir. : S. Cambreling (Olah, Lebic, Durko, Kopelent, Lutoslawski, Kotonski).
ÉGLISE RÉFORMÉE DU SAINT-ESPRIT, 18 h. : G. Lartigau, orgue (Franck, Vierne).
ATHÉNÉE, 21 h. : J. Norman, P. Moll (Beethoven, Brahms, Poulenc, Chausson).
LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 4 (Ravel, Brahms, Schumann, Sauguet) ; 22 h. 30 : voir le 3.

MARDI 9 OCTOBRE

LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 3 ; 20 h. 30 : Yvonne Schmitt ; 22 h. 30 : voir le 3.
ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : J. Poole, Chœurs de Radio-France, dir. : J. Jouineau (Franck).
ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 21 h. : Quatuor Via Nova, sol. : C. Lardé (Haydn).
PALAIS DES CONGRÈS, 18 h. 30 : P. Boufil, K. Chastain, J.-P. Collard (Brahms, Copland, Joplin).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Orchestre d'Île-de-France, dir. : J. Fournet, sol. : J.-M. Fournier (Tchaïkovsky).
CENTRE CULTUREL SUÉDOIS, 20 h. 30 : Trio Mirchev (Mozart, Roussel, Rosenberg).

Festival de France

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (359-72-42), le 3, à 20 h. 30 : Orchestre philharmonique des Pays de la Loire, dir. M. Soustrot, sol. K. Ricciarelli (Nigg, Mozart, Rossini, Bellini, Donizetti, Verdi) ; les 5 et 6, 20 h. 30 : Orchestre national de l'Opéra de Monte-Carlo, dir. L. Foster ; le 5, sol. A. Ciccolini (Charpentier, Saint-Saëns, Dvorak) ; le 6, sol. V. Tretiakov (Weber, Brahms, Prokofiev) ; le 7, à 21 h., le 8, à 20 h. 30 : Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. M. Plasson ; le 7, sol. J.-Ph. Collard (Berlioz, Rachmaninov, Chausson, Ravel) ; le 8, sol. A. Dumay (Gounod, Mendelssohn, Beethoven) ; le 9, à 20 h. 30 : Orchestre de Lyon, dir. S. Baudo, sol. F. Palmer (Mozart, Ohana, Strauss).

Variétés

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 14 h. 30 et 18 h. 30 : Colette Renard et les Marionnettes de Budapest.
CHANT DE MARS (731-69-06) (Mer., L., Mar.), 21 h. : Deni Lamour.
CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 14 h. 30 : Parisline.
COTTON CLUB (742-10-15) (L.), 22 h. 30 : Manhattan Satin.
DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Pierre Péchin.
ESPACE CARDIN (266-17-30), 21 h. : Vivian Reed (dernière le 6).
CENTRE CULTUREL 17 (227-68-81) (D. soir, Mar.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : Blanche et Dax.
FORUM DES HALLES (297-53-47), 18 h. 30 : Mont-Jois ; 20 h. 30 : P. Manns.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h., mat. dim., 17 h. : Véronique Sanson ; le 8, à 21 h. : Popeck.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam., dim., 14 h. 15 et 17 h. 30 ; mat. mer., 14 h. 30 : le Cirque de Moscou sur glace.
PALAIS DES CONGRÈS (758-27-78), le 3, à 21 h. : R. Charlebois (dernière).
THÉÂTRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Sylvie Joly.
THÉÂTRE DU LUCERNAIRE (544-57-34), les 3, 4, 5 et 6, à 20 h. 30 : A. Mirapeu ; les 8 et 9, à 20 h. 30 : Y. Schmitt.
SALLE ADYAR (555-67-63), 20 h. 30 : J. Yvart (dernière le 7).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : les Europhages.
DEUX ÂNES (606-10-26), mer., 21 h., mat. dim, 15 h. 30 : Pétrole... Âne.

La danse

GALERIE A. OUDIN (271-83-65), le 5, à 21 h. ; le 6, à 19 h. 30 : Jarman Silva Cie.
THÉÂTRE 55, les 3, 5, 6 et 8, à 20 h. : Jak Siriez.

Jazz, pop', folk

BATACLAN (700-30-12), les 4 et 5, à 20 h. : *John Lee Hooker*.
CAMPAGNE PREMIÈRE (322-75-93) (L.), à 20 h. 30 : Vince Taylor ; 22 h. 30 : Oriental Wind.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), à 21 h. 30 : Maxim Saury jazz fanfare.
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.), à 19 h. 30 : F. Breant, F. Blanchard, G. Kaïfa, E. Lecordaire ; 21 h. : B. Lubat, N. Letheule ; 22 h. 30 : Azuquita E Su Melao.
GIBUS (700-78-88) (D., L., Mar.), à 22 h. : Asphalt jungle.
GOLF DROUOT (770-47-25), le 6, à 22 h. : Ciné-Palace.
PALACE (246-10-87), le 8, à 20 h. 30 : Nina Hagen.
PETIT JOURNAL (326-28-59), à 22 h., le 3 : Watergate seven + one ; le 4 : Blacksticks ; le 5 : Metropolitan Jazz Band ; le 6 : Soul's Quartet ; le 8 : Sweet Little Papa ; le 9 : Irakli Jazz Band.
RIVERBOP (325-93-71), à 22 h. : Quartet A. Jaume.
28, RUE DUNOIS (584-72-00) (J., V., S.), à 18 h. 30 : Cerf-volant ; le 8, à 20 h. 30 : Texture.



Cinéma

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 3 OCTOBRE

15 h. : les Aventures de Hadji, de D. Weiss ; 18 h. : His girl friday, de H. Hawks ; 20 h. : Judith Therpauve, de P. Chereau ; 22 h. : Bande à part, de J.-L. Godard.

JEUDI 4 OCTOBRE

16 h. : La Dubarry, de E. Lubitsch ; 18 h. : l'Amour d'une femme, de J. Gremillon ; 20 h. : la Splendeur des Amberson, de O. Welles ; 22 h. : Strait jacket, de W. Castle.

VENDREDI 5 OCTOBRE

16 h. : Solitude, de P. Fejos ; 18 h. : Ventres glacés, de S. Dudow et B. Brecht ; 20 h. : Il était une fois un merle chanteur, de O. Iosseliani ; 22 h. : Mouchette, de R. Bresson.

SAMEDI 6 OCTOBRE

16 h. : l'Enfer à dix ans, de Y. Akika, G. Bendeddouche, A. Bouguermouth, A. Laskri ; 18 h. : Tempête sur l'Asie, de S Ali Mazif ; 20 h. : la Chute des feuilles, de O. Iosseliani ; 22 h. : Mes petites amoureuses, de J. Eustache.

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

15 h. : l'Aurore, de F. W. Murnau ; 18 h. : les Espions, de H. G. Clouzot ; 20 h. : Pastorale, de O. Iosseliani ; 22 h. : Cette nuit ou jamais, de D. Schmid.

LUNDI 8 OCTOBRE

Relâche

MARDI 9 OCTOBRE

16 h. et 18 h. : Quatre-vingts ans de cinéma danois (16 h. : les Noces de Palo, de P. Dalsheim ; 18 h. : le Sourire doré, de P. Fejos) ; 21 h. : l'Homme au complet gris, de N. Johnson.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 3 OCTOBRE

15 h. : Steamboat Bill Jr., de C.F. Reisner ; 17 h. : Stand up and cheer, de H. Mac Fadden ; 19 h. : 80 ans de cinéma danois (le Clown, de A.-W. Sandberg) ; 21 h. : la Femme et le Rôdeur, de J. Farrow.

JEUDI 4 OCTOBRE

15 h. : l'Homme au masque de verre, de G. Green ; 17 h. : Schocking miss Pilgrim, de G. Seaton ; 19 h. : 80 ans de cinéma danois (Prenez-le comme un homme, madame, de M. Knudsen, E. Rygaard et L. Vilstrup) ; 21 h. : Bullet wound, de S. Moritani.

VENDREDI 5 OCTOBRE

15 h. : Ombres sur le Liban, de M. Calano ; 17 h. : Voyage sentimental, de W. Lang ; 19 h. : 80 ans de cinéma danois (David Copperfield, de A. W. Sandberg) ; 21 h. : Iron finger, de J. Fukuda.

SAMEDI 6 OCTOBRE

15 h. : Vainqueur du ciel, de L. Gilbert ; 17 h. : Rosie l'endiablée, de I. Cummings ; 19 h. : 80 ans de cinéma danois (Par, de H. Kristensen) ; 21 h. : Frontière dangereuse, de K. Annakin.

DIMANCHE 7 OCTOBRE

15 h. : Carry on, nurse, de G. Thomas ; 17 h. : Sur la riviera, de W. Lang ; 19 h. : 80 ans de cinéma danois (l'Homme qui pensait des choses, de J. Ravn) ; 21 h. : S.O.S. Scotland Yard, de C. Frend.

LUNDI 8 OCTOBRE

15 h. : Istanbul, carrefour de la drogue, de A. Butler ; 17 h. : Sailor's luck, de R. Walch ; 19 h. : 80 ans de cinéma danois (la Ballade de Carl Henning, de L. et S. Gronlykke) ; 21 h. : Gang Domel, de K. Fukasaku.

MARDI 9 OCTOBRE

Relâche.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Concorde, 8e (359-92-04) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.o.-v.f. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

AU REVOIR, A LUNDI (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).

L'ASSOCIÉ (Fr.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Ternes, 17e (380-10-41).

BETE, MAIS DISCIPLINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

BOB DYLAN, RENALDO ET CLARA (A., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).

CEDDO (Sén., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE CHAMPION (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CHARLES ET LUCIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82).

CHER PAPA (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CLAIR DE FEMME (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.

LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

DES SUISSES DANS LA GUERRE CIVILE D'ESPAGNE (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.

LE DIVORCEMENT (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES DOSSIERS ROUGES DE LA BRIGADE MONDAINE (Fr.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

EN ROUTE VERS LE SUD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Vendôme, 2e (742-97-52).

ET LA TENDRESSE ?... BORDEL (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'EXECUTION DU TRAITRE A LA PATRIE ERNST S... (Suisse) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

FLIC OU VOYOU (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Caméo, 9e (246-66-44).

FOLIE, FOLIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), France-Elysées, 8e (723-71-11), Studio-Raspail, 14e (320-38-98), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Impérial, 2e (742-72-52).

GUERRE ET PASSION (Angl., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

HAIR (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

HEXAGONAL'S ROCKERS (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

I LOVE YOU, JE T'AIME (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).

IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Madeleine, 8e (742-03-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

INTERIEURS (A., v.o.) : Studio-Alpha, 5e (354-39-47).

LA LETTRE ECARLATE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

MICKEY JUBILE (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96), Napoléon, 17e (380-41-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69), Studio-Médicis, 5e (633-25-97).

MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

LE MORS AUX DENTS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE MOUTON NOIR (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

NE TIREZ PAS SUR LE DENTISTE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

NIGHTHAWKS (A., v.o.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

NORMA RAE (A., v.f.) : Calypso, 17e (754-10-68).

ON EST VENU LA POUR S'ECLATER (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

L'OURAGAN (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.) : Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

PREMIER SECRET (Bol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11). V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

LES PETITES FUGUES (Suis.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

LE RABBIN AU FAR-WEST (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy.

LA SECTE DE MARRAKECH (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) : Miramar, 14e (320-89-52).

SMASH (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50 (70 mm.) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

TAPAGE NOCTURNE (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (561-10-60), Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

THE BIG FIX (A., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

UN NEVEU SILENCIEUX (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

UTOPIA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.

LE VAMPIRE DE CES DAMES (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LA VEDETTE (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.f.) (**) : Napoléon, 17e (380-41-46).

WEST INDIES (Fr.-Maur.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65).

ZOO ZERO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Le Seine, 5e (325-95-99).

Les films nouveaux

LA LUNA, film italien de Bernardo Bertolucci (**). — V.o. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

ROCKERS, film américain de Theodoros Bafaloukos. — V.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42). — Eldorado, 10e (208-18-76).

FRISSONS D'HORREUR, film américain de Armando Crepino (*). — V.o. : Ermitage, 8e (359-42-33). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

ADOLF ET MARLENE, film allemand de Ulli Lommel. — V.o. : Marais, 4e (278-47-86).

S.O.S. DANGER URANIUM, film israélo-italien de M. Golan. — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Saint-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LADY DRACULA, film allemand de S.J. Gottlieb. — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les festivals

RETROSPECTIVE JACK NICHOLSON (v.o.), Action La-Fayette, 9e (878-80-50) ; mer. : Profession reporter ; jeu. : le Dernier Nabab ; ven. : la Bonne Fortune ; sam. : Vas-y, fonce ; dim. : Missouri Breaks ; lun. : Un coin tranquille ; mar. : Melinda.

LES GEANTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) ; mer. : Macao ; jeu. : le Temps d'aimer et le temps de mourir ; ven : Tendre est la nuit ; sam : l'Homme qui n'a pas d'étoile (v.f.) ; dim. : To be or not to be ; lun. : Du plomb pour l'inspecteur ; mar. : la Reine Christine.

LES MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : mer. : Un jour aux courses ; jeu : les Marx au Grand Magasin ; ven. : Une nuit à l'Opéra ; sam. : la Soupe au canard ; dim. : Monkey Business ; lun. : Plumes de cheval ; mar. : Chercheurs d'or.

HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : le Ballon rouge, le Voyage en ballon, Crin blanc.

KUROSAWA, v.o., Action Christine, 6e (325-85-78), mer. : Rashomon ; mar., jeu. : la Légende du grand judo ; ven. : le Château de l'araignée ; sam. : la Forteresse cachée ; dim. : Yojimbo ; lun. : Scandale.

KUROSAWA, v.o., Action République, 11e (805-51-33), mar, mer. : Yojimbo ; jeu. : Scandale ; ven., lun. : la Forteresse cachée ; sam. : la Légende du grand Judo ; dim. : le Château de l'araignée.

HUMPHREY BOGART, v.o., Action Christine, 6e (325-85-78), mer. : le Port de l'angoisse ; jeu. : le Grand Sommeil ; ven. : Key Largo ; sam. : les Passagers de la nuit ; dim. : Casablanca ; lun. : la Mort n'était pas au rendez-vous ; mar. : la Main gauche du Seigneur.

CINE-POLAR, v.o., La Clef, 5e (337-90-90), mer., ven., dim., mar. : la Menace ; jeu., sam., lun. : Fingers (v.o.).

JEUNES REALISATEURS ALLEMANDS, v.o., Racine, 6e (633-43-71), mer. : Feu de paille ; jeu. : le Couteau dans la tête ; ven., dim. : la Vedette ; sam., mar. : la Femme gauchère ; lun. : l'Enigme de Gaspard Hauser.

HOMMAGE A HAROLD LLOYD, Action Ecoles, 5e (325-72-07) : Faut pas s'en faire (en première partie : Voyage au Paradis).

HOMAGE A JEAN SEBERG, v.o., Olympic, 14e (542-67-42), en semaine, à 18 h., I : A bout de souffle ; II : Lilith.

SA MAJESTE EINSENSTEIN, v.o., Olympic, 14e (542-67-42), mer., jeud. : Octobre ; ven. : la Ligne générale ; sam. ; Ivan le Terrible ; dim. : Alexandre Nievski ; lun., mar. : la Grève.

MIZOGUCHI (v.o.), 14-JUILLET-PARNASSE, 6e (326-58-00), mer., sam. : les Contes de la lune vague après la pluie ; jeu. : la Vie d'O Haru, femme galante ; ven. : le Héros sacrilège ; dim., mar. : l'Impératrice Yan Kwei Fei ; lun. : les Amants crucifiés.

WIM WENDERS (v.o.), 14-JUILLET-PARNASSE, 6e (326-58-00), mer., ven., dim. : Alice dans les villes ; sam. : l'Ami américain ; lun. : Au fil du temps ; mar. : l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty.

STANLEY DONEN (v.o.), Mac Mahon, 17e (380-24-81). — Mer. : l'Escalier ; jeu., dim. : Beau Fixe sur New-York ; ven., mar. : Chérie, recommençons ; sam. : Chantons sous la pluie ; lun. : Voyage à deux.

COMEDIES MUSICALES (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40). — Mer., jeu. : le Bal des sirènes ; ven., sam. : Tous en scène ; dim., lun. : la Jolie Fermière.

ALFRED HITCHCOCK (v.o.), 7 Parnassiens, 14e (329-83-11). — Mar. : la Maison du docteur Edwards ; mar., jeu. : Rebecca ; lun., ven. : le Procès Parradine ; sam., dim. : les Enchaînés.

Les grandes reprises

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : la Royale, 8e (265-82-66).

AMARCORD (It., v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

ANGELA DAVIS OU L'ENCHAINEMENT (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

BEN HUR (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; V.F.-Cambronne, 15e (734-42-96) ; A.B.C., 2e (236-55-54).

LA BETE (Fr.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75) ; Biarritz, 8e (359-42-33).

LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

CRIS ET CHUCHOTEMENTS (Suéd., v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

DELIVRANCE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

DUELLISTES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) (H. sp.).

FANTASIA (A., v.f.) : Gaumont Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Paramount-Elysée, 8e (359-49-34) ; Lumière, 9e (770-84-64).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A.) : Balzac, 8e (561-10-60).

LES FRERES KARAMAZOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-42-25).

IL ETAIT UNE FOIS LA REVOLUTION (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16) h. sp.

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LENNY (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).

MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f. (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE PARRAIN (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), j. impairs. Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), j. pairs.

PHANTASM (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

LES RAPACES (All., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 20 h. 30.

REPULSION (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).

ROMEO ET JULIETTE (It., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR... (A., v.o.) (**) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES VALSEUSES (Fr., **) : Miramar, 14e (320-89-52).

20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

Les séances spéciales

A BIG SPLASH (Ang., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf Mar., S., D.).

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf. S., D.).

ALERTEZ LES BÉBÉS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

BAROCCO (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), vendr., sam., 12 h. et 24 h.

LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h.

DEHORS, DEDANS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf Dim.).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.

FÉLICITÉ (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 0 h. 15.

LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Tourelles, 20e (636-51-98) : mardi, 21 h.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf Dim.).

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

LA MELODIE DU BONHEUR (A., (v.f.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 15 h. 30.

LA MONTAGNE SACRÉE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.

MACADAM COW-BOY (A., v.f.) : Tourelles, 20e (636-51-98), samedi, 17 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

REVE DE SINGE (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-38).

LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), ven., sam., 12 h. et 24 h.

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-07), 10 h., 12 h., 24 h.

UNE PETITE CULOTTE POUR L'ÉTÉ (Jap., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 15.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : Bête, mais discipliné.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : le Champion ; la Revanche du dragon ; Istanbul ; Mission impossible.

LE CHESNAY, Parly II (954-64-00) : le Mors aux dents ; le Tambour ; le Vampire de ces dames ; Clair de femme ; Hair.

LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-65) : Lady Dracula ; S.O.S. danger uranium.

ELANCOURT, Centre des Sept-Mares (062-81-84) : l'Associé ; les Damnés ; Voyage au centre de la terre ; la Percée d'Avranches.

LES MUREAUX (474-38-90) : Frissons d'horreur ; le Vampire de ces dames ; Ben Hur. — Mar., 20 h. : Annie Hall.

LE VESINET, Cinécal (976-38-17) : Il était une fois, la révolution ; Prophecy, le monstre ; Orange mécanique. — CAL (976-32-75), Lun., 21 h. : Dossier 51.

MANTES, Domino (082-04-05) : la Bête ; la Cage aux folles ; le Tambour. — Normandie (477-02-35) : Apocalypse now.

MAULE, Etoiles (478-85-74) : Avec les compliments de Charlie.

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Big Boss ; le Vampire de ces dames ; Alien ; On est venu là pour s'éclater. — Mar., 20 h. : le Désarroi de l'élève Toerless.

SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : les Moissons du ciel ; Buck Rogers au vingt-cinquième siècle.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C2L (451-04-08) : le Tambour ; Clair de femme.

VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : Apocalypse now ; le Tambour ; Alien ; le Syndrome chinois.

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : le Syndrome chinois ; le Mouton noir ; Alien ; Tapage nocturne ; Apocalypse now ; On est venu là pour s'éclater. — V. S. : 0 h. : Le Shérif est en prison. — C2L (950-55-55) : les Producteurs. — Club (950-17-96) : la Flûte à six schtroumpfs ; Quoi de neuf, Pussycat ; les Chaînes de sang ; le Cid ; The Song Remains the Same.

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50) : les Belles Manières ; Tout tout de suite.

BOUSSY-SAINT-ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Hair ; Cher papa ; le Tambour ; le Dernier secret du Poséidon.

BURES-ORSAY, Les Ulis (907-54-14) : On est venu là pour s'éclater ; Tapage nocturne ; Clair de femme ; la Bête.

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Apocalypse now ; le Tambour ; le Mouton noir.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : Apocalypse now ; Tapage nocturne ; Clair de femme ; Barracuda ; Alien.

GIF, Central Ciné (907-61-85) : la Vie devant soi ; le Pion.

GRIGNY, Paris (905-79-60) : les Evadés de l'espace ; la Grande Java.

SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36) : Alien ; le Mors aux dents ; Bête, mais discipliné ; Intérieurs.

VIRY-CHATILLON, Calypso (944-23-41) : le Champion ; le Mors aux dents.

HAUTS-DE-SEINE

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Apocalypse now ; Alien ; Cher papa.

BAGNEUX, Lux (664-02-43) : Bête mais discipliné.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : le Dernier Secret du Poseidon ; Voyage au bout de l'enfer.

CHAVILLE (926-51-96) : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe... : Au revoir, à lundi.

COLOMBES, M. J. C. (782-42-70) : Norma Rae.

COURBEVOIE, La Lanterne (788-97-83) : le Couteau dans la tête ; Annie Hall.

GENNEVILLIERS, Maison pour tous (798-80-04) : Intérieurs ; la Drôlesse ; Attention, on va s'fâcher.

LEVALLOIS, Georges-Sadoul (731-38-22).

NEUILLY, Village (722-63-05) : le Tambour.

RUEIL, Ariel (749-48-25) : Alien ; Apocalypse now. — Studio (749-19-47) : la Bête ; le Mors aux dents ; Un rabbin au Far-West.

SCEAUX, Trianon (661-20-52) : le Voleur de Bagdad ; Délivrance ; I love you, je t'aime. — Gémeaux (660-05-64), le 3, 19 h. et 21 h. : le Genou de Claire ; le 5, 21 h. : Perceval le Gallois ; le 6, 21 h. : Padre Padrone.

VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : Voyage au centre de la Terre ; Clair de femme.

SEINE-SAINT-DENIS

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : le Vampire de ces dames ; le Champion ; Alien ; Apocalypse now. — Prado : Clair de femme ; jeu., 21 h. : Quatre garçons dans le vent.

BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : Les montagnards sont là ; la Drôlesse ; Femme entre chien et loup.

BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : Prophecy ; Ben Hur ; Bête mais discipliné

BONDY, salle A.-Malraux (847-18-27) : Bambi. — Salle Giono (847-18-27) : Au bout du bout du banc.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : Charles et Lucie ; la Secte de Marrakech ; Apocalypse now.

MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : le Tambour ; Clair de femme ; le Vampire de ces dames.

LE RAINCY, Casino (302-32-32) : Clair de femme

PANTIN, Carrefour (843-28-02) : Alien ; le Champion ; la Bête ; le Tambour : On est venu là pour s'éclater.

ROSNY, Artel (528-80-00) : Alien ; Le Syndrome chinois ; Clair de femme ; le Tambour ; On est venu là pour s'éclater ; Tapage nocturne

VINCENNES, Palace : le Champion ; Et la tendresse, bordel ?

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, Centre J.-Vilar (657-11-24) : Buck Rogers au vingt-cinquième siècle.

CACHAN, Pléiade (665-13-58) : Un Rabbin au Far-West ; les Moissons du ciel.

CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : Apocalypse Now ; Alien ; Charles et Lucie ; Mort sur le Nil.

CRETEIL, Artel (898-92-64) : le Vampire de ces dames ; le Syndrome chinois ; Tapage nocturne ; On est venu là pour s'éclater ; le Tambour ; le Champion. — La Lucarne (207-37-67) : les Sœurs Brontë ; le Goût du saké.

JOINVILLE-LE-PONT, Centre socio-culturel (883-22-26) : le Fouineur.

LE PERREUX, Palais du parc (324-17-04) : le Tambour.

LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Lady Dracula ; SOS danger uranium ; le Tambour.

MAISONS-ALFORT, Club (375-71-70) : le Champion ; Mort sur le Nil ; Cher Papa.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : On est venu là pour s'éclater ; le Vampire de ces dames ; Clair de femme ; la Fureur du dragon. — Port ; le Champion.

ORLY, Paramount (726-21-69) : Lady Dracula ; SOS danger uranium.

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Apocalypse Now ; Il y a longtemps que je t'aime ; Alien ; Clair de femme : Bête mais discipliné.

VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02) : Norma Rae.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-21-21) : le Mors aux dents ; Ben Hur ; Alien.

VAL-D'OISE

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Alien ; le Tambour ; Clair de femme ; On est venu là pour s'éclater ; la Fureur du dragon ; le Vampire de ces dames. — Gamma (981-00-03) : Apocalypse Now ; Cher Papa ; Frissons d'horreur ; Istanbul, mission impossible.

CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Apocalypse Now ; On est venu là pour s'éclater ; le Tambour ; Alien.

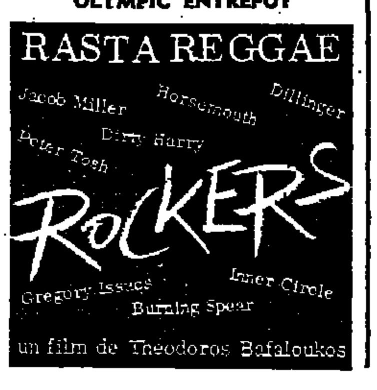
ENGHIEN, Français (417-00-44) : Apocalypse Now ; le Syndrome chinois ; Clair de femme ; Il y a longtemps que je t'aime ; le Mors aux dents. — Marly : Alien ; le Tambour.

GARGES-LES-GONESSE, salle Rencontre (986-96-31) : Flic ou voyou.

GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92) : Et pour quelques dollars de plus.

SAINT-GRATIEN, Toiles (989-21-69) : Mickey jubile ; les Moissons du ciel ; le Couteau dans la tête.

SARCELLES, Flanades (990-14-33) : Alien ; le Tambour ; On est venu là pour s'éclater ; Apocalypse Now ; le Champion.



RADIO-TÉLÉVISION

LE PROCÈS DE RIOM AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

VU

La France de Pétain

On y vient petit à petit à la France de Pétain, à la France de Vichy, on s'en approche en douceur, en catimini. On a peur de réveiller des préjugés tenaces, de vieilles rancœurs, de mauvaises haines. Tenez, mardi soir encore aux « Dossiers de l'écran », après avoir suivi les audiences du procès de Riom — très bien le Blum de Michel Vitold, très émouvant, — des gens, des retraités pour la plupart, qui ont téléphoné à S.V.P., n'avaient toujours pas avalé la défaite de 40.

Il leur fallait des responsables, des coupables. Ils les recherchaient déjà en 1942. A l'époque, les Allemands n'étaient pas seuls à vouloir traîner au banc des accusés les Gamelin, les Jacomet, les Guy La Chambre, les Blum, les Daladier. Les Français, eux aussi, étaient frémissants de vindicte et de fureur recuite.

Pas tous, certes. La plupart s'en moquaient bien, ils ne pensaient qu'à manger et à se chauffer. On l'a dit au cours de l'émission et on a eu raison. Mais les autres, mais ceux qui ont pu lire dans la presse les plaidoyers des hommes politiques, enfin ce que la censure en laissait passer, en faveur du Front populaire et de la République, et les attaques méritées contre les militaires, croyez-vous qu'ils aient été convaincus ?

Ça n'en avait pas l'air à l'antenne. Ils appelaient, ils rappelaient S.V.P. : tous ces chiffres avancés par la défense, ces 14 milliards, puis ces 65 milliards alloués au budget de l'armée, à quoi avaient-ils servi, à qui ? Eux n'avaient eu entre les mains que des bêches et des balais, à les en croire, et c'est dans des cercueils volants qu'on les avait envoyés à l'abattoir.

L'ironie de ce procès qui allait déshonorer à jamais le régime de Vichy, c'est d'avoir arrêté à 1936 la recherche des responsabilités — politiques uniquement, pas militaires, — de la débandade. Il ne s'agissait pas de remonter jusqu'à 1934, époque à laquelle le ministre de la guerre n'était autre que le maréchal Pétain. Pétain, l'idole des foules, Pétain qui, lors de sa visite à Paris au printemps 1944, oui 1944, avait attiré une formidable foule accourue pour saluer le père de la patrie.

Devant la pression des téléspectateurs, les invités de Joseph Pasteur ont redistribué en fin de soirée les cartes des fautes et des erreurs. L'état-major avait demandé et obtenu tous les crédits nécessaires, d'accord ; cependant, en mars 1936, le gouvernement n'aurait jamais dû permettre l'annexion de la Rhénanie. L'armée dépend du pouvoir, et le pouvoir de l'économie. La nôtre n'aurait pas suivi, paraît-il. Bref, on a renvoyé tout le monde dos à dos, les uniformes et les queues-de-pie. Alors, les causes de la défaite ? Elles étaient « multiples et collectives ».

CLAUDE SARRAUTE.

Vichy-Riom

« *Une guerre franco-française* », cette formulation de Stanley Hoffmann caractérise assez bien le régime de Vichy. Pour Philippe Pétain et pour les pétainistes patentés, il s'agit moins de se serrer les coudes face à l'occupant que de faire la « révolution ». Baptisée nationale, elle servira d'abord à régler tout un arriéré de comptes accumulés depuis les années 20, les années 30, en tout cas depuis 1936. Vichy, c'est la revanche des vaincus (du suffrage universel), la « victoire de la Marne » définitivement gagnée sur les grévistes de mai-juin 1936, la condamnation sans appel du Front populaire.

La majorité des Français, en 1940, c'est vrai, s'étaient donnés au vainqueur de Verdun, qui se voulait père, chef, protecteur. Juge, également, et sans tarder : l'Acte constitutionnel nº 5 instituait le 30 juillet 1940 une Cour suprême de justice qui eut à instruire le procès de ceux qui avaient « trahi les devoirs de leurs charges ». Cinq inculpés, Blum, Daladier, la Chambre, Gamelin et le contrôleur général Jacomet (*le sixième, Pierre Cot*, étant jugé par contumace) servaient de boucs émissaires pour des Français sevrés de succès.

Singulier procès, celui qui s'ouvre à Riom le 19 février 1942 : des inculpés déjà condamnés le 16 octobre 1941 à la « détention dans une *enceinte fortifiée* » de par la justice « retenue » du chef de l'Etat français ; des magistrats qui instruisent et jugent, un « arrêt de renvoi » qui interdisait qu'on parlât de la conduite des opérations militaires. Mais le régime commettait une faute : Blum et Daladier faisaient mieux que se défendre, le procès de « l'esprit de jouissance » devenait celui des « grands chefs », Pétain en tête. Hitler, quant à lui, se déclarait, le 15 mars, excédé par le « spectacle effarant » offert par ces « bellicistes » impénitents. Sans même chercher à sauver la face, le régime décidait de renvoyer l'affaire *sine die*. C'était tout un symbole : fini le temps du pétainisme triomphant, Vichy était au mieux acculé à la défensive.

Il n'est pas certain que tous les téléspectateurs aient pu décrypter tout le film réalisé par Henri Calef et Henri Michel. Il est vraisemblable que la discussion qui a suivi, pas trop confuse, n'a guère éclairé leurs lanternes sur des sujets toujours aussi passionnels. Peut-être finiront-ils par admettre que la guerre ne fut pas perdue faute de chars, mais parce que le commandement ne savait pas les utiliser. On peut s'étonner du satisfecit octroyé, il est vrai par un ex-garde des sceaux, (M. Jean Foyer), au corps des magistrats : pour un René Parodi, résistant de la première heure, assassiné en avril 1942, combien d'hommes de justice englués dans de petites ou de grandes lâchetés, sacrifiant à leur carrière les sacro-saints principes, tels la non-rétroactivité des lois. On est passé bien vite là-dessus.

En revanche, il est exagéré d'affirmer, comme il est dit dans le film, que, grâce au procès de Riom, « *la fronde devenait Résistance* ». Certains — un téléspectateur le rappelait — s'occupaient moins de Riom que de se procurer des moyens de « *se chauffer* » ; et, de plus, la coupure décisive pour Vichy comme pour les Français, c'est novembre 1942, l'Etat français perdait alors toute latitude d'action. Cela dit, le film nous a donné l'occasion d'écouter des plaidoyers qui ne manquaient pas de panache et les mots justes que Blum, remarquable, avait su trouver pour saluer la mémoire du « petit » Timbault, ce syndicaliste communiste qui avait été fusillé, comme vingt-six de ses camarades, à Chateaubriand, le 22 octobre 1941 : il faisait partie d'une fournée d'otages que Pucheu, ministre de l'intérieur de l'Etat français, avait laissé exécuter par l'occupant.

JEAN-PIERRE AZEMA,
maître-assistant d'histoire à l'Institut d'études politiques de Paris.

Mercredi 3 octobre

CHAINE I : TF 1

- **18 h 30 Un, rue Sésame.**
- **18 h 55 Une minute pour les femmes.** *Les rurales.*
- **19 h Le voyage du pape aux Etats-Unis.**
- **19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.**
- **19 h 55 Tirage du loto.**
- **20 h Journal.**



- **20 h 35 Téléfilm : la Nuit de l'été.** De J.-Cl. Brialy, avec M. Vlady, H. Tisot, Maia Simon, E. Swann. *Dentelles et carrosse de rêves pour une royale aventure, celle de Louis XVI quand il s'est enfui. Une soirée sans nécessité, mais bien romanesque.*

- **22 h 35 Une mémoire bien rangée, de Pierre Dumayet.** 1. — De l'esquisse à l'imprimé. *A partir des* Travailleurs de la mer, *une exploration de la Bibliothèque nationale.*
- **23 h 20 Journal.** Avec en différé un discours du pape à Battery Park à New-York.

CHAINE II : A 2

- **18 h 30 C'est la vie.** L'ordinateur dans la vie quotidienne.
- **18 h 50 Jeu : des chiffres et des lettres.**
- **19 h 20 Emissions régionales.**
- ***19 h 45 Top club.***
- **20 h Journal.**



- **20 h 35 Mi-fugue mi-raison : la loi du plus fort.** Magazine de Patrice Laffont.
- **22 h 35 Les jours de notre vie : la métamorphose de la puberté.** Magazine médical de Pierre Desgraupes. *Cette émission, présentée par le professeur Pierre Royer, est consacrée à la fin de l'enfance, c'est-à-dire à deux périodes juxtaposées mais distinctes, la puberté et l'adolescence. Les métamorphoses du corps sont parfois une épreuve difficile qu'éclaire cette émission en donnant largement la parole à des jeunes.*
- **23 h 25 Journal.**

CHAINE III : FR 3

- **18 h 30 Pour les jeunes.** Eureka.
- **18 h 55 Tribune libre :** L'école des parents et des éducateurs.
- **19 h 10 Journal.**
- ***19 h 20 Emissions régionales.***
- **19 h 55 Dessin animé.**
- **20 h Les jeux.**
- **20 h 30 Cinéma : « Macho Callahan ».** Film américain de B.L. Kowalski (1970), avec J. Seberg, D. Panssen, L.J. Cobb, J. Booth, D. Carradine, P. Armendariz. *Engagé involontairement dans l'armée sudiste, évadé d'un camp, un homme « qui n'a pas de veine » s'attire la haine d'une jeune femme dont il a tué le mari en duel et est poursuivi par des chasseurs de primes. Un western raté — malgré les éléments originaux du scénario — par un mélange disparate de styles. A voir, à la rigueur, pour David Janssen et Jean Seberg.*
- **22 h 5 Journal.**

FRANCE-CULTURE

- 18 h. 30, A chacun sa Chine.
- *19 h. 30, La science en marche : dialogue avec les singes.*
- 20 h., La musique et les hommes : paysage musical de Chateaubriand.
- 22 h. 30, Nuits magnétiques : l'école au tableau.

FRANCE-MUSIQUE

- 18 h. 2, Six-Huit : Jazz-time.
- 20 h., Les chants de la terre.
- 20 h. 30, Perspectives du vingtième siècle : « Soirée Paul Mefano » ; « la Cérémonie », de Mefano ; Suite de « Lulu », de Berg ; *« Prométhée », de Scriabine*, par l'Orchestre national de France. Direction G. Sinopoli. Au grand auditorium de la Maison de Radio-France, à Paris.
- 22 h. 30, Ouvert la nuit : En hommage à Jacques Février, œuvres de Ravel, Schubert, Debussy, Poulenc ; 0 h. 5, Hommage à J. Février (suite), œuvres de Brahms, Debussy, Poulenc.

Jeudi 4 octobre

CHAINE I : TF 1

- **12 h 15 Réponse à tout.**
- **12 h 30 Midi première.**
- **13 h Journal : en direct de Pékin.**
- ***13 h 50 Objectif santé : les haltes-garderies.***
- **18 h TF 4.**
- **18 h 30 Un, rue Sésame.**
- **18 h 55 C'est arrivé un jour.** Le normal toujours à la limite du paranormal.
- **19 h 10 Une minute pour les femmes.** Les rurales.
- **19 h 20 Emissions régionales.**
- **19 h 45 Tribune politique.** *Le Sénat*
- **20 h Journal.**
- **20 h 35 Série : les Yeux bleus.** *De J. Cosmos et J. Chatenet* ; réal. : F. Dupont-Midy.
- **21 h 30 L'enjeu.** *Magazine économique* et social de François de Closets, E. de La Taille et A. Weiller.
- **22 h 50 Journal.**

CHAINE II : A 2

- **12 h Au jour le jour.**
- **12 h 10 Passez donc me voir.**
- **12 h 30 Feuilleton : la Duchesse bleue.**
- **12 h 45 Journal.**
- **13 h 35 Emissions régionales.**
- **14 h Aujourd'hui madame.** Quatre générations de femmes.
- **15 h Feuilleton : la Famille Adams.**
- **16 h L'invité du jeudi : Maurice Béjart.**
- **17 h 20 Fenêtre sur... l'épopée postale.** Série de deux émissions écrites et réalisées par J.-D. Bonan. *De la tablette d'argile aux wagons blindés, une histoire de l'acheminement du courrier.*
- **17 h 50 Récré A 2.** Emilie et Lippy le lion ; Je veux être toi.
- **18 h 30 C'est la vie.** L'ordinateur dans la vie quotidienne.
- **18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- **19 h 20 Emissions régionales.**
- **19 h 45 Top club.**
- **20 h Journal.**
- **20 h 35 Cinéma : le Grand Bazar.** Film français de C. Zidi (1973), avec les Charlots, M. Galabru, M. Serrault, R. Carel, M. Travail, J. Seiler. *Dans un grand ensemble de banlieue, quatre copains qui n'ont pu se faire au travail en usine aident le patron d'une épicerie-buvette à lutter contre la concurrence d'un supermarché. Des gags un peu ressassés pour les Charlots, dans leur troisième film avec Claude Zidi, leur réalisateur-fétiche. Pour faire rire de certains inconvénients de la société de consommation.*
- **22 h Sports : Football.** Spécial Coupe d'Europe.
- **22 h 40 Courte échelle pour grand écran.**
- **23 h 10 Journal.**

CHAINE III : FR 3

- ***18 h 30 Pour les jeunes.*** Le bébé de maman ; Devenir.
- **18 h 55 Tribune libre :** *Le parti socialiste.*
- **19 h 10 Journal.**
- **19 h 20 Emissions régionales.**
- **19 h 55 Dessin animé.**
- **20 h Les jeux.**
- **20 h 30 Cinéma (un film, un auteur) : « Mon oncle Benjamin ».** Film français d'E. Molinaro (1969), avec J. Brel, C. Jade, R. Varte, L. Chardonnet, P. Frankeur, B. Alane, B. Blier (rediffusion). *En 1750, les aventures picaresques d'un médecin de Clamecy qui soigne les pauvres pour rien, aime le bon vin et les jolies filles, défie les riches et les aristocrates. D'après le roman de Claude Tillier, une comédie de mœurs très enlevée, drôle et truculente, où Jacques Brel, passionné pour son personnage, mène le jeu avec beaucoup de talent.*
- **22 h Journal.**

FRANCE-CULTURE

- 7 h. 2, Matinales.
- 8 h., Les chemins de la connaissance : la naissance de l'homme.
- 8 h. 32, Mariage d'amour, mariage de raison.
- 8 h. 50, Le puits de granit.
- 9 h. 7, Matinée de la littérature : l'invité de la semaine : A Carpentier (« la Harpe et l'Ombre ») ; « Souvenir », de Jean Follain.
- 10 h. 45, Questions en zigzag : « l'Elysée, histoire d'un palais », de G. Poisson.
- 11 h. 2, Aspect de la musique française : musiques pour orchestre d'harmonie (les musiciens de la Révolution française).
- 12 h. 5, Agora.
- 12 h. 45, Panorama : la rentrée littéraire.
- 13 h. 30, Renaissance des orgues de France : les orgues Silberman, en Alsace.
- 14 h., Un livre, des voix : « Un domaine réservé », de F. Rossler.
- 14 h. 42, Départementale : à Roanne.
- 16 h. 45, Contact (et à 17 h. 25).
- 16 h. 50, Dernière édition : « Don Giovanni », de J. Losey.
- 17 h. 32, Aspect de la musique française : musiques pour orchestre d'harmonie (« Symphonie funèbre et triomphale », de Berlioz).
- 18 h. 30, A chacun sa Chine.
- 19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : le cancer du colon.
- 20 h., « La Bouteille à la mer », de S. Ganzl et J.-P. Colas, avec J. Danno, A. Oumansky, etc. (rediff.).
- 22 h. 30, Nuits magnétiques : peinture fraîche (les partis pris de Marcelin Pleynet à l'Arc, par J. Dave).

FRANCE-MUSIQUE

- 7 h., Le nouveau quotidien musique.
- 9 h. 2, Eveil à la musique : « l'Oreille en colimaçon).
- 9 h. 17, Le matin des musiciens : Brahms dans ses grandes formes orchestrales.
- 12 h., Musique de table : « Musique de charme » (Beethoven) ; 12 h. 35, Jazz classique : *Count Basie ; 13 h., Les métiers de la musique* : le luthier ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.
- 14 h., Musiques : Musique en plume, œuvres de Schindler ; 14 h. 15, Arnold Schoenberg : « Concerto pour violon et orchestre » ; « Prélude pour la suite de la Genèse » ; « Trois Petites Pièces pour orchestre » ; 15 h., Les Israélites dans le désert (Bach) ; 17 h., Les chants de la terre.
- *18 h. 2, Six-Huit : Jazz-time.*
- 20 h., Avant-concert.
- 20 h. 30, Concert : Nouvel Orchestre philharmonique, direction A. Dimitriev. En direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris : « Quatrième concerto pour piano », de Rachmaninov ; et « Quatrième symphonie », de Chostakovitch. Soliste : Z. Kolsis.
- 23 h., Ouvert la nuit : « Arthaud », œuvres de Léonin, G. da Caccia, G. Massias, C. Orff, C. Chavez, S. Bussotti, A. Artaud ; 1 h., Douces musiques : J. Charpentier, à l'orgue de Saint-Germain-des-Prés (hommage à saint Thomas d'Aquin).

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 3 OCTOBRE

— *MM. André Labarrère*, député (P.S.), maire de Pau, président du conseil régional d'Aquitaine, et *Jean François-Poncet*, ministre des affaires étrangères, président du conseil général du Lot-et-Garonne, parlent des perspectives de développement agro-alimentaire et énergétique dans le Sud-Ouest, au cours du journal de F.R. 3, à 22 h. 5.

JEUDI 4 OCTOBRE

— *M. Jean François-Poncet*, ministre des affaires étrangères, est l'invité du journal R.-M.C., à 13 heures.

CORRESPONDANCE

« Mein Kampf », quarante-cinq ans après

Après l'arrêt de la première chambre de la cour d'appel de Paris concernant la publication de Mein Kampf *par les Nouvelles Editions Latines* (le Monde *du 13 juillet*), *M. Jean Bloch, président de la chambre honoraire au tribunal de commerce de Paris, nous rappelle que le tribunal de commerce de la Seine avait, déjà, le 18 juin 1934, rendu un jugement visant la publication de* Mein Kampf *par les Nouvelles Editions Latines.*

En 1934, les Nouvelles Editions Latines publiaient à Paris la traduction intégrale de *Mein Kampf*, d'après le texte authentique paru l'année précédente chez Franz Eher à Munich. Dans un long avertissement au lecteur, les éditeurs français reconnaissent qu'ils agissent sans l'autorisation d'Adolf Hitler, même contre son gré, et déclarent qu'ils sont prêts à subir les conséquences de leur geste.

La réaction de l'éditeur allemand ne se fit pas attendre : il s'adressa au tribunal de commerce de la Seine (aujourd'hui de Paris) pour tenter d'obtenir des dommages-intérêts importants et, sous astreinte, l'arrêt de la publication. La président du tribunal, Maurice Piketty, reçut les plaideurs dans son cabinet et fit asseoir auprès de lui le jeune juge que j'étais à l'époque. Après en avoir délibéré conformément à la loi, la première chambre rendit son jugement le 18 juin 1934. Les Nouvelles Editions Latines furent condamnées à payer un franc à l'éditeur allemand, dont le surplus de la demande fut rejeté. C'est ainsi que j'entrai en possession d'un exemplaire de *Mein Kampf* dont j'entrepris aussitôt un commentaire qu'Emile Buré publia en feuilleton dans *l'Ordre*

Près de quarante-cinq ans se sont écoulés depuis le jugement du tribunal de commerce. Et voici que, par arrêt du 11 juillet 1979, la première chambre de la cour de Paris, présidée par le premier président Vassogne, a condamné les Nouvelles Editions Latines — qui avaient repris en 1977 et poursuivi pendant quelque temps la publication de *Mein Kampf*, — à payer à la LICA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) 30 000 F à titre de dommages-intérêts, ce en application des lois des 29 juillet 1881 et 1er juillet 1972. En outre, la cour a décidé que *Mein Kampf* ne pourrait être réédité en France que précédé d'un extrait desdites lois et d'un (nouvel) avertissement au lecteur de 170 à 210 lignes, dont le texte — sauf accord entre les parties avant le 1er décembre prochain — serait soumis à la cour qui statuerait.

Cette sage décision est conçue, à l'égard des Nouvelles Editions Latines, en termes d'une grande modération. Seul *Mein Kampf* apparaît comme sévèrement condamné. Ce qui n'est que justice. Cependant, nous ne sommes plus en 1934 : l'abominable ouvrage de Hitler a fait tout le mal que l'on pouvait en attendre et qu'ont permis l'ignorance, la bêtise, la paresse et la lâcheté. Mais qui lit aujourd'hui ce livre funeste ? S'il convient que des reconstitutions filmées, comme *Holocauste* ou — plus modestement mais non moins cruellement — *les Guichets du Louvre*, commémorent une des plus grandes tragédies de l'histoire, l'un de ses plus horribles crimes, *il y a lieu*, je crois, de laisser la poussière du temps recouvrir les fumeuses théories nazies qui devront rejoindre, dans l'oubli et le mépris, les innombrables écrits qu'ont échelonnés au cours des siècles les faux prophètes et les non moins faux savants.



Le Monde

société

LE DIVORCE PAR CONSENTEMENT MUTUEL

Pourquoi prendre un avocat ?

Pourquoi prendre un avocat pour divorcer par consentement mutuel ? C'est ce que se sont demandé M. et Mme Gavard qui, après avoir pris leur décision au mois de mars dernier, avaient *« réglé l'affaire »* entre eux, *« y compris le problème des deux enfants »*, et qui ne souhaitaient pas *« que des tierces personnes interviennent dans cette question intime ». « A la rigueur*, indique Mme Gavard, *il serait cohérent de repasser devant le maire et de signer un papier comme on l'a fait pour se marier. Mais pourquoi un magistrat et un avocat ? »*

Ne voyant cependant pas de moyen d'éviter une procédure de divorce, ils sont allés demander conseil à la boutique de droit du dix-neuvième arrondissement. Ils y ont trouvé un avocat, Mᵉ Christian Revon, qui a accepté de signer leur requête *pro forma* — sans signature d'avocat la requête n'est pas valable — et de les accompagner, lundi 1ᵉʳ octobre, pour leur première comparution devant le juge des affaires matrimoniales, ce pour le seul prix d'une vacation, quelque 200 francs.

« Une ambiguïté de la loi de 1975, portant réforme du divorce, pouvait laisser espérer qu'en cas de consentement mutuel, la matière n'étant pas contentieuse, les époux ne seraient pas obligés de constituer avocat, explique-t-on à la boutique de droit. *Le décret du 29 juillet 1976 mettait fin à l'ambiguïté et rendait, même pour cette procédure gracieuse, le passage par l'avocat obligatoire. Un avocat a donc signé la requête (établie par les époux eux-mêmes sur des modèles donnés par la boutique) et demandé pour honoraires le prix de deux vacations au Palais de justice, 264,50 francs. Evidemment, cela fait une différence avec les 3 000, 4 000, 5 000, 6 000 francs qui peuvent être demandés par un avocat pour une telle procédure. Mais la question de principe reste entière : l'obligation de prendre un avocat, obligation posée par la loi. »*

« Il est souhaitable, a indiqué Mᵉ Revon, *que la profession d'avocat trouve d'autres sources de financement, et que si la justice estime ses services indispensables, en faisant l'obligation de son intervention, elle paye elle-même le service qu'elle réclame, mais ce n'est pas à certains particuliers à payer ce service public. »*

La mort de Pierre Goldman

TROIS MILLE PERSONNES ONT PARTICIPÉ A UN MEETING A LA MUTUALITÉ

Un inconnu a revendiqué, mardi 2 octobre vers 12 h. 15, dans un appel téléphonique au « Figaro », l'assassinat de Pierre Goldman. Affirmant parler « au nom du Comité de défense de l'Argentine », cet inconnu, qui s'exprimait avec un accent espagnol, a déclaré que ses amis « étaient prêts à recommencer ». Il a ajouté qu'il envisageait de placer une bombe au « Figaro ». Cette apparente confusion dans le choix des objectifs de ce Comité de défense de l'Argentine laisse penser qu'il s'agit sans doute de l'œuvre d'un plaisantin.

Le parquet du tribunal de Paris a ouvert, mardi 2 octobre, « une information contre X... pour violences envers des agents de la force publique », après les incidents qui avaient marqué, le 21 septembre, la manifestation organisée à la mémoire de Pierre Goldman. Un officier de paix et deux gardiens de la paix avaient été blessés.

Trois mille personnes ont participé, mardi 2 octobre, à la Mutualité, à une réunion de protestation contre l'assassinat de Pierre Goldman, organisée sur l'initiative de la Ligue des droits de l'homme, et à laquelle une trentaine de partis et de mouvements de gauche s'étaient faits représenter. De nombreux militants, déjà présents aux obsèques de Pierre Goldman, le 27 septembre, assistaient à ce meeting, espérant *« montrer*, comme l'a expliqué un des orateurs, *que, dans l'unité la plus large, les organisations démocratiques sont résolues à tout mettre en œuvre pour riposter aux violences, provocations et attentats fascistes »*.

M. Paul Quilès, député (P.S.) du treizième arrondissement, a rappelé que *« ces mêmes fascistes »* avaient déjà assassiné Henri Curiel ainsi que *« soixante-treize travailleurs immigrés en huit ans »*. Les tueurs de Pierre Goldman appartiennent probablement, selon le parlementaire socialiste, *« à des organisations politiques ou syndicales connues pour leurs options d'extrême droite »*.

Mlle Sylviane Mercier, qui représentait plusieurs mouvements de juristes, a lié l'assassinat de Pierre Goldman à *« toutes les atteintes aux libertés, aux lois contre les immigrés, et aux effets de la doctrine de sécurité selon M. Giscard d'Estaing »*. Mlle Annick Chapelière, militante C.F.D.T. de Caen, qui avait été torturée le 25 mai par des extrémistes de droite (*le Monde* du 30 mai), est intervenue au nom des organisations d'extrême-gauche.

Alors qu'un intellectuel communiste regrettait à la tribune l'absence à cette réunion du P.C.F., une bousculade a éclaté dans la salle, opposant des membres du service d'ordre et une trentaine d'autonomes qui réclamaient qu'on donne la parole à deux des jeunes gens interpellés après les obsèques de Pierre Goldman (*le Monde* du 29 septembre).

LE DÉBAT SUR L'AVORTEMENT

La défaillance du service public

(Suite de la première page.)

Quelque 40 % des intéressées sont des célibataires, ont indiqué de leur côté les déléguées du CIRM (2), et dans 30 % à 40 % des cas, l'avortement résulte d'un abandon brutal de la contraception orale.

Une deuxième notion a recueilli l'unanimité : la loi a eu le mérite, et cela dès 1975, de provoquer la quasi-disparition des accidents graves et des décès consécutifs à l'avortement clandestin de jadis. Même les personnalités les plus réservées, voire les plus hostiles à l'égard du texte, notamment les représentants de l'épiscopat, ont reconnu cet acquis incontestable de la législation nouvelle.

Un consensus s'est dégagé — à quelques exceptions près — sur un troisième point d'importance : le délai de dix semaines, au-delà duquel l'intervention (non thérapeutique) est interdite, doit être maintenu. Raccourci, il rendrait les démarches de la femme plus difficiles encore qu'elles ne le sont déjà ; allongé, il rendrait l'intervention risquée, voire dangereuse.

Un quatrième point fait encore l'unanimité, et ce n'est pas le plus négligeable : la loi, dans l'immense majorité des départements, est extrêmement mal appliquée par le secteur public. Ce que ne disent pas les comptes rendus des séances de travail du groupe, et qui cependant est patent, permet d'éclairer ce qui est plus qu'une défaillance du service public : dans un tiers des établissements publics où des avortements pourraient être pratiqués, aucune intervention de ce type, aujourd'hui encore, ne peut être réalisée. Qu'on en juge sur les chiffres officiels recueillis pour la seule ville de Paris : en 1978, 4 600 avortements ont été pratiqués dans douze hôpitaux publics et... 8 800 dans 41 établissements privés. Dans un certain nombre de grands hôpitaux, situés dans des villes universitaires, à Nantes par exemple, les avortements ne peuvent être pratiqués qu'avec l'aide de médecins vacataires, extérieurs à l'établissement.

Or, cet état de fait n'est ignoré ni des préfets ni des directions départementales de l'action sanitaire, émanations locales du ministère de la santé. A plusieurs reprises, les autorités préfectorales se sont émues de cette situation, et du quasi-monopole dont bénéficie à cet égard, dans certains départements, le secteur privé. Elles en ont référé à Paris. Elles n'ont obtenu du ministère de la santé, au cours des cinq dernières années, que des réponses dilatoires ou des signes manifestes d'indifférence. Il est, aujourd'hui, patent que Mme Simone Veil, lassée de voir son image et son nom associés à l'avortement, s'est désintéressée de l'application de la loi de 1975.

Les résultats de ce désintérêt apparaissent clairement à l'heure où la loi doit subir le réexamen qu'elle a elle-même prévu. Le secteur privé a trouvé dans la pratique de l'avortement une source de revenus qu'il avait longtemps craint de perdre. Les tarifs de l'intervention, que les pouvoirs publics ont fixés à quelque 800 F, atteignent souvent, voire excèdent 2 000 F dans les cliniques privées. Le délai de dix semaines est fréquemment dépassé. Surtout, dans bon nombre d'établissements privés, ce type d'intervention est pratiqué avec une légèreté qui peut confiner à une attitude criminelle. Un exemple : un médecin a tenté d'interrompre, récemment, une grossesse... extra-utérine, non décelée. La femme n'a pu être sauvée, à l'hôpital Bichat, que d'extrême justesse. Les instances disciplinaires de l'ordre des médecins sont saisies de l'affaire. Que dire encore de ceux qui pratiquent, à l'aveugle, des *« avortements »* sur des femmes non enceintes, inquiétées par un simple retard de règles ? De ceux qui, au mépris de la loi, interrompent des grossesses à leur cabinet, où manque nécessairement l'équipement prévu par les textes ? Que dire enfin des *« omissions »* de déclaration qui s'expliquent sans doute par quelques oublis vrais, mais aussi par la dissimulation pure et simple... à but lucratif.

Vingt condamnations

Le conseil de l'ordre des médecins a été, sur ce point, plus vigilant que le ministère de la santé. Il a prononcé, au cours de ces dernières années, vingt condamnations de médecins pour non-respect de la loi. Une clinique qui s'était spécialisée dans les interruptions de grossesse (alors que les établissements privés ne doivent pas consacrer à l'avortement plus du quart de leurs activités) a dû changer d'*« orientation »*. La Sécurité sociale, de son côté, en a déconventionné une autre. Mais il est clair que les incitations au respect de la loi restent extrêmement faibles.

Ainsi, bon nombre de chefs de service continuent de pratiquer à l'égard de l'avortement une clause de conscience élargie... à leurs collaborateurs. *« Sur 96 professeurs de gynécologie-obstétrique*, a déclaré devant le groupe de travail de l'Assemblée nationale le professeur Jean-Henri Soutoul (Tours) — dont l'attitude personnelle à l'égard de l'avortement est très réservée — *seuls cinq pratiquent actuellement des I.V.G. »*. Il a donc fallu constituer, dans les hôpitaux publics, des unités *ad hoc* qui fonctionnent, pour un certain nombre d'entre elles, sous la *« responsabilité »*, toute théorique, d'oto-rhino-laryngologistes, de bilogistes ou de psychiatres...

Plus que vers une modification du texte, le gouvernement, conscient aujourd'hui de certaines de ces lacunes, s'oriente vers des formules qui devraient permettre son application effective. son application effective. Le gouvernement ne souhaite pas, en effet, voir apporter de restrictions, ni d'élargissements à la loi de 1975 : maintien du délai de dix semaines, de l'autorisation parentale pour les mineures, de la condition de résidence imposée aux étrangères, du non-remboursement par la Sécurité sociale. En revanche, le gouvernement tente de trouver le moyen de faire en sorte que la loi soit appliquée dans les hôpitaux publics sans porter atteinte à la clause de conscience dont bénéficient les médecins.

Il n'y faudra sans doute aucune innovation juridique d'importance. Mais il y faudra des crédits et l'Elysée a, semble-t-il, promis que le principe de l'austérité budgétaire qui pèse sur les dépenses publiques en général et sur celles des hôpitaux en particulier ne jouerait pas en cette matière. On s'oriente donc vers l'obligation de créer une structure d'accueil *ad hoc* dans chaque centre hospitalier, structure dont la responsabilité incomberait, désormais, à un médecin qualifié pour pratiquer ce type d'interventions, et où les femmes disposeraient *« de la sécurité et de la qualité des soins qu'on est en droit d'attendre d'un hôpital public »*.

Surgiront inévitablement de nouvelles difficultés, d'ordre politique celles-là. La majorité, comme en 1974, va perdre toute unité d'action — et de vote — sur ce sujet. Certains membres du R.P.R. et non des moindres, tels que MM. Debré et Foyer, vont réaffirmer leur opposition à l'avortement. M. Jacques Chirac a déjà annoncé, en avril dernier, qu'il ne voterait « certainement pas » la reconduction d'un texte pourtant adopté lorsqu'il était premier ministre (3). Mais le nouveau secrétaire général du mouvement gaulliste, le docteur Pons, est un partisan du libéralisme en cette matière.

De son côté, la gauche demandera — elle l'a annoncé, — plus que l'élargissement de la loi, la création de véritables centres d'orthogénie où puissent être abordés et traités l'ensemble des problèmes liés à la reproduction. D'autres parlementaires demanderont vraisemblablement l'abrogation de toute loi, y compris des dispositions pénales maintenues par le texte actuel. Mais le vrai débat, cette fois encore, se situera ailleurs que dans un hémicycle retentissant de protestations masculines : dans la vie des femmes.

CLAIRE BRISSET.

(2) C.I.R.M. (Centre d'information sur la vie sexuelle, la maternité et la régulation des naissances), 29, boulevard Raspail, 75007 Paris, tél. 544-48-46.

(3) Au cours de l'émission « Cartes sur table », sur Antenne 2, le 2 avril, M. Chirac avait notamment déclaré, à propos de la loi sur l'avortement, qu'il ne voterait *« certainement pas »* la reconduction du texte. Il avait ajouté, parlant de la loi de 1975 : *« D'ailleurs je ne l'ai pas votée. J'étais à l'époque premier ministre et chacun sait les réserves que j'avais formulées et ce que j'avais essayé de faire pour l'infléchir (...). Elle est une loi qui, aujourd'hui, fait un tort considérable à notre pays et rend tout espoir de reprise de la natalité illusoire. »* (*Le Monde* du 4 avril.)

BRUITS

Divers « bruits » *circulent sur les idées que lanceront au cours du débat parlementaire, les adversaires de la loi de 1975. Tout d'abord, certains proposeront que le délai légal de l'interruption de grossesse soit ramené de dix à huit semaines. Ils ont peu de chances d'être entendus.*

D'autres demanderont que l'autorisation d'avorter relève d'une commission médico-sociale : celle-ci prendrait ainsi la décision, en lieu et place de l'intéressée. Avec son accord, sans doute ?

Le troisième bruit a davantage de consistance. Pour faciliter le vote du texte, on proposerait que la loi, de nouveau, soit une loi temporaire et, pourquoi pas, applicable encore pour cinq ans. Dans le but de mieux suivre le développement des techniques médicales. Et tout recommencerait... en 1984.

C'est faire peu de cas des capacités du Parlement d'élaborer des textes viables. C'est aussi faire bon marché de cette autre notion élémentaire de la vie parlementaire : il suffit d'une loi pour annuler une autre loi. Cela pour l'hypothèse où, à l'avenir, l'humanité se verra délivrée, par les « techniques médicales », *du problème de l'avortement.*

C. B.

● *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., a précisé mardi 2 octobre au micro de F.R. 3 que le projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse sera voté par les députés socialistes *« s'il est présenté dans le même esprit qu'en 1974 avec des dispositions améliorées »*.

MÉDECINE

Les restrictions budgétaires

LA C.G.T. ET LA C.F.D.T. DÉNONCENT LES DIFFICULTÉS CROISSANTES DES HOPITAUX

Les hôpitaux étranglés ? C'est ce qu'affirment les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. qui organisent, jusqu'au 6 octobre, une semaine d'action. Le blocage du budget des hôpitaux à leur niveau de 1978, excluant tout correctif en cours d'année et l'obligation faite à ces établissements de rembourser les avances permanentes accordées depuis plusieurs années par les caisses d'assurance-maladie, sont sans aucun doute à l'origine des difficultés dénoncées par la C.G.T. et renouvelées par la Fédération hospitalière de France.

Sur décision du gouvernement, les hôpitaux doivent, en effet, rembourser aux caisses 2,8 milliards de francs dont 70 % avant la fin 1979. Il s'agit des avances que l'assurance-maladie accordait systématiquement aux établissements hospitaliers pour leur permettre de régler les factures en attendant les remboursements des frais de soins par les caisses.

Selon la C.G.T., certains hôpitaux ne pourront pas payer leur personnel, d'autres procèdent à des licenciements (3 000 cas auraient été recensés notamment à Nantes et Rennes), d'autres encore réduisent leurs effectifs en fermant des services (prématurés à Ivry, pneumologie à Melun). Ailleurs, les listes d'attente de malades font leur apparition, certains hôpitaux refusant les cas non urgents.

ÉDUCATION

Des établissements sont encore perturbés par le manque d'enseignants

Tandis que, devant le conseil des ministres, M. Beullac, ministre de l'éducation, devait faire, ce mercredi, le point sur la rentrée scolaire, trois semaines après le début de l'année, plusieurs difficultés ne sont toujours pas résolues. Ce sont, dans presque tous les cas, des problèmes de personnels qui se posent, non seulement dans le primaire et les maternelles, où des parents et parfois des enseignants se sont « mobilisés » depuis la rentrée, mais aussi, désormais, dans le second degré. Des inquiétudes pour le chauffage des établissements commencent à se manifester.

A deux reprises, les 1ᵉʳ et 2 septembre, des parents ont bloqué l'entrée du collège de Challans (Vendée), où soixante-quinze élèves n'ont pas encore eu de cours de français ; le recteur refuse de nommer un maître auxiliaire. Au lycée Jean-Moulin d'Albertville (Savoie), les parents de la fédération Lagarde ont décidé de faire pression sur les autorités en engageant à leurs frais un professeur de mathématiques pour une classe de seconde « C ». Des élèves de première « G » du lycée de Pontoise n'ont pas encore vu leur professeur de gestion. Ceux de troisième du collège Saint-Galmier (Loire), n'ont pas de professeur d'allemand. L'administration avait vainement cherché un maître auxiliaire qui accepte de se déplacer pour trois heures ; elle a refusé celui que les parents de la fédération Cornec avaient proposé. Des enseignants se sont mis en grève tournante au collège de la rue de Nancy, à Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) et en grève illimitée au lycée Pasteur de Strasbourg, pour réclamer le réemploi de maîtres auxiliaires.

Les professeurs des quatre principaux lycées de Reims, qui demandent la création de six classes, ont repris, mardi 2 octobre, une grève interrompue huit jours plus tôt. Soixante-cinq des soixante-sept enseignants du lycée technique Jean-Perrin, à Marseille, ont fait grève, lundi, pour obtenir l'alignement des services des professeurs techniques sur celui des professeurs certifiés et agrégés.

Enfin, le S.G.E.N.-C.F.D.T. proteste, dans un communiqué, contre la décision du recteur de Nice de recruter des professeurs retraités pour enseigner en italien, espagnol, philosophie, anglais, sciences et techniques économiques *« alors que huit mille maîtres auxiliaires n'ont toujours pas retrouvé d'emploi »*.

Difficulté encore dans le primaire. Le conseil municipal de Châteaubriant (Loire-Atlantique) a fait rouvrir une classe maternelle fermée à la rentrée. Contre la surcharge des effectifs, les parents occupent l'école primaire Jane-du-Chesne à Saint-Witz (Val-d'Oise), ceux de l'école Paul-Langevin II à Corbeil (Essonne) ont décidé la grève scolaire pour le lundi 8 octobre.

A l'école de la Maréchale, à Aix-en-Provence, où la pédagogie Freinet est pratiquée dans l'ensemble des classes, les parents protestent contre la nomination d'une institutrice opposée à cette méhode. Les associations de parents et d'enseignants et la municipalité de Talant (Côte-d'Or) ont écrit au président de la République pour s'élever contre la sanction (retenue de salaire) dont sont menacés les instituteurs qui ont limité l'effectif des classes maternelles à trente élèves (*le Monde* du 27 septembre 1979).

La C.G.T., de son côté, a fait le bilan de la rentrée scolaire au cours d'une conférence de presse organisée au comité d'établissement d'Usinor-Montataire (Oise). Cette organisation syndicale voulait ainsi insister sur sa volonté, d'une part, de lier les problèmes de la formation et de l'emploi ; d'autre part, *« d'être à l'offensive, y compris dans l'entreprise sur les problèmes de l'école »*, selon le vœu de son 40ᵉ congrès.

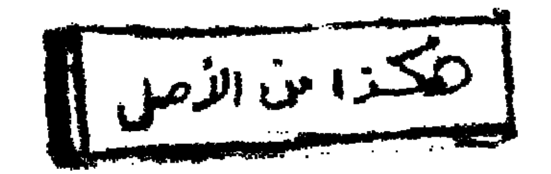
A cette occasion, M. Adnré Allamy, secrétaire confédéral de la C.G.T., a insisté sur al situation des maîtres auxiliaires estimant que 8 000 à 10 000 d'entre eux sont au chômage, ce qui représente *« six millions d'heures d'enseignement volées aux jeunes de notre pays »*. M. Allamy a aussi accusé les responsables de la FEN et de son syndicat des instituteurs (S.N.I.-P.E.G.C.) *« d'apporter de l'eau au moulin des détracteurs de l'école publique »*.

L'UNEF-UNITÉ SYNDICALE VA ENGAGER UNE CAMPAGNE POUR L'EXTENSION DE L'AIDE AUX ÉTUDIANTS

« La situation est très difficile pour les étudiants en cette rentrée universitaire, tant sur le plan des restrictions budgétaires que sur le plan du droit aux études », a déclaré, mardi 2 octobre, au cours d'une conférence de presse, M. Jean-Christophe Cambadelis, président de l'UNEF-Unité syndicale (proche des trotskistes de l'Organisation communiste internationaliste). Dénonçant la *« densification »* des horaires et la situation *« d'entassement »* des étudiants dans les groupes de travaux dirigés, le président de l'UNEF-U.S. a annoncé que son organisation allait *« accentuer l'action syndicale au niveau national comme dans les associations générales d'étudiants, en privilégiant le travail concret dans tous les domaines. »*

Selon l'UNEF-U.S., la proportion d'étudiants boursiers a diminué de près de la moitié depuis 1968

Les responsables de l'UNEF-U.S. ont demandé à être reçus par le ministre des universités et par la conférence des présidents d'université *« pour leur faire part des légitimes inquiétudes des étudiants »*.



LES LOIS DE L'HOSPITALITÉ

II. — Et pour quelques immigrés de moins...

Dans un premier article Tahar Ben Jelloun, Marocain qui vit depuis huit ans à Paris, s'est interrogé sur la façon dont les Français jugent certains événements étrangers et notamment ce qui se passe actuellement en Iran. (« Le Monde » du 3 octobre.)

par
TAHAR BEN JELLOUN

Au moment où la France décidait dans un grand élan de générosité d'accueillir cinq mille réfugiés asiatiques (choisis d'ailleurs *selon des critères intéressés* : parler français, avoir de la famille en France ou avoir rendu des services à la France), les C.R.S. et la gendarmerie mobile décidaient dans un grand élan de fermeté d'expulser les travailleurs immigrés qui faisaient la grève du *loyer dans des foyers* Sonacotra.

Le quotidien de l'homme expatrié *est tissé d'inquiétude*, d'absence et de peur. Devoir quitter son pays et sa famille, se voir expulser de sa propre terre par la misère et le sous-développement, connaître l'exil, aller vendre sa force de travail — le corps est son seul capital — sur le marché *des pays riches*, est en *soi* une violence et une blessure qui brisent souvent à jamais une vie.

Etre suspect, être interpellé et fouillé les mains contre le mur *dans les couloirs du métro*, porter ainsi sur son visage l'image du coupable — coupable de tout et de rien, — l'image de l'indésirable rendu responsable de la crise et *surtout* du chômage, est une humiliation qui fait mal et détériore l'être en profondeur.

Certes les partis de gauche soutiennent, dans ses grands principes, la cause des travailleurs immigrés. Ils restent cependant prudents et mesurés. Même aux moments graves où la vie d'immigrés est en danger (la chasse à l'Arabe de l'été 1973), la gauche tout en dénonçant les meurtres racistes, *ne se mobilise pas* vraiment. Il faut reconnaître qu'un travail appréciable a été fait depuis trois ou quatre ans. On ne peut appeler cela une mobilisation de la gauche ; elle reste assez tiède et en tout cas bien tardive.

En fait, elle ne sait pas comment concilier ses devoirs et ses intérêts, comment empêcher le racisme d'une partie de la classe ouvrière, convaincue que les immigrés sont à l'origine du chômage.

C'est là une des contradictions de la *gauche*. Le *slogan « même* patron, même combat » sonne bien, mais ce n'est qu'un slogan. *Bien sûr*, des *militants* français se retrouvent très souvent aux côtés des immigrés. Ce sont généralement des gens qui viennent de l'extrême gauche ou des milieux chrétiens de gauche, *ou, tout* simplement, ce sont des individus qui luttent contre le racisme et l'injustice regroupés dans des associations ou organisations.

Quant aux syndicats, leur rapport aux immigrés est plus complexe. La solidarité se place souvent *dans le sillage de* la rivalité entre les deux grandes centrales. Mais certains immigrés ne veulent *pas être mêlés à ces* rivalités politiques. Ce qu'ils veulent, c'est que la classe ouvrière, dans son ensemble, les soutienne sans réserve, surtout quand il s'agit des revendications les plus élémentaires. D'autres immigrés, en général des jeunes, se mettent à l'école du militantisme syndical. Ils sont combatifs et ne perdent pas de vue la perspective du retour au pays.

Menace sur la démocratie

La droite a sur ce sujet des positions claires : renvoyer le surplus de cette main-d'œuvre (1), mettre au pas les « agitateurs » et légaliser une réglementation très stricte pour la circulation des étrangers en France.

Ah, si les travailleurs immigrés étaient des électeurs ! Ils seraient traités bien autrement, ne serait-*ce que pendant les quelques* semaines de la campagne électorale. (Le parti socialiste a déposé l'année dernière une proposition de loi où un article prévoit le droit *de vote des travailleurs immigrés*. Quant au parti communiste, il paraît être plus réservé sur cette question. En *tout* cas, d'après le P.S. *« c'est un point de désaccord entre les deux partis »*). Hélas ! ils ne sont que des travailleurs. Ils n'ont que leurs bras à offrir. En tout cas, c'est sur fond de crise que le gouvernement de Giscard *va faire passer* les lois de restriction. Est-ce la crise actuelle ou bien les contradictions *inhérentes à la gauche qui ont* empêché l'opposition de mobiliser une partie importante des Français pour que le projet de loi Stoléru-Bonnet ne soit voté ? *Bien sûr, il y eut des protestations* et des réactions vives au Parlement. Mais c'est une question qui devrait concerner tous les Français libéraux et démocrates, qu'ils soient dans la majorité ou dans l'opposition. Ce qui frappe aujourd'hui les immigrés pourrait un jour être appliqué aux Français au niveau de l'esprit des lois et d'un certain autoritarisme. Ainsi, l'esprit qui est capable de voter et d'appliquer des lois d'ex*ception sur une population* étrangère vivant et rendant des services à la France est aussi capable de proposer des lois dont le but serait de restreindre les libertés. *Cette menace sur la démocratie* française est une réalité que la situation de crise met en valeur. *Le malaise dont tout le monde* parle en ce moment n'a pas que des causes d'ordre économique. Il vient aussi de la détérioration des libertés de l'individu.

Vers la fin des années 50, Frantz Fanon conseillait aux intellectuels du tiers-monde, de *« lâcher l'Occident »*. Il faut dire que les élites intellectuelles et politiques du Maghreb et de l'Afrique ne l'ont pas totalement « lâché ». C'est une vérité que *je ne me cache* pas, parce qu'on ne peut refuser en bloc et dans sa totalité une culture. L'Occident a produit des pensées et des valeurs qui dépassent ses propres frontières. Je pense à Marx, Freud, Nietzsche, Genet, etc. Mais Fanon estimait qu'il *fallait* briser ce lien névrotique que nous entretenons avec l'ancienne puissance coloniale. A présent, c'est l'Occident qui s'arrange pour se débarrasser des *travailleurs qu'il fit venir* un certain moment et qu'il renvoie après usage et usure. Il faut croire que cet Occident — fatigué et perturbé — ne tient plus à l'échange *et* au brassage des cultures. Le métissage lui fait de plus en plus peur. Ecoutons Guy Hocquenghem au début de son livre *la Beauté du métis* (2) : *« Nous, Français, sommes nés aveugles dans le monde clos d'un pays sans rencontres, sans métissages. Notre blancheur, notre fadeur, notre maladresse de naissance, sont l'œuvre de l'histoire : nous sommes loin du cœur, loin de la couleur, loin de la musique, parce que cinq siècles d'entraînement à la froideur nous ont murés en nous-mêmes. Nous ne nous métissons pas, ne nous entremêlons pas à d'autres peuples. »* Et quand ces peuples viennent vers la France, on les installe à la périphérie de la vie et on évite de les regarder « au fond des yeux ». Ainsi les lois sur le renvoi des étrangers sont un *indice qui nous renseigne sur* la santé de ce pays (3). La perte des colonies (évoquée dernièrement à la télévision par M. Bergeron pour expliquer la crise !) reste un deuil difficile. Cette « perte » n'a pas encore entièrement libéré la France. Certains expriment leur nostalgie avec brutalité. D'autres refoulent leur aigreur.

Ce que peut-être on refuse de voir et d'accepter, c'est l'image que renvoie la communauté immigrée à la France : un miroir qui sème la mauvaise conscience. L'immigration est d'abord un problème de la société française. *La manière dont* la France officielle, celle de l'appareil d'Etat et des partis politiques, se reflète dans le miroir de l'étranger souligne, en fait, non seulement les failles d'un système *dominant*, mais *aussi* les velléités profondes et lointaines d'une société qui n'a pas réussi à établir des rapports justes et égaux avec le tiers-monde. Du coup, les discours humanistes d'aide et de soutien aux sociétés des pays sous-développés sont de bons sentiments non suivis d'effet réel et concret. Si la France ainsi que les autres pays européens sont sincères dans leur désir de venir en aide à ces pays, ils n'ont qu'à donner l'exemple et commencer par le tiers et le quart-monde qu'ils ont installés dans leurs banlieues. Il y a belle lurette que les *illusions* se *sont dissipées*. L'hypocrisie du discours n'est qu'une facette de la rationalité froide et cynique du système capitaliste.

Il est vrai que l'image que renvoie l'immigration à la France n'est pas belle. L'histoire retiendra les moments d'une lutte inégale et brutale. Des communautés — *souvent abandonnées* politiquement par leurs gouvernants — sont obligées de se battre non pas pour un surplus de liberté, mais pour une vie un peu plus digne, un peu moins esclavagiste, pour que les droits élémentaires de l'homme soient respectés. La France apparaît comme le mauvais père ou comme la marâtre *qui ne cesse de refouler vers* l'infantilisme des hommes qu'elle utilise sans se soucier de leurs désirs, de leurs besoins ni de leur culture.

De *cette* France, les travailleurs immigrés n'ont qu'une catégorie d'images : celle qui dit l'exclusion et les chemins tracés et délimités de l'usure ; celle qui s'inscrit dans le territoire où on parque les personnes âgées car elles ne répondent plus aux exigences de la rentabilité. Marginalisés, les immigrés doivent non seulement rester à l'écart, mais disponibles. Le contrat implicite prévoit une disponibilité à toute épreuve. Le travailleur devient un élément interchangeable, facile à déplacer, assez léger (de *préférence sans famille*) pour le renvoi. Sa parole n'est pas entendue. Ceux qui prétendent l'entendre la brouillent et l'accaparent dans les méandres de leurs *propres discours*. Les auteurs de *Situations migratoires (4)* le font bien remarquer : *« Ce qu'on croit entendre des immigrés lorsqu'on essaie de les écouter, ce n'est pas leur propre parole, mais seulement le bruit de l'impact de cette parole sur nos institutions et rien d'autre. En d'autres termes, on a vu comment, par exemple, à l'usine, l'appareil syndical tente de canaliser les expressions des immigrés pour les faire entrer dans un ordre théorique, constitutif, qui est celui de la lutte des classes, sur lequel il repose. Parole de porte-parole, parole sauvage ou parole du dominé que l'on entend, mais c'est une parole, un embrouillamini, un syncrétisme, une ré-interprétation. »*

La décolonisation piétine. On maintient les pays pauvres dans la dépendance économique. Le racisme est utilisé politiquement et n'est pas vraiment combattu. On continue de faire porter sur les « autres » les difficultés économiques d'un pays développé. Quant aux intellectuels, sont-ils fatigués ? Il me semble qu'ils prennent de plus en plus de distance vis-à-vis de leurs responsabilités. Certains sont intervenus pour les damnés de la mer. Ils furent écoutés. Ils pourraient s'engager un peu plus souvent aux côtés d'autres damnés, vivant tout près d'eux. François Bott notait dans *le Monde* du 29 juin 1979 à propos de l'action de certains intellectuels en faveur des réfugiés d'Asie : *« Ce réveil de la sensibilité dans une nation souvent indifférente nous fait espérer que les Français, soucieux de cette détresse lointaine, apercevront désormais le malheur qu'ils côtoyaient tous les jours sans le regarder. On veut croire qu'ils porteront le même intérêt aux travailleurs immigrés qui survivent près de Paris... »*

La France m'apparaît ainsi : essoufflée, sans grands desseins, empêtrée dans un malaise diffus. Alors elle risque de plus en plus de s'entourer de miroirs et de se *replier sur ses certitudes*.

FIN

(1) D'après des rumeurs, le pécule pour le retour des immigrés serait augmenté. La France proposerait 50 000 F (20 000 F pour le travailleur et 30 000 F pour le pays d'origine sous forme d'investissement).

(2) *La Beauté du métis*. Réflexion d'un francophobe, par Guy Hocquenghem ; Ed. Ramsay ; Paris 1979.

(3) Il faut espérer que la France reste cette terre d'asile et de liberté pour tant d'opposants fuyant la dictature qui sévit dans leur pays.

(4) *Situations migratoires*, par Tewfik Allal, J.-P. Buffard, M. Marié et Tomaso Regazzola. Ed. Galilée ; Paris 1977.

JUSTICE

L'affaire du talc Morhange est jugée par le tribunal de Pontoise

Le tribunal correctionnel de Pontoise (Val-d'Oise), que préside M. Victor Graffan, a commencé, mardi 2 octobre, l'examen du dossier du talc Morhange. En 1972, ce produit avait entraîné l'intoxication de deux cents enfants et le décès de trente-six d'entre eux. Une erreur de conditionnement (+ de 6 % d'hexachlorophène, bactéricide toxique à cette dose) était à l'origine du drame. Les dirigeants des entreprises responsables de la fabrication du talc doivent répondre de l'inculpation d'homicides et blessures involontaires. Il leur est reproché de graves négligences et imprudences qui ont abouti à la vente d'un produit dont la composition n'avait pas été contrôlée.

Ainsi, pendant deux mois, à raison de deux audiences par semaine, vont comparaître devant le tribunal MM. Paul Berty, président-directeur général de la société Morhange ; Paul Maillard et Jean Brunet, respectivement président-directeur général et directeur de l'entreprise SETICO, qui effectuait le conditionnement du talc pour la société Morhange ; Mme Laurence Demoulez et M. Dominique Civel, employés de la SETICO ; enfin M. Hubert Flahaut, directeur de la société Givaudan, filiale du groupe multinational Hoffman-Laroche, qui n'intervenait pas dans la préparation du talc mais fournissait à la SETICO de l'hexachlorophène. Les accusés encourent des peines allant de trois mois à deux ans d'emprisonnement et de 1 000 à 20 000 F d'amende.

Il appartiendra au tribunal de déterminer la responsabilité du fabricant et de l'utilisateur professionnel d'un produit chimique dont, à l'époque de l'accident, les dangers étaient minimisés. Du côté des victimes seules sont présentes une douzaine de parties civiles — dont l'Union fédérale des consommateurs, — la plupart des familles ayant accepté les indemnités proposées par la société Givaudan, la seule des trois à être solvable et assurée.

L'hexachlorophène, connais pas...

Le 24 août 1972, le ministère de la santé publique publiait à propos du talc Bébé Morhange le communiqué suivant : *« A la suite d'accidents récemment survenus à des enfants en bas âge, il a été procédé à l'analyse des produits utilisés par les familles de ces enfants. Les premiers résultats obtenus conduisent à penser que les faits constatés pourraient être dus à l'emploi du talc Morhange. Il est donc instamment demandé à la population de ne plus utiliser ce produit jusqu'à ce que l'enquête en cours ait abouti à des conclusions définitives. »*

Un appel national était alors lancé pour que le talc soit immédiatement apporté aux autorités sanitaires. Dès le 25 août, une plainte contre X... était déposée et une instruction était ouverte sur ce qui allait devenir l'affaire du talc Morhange — un dossier qui représente aujourd'hui environ une tonne de documents — et qui avait débuté quelques mois plus tôt.

C'est en avril 1972 que divers symptômes — éruptions, diarrhées, convulsion, coma, — dont on recherchait en vain les causes, étaient apparus chez des nourrissons, dans l'Aube et les Ardennes. Plusieurs de ces enfants avaient été transportés à Paris, à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, où le professeur Thieffry les avait examinés. Le 1er juillet, il alertait le ministère de la santé. Pendant un mois, les recherches restèrent vaines, jusqu'à ce qu'une assistante sociale remarque un point commun sur les fiches de trois nourrissons hospitalisés à Charleville-Mézières : leurs mères utilisaient du talc Bébé Morhange. *L'analyse de ce talc devait montrer qu'il contenait, en plus du mélange habituel — talc de Luzenac et parfum lavande — de l'hexachlorophène dans la proportion de 6,35 %, alors que les doses couramment utilisées par les professionnels dans les talcs allaient de 0,1 à 0,5 %, l'hexachlorophène n'étant pas dépourvu de toxicité.*

Un danger ignoré

Découvert en 1941 aux Etats-Unis, l'hexachlorophène, qui se présente sous la forme d'une poudre blanche, est un antiseptique puissant, utilisé en milieu hospitalier pour lutter en particulier contre les staphylocoques. Cependant, sa puissance bactéricide se double, surtout *pour le nourrisson*, d'une *toxicité* qu'on n'a pu éliminer. A la fin des années soixante, on a commencé d'utiliser l'hexachlorophène dans des cosmétiques, mousses de bains, pâtes dentifrices et de vanter ses propriétés dans les messages publicitaires. En 1971, au terme de nombreuses recherches, la Food and Drug Administration (F.D.A.), l'office américain de contrôle des médicaments, a réclamé une réglementation sévère de l'usage de cette substance (*le Monde* du 16 février 1973), et a sérieusement mis en garde contre son utilisation sans précaution. En France, aucune réglementation n'avait été envisagée avant l'affaire Morhange. Mais immédiatement après, l'hexachlorophène a été inscrit au tableau des substances vénéneuses et son utilisation a été strictement réglementée.

Si la responsabilité de l'hexachlorophène dans les 36 morts et les 168 intoxications — dont huit ont entraîné des infirmités à vie — du printemps 1972 a été immédiatement évidente, sa présence dans le talc Morhange ne l'était pas. En fait ce talc n'était pas fabriqué par la société Morhange, mais par la SETICO, une entreprise qui conditionnait d'autres produits d'hygiène, parmi lesquels des talcs contenant, eux, de l'hexachlorophène. Cette entreprise possédait donc des fûts d'hexachlorophène fournis par la société Givaudan et marqués des seuls signes « G11-USP ». C'est à la SETICO que s'est produite la contamination, 36 kg de G11 ayant été mélangés à 600 kg de talc Morhange.

Dès le 20 novembre 1972, les dirigeants des sociétés Morhange et SETICO, ainsi que deux employés de cette dernière, étaient inculpés d'homicides involontaires et blessures involontaires. Nulle mention n'était faite alors de Givaudan, qui n'intervenait pas dans la fabrication du talc. Ce n'est que le 14 mai 1976, après quatre ans d'instruction, que M. Hubert Flahaut, directeur de Givaudan-France, a été inculpé. Il lui est reproché de n'avoir pas suffisamment informé ses clients de la nature du produit qu'il leur vendait et de ne pas les avoir mis en garde contre les dangers de l'hexachlorophène. Ainsi est *posée la question de la responsabilité d'un fabricant dans l'utilisation qui est faite de son produit.*

Les victimes mentionnées en ce début de première audience vont souvent disparaître dans ce procès derrière les batailles d'experts, derrière la recherche des responsabilités de ces personnages calmes et bien mis qui rejettent chacun sur l'autre la faute éventuelle. A en croire les quatre inculpés interrogés le 2 octobre — MM. Berty, Brunet, Maillard, Mme Deroulez, — une chose est sûre : personne ne savait ce qu'était l'hexachlorophène. A peine admet-on qu'*« on savait que le G-11 était de l'hexachlorophène »*. Nul ne semble étonné qu'on ait pu mettre en vente, dans des supermarchés, en 1972, un produit qui contenait plus de 6 % d'une substance qu'il n'aurait pas dû contenir.

La société Morhange ne procédait à aucune analyse du talc livré par la SETICO, sauf à le sentir pour en vérifier le parfum. *« Il n'y avait pas de raison de contrôler un produit naturel »*, dit M. Berty, ajoutant que la SETICO devait faire ce contrôle. La SETICO ne le faisait pas et affirme *« avoir eu seulement, d'après le contrat, à vérifier les emballages »*. De plus, les lots de fabrication n'étaient pas numérotés, et les conditionnements ne portaient aucune référence permettant de déterminer la date de fabrication. Ainsi, si un défaut était constaté dans le contenu d'une boîte de son talc, la société Morhange ne pouvait pas retrouver le lot correspondant et le retirer immédiatement de la vente.

En fait, le talc Morhange était un produit commercialisé sans contrôle. Et on distribuait, à l'usage de nourrissons, un talc fabriqué dans une entreprise, la SETICO, où régnait le désordre. Par exemple, l'hexachlorophène entreposé au rez-de-chaussée d'un atelier ne devait en aucun cas être monté au premier étage, près de la trémie dans laquelle on versait le talc. Il le fut pourtant sans qu'aucun responsable, dit-on, ne s'en aperçoive.

On ignore finalement ce que les dirigeants de la SETICO en état de remarquer.

La première journée de ce procès *s'est terminée sans qu'aucun d'entre eux puisse répondre* à une question essentielle : comment 36 kilos d'un produit habituellement utilisé à de très faibles doses, et dont la SETICO ne stockait pas plus de 100 kilos, peuvent-ils disparaître d'une usine sans que quiconque soit en mesure de le constater ?

JOSYANE SAVIGNEAU.

> ### INDEMNISATION ET BONS SENTIMENTS
>
> Si la société Givaudan, qui *« dénie toute responsabilité et toute faute dans ce malheur »*, comme l'a indiqué d'emblée Me Robert Badinter, l'un de ses avocats, a néanmoins proposé aux victimes de les indemniser (*le Monde* du 1er août 1978), *« c'est pour suppléer à l'absence d'un fonds national d'indemnisation et à la carence des sociétés Setico et Morhange »*. C'est certainement aussi pour écarter de la recherche des responsabilités le problème financier. En effet, les deux autres sociétés étant insolvables, seule la reconnaissance de la culpabilité de Givaudan dans cette affaire aurait pu, sans l'initiative de cette société, *permettre l'indemnisation des familles. « Nous avons vu évoquer une transformation de ce geste en une reconnaissance implicite de culpabilité*, a conclu Me Badinter. *Nous savions que ce geste serait interprété comme tel mais nous pensions qu'en le faisant nous agissions bien. »*
>
> Les indemnités ont été versées à une cinquantaine de familles : vingt-huit familles sur les trente-six ayant perdu un enfant ont accepté les 25 000 francs proposés pour chaque parent. Quatre des huit familles ayant un enfant atteint d'une incapacité permanente partielle de 4 à 100 % ont également accepté les indemnités — les plus importantes étant de 1,5 million de francs, — ainsi *qu'une dizaine de familles ayant* des enfants atteints d'incapacité temporaire.

Les poursuites d'une mère contre une œuvre d'adoption

Dans un moment de désarroi...

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — Près de sept heures d'audience, mardi 2 octobre, devant la deuxième chambre du tribunal correctionnel de Strasbourg, n'ont pas suffi à éclaircir complètement l'affaire qui oppose une mère célibataire de vingt-sept ans, de nationalité yougoslave, Mlle Dobrila Zivtovic, à une association charitable spécialisée dans le placement et l'adoption d'enfants : « le Trait d'union ».

L'enjeu de ce drame est un garçon âgé aujourd'hui de trois ans, Goran, « adopté » le 8 novembre 1976 par une famille de Zurich alors qu'il n'était juridiquement pas déclaré abandonné et que sa mère le réclamait.

Le 10 mai 1976, Mlle Zivtovic, femme de ménage dans une société de nettoyage à Paris, donne naissance, à l'hôpital Tenon, à un garçon. Son compagnon l'a quittée durant son séjour à l'hôpital, et elle se trouve dans une situation morale et financière catastrophique. L'assistante sociale de l'hôpital la met en relation avec deux déléguées de Trait d'union, une œuvre dont le siège est à Strasbourg. Elles lui font signer deux documents rédigés en serbo-croate. Dans le premier, elle confie Goran à l'association en vue d'une adoption ; dans le second, elle s'engage, au cas où elle reprendrait son enfant, à payer les frais de pouponnière. Un délai de réflexion de trois mois lui est accordé. Mais ces documents n'ont pas été signés devant un notaire ou un magistrat, comme fait obligation la loi.

Son moment de désarroi passé, Mlle Zivtovic réclame son enfant. Verbalement d'abord, puis par lettre le 20 août 1976. Payez d'abord les frais de pouponnière, répond en substance le président de Trait d'union. M. Robert Meyer, un industriel de cinquante-deux ans : la facture s'élève à 10 805,30 F. *« Une somme énorme pour une femme de ménage »*, a fait remarquer Me Leva, avocat de la partie civile. Mlle Zivtovic tarde à réunir la somme, qui atteint au mois de septembre 15 000 francs. M. Meyer lui fait alors savoir que l'enfant sera placé *« à titre définitif et irrévocable si elle ne paie pas dans les quinze jours »*. Le 8 novembre 1976, le petit Goran est confié à une famille de Zurich contre un « don » à l'association.

Persévérance

Depuis, la jeune femme essaie de reprendre son enfant, qu'elle n'a jamais revu depuis le 21 mai 1976. Le 17 mai 1977 elle porte plainte contre l'association pour détournement de mineur. Le 25 avril 1978, M. Robert Meyer introduit une procédure devant le tribunal de grande instance de Paris pour faire déclarer Goran abandonné par sa mère. Il est débouté le 23 juin 1978. Les juges estiment dans leurs attendus que la mère *« a fait preuve de persévérance pour retrouver son enfant »*. Les autorités helvétiques refusent, en juillet 1978, à Mlle Zivtovic — qui avait demandé un jugement *en référé* pour *obtenir l'adresse* de son fils — l'autorisation de revoir son enfant. Quant à la famille d'adoption, elle ignorait tout du contentieux qui oppose la mère à l'association.

L'affaire, pour tragique qu'elle soit, pose avec acuité la question des droits d'une mère surprise dans son désarroi. Elle représente aussi un cas de conscience pour les juges : faut-il arracher à des parents adoptifs l'enfant qu'ils aiment depuis plus de trois ans ou ne pas le rendre à sa mère naturelle, qui n'a pas compris que son acte pouvait être « irrévocable » ?

Jugement le 23 octobre.

JEAN-CLAUDE PHILIP.

M. LOUIS CHAVANAC EST CHARGÉ DE L'INSTRUCTION DE L'AFFAIRE TOUVIER

M. Jean-Georges Diémer, premier vice-président du tribunal de Paris, a confié le dossier de l'affaire Touvier à M. Louis Chavanac, premier juge d'instruction à Paris. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, saisie de l'affaire par l'arrêt de la Cour de cassation (qui avait cassé, le 6 février 1975, les arrêts d'incompétence des chambres d'accusation de Lyon et de Chambéry) avait rendu, le 27 juillet (« le Monde » daté 29-30 juillet), un arrêt constatant que les crimes contre l'humanité n'étaient pas prescrits.

Paul Touvier, qui fut sous l'occupation chef de la milice à Lyon et s'était caché après la libération, avait été deux fois condamné à mort par contumace pour trahison et intelligence avec l'ennemi : le 10 septembre 1946 par la cour de justice de Lyon et le 4 mars 1947 par la cour de justice de Chambéry. Les peines étant prescrites le 4 mars 1967, il était réapparu, et, le 23 novembre 1971, Georges Pompidou l'avait fait bénéficier d'une grâce concernant la confiscation de ses biens et son interdiction de séjour.

Si le magistrat instructeur inculpe Paul Touvier, celui-ci aura la faculté de faire connaître son point de vue avec l'assistance de son défenseur, Me de Geouffre de la Pradelle.

Le témoignage du commissaire Roger Le Taillanter au procès des militants bretons

Le « tombeur » des séparatistes

Le défilé des témoins a commencé depuis le début de la semaine devant la Cour de sûreté de l'Etat, au procès des militants séparatistes bretons. Il y en aura en tout cent quinze, dont soixante-cinq cités par la défense. Procession fastidieuse qui, le plus souvent, n'apporte rien d'enrichissant aux débats. Sauf, bien sûr, pour quelques témoins-clés, comme par exemple le commissaire Roger Le Taillanter, directeur du service régional de la police judiciaire de Rennes, qui a conduit l'enquête ayant permis de démanteler les réseaux du F.L.B.-A.R.B. en Bretagne.

Tout le monde s'accorde pour le dire. M. Le Taillanter est un « grand flic », un homme intelligent. La défense l'a souligné, même si elle n'est pas d'accord avec l'historique du mouvement breton que celui-ci a fait au début de son intervention. Un historique qui a retenu le *« péché de nazisme »* contre le mouvement, comme l'a fait remarquer Me Jean-Pierre Mignard. L'accusation, elle, a rendu un vibrant hommage à ce policier, en mettant notamment l'accent sur le fait que les attentats avaient cessé en Ille-et-Vilaine depuis l'arrestation du groupe de MM. Chenevière et Montauzier. Bref, M. Le Taillanter mérite les lauriers qu'on lui a tressés après ses succès.

Mais comment cet homme de cinquante-quatre ans, qui a gravi un à un les échelons de la hiérarchie, a-t-il réussi dans son entreprise contre les poseurs de bombes ? C'est simple, tout simple. *« Nous sommes des techniciens, pas des mercenaires ou des membres d'une police politique*, a-t-il déclaré. *Nous sommes attachés à une science, à une certaine forme d'art dans les interrogatoires qui s'appuient sur la psychologie. »*

M. Le Taillanter aime les dossiers bien ficelés, où les prévenus sont « ligotés » dans un faisceau de preuves indiscutables. Pour cela, il a attendu le temps qu'il a fallu afin de pouvoir frapper juste et fort, même si des charges sérieuses pesaient déjà contre certains plastiqueurs. En trois ans, cent une personnes ont été interpellées et cinquante et une déférées devant la Cour de sûreté de l'Etat. Après, ce n'est plus son affaire — et peu lui importe de savoir à quelles peines sont condamnés ceux qu'il a appréhendés. *« Je ne fais pas de la police passionnelle. »*

Reste l'ombre, la tache qui ternit l'action des policiers du S.R.P.J. de Rennes : les « sévices » dont on les accuse. *« Une invention pure et simple, une calomnie absurde pour discréditer le travail de la police et les institutions »*, tranche le commissaire Le Taillanter. *« Ces attaques sont devenues une doctrine systématique. »* Il donne un luxe de détails sur les conditions de la garde à vue : des repas chauds, une literie complète, un magistrat et un médecin dans le service une fois, voire deux fois par jour. *« Bien sûr, ce ne sont pas des réunions mondaines, mais les conditions sont loin d'être inhumaines. »* Alors ce haut policier balaie d'un revers de main ces *« accusations ignobles »*. Pourtant, l'un des prévenus, M. Michel Herjean, diabétique, accuse. Il était pratiquement dans le coma, inconscient. On lui a prêté n'importe quels propos. D'ailleurs, il n'a pas signé ses déclarations. Le commissaire Le Taillanter réagit, affirme que Michel Herjean *« n'a jamais été dans un état crépusculaire, qu'il fumait quatre paquets de cigarettes par jour, que tout cela est fantaisiste et que c'est en définitive pour dégager sa responsabilité après avoir dénoncé les autres »*.

Zones d'ombres

Visiblement, le « tombeur » des séparatistes n'a pas l'intention de s'en laisser conter. Il a préparé sa contre-attaque et refuse de se laisser impressionner par ceux qui s'en sont pris directement à ses biens en faisant sauter sa maison, le 30 mai dernier, à Bréhec, dans les Côtes-du-Nord. A-t-il convaincu la cour ? Cela ne semble pas faire de doute. Il subsiste néanmoins quelques zones d'ombre qui n'ont pu être dissipées malgré deux heures de déposition.

Manifestement, ce Breton n'a guère d'estime pour *« cette frange révolutionnaire sans grand intérêt numérique »*. Il fait part du petit score obtenu par ceux qui se sont présentés aux élections et rapporte la *« condamnation unanime »* de la population face aux attentats, mais reconnaît qu'il existe un *« courant régionaliste très fort en Bretagne »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Faits et jugements

La demande de saisie du film « Numéro zéro »

Le film de Raymond Depardon, *Numéro zéro*, dont M. Claude Perdriel, directeur du *Matin de Paris*, avait demandé la saisie (*le Monde* du 3 octobre) a été projeté, mardi après-midi, au huitième Festival du court métrage et du documentaire qui se tient actuellement à Lille. Le tribunal des référés, devant lequel ont comparu M. Depardon et M. Atahualpa Lichy, délégué général du Festival, s'est déclaré incompétent.

Le film retrace la fabrication du premier numéro du *Matin de Paris* en février 1977. M. Depardon était alors directeur de l'agence Gamma. On y voit surtout des journalistes faisant très librement la critique de leur propre travail. Pour M. Perdriel, M. Depardon *« déforme sciemment et gravement la réalité »*, et *« le montage du film est une manipulation aboutissant à une dénaturation »*.

M. Depardon affirme : *« Mon propos n'était pas de filmer particulièrement* le Matin de Paris, *mais de réaliser un film sur le journalisme. J'ai voulu faire en quelque sorte l'autopsie de la caste des journalistes et montrer comment on traite l'information. — (Corresp.)*

Un ancien juge au tribunal de commerce du Puy condamné.

Un industriel du Puy (Haute-Loire) a été condamné, mardi 2 octobre, à deux ans d'emprisonnement et 15 000 F d'amende pour infraction aux lois sur les sociétés.

Il s'agit de M. France Chadenson, âgé de cinquante-quatre ans, ancien P.-D. G. d'une petite manufacture de chaussures et ancien juge au tribunal de commerce du Puy, qui était poursuivi pour omission de déclaration de cessation de paiement, tenue irrégulière de comptabilité, détournement d'actif, faux en écriture et présentation de bilan inexact aux actionnaires. En plus de cette condamnation, le fisc réclame à M. Chadenson près de 4 millions de francs.

Information judiciaire ouverte après le décès du financier américain David Karr.

Le parquet de Paris vient d'ouvrir une information pour homicide après le décès, le 7 juillet dernier, à son domicile parisien, avenue Foch (16e), de David Karr, soixante ans, financier international de nationalité américaine (*le Monde* du 24 juillet). Cette information, confiée à M. Hubert Pinsseau, premier juge d'instruction, fait suite à une plainte pour meurtre de Mme Evia Karr, l'épouse du financier.

Après le décès de celui-ci, le docteur Jacques Bailly avait pratiqué une autopsie et estimé que le décès était dû à un infarctus du myocarde. Le docteur Michel Durigon avait précisé que cet infarctus avait entraîné un œdème pulmonaire, et le professeur Robert Le Breton ajouté qu'aucune trace de *substance toxique* ne figurait dans les viscères. David Karr, qui avait été avant la dernière guerre, journaliste au quotidien communiste américain *Daily Worker*, s'était spécialisé dans la négociation de contrats économiques entre l'U.R.S.S. et les pays occidentaux.

● *Une copie du film de Francis Coppola*, Apocalypse Now, *a été volée* dans la nuit du 28 au 29 septembre au cinéma la Fauvette, à Paris (13e arrondissement). La porte de l'établissement a été fracturée et les 30 kilos de bobines emportées. Le distributeur a porté plainte, notamment à cause des risques de reproduction.

● *Le gérant d'un magasin à grande surface*, M. Edouard Bouilly, âgé de cinquante-sept ans, a été assassiné, mardi 12 octobre, à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), au cours d'une agression à main armée. Dans des circonstances encore mal établies, une fusillade a opposé le commerçant, possédant un pistolet, à deux (ou trois) malfaiteurs solidement armés.

La commission des finances adopte des crédits affectés aux exécutions capitales.

La commission des finances de l'Assemblée nationale a adopté, mardi 2 octobre, les crédits du ministère de la justice pour 1980. A cette occasion, elle a repoussé par 8 voix (U.D.F. et R.P.R.) contre 7 (P.C., P.S., R.P.R.) et 2 abstentions (R.P.R. et U.D.F.) un amendement présenté par M. Pierre Bas (R.P.R.) et tendant à supprimer les crédits affectés aux exécutions capitales. MM. Alain Bonnet (app. P.S.) et Jacques Jouve (P.C.) se sont prononcés pour cet amendement, tandis que MM. Robert-André Vivien (R.P.R.), président de la commission des finances, Emmanuel Hamel, André Rossi et René de Branche (U.D.F.) se sont prononcés contre. MM. Vivien, Hamel et de Branche ont en outre rappelé qu'ils étaient pour le maintien de la peine de mort.

M. Bas avait suivi la même démarche, en 1978, pour obtenir la suppression *de facto* de la peine de mort et il avait présenté son amendement, repoussé par la commission des finances par 9 voix contre 6 et 2 abstentions, lors de la discussion du budget de la justice, en séance publique. L'Assemblée avait rejeté l'amendement, M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ayant fait valoir que le problème de la peine de mort ne pouvait pas être traité dans le cadre de l'examen du budget et s'étant engagé à permettre un débat sur cette question.

FAITS DIVERS

● *Des incidents ont eu lieu à Rouen entre manifestants et* forces de l'ordre lors d'une manifestation du personnel de la Compagnie française d'entreprises métalliques, mardi 2 octobre. Selon les autorités, une quarantaine de manifestants de cette société se sont rendus à la préfecture de Rouen, où ils ont tenté en vain de pénétrer. Ils ont alors tracé des inscriptions sur les murs de l'établissement et ceux des immeubles voisins. Les gardiens de la paix se seraient alors dirigés vers les manifestants *ces dégradations. Ils ont été accueillis par des jets de boulons* ». La C.G.T. attribue, elle, l'origine des bagarres *« aux policiers qui ont matraqué les militants »*. Un manifestant a été écroué et inculpé.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

ROCKWELL INTERNATIONAL
FLOW CONTROL DIVISION
SLOUGH-UNITED KINGDOM
requires

A RESIDENT SALES ENGINEER

FOR ALGERIA

The suitable candidate would be between 25 and 50 years of age with a first class health.

He must have at least a 5 years sales experience in either the valve industry or similar in addition.

He will have knowledge of oil and gas industries a working knowledge of english is required.

The salary is negotiable.

Please send your resume + photo + salary expected to Rockwell Valves S.A. Departement du Personnel BP 20 30 r. Jean Jaures 42240 UNIEUX-France which acts as the representative of the Flow Control Division Slough U.K to carry out the initial interview either in PARIS or UNIEUX.

SWITZERLAND

The research laboratory of a major European equipment manufacturer has a vacancy for a

SECTION MANAGER/FLUIDS ENGINEERING

A Ph.D. in physics, aeronautical or mechanical engineering with several years of post-doctoral experience in an industrial, governmental or contract research laboratory is mandatory. Preference will be given to applicants having experience in one more of the following areas:

— Heat Pumps or Refrigeration
— Gas Compressors
— Turbomachinery
— Hydraulic pumps and motors
— Hydraulic and pneumatic tools.

The successful applicant will probably be 35-45 years of age. He will be required to work closely with other scientists and engineers on existing programs as well as to initiate and direct new projects for which he will be solely responsible. In view of the international nature of the group, a working knowledge of at least English and French will be necessary or must be quickly acquired.

The Institute offers excellent working conditions coupled with attractive fringe benefits and paid relocation costs. Salary will be in excess of Sfr. 80'000. Send curriculum vitae together with copies of recent reports, journal articles or patents and personal references to

INSTITUT GERAC S.A.

Ch. des Larges Pièces, CH-1024 Ecublens, Switzerland (A member of the Atlas Copco Group).

E. C. L.

recherche
pour mission de longue durée en ITALIE

A) INGÉNIEURS ou équivalent

1) 5 ans d'expérience minimum sur matériel IBM. 370 - OS/VS :
— Expérience des langages suivants : ASSEMBLEUR - COBOL - PL 1 ;
— Solides connaissances : traitement de texte, base de données, télécommunication.

2) 2 à 3 ans d'expérience programmation ASSEMBLEUR sur matériel IBM. Bonne connaissance J.C.L.

B) RÉDACTEURS TECHNIQUES

— Diplômes enseignement supér. en électronique.
— 3 à 6 ans expérience en composants et circuits et/ou création documentation technique dans l'industrie aérospatiale.

C) A.T.P. ou A.T. 3

Au moins 3 ans d'expérience dans l'entretien et la réparation d'équipements électroniques.

Pour tous ces postes : Anglais, Français lus, écrits, parlés + autre langue souhaitable.

Veuillez adresser votre C.V. détaillé en précisant la date de disponibilité, vos réf. et la réf. SSP
ETUDE CONSEIL LOGICIEL
55, rue Hermel, 75018 PARIS.

Un homme de mesures pour une

MISSION HYDROGRAPHIQUE

Libéré des obligations militaires, formation bac technique, vous avez déjà acquis une expérience, même brève, du travail à la mer (sondages, ultra-sons, mesures bâtimétriques...) ou de topographie, à un niveau d'exécution.
Si vous souhaitez participer à nos travaux, qui se déroulent en Afrique noire, vous voudrez bien écrire (joindre C.V. et préciser votre dernière rémunération) sous référence 7.408 à : MEDIA P.A.
9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE
BRÉSILIENNE
en expansion rech. :
JEUNE TECHNICIEN ÉNERGIE SOLAIRE
pour poste à SAO-PAULO
Adresser C.V. à GRIGAUT
80, rue Au Maire, 75003 PARIS

Organisme d'Etat en Algérie rech. pour Alger
INGÉNIEUR mécanique
spécialisé réparat. navale
Salaires et avantages intéressants
Logement assuré
Ecr. av. C.V. et photo à JD/140, HAVAS (BP 907) 76002 ROUEN.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « *Monde Publicité* » ou d'une agence.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Nous sommes un important groupe industriel spécialisé dans la *fabrication d'articles destinés à L'INDUSTRIE AUTOMOBILE.*

Dans le cadre de notre expansion, nous souhaitons pourvoir, pour l'une *de nos usines située dans le CENTRE DE LA FRANCE, les postes* suivants :

1) Adjoint au Responsable de l'INDUSTRIALISATION

dont la mission consistera à étudier les modes opératoires de fabrication ainsi que les procédés de contrôle, pour peu à peu assumer les études et le suivi de l'industrialisation.
Il sera responsable de 6 collaborateurs.

Il est nécessaire de posséder une solide formation en CHIMIE ainsi qu'une expérience industrielle de plusieurs années.
La lecture de l'anglais est requise.

Réf. A

2) Adjoint au Chef du LABORATOIRE

Il sera chargé :
- de la sélection et du choix des matières premières
- des études et de la mise au point des formules, de la détermination des caractéristiques chimiques et physiques ainsi que de la vérification de la conformité aux normes et cahiers des charges
- du règlement des incidents de fabrication, en liaison avec le respon*sable de l'Industrialisation.*

Il disposera d'un laboratoire de chimie et d'un laboratoire d'essais physiques et aura autorité sur 11 collaborateurs.

Il est nécessaire de posséder un diplôme d'INGENIEUR CHIMISTE ainsi qu'une expérience industrielle de formulation ou de laboratoire *d'essais chimiques et physiques.*
La connaissance de la langue anglaise est requise.

Réf. B

3) Ingénieur de DEVELOPPEMENT

Il sera dans un premier temps chargé d'études ponctuelles de développement, pour évoluer ensuite vers des *fonctions de développement* d'industrialisation ou de préconisation.

Un diplome d'ingénieur en PHYSIQUE ou en MECANIQUE, ainsi que la lecture de l'Anglais et de l'Allemand sont requis.

Réf. C

4) Ingénieur responsable des MESURES ET ESSAIS

Sa mission consistera à :
- définir, en liaison avec la clientèle et les services Industrialisation et Qualité, les caractéristiques, méthodes, moyens d'essais et mesures des prototypes et produits nouveaux à développer
- *assurer la réalisation de ces essais et mesures*
- suivre l'évolution des prototypes en clientèle.

Il est nécessaire de posséder un diplôme d'ingénieur en PHYSIQUE, et si possible des connaissances en métrologie, électronique et électrotechnique.
La lecture de l'Anglais ainsi que celle de l'Allemand sont requises.

Réf. D

Nous vous remercions d'adresser votre candidature, en précisant la référence du poste choisi, à No 27.724 - CONTESSE PUBLICITE *20, avenue de l'Opéra 75040 Paris* Cedex 01, qui transmettra.

LESIEUR-COTELLE et Associés
SOCIETE DE PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION
LEADER DE SA PROFESSION
recherche

INGENIEUR

destiné à prendre la responsabilité du Service Entretien de son principal Etablissement de Production.

— Formation ENSAM, ICAM, ENSM, ou similaire
— *Expérience de 4 à 5 ans en milieu industriel indispensable*
— Contacts humains et capacités de commandement pour encadrement, environ 100 personnes
— Connaissances approfondies et expérience pratique en mécanique générale, chaudronnerie, serrurerie, électricité,...

Poste situé dans le Nord de la FRANCE, mobilité ultérieure indispensable.

Adr. C.V. détaillé, photo et prétent. à LESIEUR COTELLE et Associés Direction des Relations Humaines-D.E.S.F.-122, av. du Général Leclerc - 92103 BOULOGNE.

GROUPE BANCAIRE
en pleine expansion
recherche pour son Siège à CAEN

UN RÉDACTEUR CRÉDITS

— Age minimum 30 ans ;
— Formation supérieure de préférence ;
— Bonne connaissance et pratique du financement au Logement et à la consommation ;
— Le candidat retenu devra par ailleurs justifier d'une solide expérience commerciale.

PUBLICITAIRE

— Age minimum 30 ans ;
— Formation supérieure ou expérience professionnelle confirmée ;
— Connaissance des techniques Marketing, des produits financiers souhaitée ;
— Il sera responsable de l'exécution des actions décidées et devra être bon gestionnaire ;
— Rémunération *en fonction des compétences.*

ANIMATEUR COMMERCIAL

— Age minimum 30 ans ;
— Formation commerciale supérieure (E.S.C.) ou équivalence ;
— Solide expérience commerciale (Vente et Marketing) ;
— Connaissance des produits financiers souhaitée ;
— Homme de terrain, il participera à l'élaboration des politiques commerciales et à leur application ;
— Il animera la force de Vente ;
— Rémunération en fonction des compétences.

Ecrire avec curriculum vitae : CREDIT MUTUEL,
Service du Personnel,
27, rue de la Miséricorde, 14300 CAEN.

CHEF SERVICE METHODES

RÉGION CENTRE

Nous sommes un Grand Groupe Industriel Français spécialisé dans la fabrication d'articles destinés à l'industrie automobile.

Nous souhaitons trouver pour la plus importante de nos usines (2000 personnes), l'homme capable de prendre en charge la responsabilité du service des méthodes de fabrication, récemment créé.

Dans le cadre de sa mission : améliorer la productivité des ateliers, en assurant la liaison entre les services techniques et la fabrication, il sera chargé d'animer les sections suivantes :
- préparation : études des gammes, nomenclatures, capacités.
- études et mesures du travail : détermination des temps, chronoanalyse, temps standard, qualifications et classifications.
- assistance à la fabrication : amélioration des postes, des processus opératoires.
- méthodes générales : études des implantations et des circuits de manutention, plan directeur.

Rattaché au Directeur de l'usine, il sera responsable de 30 Ingénieurs et Techniciens.

Pour assumer ce poste, il est nécessaire de posséder une formation en mécanique (diplôme A.M. ou équivalent) et de justifier d'une expérience d'au moins 8 ans dans une industrie de type automobile ou électroménager à un niveau de direction d'un service méthodes.

Il est en outre indispensable de bien connaître les techniques des méthodes et leurs implications au niveau de l'ordonnancement-lancement.

Une expérience de l'organisation et du contrôle de la gestion industrielle de la fabrication serait appréciée.

La rémunération annuelle de départ ne sera pas inférieure à 130000 francs *et pourra être supérieure si l'expérience du candidat le justifie.*

Les candidatures et les demandes de renseignements doivent être adressées à SWEERTS sous référence 1989, B.P./259, 75424 PARIS Cédex 09 qui vous garantit la discrétion absolue ainsi qu'une réponse rapide.

ORGANISME FINANCIER
Siège Social LILLE
recherche

ADJOINT DE DIRECTION

SERVICE JURIDIQUE

30/35 ans - Licence ou D.E.S. de Droit.
Expérience bancaire ou barreau.
Rémunération suivant expérience.
Libre rapidement.

Envoyer C.V., prétentions et photo à N° 28.152, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE
recrute
POUR SON AGENCE DE BESANÇON

UN ATTACHÉ COMMERCIAL

ESCAE - EDHEC
SCIENCES PO ou équivalents

— Ce poste exige un tempérament tourné vers l'action et la négociation commerciale.
— Il permettra à son titulaire d'entreprendre une carrière de RESPONSABLE dans un GROUPE en développement constant.

Ecr. avec C.V. + photo + prétentions à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 Paris, s/référ. OV 366, qui transmettra.

UN IMPORTANT GROUPE PRIVÉ D'ASSURANCES
vous offre
- *un lieu de travail privilégié :* LA COTE D'AZUR
- *une situation de premier plan avec une* large délégation de pouvoirs,
- un portefeuille très bien équilibré (commissions annuelles toutes branches dépassant un million de francs).

Notre futur Responsable d'Agence

Agent général ou Directeur salarié

- doit justifier d'une expérience réussie de commercial et de gestionnaire dans le secteur tertiaire,
- possède un solide réseau de relations dans la région,
- doit disposer d'un apport personnel (uniquement pour le poste d'Agent Général).

Envoyer C.V., photo en mentionnant très précisément vos prétentions sous référence 677 à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris Cédex 09, qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE *recherche*
pour HAUTE-SAVOIE et COTE-D'AZUR

CHEFS DE BUREAU

ayant une expérience bancaire indispensable dans le poste.

IL AURA POUR MISSION :
- d'animer son équipe ;
- de gérer son fonds de commerce ;
- de rechercher par son action personnelle une nouvelle clientèle.

Le candidat devra avoir une très bonne connaissance de la gestion des particuliers ou de la gestion P.M.E.

A[illegible]r lettre manuscrite, C.V., photo, prétent. à [illegible]C.B.P., 66, rue de la Chaussée-d'Antin, [illegible]009 PARIS, sous référence 17.000 M.

PAYS DE LOIRE

GROUPE THOMSON
POUR SA FILIALE ESSWEIN
ÉLECTRO-MÉNAGER
2300 PERSONNES - 500 MILLIONS DE C.A.

JEUNE CHEF DE FABRICATION

GRANDES ÉCOLES

Il sera responsable de la fabrication au sein d'une des 6 unités de production. 2 à 3 ans d'expérience dans ce domaine ou dans le montage en grande série sont indispensables.

Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel, appelez 787.11.11. Information Carrière aux heures de bureau. Réf. 722

Information Carrière SVP.11.11

On peut aussi adresser son dossier à : SVP RESSOURCES HUMAINES, 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Voir la suite des emplois régionaux en page 30

offres d'emploi

Important Groupe
Industriel et Commercial
cherche

LE RESPONSABLE de son Service ASSURANCES et RISQUES

Placé sous l'autorité du Directeur des Services Juridiques, ce spécialiste aura pour mission générale de protéger l'Entreprise contre les Risques portant sur ses biens, son Personnel et-ou relevant de ses activités.

Il sera assisté par 3 Collaboratrices et aura de nombreuses relations tant à l'intérieur de la Société (Services Financier, Comptable, Chefs des Etablissements de Production, Directeur des Filiales Françaises et Etrangères) qu'à l'extérieur (Assureurs et Courtiers, Organismes de Conseils, Associations Interprofessionnelles, Clients).

Une formation supérieure juridique de base complétée par une expérience de 3-5 ans en matière de responsabilités et d'assurances d'une grande Entreprise Industrielle et Commerciale est nécessaire.

Age minimum souhaité 30 ans.

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 4359 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris
Cedex 02 - qui transmettra

Directeur Commercial

200 000 F

Notre entreprise, spécialisée dans la fabrication et la vente de biens d'équipement, et leader dans sa branche.

Nous recherchons l'homme de notre développement commercial.

Vous avez une formation Grande Ecole de Commerce, vous justifiez d'une expérience positive à un poste de direction commerciale opérationnelle.

Nous vous proposons de prendre en charge la direction de notre réseau, l'élaboration et la mise en œuvre de notre politique marketing.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 1093 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC



SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE

recherche pour renforcer son équipe de
RESPONSABLES TECHNIQUES

UN INGENIEUR de HAUT NIVEAU

pour gérer un grand projet associant les connaissances d'opto électronique et de mécanique.

Le candidat retenu sera du niveau Chef de Service d'Etudes ayant une formation de Grande Ecole (X - ECP - télécomm.) et des compétences étendues de l'analyse des systèmes.

Adresser C.V. et photo au Service du Personnel 1, avenue Descartes
94450 LIMEIL BREVANNES.

Chargé d'Etudes Fonction Personnel

PARIS
La Direction d'un important Groupe d'ASSURANCES
recherche

UN JEUNE DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES

MAITRISE DROIT OU SCIENCES ECO + IAE
pour lui confier des études, portant sur le bilan social, le droit du travail, etc...

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à No 27.835,
CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Nous sommes un des leaders mondiaux de matériels T.P. et nous voulons renforcer notre Direction Achats par le recrutement

d'un ACHETEUR

INGENIEUR ou équivalent
33 ans minimum

Responsable du secteur achats « cinématique mécanique », il représente une part très importante des achats.

Il prospecte et consulte le marché fournisseurs de son secteur ; il contribue au maintien de la compétitivité des fournisseurs en place et à la réduction du coût des achats.

Plusieurs années d'expérience professionnelle analogue indispensables.
- négociation de contrats ;
- suivi des contrats de longue durée ;
- suivi des problèmes après achats ;
- maîtrise et réduction des coûts ;
- anglais très bon niveau indispensable.

Poste à pourvoir rapidement
Nord de la Région Parisienne.

Ecrire avec C.V., prétentions et photo, n° 28.175, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, PARIS (1er).

Fondation de Rothschild rech.

ASSISTANTE SOCIALE

Poste à pourvoir en janvier. Envoyer C.V. 76, rue de Picpus, Paris 12e, ou se présenter entre 9 heures et 12 heures.



RECHERCHE 100 ÉTUDIANTS

(FRANCE ENTIÈRE)
- Excellents vendeurs
- Horaires libres
- Rémunération élevée
- Travail en fac, école ou lycée.

Écrire rapidement
à l'OFUP/DV1 21, rue Rollin
75240 PARIS CEDEX 05



emplois régionaux

PAYS DE LOIRE



GROUPE THOMSON

POUR SA FILIALE ESSWEIN
ÉLECTRO-MÉNAGER
2 300 PERSONNES - 500 MILLIONS DE C. A.
recherche

JEUNES INGENIEURS

GRANDES ÉCOLES

débutants ou ayant 1 ou 2 ans d'expérience

Leur 1re année d'activité sera une année de formation pendant laquelle néanmoins ils seront chargés de missions ponctuelles et diversifiées en production. Ils se verront ensuite confier des responsabilités opérationnelles de commandement.

Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel, appelez 787.11.11. Information Carrière aux heures de bureau. Réf. 724.

Information Carrière SVP 11.11

On peut aussi adresser son dossier à : SVP RESSOURCES HUMAINES, 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

MSL

73, bd Haussmann 75008 PARIS - Tél. (1) 266.04.93
11, Pl. A. Briand 69003 LYON - Tél. (78) 62.08.33

Directeur de production — *Sud-Est*

180/200 000 F. + voiture — Produits industriels

Une société Française, filiale d'un groupe international (C.A. 100 millions de francs, plus de 500 personnes) fabriquant et distribuant des produits industriels, recherche, pour faire face à son développement, son directeur de production. Sous les ordres directs du Président français, il aura l'entière responsabilité de la bonne marche de deux unités de production comportant 400 personnes et devra conserver l'avance technologique de la société, en proposant de nouveaux investissements. Il supervisera l'ensemble des services (études, méthodes, ordonnancement, lancement, contrôle). Le titulaire du poste, âgé d'au moins 40 ans, et de formation supérieure (Centrale, Mines, Arts & Métiers plus Maîtrise de gestion) ayant d'excellentes connaissances en anglais aura l'expérience d'une direction de production et l'habitude de coordonner et de diriger des effectifs importants, si possible dans le domaine de la mécanique grande série ou de l'outillage. Ecrire à P. Rigollier - réf. B 10186 (Lyon).

Ingénieur ETP Conseiller technique

La filiale française d'un groupe étranger de promotion immobilière recherche, dans le cadre de son expansion (C.A. de l'ordre de 100 millions de francs en progession rapide), un ingénieur. Celui-ci dépendra du Directeur Général dont il sera le Conseiller Technique. Il définira, en liaison avec les architectes, les documents contractuels, participera au choix des entreprises, contrôlera en tant que représentant du promoteur l'exécution des travaux dans un souci constant de qualité et de rentabilité. Il aura au moins 30 ans, une formation d'ingénieur bâtiment, parlera bien anglais. Son expérience sera celle d'un spécialiste en béton ayant assuré la conduite de chantiers en France et si possible à l'étranger. Le poste implique dans l'immédiat une résidence, de l'ordre d'un an, dans une grande ville du Sud de la France. Ecrire à Y. Blanchon - réf. B 9298 (Paris).

Discrétion totale assurée.

IMPORTANT CENTRE DE TRAITEMENTS ET D'ETUDES INFORMATIQUES
cherche

INGÉNIEUR STATISTICIEN

(DEA, Doctorat ou Ingénieur Grande Ecole) pour application et diffusion des méthodes statistiques dans un large domaine administratif, mise en œuvre de logiciel de traitement informatique (notamment logiciel CLOTILDE) et assistance aux utilisateurs.

Téléphoner au 664-14-77, postes 370 ou 586, pour rendez-vous.

BANQUE PRIVÉE à réseau national

recherche pour son Agence de Paris :

ANIMATEUR

POUR CLIENTÈLE DE PARTICULIERS

DOIT :
- diriger une équipe commerciale spécialisée dans les particuliers ;
- suivre et développer, par des clients nouveaux un portefeuille personnel :
- participer en étroite collaboration avec le Directeur à l'élaboration de l'action commerciale en matière de dépôt.

Adresser lettre man., C.V., photo, prét. à : O.C.B.P. 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS, sous référence 19000 M.

Société proche banlieue Sud

GESTIONNAIRE DE COMMANDES FRANCE - EXPORT

(Homme ou Femme)
parfaitement trilingue
(allemand, anglais, français)

Bonne connaissance et réelle expérience des problèmes d'exportation :
- Suivi des commandes ;
- Formalités douanières ;
- Relations avec clients et transitaires ;
- Règlements financiers à l'export ;
- Facturation des commandes export en liaison avec l'usine.

Le candidat (e) fonctionnel, pratique, placé sous l'autorité du Chef des ventes France-Export, assumera la responsabilité de l'Administration Commerciale du service, assurera les relations téléphoniques et le courrier, solutionnera au plus vite les problèmes et les litiges.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions, à n° 27.334, CONTESSE Publicité
20, avenue de l'Opéra, Paris 1er

Organismes professionnels
grandes villes du Sud-Est
recherchent

UN JURISTE

Formation maîtrise en droit,
spécialiste Droit du Travail appréciée.

Fonction :
- apporter aux employeurs renseignements et appuis en Droit social, droit de la S.S., droit général ;
- suivre les différents mandats sociaux ;
- effectuer étude et recherche et prendre en charge la rédaction des articles sociaux et juridiques.

Expérience de quelques années indispensable.

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Formation économico-juridique
ayant une expérience industrielle.

Envoyer lettre manuscrite, photo, C.V. et prétent., sous référence 819.060 M. REGIE - PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

CENTRE CULTUREL
AGGLOMÉRATION
GRENOBLOISE
recherche

PERSONNE CAPABLE

de s'intégrer dans une équipe de travail, pour participer à l'animation générale du centre.

Adresser candidatures avant le 20 octobre 1979 à l'ASSOCIATION POUR L'ANIMATION CULTURELLE - APACH - M 85, rue des Aiguinard, 38240 MEYLAN.

URGENT
Institut universitaire de technologie de Lannion, département génie électrique, option électronique,
recherche

CHEF DE TRAVAUX PRATIQUES

associé
(nationalité étrangère obligat.)
Le poste conviendr. à ingénieur diplômé (automatique, électron., télécommunic.) ayant si possible expérience industrielle.

Durée du contrat : 2 ans
Rémunération : 4.000 à 5.000 F selon expérience.

Adr. C.V. à I.U.T. Lannion, département Génie électrique, B.P. 150 22302 LANNION.
Tél. : (96) 38-43-34

MUTUELLE
recherche

DIRECTEUR (TRICE)

Niveau bac + 4

Envoyer C.V. à M. le Président MUSTI, 5, av. M.-Berthelot, 38100 Grenoble.

GROUPE MORNAY

CAISSE RETRAITE
ET PREVOYANCE
Délégation CAEN - 14
recherche

UN (E) ATTACHÉ (E) AUX RELATIONS EXTÉRIEURES

Visites entreprises, conseils adhérents et participants. Activités commerciales et sociales à Caen et départements 14 - 50 - 61. Formation juridique et connaissance régimes retraite et prévoyance souhaitées.

Permis de conduire + voiture indispensable.

Env. C.V. + lettre + photo et prétent. salaire annuel : 6, rue de Courtonne, 14000 CAEN.

CIE GÉNÉRALE D'AUTOMATISME

LE PLESSIS-PATE, boîte postale 57
91220 BRETIGNY-SUR-ORGE
recherche

ANALYSTES

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Formation B.T.S., DUT ou équivalent.
1) Pour études et mises en service de systèmes automatisés à base d'ordinateurs, nécessaire posséder expérience soit sur PDP 11 et/ou SOLAR, soit sur MITRA 105 et/ou PDP 11. Déplacements à prévoir France et étranger. Anglais souhaitable.
2) Pour programmation sur MITRA 15, mise en service et assistance technique dans affaires P. et T. Déplacements essentiellement en France.
3) Pour études et développement de logiciels d'applications sur MITRA 125 et PDP 11.

ÉLECTRONICIENS

Formation B.T.S., DUT ou équivalent,
1) Pour suivi d'affaires et mises en service d'installations automatisées ou de contrôles d'accès sur sites. Chantiers France et étranger. Anglais ou espagnol souhaitable.
2) Pour intégration et essais d'automatismes, expérience nécessaire des micro-processeurs pour systèmes d'automatismes en petites séries.

ÉLECTROMÉCANICIENS EXPÉRIMENTÉS

pour études et développement produits.

PRÉPARATEURS MÉTHODES

pour chiffrage de matériels.
Expérience en mécanique générale.

Adresser curr. vitae manuscrit et prétentions à : Direction du Personnel.

LIBRAIRIE HATIER
recherche

DÉLÉGUÉ PÉDAGOGIQUE

Région Paris-Normandie
pour promouvoir ses productions en milieu scolaire.

Les candidats, de formation supérieure, enverront C.V. manuscrit et photo à :

LIBRAIRIE HATIER - M. LARBODIERE
8, rue d'Assas - 72278 PARIS CEDEX 06.

SOCIETE INTERNATIONALE
recherche
pour une de ses Divisions proche Banlieue Paris :

ADJOINT AU CONTROLEUR DE GESTION

Responsable de l'établissement du compte d'exploitation analytique mensuel. 30 ans minimum. ESC, DECS maîtrise de gestion. 4 ans d'expérience dans service analogue comportant l'utilisation de l'informatique. Aptitudes au commandement. Equipe de 10 personnes.

Adresser C.V., prétentions à n° 28.169, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

SOURIAU

La Direction Recherches et Laboratoires de
SOURIAU et CIE
leader européen de la Connexion
recherche le (la)

responsable de ses laboratoires

DE BOULOGNE-BILLANCOURT

Il (elle) aura à animer 3 laboratoires, soit 25 personnes. En étroite collaboration avec les bureaux d'études, la qualité ..., il (elle) veillera :
- à l'exécution des programmes d'essais
- au respect des procédures expérimentales
- à leur élaboration.

En outre, il participera activement au choix et à l'utilisation des appareils de mesures (électriques, mécaniques, climatiques et physico-chimiques).

Pour ce poste une formation Ingénieur Grande Ecole ou 3ème cycle conviendrait avec en plus une expérience de quelques années dans poste similaire ou comme adjoint.

Envoyer C.V., photo et prétentions à SOURIAU - Service du Personnel - 11, rue Galliéni 92100 BOULOGNE.

SOCIETE DE CONSEIL
EN INFORMATIQUE
recherche

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE
UNE CARRIERE dans :

L'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un contrat de travail avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidat. avec CV détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à no 27637 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

GROUPE BANCAIRE SPÉCIALISÉ DANS LE CRÉDIT IMMOBILIER

recherche

JEUNES DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

(I.E.P., SCIENCES ECO. OU EQUIVALENT)
LIBERES DES O.M.

POUR POSTES D'ATTACHÉS DE DIRECTION

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions, sous référence L 87 à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 Paris, qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

CIE GÉNÉRALE D'AUTOMATISME
Le Plessis Paté - Boite Postale 57
91220 BRETIGNY-SUR-ORGE
recherche :

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

INFORMATICIENS :

1) CHEF DE PROJETS systèmes position II ou III A. expérience confirmée en étude et développement de matériels et logiciels, connaissance des microprocesseurs.
2) ANALYSTES-PROGRAMMEURS COBOL position I ou II, affaires douanes égyptiennes, déplacements courte durée France (Grenoble) et Egypte.
3) CHARGES D'ETUDES position I ou II, conception matériel de base et logiciel de programme.
4) Pour MISES EN SERVICE SYSTEMES informatiques en temps réel en France et à l'étranger, position I ou II, connaissance PDP 11.

TECHNICO-COMMERCIAUX :

Expérimentés position II ou III A pour prospection marchés contrôles d'accès et systèmes et matériels informatiques. Fréquents déplacements France et étranger. Langues souhaitées : Anglais et/ou Espagnol.

INGÉNIEURS D'AFFAIRES :

Position II et III A pour systèmes informatiques en temps réel, déplacements fréquents de courte durée France et étranger. Anglais et/ou Espagnol souhaité.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions Direction du Personnel.

école de commerce ou scientifique

Dans le cadre de la mécanisation de ses agences, le Groupe d'Assurances LA PRESERVATRICE est conduit à renforcer l'équipe chargée de l'implantation d'un système de gestion automatisé (production, comptabilité, sinistres).
La personne que nous recherchons aura pour mission principale de former le personnel d'agences à l'utilisation de ce matériel et de faciliter son adaptation.
Elle devra être titulaire d'un diplôme d'école de commerce ou scientifique.
Cette fonction exige une importante *mobilité* (75 % de déplacements).

Si cette offre vous intéresse, adressez c.v., photo et prétentions sous référence 3483 à :
LA PRESERVATRICE - Département du Personnel - 18, rue de Londres -
75439 Paris Cedex 09.

SOCIÉTÉ DISTRIBUTRICE DE MATÉRIELS D'IMPRESSION ET DE MARQUAGE
recherche
pour lancement nouveaux matériels

TECHNICO-COMMERCIAL
très bon niveau

— Très bonnes notions d'allemand pour contact avec fabricants.
— Trois ans d'expérience minimum.

Ecrire sous n° 76.811 M à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

LA CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE
recherche pour son Service
ORGANISATION - INFORMATIQUE
installé à St Quentin en Yvelines (78)

Chef de Projet Normalisation Réf. SQ 93

- Pour développer, promouvoir et mettre en application de nouvelles normalisations bancaires.
- Formation Grande Ecole ou DEA; expérience bancaire 5 ans min.; bonne pratique de l'Anglais.

Ingénieur en Organisation Réf. SQ 94

- Pour analyser, concevoir et mettre en œuvre les circuits et les traitements de l'information.
- Formation supérieure et 3 ans min. d'expérience en Organisation et Traitement automatisé de l'information.

Env. CV, photo, sal. et prét. sous réf correspondante à :
C.N.C.A. Service Recrutement Carrières
Cedex 26 - 75300 PARIS BRUNE

ROCHE

ROCHE BIOELECTRONIQUE

SERVICE ASSISTANCE TECHNIQUE INTERNATIONALE
recherche
pour assurer dans le monde entier l'installation et la maintenance d'équipements d'analyse biologique automatisés

JEUNE INGENIEUR ou ATP ELECTRONICIEN

L'anglais est indispensable.

Le poste basé à VELIZY-VILLACOUBLAY puis à MONTIGNY LE BRETONNEUX suppose des déplacements très fréquents en France et à l'étranger.

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée à ROCHE BIOELECTRONIQUE
Service du Personnel 16-18, avenue de l'Europe
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

offres d'emploi

AGENCE DE PUBLICITÉ
recherche

CHEF DE GROUPE SENIOR

— pour animer une équipe commerciale en charge importants budgets grande consommation et distribution ;
— et être l'interlocuteur permanent de grands clients nationaux et internationaux professionnels et sophistiqués.

Expérience agence et excellente connaissance de l'anglais nécessaires.

Curriculum vitae, photo et prétentions à :

M. MAURY - 14, rue de Parmain, 95430 BUTRY-SUR-OISE.

INTERNATIONAL HARVESTER FRANCE
recherche pour son
CENTRE EUROPÉEN DE RIS-ORANGIS

DE JEUNES DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
(LICENCIÉS - INGÉNIEURS, etc. ...)
désirant faire carrière dans l'informatique

Une formation de base sera assurée dans le cadre du contrat de travail.

Adresser votre curriculum vitae et vos prétentions au Service des Ressources Humaines
avenue Mac-Cormick
91130 RIS-ORANGIS

IMPT GROUPE CHIMIQUE recherche

UN TECHNICIEN EN MESURES PHYSIQUES

niveau D.U.T. ou B.T.S. de mesures physiques + connaissances en électronique. Débutant ou 2 à 3 ans d'expér.

Env. lettre manuscrite + C.V. + prétentions à CECA S.A., Direction du Personnel, 46, rue Jacques-Dulud. — 92200 Neuilly.

Société d'Assurances Américaine recherche

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

3 ans d'expérience minimum, connaissant matériel DATA général, éclipse C. 330 souhaitée, LANGAGE COBOL anglais apprécié.
Poste à pourvoir rapid. à Paris.
Adr. C.V., prétent. à M. Robet, AFFILIATED F.M., 21-23, rue Vernet, 75008 Paris.

MINISTERE DE LA JUSTICE recherche

PROGRAMMEURS
(assembleur souhaité).
Ecrire à :
CIT, 5, rue Carnot, 78-Versailles.

Cabinet Expert Comptable Banlieue Ouest recherche

COLLABORAT. COMPTABLE

H. ou Femme, poste av. responsab., sér. référ., place stable. Ecrire SETECY, 9 bis, rue Gambetta. — 78800 Houilles.

Société Produits chimiques Paris recherche

RESPONSABLE
Service vente exportation

Environ 30 ans
Trilingue : français, anglais, allemand

Expérience professionnelle souhaitable dans fonction similaire
Déplacements étranger fréquents

Ecrire avec C.V. et photo, références et prétentions : n° 46.802 HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, Paris-8e.

Société de HOLDING PARIS (8e) recherche :

TECHNICIEN (NE) SUPÉRIEUR (E)
Gestion du Personnel
Formation IUT souhaitée ou similaire
5 années d'expér. indisp.
Au courant gestion paie informatique et charges sociales
Conventions collectives chimie.
Niveau Agent de maîtrise.
Env. C.V. man., photo, prét., à n° 28.157 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Laboratoire RECHERCHES UNIVERSITAIRE ORSAY demande

TECHNICIEN
TITULAIRE
B.T.S. ELECTRONIQUE
pour maintenance matériel de mesures électroniques

Ecrire avec C.V. à M. HENIN Accélérateur linéaire Bât. 200 - 91405 ORSAY.

Société Mutualiste recrute pour un de ses centres techniques régionaux

UN JEUNE CHEF DE SALLE

possédant un DUT et connaissances sur système ICL (en 220)

Poste à pourvoir en Banlieue Ouest.
Position cadre, évolution possib. en exploitation.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 9111COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris qui transm.

Société articles de sport recherche

COMPTABLE

expérimentée, 40 ans minimum, petite gestion prévisionnelle souhaitée. Sér. référ. exigées. Se prés. 9 h. 30 à 12 h. S.F.T., 14, rue Letellier. Paris-15e.

Jeune entreprise de service en pleine expansion recherche : J. H., 25 a., format. commerc./gestion, actif, esprit pratique pour situation de responsabilité à Paris. Ecrire av. C.V. : M. AZERA, 68, rue des Cévennes, 75015 Paris.

CABINET CONSEIL EN RECRUTEMENT bonne notoriété, recherche

CONSULTANT (E)

Expérience 3 ans minimum. Ecrire avec C.V. n° 9.355, Lion Publicité, 2, rue des Dardanelles, Paris-17e.

SOCIETE DE SERVICE INTERNATIONALE (siège banlieue Ouest), recherche

INSPECTEURS DE RESEAU CONCESSIONNAIRES

— Chargés de suivre et d'optimiser l'activité commerc. des concessionnaires de leur secteur. Ce poste implique un rôle d'animation, de gestion de contrôle.
— Nous souhaitons rencontrer des jeunes diplômés (ESC Paris-Province), même débutants, mobiles et disponibles, désireux de faire carrière ds un groupe de réelle dimens. internat. Statut cadre, véhicule fourni, frais remboursés.

Merci d'adresser C.V. complet avec photo et prét. à Brian WHITE, immeuble GAN, 113, rue Jean-Marin-Naudin, 92220 BAGNEUX, qui transmettra.

Fondation de Rothschild rech. pour son secteur Gériatrie

1) SURVEILLANTE GENERALE

2) SURVEILLANTES
équipe de jour et équipe de nuit.
Postes pouvant convenir à infirmières confirmées et très qualifiées.
Envoyer C.V. 76, rue de Picpus PARIS-12e ou se présenter entre 9 heures et 12 heures.

Ville de FONTENAY-LE FLEURY 78330, 15.000 habitants. recrute

SECRÉT. D'ADMINISTRATION
pour centre culturel. rôle essentiellement administratif. BASE exigé.
Adresser C.V. au secrétariat général en Mairie.

SOCIETE AERONAUTIQUE C.A. 170 M.F. recherche pour son établissement de Paris-15e

CHEF DU SERVICE CONTROLE QUALITE

Produits :
- Equipements mécaniques; électroméc. et électroniq.

Effectif du Service :
- 40 personnes.

Rémunération annuelle :
- 100 à 150.000 F suivant expér. et formation.

Expérience exigée :
- 3 ans ds fonction similaire.

Formation :
- Technique Supérieure.

Ecrire à SWEERTS s/réf. 1.996 B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09.

Rectificatif annonce du 2-10-79, page 33, Assoc. CONCORDIA, 27, r. du Pont-Neuf, Paris-1er, rech. délégué régional, Lyon. Adr. C.V. lettre candidat. + photo avant le 15-10-79.

Association culturelle sect. audio-visuel rech. animateur, conn. techn. mont. vidéo ou S 8 Env. lettre man. + C.V. + prét. à MEDIA-JEUNESSE, 39, rue de Châteaudun, 75009 Paris.

Pour connaître les emplois stables, bien rémunérés, offerts par l'État à toutes et tous, avec ou sans diplômes, lisez la revue France-Carrières (C 18), 3, rue Montyon, 75429 Paris. (Documentation sur demande.)

proposit. com. capitaux

Pour Création Cabinet Immobilier, spécialiste viagers, rech. JEUNE LICENCIE en droit, formation assurée (30 ans d'expérience). Ecr. à Boite Postale M. du Mazet, 186-75062 Paris cedex 02 (service 76), qui transmettra.

offres premier emploi

Aimez-vous les contacts humains, une vie active ?
Avez-vous un DEUG, une licence de langues, de lettres ou encore un DUT ou un BTS du secteur secondaire ?
Le GRETA DU TERTIAIRE vous propose, dans le cadre du IIIe Pacte pour l'Emploi, un stage VENTE MARKETING du 6-11-79 au 28-04-80, pouvant déboucher sur des carrières commerciales intéressantes.
Pour tous renseignem., s'adress. GRETA DU TERTIAIRE, ENC, 70, boul. Bessières, 75017 Paris. Téléphone : 627-63-33.

secrétaires

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE recherche pour sa DIRECTION FINANCIERE Neuilly-sur-Seine

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

— 5 ans d'expérience dans Direction financière banque ou organisme d'investissements ou de crédits.
— Excellente sténodactylo sachant bien rédiger.
— Dynamique, capable assumer responsabilités.

Adr. C.V. détaillé, lettre manuscrite et photo en précisant appointements souhaités à N° 76.696 M BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes qui transmettra.

CACHAN (94230), 3 km Paris (ligne de Sceaux) C.E.S. lycées recherche

UNE SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLOGRAPHE

Adresser candidature et C.V. à M. le Sénateur-Maire, HOTEL DE VILLE 94230 Cachan

formation profession.

Organisme national de formation recherche

JEUNE CADRE

connaissant parfaitement réglementation formation continue. Adr. C.V., photo et prét. à Formation Professionnelle Automobile, 52, rue Copernic, 75116 PARIS

enseignem.

ENGLISH AND STENOGRAPHY

Ecole de langues située plein centre BRISTOL offre stages d'anglais et cours commerciaux aux étudiants sérieux. Profs. bilingues. Méthodes modernes. Ambiance sympa. Poss. logt. Doc. gratuite de : Office Assistance Commercial College, 23 St. Augustine's Parade, Bristol BS1 4XA. G. B. Tél. : 19-44272-297582.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

BREAK Simca 1301 spéciale 71, b état + access. divers. 2.500 F Tél. 903-07-33, le soir apr. 20 h.

8 à 11 C.V.

A vdre ALFA ROMEO blanche coupé 1800 GTV, 1975, vitres teint., 5 jantes alu Campagnolo. 85.000 km, parfait état. 20.000 F Tél. le soir : 781-04-40.

12 à 16 C.V.

CX GTI, 14 CV, sept. 78, brun métal, inter. cuir, radio-cass. stéréo, 55.000 km, jantes alu. 899-60-05 ou 227-15-70, p. 483.

A vendre très belle Mercedes 280 SL, 1968, beige, intér. cuir noir, H.T., boîte mécan., peint. neuve. Tél. après 19 h. : 899-18-55.

CX PALLAS 76
19.000 F (Argus 21.000 F).
Téléph. : 832-39-89, le soir.

Part. vd VOLVO 244, 1976. Très bon état. 22 000 F. Tél. M. Audignon : 285-93-33, de 7 à 15 heures.

+ de 16 C.V.

Particulier à particulier

MERCEDES 350 SE 1979
8.000 km, voiture de société comme neuve. Tél. : 233-61-90, heures de bureau.

divers

NEUBAUER PEUGEOT
VEND SANS BÉNÉFICE
604 et 504, 1979 d'exposition. 0 km.
Tél. : M. Roland 766-02-44.

caravanes

Part. vend CAMPING-CAR ESTAFETTE, 26.500 km. Prix : 35.000 F. T. 18 à 20 h., 728-43-60.

demandes d'emploi

CADRE SUPÉRIEUR BANQUE
— 47 ans —

Grande expérience technique bancaire et gestion, recherche poste d'exploitation en province, étudie toutes propositions.

Ecrire N° T 015872 M - REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Hme, 40 a., standing, grande disponibilité pr missions ou poste de confiance mi-tps ou tps comp. Ec. n° T 015868 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 32 ans, excel. présentation, licence, maîtrise, doctorat en cours, lettres modernes, expérience enseignement et documentation littéraire, ch. travail intéressant PARIS, édition, rédaction, presse, formation, etc. Ecr. n° T 15841 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F., 34 a., lic. psycho. Expér. 6 ans recrutement cabinet et service du personnel, ch. emploi Ecr. n° 1.473 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.H., 28 a., libéré O.M., maîtrise en sciences juridiques, parlant angl., connais. allem., ch. empl. secrét. particulier milieux divers Tél. : 271-99-41.

Peint. d'appt. 41 a., ch. reconv. ds pl. stable. Faire prop. au n° 8.654 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09 qui transmettra.

Infirmière D.E.
Diplôme cadre C.R.F. Paris
25 années de carrière.
Expérience professionnelle + expérience gestion de personnel et enseignement ; références.
Demande poste outre-mer.
Tél. 745-58-38 heures bureau ou 644-21-94 après 20 h.

J.F., 22 ans, ch. emploi stable pour petit secrétariat, dactyl. Paris ou banlieue sud préfér. Ecr. n° 6102 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

MECANICIEN P3 - V.L. Poids lourd, cherche poste à responsabilités. M. Coudre. Tél. 733-11-25 après 20 heures.

Fiscaliste juriste d'entreprise exp. prof. 6 ans, sté de conseils et organisations prof. célibat. J.F. 32 ans, cherche nouvelle situation en rapport avec qualif. Ecr. n° 8689 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.F., 32 a., expér. bibliot., docum., rédact. lic. psycho. Résidant à Paris, ch. poste stable. Ecr. n° 8626 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Licenciée ès Lettre, secrétariat biling., ch. empl. intéress. Paris dans Editions, Presse. Ecr. n° 6100 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09 qui transmettra.

J.H., 23 ans, lib. O.M., cherche empl. comptable rég. parisienne, CAP aide comptable BAC G 2, niv. DUT GEA.
Ecr. Laurent MARTIN, 200, av. M.-Dormoy, 92120 MONTROUGE

CONSEIL ORGANISATION
47 a., salarié, spécialiste synthétiseur expérim. et ouvert à la vie de l'entreprise, offre collab. à chef d'entrepr. (3 mois min.) administratif compt., financ., comm. product. ou serv., problèmes posés par informatique. Ecr. n° 1472 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J. H. Cadre de formation jurid. et commerc. ayt acquis expér. marketing Vente et Publicité à Paris, trilingue anglais, arabe, grande disponibilité, rech. poste à l'EXPORT ou en rapp. av. le

PROCHE ou MOYEN-ORIENT
Ecrire à REGIE-PRESSE n° 818.409 M 85 bis, r. Réaumur 75008 PARIS, qui transmettra.

J.F. BTSS trilingue ANGLAIS, ALLEMAND, 23 a., chbre de commerce Paris et Londres 79, disponible, CH. POSTE POUVANT UTILISER LANGUES. Ec. n° T 015870 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 27 a. Documentaliste INTD ch. empl. Bretagne avec resp. (doc. éd.). Anglais, espagnol. Domaine océano., étudie toutes propositions même à mi-temps. Ecr. n° 7.487 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Agent commercial expérimentée régie publicitaire (av. groupe) ch. bon support ou rendement assuré. Téléphone : 633-90-74.

Homme jeune. Bonne présentation réf. 8 ans. Expér. et réassortisseur gestion, représentant. placier. Bon chauffeur. Libre pour déplacem. Etud. ttes propo. Tél. : 362-85-12 de 9 à 17 h., mardi et mercredi.

J.H. 30 a., maîtr. math. app + lic. éco. app. rech. emploi rég. paris. ds serv. ét. écon., serv. fin., statist., inform., 766-27-31 ou écr. n° 1 479 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 35 a., Brit., lic. et maît. Sorb. Exp. ens. adult., ch. poste stable ENSEIG. DE L'ANGLAIS ds entr. ou école de lang. Paris. Ecr. n° 1.482 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

Angl. prof. cert., 2 a. exp. G.-B. ch empl ds form. cont. ou cours part. ou trad. Ecr. à Bouchot, 165, r. de Courcelles 75017 Paris.

PSYCHOLOGUE CLINICIEN
29 ans, nationalité française,
5 ans d'expérience clinique en milieu délinquant.
4 ans d'expérience pédagogique en formation d'adultes.
2 a. d'intervention universitaire.
Ch. poste, étud. ttes proposit.
Ecr. n° 1.483 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. disp. sup. maîtrise trilingue arabe/anglais/français cherche situation à mi-temps. Appeler 544-59-37 matinée.

F. 40 a., cadre, ayt goût des contacts, 20 a. expér. diff. dom., rech. poste stable av. respons. exig. init. et méth. Sect. indif. Libre rapid. Mme LEFEVRE. TEL. : 548-38-03.

J.H. 25 a. lic. anglais étudie ttes prop. Ecr. P. Charpentier, 4, sq. Henry-Paté, 75016 Paris.

J. H. 25 a., rech. empl. respons. serv. recouv. client, parl. angl. Bonne référence, 8 ans expér. TEL. : 003-02-43.

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

GDS BOULEVARDS
dans rue calme bon imm. ravalé, 2e étage sur cour aérée, appt 70 m2 à rénover, PRIX INTERESSANT. Jeudi 14-18 h., 8, RUE DES JEUNEURS (2e).

5e arrdt.

LUXEMBOURG. Bel immeuble P. de T., 4 P., 90 m2, living + 2 chbres + service. - 535-86-37.

Entre Panthéon et Contrescarpe
9, RUE DE L'ESTRAPADE,
très belle restauration,
hôtel particulier classé,
STUDIO, 2 P., DUPLEX, 3 P.,
Livraison premier trimestre 80.
Sur place, samedi, de 10 à 12 h.,
ou BEGI : 267-44-04 et 48-01.

Mo CENSIER Bon immeuble CALME
2 PIECES entrée, cuisine, salle d'eau, wc.
A rénover. PRIX INTERESS.
49, rue CENSIER
Mercredi-jeudi, 14 à 17 h.

6e arrdt.

VANEAU. — Grand living + chambre, immeuble grand standing, cuisine équipée, 68 m2, box. GARBI, Tél. : 567-22-88.

LUXEMBOURG (rue calme)
5e-6e étg., asc., bel imm. 1900 : gd living, bureau, 4 chambres, 4 sanitaires, 200 m2 balcon, luxueux. — BURON : 742-82-44.

ST-ANDRÉ-DES-ARTS
DANS IMM. DE CARACTERE
3e ETAGE, TAPIS ESCALIER
LIVING + 3 CHBRES
POUTRES APPARENTES
REFAIT NEUF
PRIX 950.000 F
Mercredi, jeudi, 14 h à 18 h :
12, RUE SUGER ou Tél. 725-91-22

7e arrdt.

Prox. Hôtel des INVALIDES, gd stdg, 180 m2 + chbre serv., 1.900.000 francs. Tél. : 548-76-25.

SEGUR. — 200 m2, salon, S. à M., 4 chambres, 2 bains, bel immeuble Pierre de Taille. GARBI : 567-22-88.

Vue STE-CLOTILDE - 354-42-70, duplex 130 m2, étg. élevé, asc., luxueuse rénovation, calme. PETITE TERRASSE.

LATOUR MAUBOURG
TRIPLE RECEPT., 3 chbres,
180 M² tout au soleil 742-32-34

8e arrdt.

SAINT-AUGUSTIN. Imm. stdg, grand appt bourgeois, 7 Pièces, 260 m2, 2 bains, chbre service, garage : 1.900.000 F Exclusivité C.L.E. : 754-95-11.

MERVEILLEUX 3 PIECES tt confort, cheminée - 325-32-77.

MATIGNON - 115 m2
beau 4/5 pièces, balcon, plein soleil. Bel immeuble, ascenseur. AFFAIRE A SAISIR URGENT. 890.000 F. Promotic : 553-14-14.

9e arrdt.

RUE DE CLICHY
3 Pièces, 69 m2, tout confort, occupé 2 personnes âgées. Prix 305.000 francs. Crédit possible. Tél. : 261-56-52, P. 243 et 230.

11e arrdt.

DAUPHINE TRES BEAU **6 PIECES**
bien distribué, 2 chbres service, tout confort. IMM. STANDING.
265-64-11 - P. BLUM

12e arrdt.

PORTE DOREE FACE BOIS
pierre de taille et brique
SUPERBE 3 P., 85 m2, confort,
SOLEIL, VUE IMPRENABLE
PRIX TOTAL : 455.000 F.
343-48-19 ou 49-01.

13e arrdt.

LES OLYMPIADES, rue de Tolbiac, près facultés et lycées : living double + 3 chambres, vue, soleil, calme, parking sous-sol, état impeccable, 680.000 F + 30.000 F C. F. — 535-86-37.

BD MASSENA, très beau 3 PIECES, tout confort, 29e étage. Prix 385.000 F. Tél. : 322-70-12.

TOLBIAC - GD STUDIO
tt cft, parking. Tél. : 766-04-17.

15e arrdt.

MONTPARNASSE, bel immeub. 4 Pces, tt cft, balc. : 550.000 F. Parfait état. Ce jour, de 17 à 19 heures, 4, RUE ANTOINE-BOURDELLE : 322-70-12.

RUE CROIX-NIVERT
dans imm. ancien, charmant 2 p., douche et w.-c., 5e étage, sans ascenseur, 127.000 F. Notaire 501-54-30 le matin.

16e arrdt.

PASSY. P. de T., double living, 3 chambres, balcon, 5e étage : 1.050.000 F. Téléphone 563-79-66.

EXELMANS. Propriét. vend gd 3 P., cuis., tt cft, 3e étg. s/rue, 23, rue Van-Loo, de 11 à 19 h.

TROCADERO. — Living double 45 m2, immeuble grand luxe : 490.000 F, à saisir. — 553-14-14.

AV. RAYMOND-POINCARE
superbe imm. anc., tout confort, 5e étg., balcon sud, appt 220 m2 env. + logt serv. 25 m2 env., 5 P. pr., 2 bns, plafond 3,20 m. IMPECCABLE. - 563-55-89.

MUETTE BEAU STUDIO
confort, 42 m2, calme, soleil, 6e étage, asc. 330.000 F.
NOTAIRE : 501-54-30, le matin.

16e SUD, APT 200 m2, récept., 4-5 chbres, 2-3 salles de de bains, cuis. équipée, garage, 2 chbres de service. - 551-68-39.

EXCEPTIONNEL
AV. FOCH Au soleil couchant Ds très bel imm. ancien, très élégant APPT 200 m2, gd séjour, 2 chambres. Ecr. Boite Postale M. du Mazet 186-75062 Paris Cedex 02 (Service n° 78), qui transmettra

16e Immeub. gd standing, très belle réception, 5 chbres, 2 s. de bains, possib. 3, cuisine office, 2 chambres de service, garage, tout confort. - 551-68-39.

17e arrdt.

BD DE COURCELLES
bel imm., tt cft, 2e étg., appart. 6 PIECES PRINCIPALES, 2 bs, 2 chbr. service - 563-55-89.

VILLA DES TERNES
Propriét. vd 2 P., 3P. et 4 P. dans hôtel particul., restauré, tt confort, calme, soleil, verdure. Téléphone : 766-02-74.

18e arrdt.

18e, rue de la Goutte-d'Or, à vdre appt 3e étg., 3 Pces, cuis., S. de B., wc, cave. Libre de ste. 90.000 F. T., apr. 19 h, 466-52-88.

Joffrin, bel imm. P. de T., 2 X 2 P., cuis. + 1 P., à rénov. ou ref. nf. Prix et placem. except. Téléphone : 878-41-65.

Damrémont, splend. dble liv. + chbre, s/verd., ref. nf., tt confi, soleil. Prix exception. 285-87-64.

19e arrdt.

Quartier Buttes-Chaumont, soleil, calme, 28, rue Ourcq, appartem. 2 Pièces, entrée, cuisine, bains, w.-c., 43 m2 libre, 135.000 F. 2 Pces mitoy.), 51 m2, occupé. 520-13-57 ou sur place, de 13 à 15 h., samedi, dimanche, lundi.

78 - Yvelines

LE VESINET Imm. pierre de t. APPARTEMENT parfait état, séjour, 2 chbres, cuis., bains, tt cft. 340.000 F. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

91 - Essonne

EVRY - L'AGORA
4-5 PIECES, état neuf, terrasses, Prix intéressant. T. : 953-77-77.

92 Hauts-de-Seine

CLAMART Mairie - 3 pièces tt confort, balcon, vue bois. 270.000 F. - 645-90-00.

NEUILLY BD MAILLOT, près Métro. Superbe appt tt confort, 5e ét. sud, terrasse, 3 p. princ., s. bains, 2 wc, box fermé, 115 m2 environ. 563-55-89.

PUTEAUX TOUR FRANCE
Beau 2 P., 51 m2, 23e ét., cuis. équipée, parking en sous-sol NOTAIRE : 501-54-30, le matin.

COLOMBES - Près GARE
Bel appt 5 pièces princ., tt cft, dont 1 chbre indép. av. lavabos, 123 m2, cuis., office, s. de bs, s. d'eau, rang., balc., cave, park., 1er ét., rue calme. Px 550.000 F à débattre. AFFAIRE A SAISIR TEL. 782-18-62

NEUILLY - A SAISIR
R. PARMENTIER. Imm. stand. 72 avec jard. 5 P., living dble + 3 chbres, 2 sur jard., cuis., 3 sanit., nombr. placards, park. dble. Libre le 15-9-81 - 705-31-13.

93 Seine-St-Denis

ST-DENIS Mo PORTE-DE-PARIS
3 P., confort, 68 m2, ensoleillé, 250.000 F. - 501-54-30, poste 788, ou 361-89-86, le soir.

Province

Haute-Savoie - Praz-de-Lys
ETE-HIVER, 11 km. les Gets : immeuble terminé, 2 Pièces, 34 m2 + balcon, 228.000 F avec 45.600 compt. Location assurée.
ERIGE VENTE,
2, place de la Libération,
74160 Saint-Julien-en-Genevois.
Téléphone : (50) 49-03-00.

appartem. achat

Rech., URGENT, appts 2 à 4 P., PARIS, paiem. cpt chez notaire. Tél. : 261-39-78, Mme LEULIER, et : 754-39-98, le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-80-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. appts 2 à 4 Pces, PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travx, paiem. cpt chez notaire. - Tél. : 873-23-55.

appartements occupés

NATION Bel. immeuble brique, ravalé, 2 pièces, cuis., salle d'eau, 43 m2, 2e étage, sur rue. PX RARE : 83.000 F. Crédit 80 %. Voir propriétaire : jeudi 17-19 h., 50, r. Montreuil.

LAUMIERE Beau 2 pièces sur rue, gde cuisine, wc, bains, loyer annuel 13.000 F. Libérable décembre 83. Imm. parfait état, bon standing. Prix 145.000 F crédit 80 %. Propriétaire : 720-89-18 (p. 11).

NATION Murs de café ds immeuble p. de taille. Bail 1er avril 1972. Loyer 6.220 F. Prix 68.000 F. Pptaire s/place vend., 14 h 30 à 16 h 30 : 6, rue des Boulets.

SPORTS

CANOË-KAYAK

Deux cent cinquante participants à la Journée nationale

E.D.F. contre « l'eau vive »

Deux cent cinquante concurrents ont participé à Grenoble, dimanche 30 septembre, à la Journée nationale du canoë-kayak organisée sur l'Isère par le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs et la Fédération française de canoë-kayak. Les canoéistes et kayakistes voulaient ainsi faire mieux connaître leur sport, mais aussi le défendre contre les menaces qui pèsent sur l'eau des rivières convoitées par l'E.D.F. Ils ont demandé tout au long de cette journée que l'« eau vive » demeure « une eau libre ».

De notre correspondant

Grenoble. — Un projet d'Electricité de France *« mobilise »* actuellement les canoéistes et kayakistes de toute la France. L'un des plus beaux parcours européens en *« eau vive »*, la descente de la Haute-Isère entre Bourg-Saint-Maurice et Centron, long de 18 km, sur lequel seront disputés en 1980 les Championnats du monde de canoë-kayak, est gravement menacé. Le projet prévoit d'installer sur la commune de Bourg-Saint-Maurice une micro-centrale de turbinage.

L'eau serait captée dans la moitié supérieure de l'actuelle base de slalom, puis elle serait restituée à la rivière 400 ou 500 m plus bas, avec cependant un débit incompatible avec la pratique du canoë-kayak. Les caractéristiques techniques de l'actuel stade de slalom seront alors profondément modifiées. L'E.D.F. projette, d'autre part, de couper l'Isère au niveau de la commune de Bellentre. Le parcours de descente Bellentre-Centron serait alors privé d'une grande partie de l'eau nécessaire à la pratique sportive du canoë-kayak.

Les responsables du groupe régional de production hydraulique de la Savoie estiment que, dans cette affaire, *« l'E.D.F. est plutôt conciliante »*, et ils rappellent qu'un autre projet prévoyait de court-circuter totalement l'Isère. L'E.D.F. estime enfin que le canoë-kayak n'aurait pas pu se développer sur cette rivière sans son intervention pour réguler son débit. L'E.D.F. a enfin assuré la Fédération française de canoë-kayak qu'elle disposerait du volume d'eau nécessaire pour ses épreuves régionales, nationales et internationales.

Les canoéistes et kayakistes locaux s'étonnent cependant que leur Fédération ait aussi vite oublié ceux qui pratiquent ce sport hors du contexte fédéral. Les projets d'E.D.F. rendront presque impossibles, en effet, les descentes « sauvages » de l'Isère par les touristes, la société nationale ne devant pas lâcher d'eau en dehors des périodes de compétition. Le débit de la rivière risque alors d'être, soit trop faible, soit supérieur à 18 mètres cubes seconde lorsque l'E.D.F. fera fuir ses centrales. Les mêmes regrettent enfin l'attitude « trop conciliante » de la F.F.C.K. qui, dans cette affaire, a prôné à ses membres la *« modération »*, le *« réalisme »*, et le *« civisme »*, compte tenu des impératifs énergétiques du moment.

« N'aurait-il pas mieux valu obliger l'E.D.F. à ouvrir une discussion globale sur ce sujet afin de connaître tous ses projets, et, pourquoi pas, parvenir à préserver un ou plusieurs sites exceptionnels pour la pratique du canoë-kayak, comme par exemple la descente Bourg-Saint-Maurice, Centron ? Aujourd'hui, l'E.D.F. préfère traiter au coup par coup avec la F.F.C.K., et ainsi grignoter toutes nos rivières », fait remarquer M. Guy Bouvard, conseiller technique régionale pour le canoë-kayak.

CLAUDE FRANCILLON.

BASKET-BALL. — *Les résultats de la troisième journée du championnat de France de la division nationale I disputée le 2 octobre sont les suivants : Villeurbanne b. *Tours, 97-93 ; *Caen b. Monaco, 78-68 ; *Nice b. Mulhouse, 98-84 et *CRO Lyon b. Berck, 109-77 ; *Vichy b. Limoges, 88-86 ; *Le Mans b. Antibes, 105-94 ; *Stade Français Evry b. Orthez, 92-87.*

Au classement, Le Mans, Villeurbanne et le Stade Français restent en tête avec 9 points.

JEUX OLYMPIQUES

Des Palestiniens à Moscou ?

Des Palestiniens seront-ils invités aux Jeux olympiques de Moscou, en 1980 ? Un porte-parole de l'Organisation de libération de la Palestine à Beyrouth a affirmé mardi 2 octobre, selon l'agence Reuter, qu'une invitation avait été lancée par le comité soviétique d'organisation à l'intention du haut conseil palestinien à la jeunesse et aux sports. *« Nous enverrons des sportifs palestiniens*, a-t-il dit, *qui participeront au plus grand nombre d'épreuves possible* (1). »

Au siège du Comité international olympique (C.I.O.), à Lausanne, on nous a indiqué que les invitations ne pouvaient être lancées par le comité organisateur qu'à des comités nationaux olympiques reconnus par le C.I.O. (ils sont au nombre de cent trente-cinq). Ce n'est pas actuellement le cas pour les Palestiniens. C'est seulement en janvier 1980 que le C.I.O. réexaminera la liste des comités nationaux agréés, mais, pour l'instant, aucune demande de reconnaissance d'un comité olympique palestinien n'a été enregistrée à Lausanne.

Toujours selon l'agence Reuter, les déclarations du porte-parole de l'O.L.P. à Beyrouth ont été accueillies avec scepticisme à Jérusalem : *« Si l'information se vérifiait*, a déclaré le porte-parole du comité olympique israélien, *cela signifierait la politisation du mouvement olympique et ouvrirait la voie à la participation de Basques, de Sahraouis et autres prétendus mouvements de libération. »*

(1) Des athlètes palestiniens ont participé aux derniers Jeux asiatiques (*le Monde* daté 10-11 décembre 1978), auxquels les Israéliens n'avaient pas été invités pour *« raison de sécurité »*.

FOOTBALL

Daniel Hechter règle ses comptes

Dix-huit mois après avoir été banni à vie du monde du football, de ses loges officielles, de ses cocktails, de ses vestiaires et de ses groupements de notables, Daniel Hechter, le couturier, enfant prodigue du Sentier, qui rêvait d'une grande équipe de football à Paris, règle ses comptes. Dans un petit livre amer, *le Football-Business.*

Les pairs du football lui ont *« volé son ballon »*. Parce qu'il était le premier inculpé dans l'affaire de la double billetterie du Paris-Saint-Germain, une combine imaginée pour alimenter la « caisse noire » permettant de payer en dessous de table certains joueurs et entraîneurs. Il ne leur pardonne pas, lui le fou du ballon qui avait dessiné la tunique bleu et rouge de « ses » joueurs.

Alors l' « affaire », il la raconte à sa manière, — bien sûr — avec des traits assassins. Nul n'est épargné. Jean Sadoul, le président du football français, Philippe Seguin, ombre dans les couloirs sombres de la politique, les « cinq » caciques du groupement du football professionnel qui l'ont exclu à vie...

Mais celui pour lequel Daniel Hechter a le moins de tendresse est sans conteste Francis Borelli. Ce « pied noir » publiciste et ancien footballeur était aux côtés du couturier en 1977 lors de la fondation du club. *« Moitié courtisan, moitié intrigant »*, dit Hechter, qui a pris comme une injure le fait que le vice-président du club se soit cousu sur les manches les galons de président avec autant d'empressement. Les critiques abondent sur la gestion et la conduite sportive du club depuis la prise de fonction du nouveau président. Certains verront une relation de cause à effet avec l'inculpation de Francis Borelli dans l'affaire de la double billetterie : ce ne sera pas le moindre intérêt de ce livre qui donne une bonne idée des mœurs du football professionnel. — A. G.

★ *Le Football-Business*, éditions Ramsay, 190 pages.

SCIENCES

LE CHARGEMENT DES RÉACTEURS D'E.D.F.

Le Conseil électronucléaire dénonce « de nombreux manquements » à l'information

Mot d'ordre de grève de la C.G.T. et de la C.F.D.T.

La décision d'autoriser l'E.D.F. à charger ses réacteurs nucléaires Gravelines-I et Tricastin-I (*le Monde* du 3 octobre) a provoqué de nombreuses réactions, tant dans les milieux politiques que dans les organisations syndicales. Dès le 2 octobre, le conseil d'information électro-nucléaire, créé par le gouvernement en novembre 1977, a vivement réagi et a déclaré dans un communiqué que l'information relative aux fissures décelées sur les cuves de réacteurs nucléaires avait *« comporté de nombreux manquements, tant sur les modalités que sur les délais »*. Il estime d'autre part qu'il ne *« peut accepter que des errements de cette sorte se renouvellent »* et demande instamment que *« des mesures soient prises en vue de ne pas laisser l'opinion publique sans explication et sans information »*.

Les syndicats, pour leur part, vont plus loin, et la commission exécutive de la C.G.T. estime que les populations et les travailleurs doivent s'opposer à une *« politique nucléaire irresponsable et dangereuse »*. Dans un communiqué, elle assure de son soutien le personnel des centrales, qui a décidé de s'opposer au chargement, et appelle ses organisations ainsi que la population à *« soutenir activement leur action »*.

Sur le site du Tricastin, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont lancé mardi après-midi un mot d'ordre de grève pour empêcher le chargement du réacteur *« tant que les fissures n'auront pas été réparées »*. A cette occasion, la C.F.D.T. a rappelé que, selon elle, *« la pause et le moratoire sont bien une nécessité contre l'accélération du programme « tout nucléaire » français. Pour tirer partie de l'expérience du fonctionnement de Fessenheim et du Bugey, pour améliorer les méthodes de production et de contrôle, pour développer les recherches de développement sur le nucléaire, mais également sur les autres sources d'énergie de façon à parvenir à des réalisations concrètes »*.

Sur le site de Gravelines, nous signale notre correspondant à Lille, les syndicats se déclarent mobilisés pour s'opposer au chargement par des procédés classiques, tels que les piquets de grève, et d'autres plus *« techniques »* sur lesquels ils ne donnent aucune précision. Ce mercredi, l'association les Amis de la Terre devait d'ailleurs manifester sur le site.

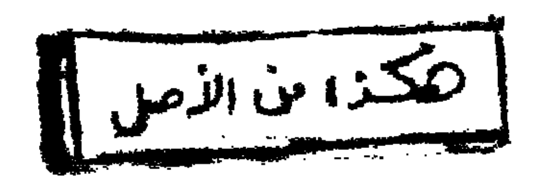
Du côté des partis politiques enfin, le Mouvement des radicaux de gauche (M.R.G.) déclare qu'il soutient l'action des syndicats et estime qu'en autorisant E.D.F. à charger ses centrales, le gouvernement, *« abusant de son pouvoir, fait preuve d'une dangereuse irresponsabilité »*.

● *M. Henri Durand a été élu à la présidence de l'ISO* (International Standardization Organisation) pour trois ans. L'ISO regroupe les instituts nationaux de normalisation de quatre-vingt-sept pays et élabore, par l'intermédiaire de cent soixante comités techniques, les normes internationales. M. eHnri Durand est vice-président de l'AFMOR (Association française de normalisation).

M. GEORGES ROUX EST NOMMÉ SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU C.N.R.S.

Un décret daté du 28 septembre, publié au *Journal officiel* du 3 octobre, nomme M. Georges Roux secrétaire général du Centre national de la recherche scientifique. M. Roux était, depuis 1977, secrétaire général du Morbihan.

[Né le 16 février 1940 à Marseille, M. Georges Roux est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. De 1966 à 1968, il est directeur du cabinet du préfet de l'Ain, puis, de 1968 à 1970, préfet de Mauriac (Gironde). A partir de 1970, il est chargé de mission au cabinet de M. Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur, jusqu'en 1974, puis ministre de l'agriculture et du développement rural. De 1974 à 1977, il est, au ministère des affaires étrangères, conseiller technique au cabinet de M. Jean Sauvagnargues, puis de M. Louis de Guiringaud. Sous-préfet hors classe, il est, depuis 1977, secrétaire général du Morbihan. De 1971 à 1977, M. Georges Roux avait été maître de conférence à l'Institut d'études politiques de Paris.]



Le Monde

économie

SOCIAL

Le mécontentement des médecins

Des pertes de pouvoir d'achat, mais à un niveau élevé de revenu

Les médecins sont en colère : après la journée d'action du 1er octobre, à l'initiative de la Fédération des médecins de France (F.M.F.), une grève nationale est annoncée pour le 23 octobre par la Confédération des syndicats médicaux de France (C.S.M.F.). Les deux syndicats se rencontrent ce mercredi 3 octobre pour chercher les bases d'une action commune. Le corps médical entend protester contre le gel des honoraires décidé en juillet par le gouvernement, et surtout contre la recommandation des pouvoirs publics de limiter la progression des dépenses médicales à celle de la production intérieure brute. Craignant une atteinte à l'exercice libéral de leur activité, les médecins s'inquiètent aussi d'une dégradation réelle mais relative de leur activité et de leurs revenus, comme le démontrent une enquête du CREDOC et un sondage de la Caisse d'assurance-maladie dans dix-sept départements.

« Les médecins ont connu en 1977 une baisse de l'évolution de leur pouvoir d'achat. » Cette conclusion du CREDOC, dans une étude publiée au début de 1979, signifie-t-elle que le corps médical est devenu le parent pauvre de la société française ? De 1976 à 1977, le revenu nominal (avant impôt) des médecins a effectivement progressé moins vite que les revenus des autres catégories de Français : + 4,1 % pour les généralistes, + 4,6 % pour les spécialistes, alors que le revenu des cadres supérieurs, selon une étude de la C.G.C., a progressé de 8,5 % et que le salaire horaire moyen brut des ouvriers a augmenté de 11 %.

Les médecins ont par conséquent vu leur pouvoir d'achat diminuer (— 4,9 % pour les généralistes et — 4,4 % pour les spécialistes). Cette dégradation est très mal ressentie par une profession libérale qui, travaillant certes durement durant de longues heures, a pris l'habitude de vivre très aisément et se trouve soudain confrontée à la fois à un blocage de ses tarifs — décidé en juillet — et à l'arrivée massive de jeunes concurrents.

Sur une longue période, l'évolution des gains des praticiens est cependant beaucoup moins inquiétante. De 1962 à 1977, le taux d'accroissement annuel moyen des généralistes a été de 9 %, en valeur nominale : supérieur à celui des spécialistes (+ 8,1 %), très proche de celui des cadres supérieurs (+ 8,9 %) et légèrement plus élevé que celui des cadres A de la fonction publique (+ 8,7 %).

Certes, la situation des médecins ne s'est pas améliorée au même rythme que celle des autres Français. De 1962 à 1977, le pouvoir d'achat des généralistes s'est accru de 39,1 %, alors que celui du citoyen moyen (revenu brut disponible par habitant) augmentait de 81,5 %. Mais, là encore, cette moindre progression a concerné la plupart des « diplômés », salariés ou non, puisque le pouvoir d'achat des cadres fonctionnaires, par exemple, n'a progressé que de 39,8 %. Il faut d'ailleurs aller au-delà des progressions en indice pour considérer les montants relatifs des revenus des Français, caractérisés par des écarts considérables entre les différentes classes sociales. *En passant de 54 653 F par an en 1962 à 191 109 F en 1977 (166 374 F pour le généraliste, 223 865 F pour le spécialiste),* le revenu avant impôt des médecins qui n'ont pas droit au dépassement des tarifs (1) a été 7,3 fois, ces dernières années, plus élevé que le revenu disponible moyen par habitant (26 052 F).

Il faut ajouter aux revenus le patrimoine accumulé durant toute une carrière. Or les professions libérales, dont font partie les médecins avec les avocats, les notaires, les architectes..., viennent en tête de la répartition des 4 790 milliards de francs que constituait en 1975 la fortune des Français. Leur patrimoine est en moyenne trois fois plus élevé que celui des cadres supérieurs et seize fois plus important que celui des ouvriers.

Les situations varient évidemment énormément d'un médecin à l'autre, selon l'âge, la localisation du cabinet. Une enquête inédite de la Caisse d'assurance-maladie des salariés, portant cette fois sur le nombre d'actes médicaux journaliers, en apporte la preuve. Les médecins pratiquent-ils une activité abusive en multipliant consultations et visites à une cadence trop rapide ?

L'enquête de la Caisse porte *sur les actes classés C* (consultations), V (visites) et K (actes de petite chirurgie), au cours du *quatrième trimestre 1978*, d'après les tableaux statistiques d'activité des praticiens (T.S.A.P. ou profil médical), selon un échantillon de 4 479 omnipraticiens de dix-sept départements.

Premier constat : l'activité journalière moyenne du généraliste est de 19,9 actes par jour ; mais elle varie énormément selon les situations : 50 % des praticiens étudiés exécutent *plus de* 19 actes, 10 % plus de 32 actes et 3 % plus de 40 actes, l'activité *maximale étant de... 69,8 actes* par jour ! En revanche, 10 % des médecins ne procèdent qu'à *9 actes par jour*.

Deuxième *constat* : l'activité du médecin varie énormément selon les régions. Le Nord est le *département « le plus actif »*, avec une moyenne journalière de 26,3 actes et un maximum de 69,8, alors que la moyenne est de 17,7 en *Corrèze (maximum : 40,4)*, de 17,8 dans les Pyrénées-Atlantiques (maximum : 63,8) et de 17,9 *dans le Rhône (maximum :* 50,9). Ces écarts importants sont-ils justifiés ? Aucune explication n'est donnée, mais ces résultats montrent l'extrême diversité des situations sociales et financières du corps médical... et expliquent la colère de certains d'entre eux lorsque l'information officielle ne fait état que de moyennes alléchantes ou ahurissantes.

Troisième constat : de 1977 à 1978, l'activité moyenne des médecins s'est accrue, mais la « dispersion » (qui reflète les écarts de situation entre médecins) s'est aussi aggravée. A l'exception du Nord, la moyenne journalière augmente dans tous les départements : 17,7 au lieu de 15,3 en Corrèze ; 17,8 au lieu de 14,3 dans les Pyrénées-Atlantiques, etc.

Même si les auteurs de l'enquête estiment que les résultats de *1977* sont peu comparables à ceux de 1978, ils constatent que dans plusieurs départements, *« la tendance irait vers une croissance de l'activité et de la dispersion, ce qui correspondrait à une augmentation, même faible, de médecins à forte activité »*. Une tendance inquiétante si elle se poursuivait. Ces indications méritent d'être discutées entre *médecins et gestionnaires des* caisses d'assurance-maladie.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Dans le cas d'un droit à dépassement de tarif, les revenus sont respectivement de 174 693 F et de 255 206 F.

Dans la Loire, des salariés dénoncent les piquets de grève et les grèves-bouchons

De notre correspondant

Saint-Etienne. — L'une des usines Fortex S.A. Blaners (ex-Denver) qui *produit* des vêtements de sport et emploie une main-d'œuvre essentiellement féminine de mille deux cent cinquante personne est paralysée depuis le 4 septembre à La Grand-Croix, près de Saint-Chamond (Loire). Une partie des deux cent cinquante salariés de cet établissement occupent les lieux pour obtenir des améliorations de salaire. *Une « table ronde »* organisée vendredi 28 septembre à la préfecture a échoué et les grévistes continuent à refuser l'entrée de l'établissement aux quelque cent à cent dix ouvrières non grévistes. Celles-ci, la semaine dernière, s'étalent fait accompagner par le député de leur circonscription, M. Chazalon (U.D.F.-C.D.S.), pour demander, sans succès, aux grévistes d'accepter un vote à bulletin secret afin de connaître la position de l'ensemble des *salariés sur ce* conflit, qui est mené par la C.G.T.

Mercredi 12 sepetmbre, *déjà*, elles avaient défilé dans La Grand-Croix avant de se rendre en cars jusqu'à la préfecture de la Loire pour réclamer la liberté du travail. Le tribunal de Saint-Etienne, qui, dans une ordonnance de référé, le 21 septembre, avait *condamné quatre* délégués de l'entreprise à une astreinte journalière de 500 francs chacun si les barrages *n'étaient pas* levés, a, lundi 1er octobre, sur requête de la direction, autorisé l'évacuation des grévistes occupant l'usine. Alerté par les organisations syndicales, M. Badet, maire et conseiller général socialiste de Saint-Chamond, a aussitôt envoyé un télégramme au préfet pour lui demander *« de surseoir à toute évacuation par les forces de police afin d'éviter toute violence et de permettre le règlement du conflit par la négociation »*.

Grève-bouchon chez Prosyn

A Saint-Chamond même depuis le 13 septembre, un conflit oppose les ouvriers de plusieurs ateliers, et plus particulièrement du principal, celui de l'extrusion, à la direction de Prosyn. Contrôlée à 40 % par les Papeteries de Gascogne et à 60 % par Elf-Aquitaine, cette entreprise occupe quelque quatre cents personnes à la fabrication d'emballages en plastique. La C.G.T., majoritaire, réclame une prime uniforme de 200 francs, repoussant les propositions patronales d'attribuer des primes exceptionnelles de 100 à 300 francs personnalisées selon les critères d'appréciation des agents *de maîtrise sur la conscience* professionnelle et la qualité du travail. Pour obtenir satisfaction, après une grève de trente-six heures à la mi-septembre, la C.G.T. a lancé des séries de six débrayages quotidiens d'une heure chacun sur trois postes.

Ce mouvement, suivi par 35 % de l'effectif selon la direction, a fini par avoir de plus en plus de conséquences sur la production fournie par les extrudeurs. Cette sorte de grève-bouchon entraîne la paralysie progressive d'autres ateliers situés en aval. *« Les premiers signes d'asphyxie commencent à se faire sentir*, a déclaré la direction, qui s'insurge contre ces arrêts répétés *« dans des conditions plus que discutables, avec l'objectif affirmé de désorganiser le plus gravement possible la production »*.

Elle souligne par ailleurs que *« les salaires ont été relevés de 10,21 % depuis le 1er janvier 1979, avec une rémunération minimale 32 000 francs, soit pratiquement le salaire minimum demandé très récemment par la C.G.T. et la C.F.D.T. »*. De son côté la section C.G.C. a manifesté *« sa réprobation sur les méthodes employées par le syndicat C.G.T. »*

PAUL CHAPPEL.

F.O., la C.G.C. et la C.F.T.C. conviennent de se concerter régulièrement

Pour la première fois, les dirigeants de Force ouvrière, de la *C.G.C. et de la C.F.T.C.* ont *tenu* une réunion à trois, mardi 2 octobre à 18 heures, après des années d'entrevues à deux. La rencontre s'est achevée par une déclaration qui reprend, en termes généraux, les principes et les objectifs d'un syndicalisme *« libre, constructif et responsable »*.

MM. Bergeron (F.O.), Menu (C.G.C.) et Tessier (C.F.T.C.) *sont convenus de se rencontrer* périodiquement pour faire le point sur l'évolution de la situa*tion et de se concerter prochai*nement sur les problèmes spécifiques de la Sécurité sociale et de la *fiscalité*. *Des groupes* de travail seront constitués. Mais, dans l'immédiat, personne n'a évoqué *les moyens d'action* propres à appuyer les revendications, — quitte à ironiser sur les difficultés d'application que rencontre l'alliance C.G.T.-C.F.D.T.

Est-ce l'amorce d'un regroupement *réformiste* ? *« Il n'a jamais été question de mettre en place des structures permanentes, conduisant à un front ou à un contre-front*, a répondu M. Bergeron aux journalistes. *Mais jamais nous n'étions allés autant au fond des choses, et notre accord aura des prolongements pratiques beaucoup plus réels que par le passé. »* Manifestement, M. Bergeron est *soucieux* d'éviter les remous que susciterait parmi les militants F.O. l'esquisse d'un rassemblement syndical organisé. *« Notre texte n'est polémique à l'égard de personne »*, a-t-il précisé. Chaque centrale conserve la liberté de prendre tous les contacts qu'elle jugerait bons pour attirer dans leur camp d'autres syndicats. Pour sa part, les rencontres avec la *F.E.N.* et les instituteurs sont déjà programmées.

« Pas question d'élaborer un cartel réformiste », a répété M. Jean Menu. Cependant, en aparté, un peu plus tard, il ajoutait : *« Mon espérance c'est que se constitue en France un véritable syndicalisme réformiste, dont fera partie la C.F.D.T. »*

La C.G.C. entend aussi poursuivre avec la C.G.T. les conversations engagées cet été, bien qu'aucun rendez-vous ne soit pris pour l'instant. Devant les réticences de certains de ses adhérents vis-à-vis des rapports avec M. Séguy, le président de la C.G.C. n'hésite pas à mettre en valeur, comme une solution de rechange, le renforcement des relations entre syndicats réformistes.

La confédération chrétienne, elle non plus, ne parle pas de *« front »*. Mais M. Tessier constate que *vient d'être atteint* un objectif qu'il préconisait depuis quinze ans : *« C'est*, dit-il, *un changement de vitesse dans notre capacité d'intervention syndicale auprès du patronat et du gouvernement. A travers le rituel des entretiens avec le premier ministre, il était un peu trop facile de chercher les failles entre les organisations syndicales. Il y avait là, incontestablement, un élément de faiblesse. A partir du moment où il y a défense commune d'un point de vue, on est incomparablement plus fort. »*

Le bien-fondé de ces appréciations devrait pouvoir *se vérifier* bientôt, puisque M. Tessier sera reçu dans quelques jours à l'Hôtel-Matignon et que M. Menu l'y précédera jeudi 4 octobre. Une concertation entre les trois confédérations est envisagée lors de la reprise des négociations avec le C.N.P.F. sur la durée du travail, le 10 octobre.

Prudentes, les délégations F.O., C.G.C. et *C.F.D.T* reconnaissent qu'elles ont écarté les questions sur lesquelles leurs vues sont divergentes. Ce pourrait être le cas pour celles qui visent la hiérarchie et d'autres revendications particulières des cadres. *« Nous nous sommes rencontrés en tant que confédérations,* déclare M. Menu, *pour la défense générale des travailleurs. Si on arrive à placer les intérêts spécifiques du personnel d'encadrement avec les intérêts des autres salariés, on les défend beaucoup mieux. »*

Déjà circonspectes dans l'organisation des luttes revendicatives, les trois centrales le sont aussi entre elles Pour ces premiers pas, elles se satisfont d'exprimer leur convergences sur la politique contractuelle ou le chômage, *« qui atteint un seuil intolérable »*, les circuits de distribution ou le sort des catégories les plus défavorisées. Elles se rejoignent aussi dans l'analyse de la crise (ne *« pas mésestimer les facteurs internationaux »*) pour réclamer d'urgence, de l'Etat et des entreprises, un *« effort plus vigoureux de relance »*.

J. R.

LES ANCIENS OUVRIERS DE LIP SE PRONONCENT SUR LEUR DÉPART ÉVENTUEL DE PALENTE

Les trois cent cinquante à quatre cents anciens ouvriers de Lip, qui continuaient à occuper leur usine, seraient sur le point de quitter Palente, a-t-on appris mardi après-midi, 2 octobre, de source cégétiste. M. Piaget (C.F.D.T.) se montre moins affirmatif.

Un vote doit avoir lieu mercredi, après la tenue de deux assemblées générales la veille. Le dernier « carré » d'occupants aurait obtenu, en compensation, certains avantages matériels et sociaux.

● *Arrêts de travail dans les P.T.T.* — La semaine d'action organisée par la C.G.T. et la C.F.D.T., dans les postes et télécommunications, du 1er au 6 octobre, se traduit par des grèves localisées. Ainsi, les centres de tri de Paris-P.L.M. de Tolbiac, de Quimper, les bureaux de Paris-IX, de Lorient-Keryado, de Montpellier et La Roche-sur-Yon, les services des lignes de Paris et les cours professionnels des télécommunications de différentes villes ont été affectés par des arrêts de travail. La C.G.T. et la C.F.D.T. devraient se rencontrer prochainement pour décider le jour d'une grève d'ampleur nationale.

● *Grève d'Air France : bien suivie.* — La grève de vingt-quatre heures lancée par la plupart des syndicats d'Air France a été suivie, le mardi 2 octobre, par 46 % des personnels au sol et 75 % du personnel navigant technique, selon la direction. De leur côté, les organisations professionnelles ont annoncé une participa*tion de 70 % à 80 % des mêmes* personnels. La direction a également précisé qu'elle a assuré *85 %* des vols prévus tandis que les syndicats ont souligné, dans un communiqué, que la grève a obligé *« à annuler 75 % des vols moyen-courriers et 70 % des vols long-courrier »*.

Après quinze jours de grève

LES PÊCHEURS DE LANGOUSTINES REPRENNENT LA MER

(De notre correspondant.)

Après plus de quinze jours de grèves, les pêcheurs de langoustines du Finistère, ayant reçu des apaisements du ministère des transports et du comité central des pêches maritimes — pour les indemnisations en cas d'arraisonnement par les Britanniques — ont décidé de reprendre la mer.

Quimper. — Lundi 1er octobre, au moment de remonter dans les cars qui allaient les ramener au « pays », les pêcheurs bigoudens avaient le visage sombre des soirs de tempête. En refusant de les recevoir (*le Monde* du 2 octobre), M. Barre, non seulement *« avait manqué de courage »* — ce qui pour un marin est impardonnable, — *mais en outre il les avait humiliés*. Certes, ils savaient qu'on n'entre pas aussi facilement à *l'hôtel Matignon que dans* le port du Guilvinec, mais chacun au fond de lui-même espérait néanmoins que, vu le nombre des manifestants, la distance parcourue et l'importance de la pêche aux langoustines, ils auraient droit à davantage d'égards. L'heure était à la colère, à l'amertume, à la déception.

L'affaire risquait, comme tant d'autres conflits bretons antérieurs, de prendre un tour passionnel qui ne pouvait qu'en retarder la *solution*. *Mais si la* solidarité des pêcheurs côtiers ne pouvait être éternelle, personne n'entendait baisser pavillon.

Lorsque, lundi soir, les marins se retrouvèrent au Guilvinec pour décider de la conduite à suivre, le climat était redevenu relativement serein.

Que s'était-il passé ?

Le gouvernement avait jeté du lest. Un télégramme adressé à la C.F.D.T. annonçait que *« dans les négociations communautaires à venir, la délégation française, comme elle l'a déjà fait dans le passé, défendra avec la dernière énergie le maillage de 55-60 mm pour pêcher la langoustine au nord du 48e parallèle »*.

D'autre part, l'auteur du texte, M. François Essig, directeur général de la marine marchande, précisait qu'une *« commission composée de scientifiques et de professionnels serait constituée dans les meilleurs délais pour procéder à l'examen détaillé des problèmes de conservation dans le golfe de Gascogne, et notamment des questions de maillage »*.

Ce faisant, le directeur de la marine marchande répondait aux principales revendications des pêcheurs lorientais demandant que la question de l'utilisation dans ces eaux, à partir du 1er janvier 1982, des filets à mailles de 60 millimètres soit réétudiée.

Enfin, le comité central des pêches maritimes ayant affirmé qu'il était prêt, en cas d'arraisonnement par les *Anglais*, à indemniser les marins sur la base de 8 000 F par bateau et par jour, il devenait indispensable, selon un patron pêcheur, *« de peser les patates »*, c'est-à-dire d'évaluer le pour et le contre.

Finalement, comme leurs collègues du Morbihan, les marins bigoudens ont décidé, par 418 voix contre 214 et 12 bulletins blancs, d'arrêter le mouvement et de reprendre la mer.

JEAN LE NAOUR.

MONNAIES

CONCILIABULES, PETITES PHRASES, INQUIÉTUDE...

L'assemblée du Fonds monétaire se poursuit dans une atmosphère de plus en plus déprimée

De notre envoyé spécial

Belgrade. — Au cours de la matinée de mercredi, le secrétaire américain au Trésor, M. Miller, et le chancelier de l'Echiquier britannique, sir Geoffrey Howe, devaient, entre autres, prendre la parole. L'un et l'autre avaient donné, à l'heure du petit déjeuner, une conférence de presse. Des propos qu'a tenus le secrétaire américain au Trésor devant les journalistes, il est impossible de tirer une réponse claire à la question que chacun se posait : des décisions vont-elles être prochainement annoncées à Washington, en liaison ou non avec d'autres gouvernements, pour essayer de ramener le calme sur le marché de l'or et de rétablir une certaine confiance dans la stabilité du dollar ?

M. Miller s'est borné à parler des perspectives d'amélioration du dollar, répétant qu'un certain nombre de facteurs allaient dans un sens positif, notamment la diminution du déficit de la balance des paiements courants des Etats-Unis. Selon M. Miller, le marché de l'or *« vit sa propre vie et possède son propre rythme »*, si bien qu'on ne peut pas en tirer des enseignements précis. Ce qui n'est pas l'avis du chancelier de l'Echiquier britannique, selon lequel la spéculation sur l'or exprime l'inquiétude devant l'inflation mondiale.

En revanche, M. Miller s'est montré presque convaincant lorsqu'il s'est lancé dans un plaidoyer pour défendre le courage de son gouvernement qui poursuit la lutte contre l'inflation et qui a pris des initiatives telles que la suppression progresisve des contrôles sur le prix du gaz qui attendait depuis presque trente ans.

Désormais doivent se succéder à la tribune de l'Assemblée générale les habituels discours, de moins en moins écoutés dans la mesure où les pays les plus importants prennent en général la parole dans les tout premiers jours.

Il est vrai que cette année, plus encore que les précédentes, l'intérêt se concentre ailleurs que dans la salle de conférences. Tout l'après-midi de mardi a été occupé par de multiples conversations qui ont donné lieu à maintes rumeurs tout au long de la journée. C'est dès le début de l'après-midi que s'est répandu le bruit que des conciliabules et gouverneurs des banques centrales des principaux pays, sur les moyens à utiliser pour ramener le calme sur le marché des changes et pour contrebattre la spéculation effrénée sur l'or. Il n'est pas douteux que ces entretiens ont eu lieu, M. Miller ayant en outre, dans sa conférence de presse de mercredi matin, confirmé que les Américains avaient pris langue aussi avec les représentants des pays de l'OPEP. Ces pourparlers auraient commencé dans la matinée de mardi, alors qu'à la tribune officiele étaient prononcés les discours d'inauguration du président de la Banque mondiale et du directeur général du Fonds monétaire international.

Il a notamment été question de conversations entre plusieurs banques centrales d'Europe, en particulier la française et la suisse, au sujet d'une éventuelle intervention sur le marché de l'or. De ce côté, on s'interrogeait sur les quelques propos prononcés avec beaucoup de soin par M. Anthony Solomon, sous-secrétaire américain au Trésor, à l'occasion d'une conférence de presse tenue à l'intention des seuls journalistes américains.

M. Solomon : le droit de changer

Interrogé sur le point de savoir si les Etats-Unis étaient prêts à modifier leur politique actuelle de vente aux enchères de métal précieux, M. Solomon s'est borné à répondre : *« Nous nous sommes toujours réservé le droit de changer notre politique sur ce point à n'importe quel moment. »*

Un autre événement devait donner lieu à de multiples interprétations. Il s'agit du départ pour Washington, dans la matinée de mardi, du président du Système de réserve fédéral, M. Volcker. Ce départ ne présage-t-il pas le lancement, au cours des prochains jours, d'un nouveau programme américain de soutien au dollar, en liaison ou non avec les autorités monétaires allemandes ? De l'ensemble de ces rumeurs et de ces commentaires, que retenir ?

En ce qui concerne le problème de l'or, M. Monory, ministre des finances, a déclaré aux journalistes français, après son discours prononcé devant l'assemblée générale : *« La France n'a nullement l'intention de vendre de l'or pour que le prix baisse »*. *« Je ne vois pas pourquoi*, a ajouté le ministre, *la France ferait une telle opération. Si le prix du métal précieux monte, ce n'est certainement pas la faute des acheteurs français, le marché parisien étant très étroit. »*

Du côté suisse, c'est un autre son de cloche que l'on entend. On rappelle qu'il fut un temps où la Banque de France et la Banque nationale suisse avaient acheté de l'or à l'occasion des adjudications du Fonds monétaire, afin d'en soutenir le cours. Des opérations en sens inverse, destinées cette fois-ci à empêcher une hausse trop forte ne pourraient-elles pas être envisagées ? La question semble bien se poser selon le jugement des responsables de la politique monétaire helvétique. Rappelons que la Suisse n'est pas membre du Fonds monétaire mais que, traditionnellement, elle y dispose d'un poste d'observateur.

Quant à sonder les intentions des dirigeants américains, il est bien difficile de le faire. On n'exclut pas cependant, dans certains milieux européens, que les Etats-Unis prennent au cours des jours suivants de nouvelles décisions confirmant leur politique du crédit. Il pourrait s'agir d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt et de certaines autres mesures visant à contenir l'expansion de la masse monétaire. Quant à une opération de grand style, du type de celle qui avait été faite le 1er novembre dernier en liaison avec les autorités monétaires allemandes, suisses et japonaises, elle paraît à première vue difficile à répéter sous la même forme.

Du côté allemand, on confirme que les conversations entre, d'une part, le chancelier Schmidt, le ministre des finances, M. Matthoefer, et les dirigeants de la Bundesbank, et, d'autre part, le secrétaire américain au Trésor, M. Miller, accompagné de M. Volcker, ont donné lieu à un échange de vues approfondi qui a duré quatre heures. Les conclusions qu'on peut en tirer sont *« modérément encourageantes »*, disait-on de ce côté.

Rarement une assemblée générale du Fonds monétaire se sera déroulée dans une atmosphère aussi déprimée. Les principaux responsables ici rassemblés ne parviennent même plus à se rassurer les uns les autres, nous disait le chef d'une délégation nationale. Le sentiment général est que, si dans les prochains jours les marchés des changes et de l'or ne venaient pas à se calmer, on risquerait de se trouver devant une situation particulièrement dangereuse.

PAUL FABRA.

M. DE LAROSIÈRE DÉNONCE L'INFLATION « MAL PROFOND ET GÉNÉRALISÉ »

Dans son discours devant l'Assemblée générale, le directeur général du Fonds monétaire international (F.M.I.), M. Jacques de Larosière, a souligné mardi que *« la situation économique mondiale était sombre »* mais *« moins chargée d'incertitudes que celle à maints égards comparable de 1974, car le monde a au moins aujourd'hui l'avantage de bénéficier des leçons de l'expérience »*. Cependant, il a montré que les difficultés auxquelles on doit faire face sont loin de tenir toutes à la hausse du pétrole.

M. de Larosière a consacré la plus grande partie de son discours à dénoncer l'inflation *« mal profond et généralisé »*, faisant remarquer que les mesures adoptées *« sont souvent aussi nocives que le mal »*. Aussi *« le contrôle des prix entraine à la longue érosion des prix et distorsion, tandis que les taxations émoussent l'efficacité des politiques d'ajustement »*.

Dans un passage où l'on peut voir la critique de la politique menée par plusieurs gouvernements, dont celui de la France, M. de Larosière s'en est pris à la stratégie dite *« par gradation »* menée contre l'inflation qui, *« avec le recul du temps, a été excessivement graduelle »*. Autrement dit, à vouloir vaincre l'inflation sur une longue période, on n'atteint pas son objectif. Et le directeur du F.M.I. d'ajouter : *« La principale source des difficultés procède des taux d'expansion monétaire exagérément élevés, souvent causés par des déficits budgétaires excessifs. »*

Un compte attrayant ?

C'est à propos du projet de création du *« compte de substitution »* auprès du F.M.I. que le discours de M. Monory, ministre français de l'économie, a paru apporter quelque chose de nouveau à ce que l'on savait déjà de la position française. Il faut savoir que, dans l'esprit de ses promoteurs, le compte de substitution a pour objet de freiner la politique dite de « diversification » consistant, de la part d'un certain nombre de pays à se débarrasser d'une partie de leurs avoirs en dollars pour acquérir d'autres devises et, en particulier, des deutschemarks ou des francs suisses. C'est cette diversification que les autorités allemandes et helvétiques essaient d'entraver au maximum, qui a pour conséquence d'accroître l'instabilité sur les marchés des changes.

Le F.M.I. espère que, en ouvrant la possibilité d'acquérir des actifs libellés en D.T.S. (droits de tirage spéciaux), le mouvement pourrait se ralentir. Encore faudrait-il que les avoirs en D.T.S. en question soient suffisamment attrayants, ce qui ne semble pas être le cas dans l'état actuel des études. *« Pour ne pas susciter des espoirs que l'avenir ne justifierait pas,* a dit M. Monory, *il conviendrait de reconnaître clairement que le compte de substitution est conçu en vue d'offrir une alternative à la diversification. L'ambiguïté de la présentation actuelle du projet sera ainsi évitée. »*

Le ministre français a encore indiqué que *« l'adhésion devrait être réellement volontaire, laissant aux détenteurs de dollars le soin d'apprécier l'opportunité d'échanger leurs avoirs de réserves contre le nouvel actif »*. Cela implique que les conditions de rendement, d'amortissement, de transférabilité, de maintien de la valeur en capital du nouvel actif soient suffisamment attrayantes pour répondre effectivement au besoin potentiel de diversification. Et M. Monory d'ajouter que c'est seulement à ces conditions que l'instrument pourrait atteindre un *« niveau de crédibilité suffisant »*.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U. ..	4,1150	4,1200	− 20	− 5	− 75	− 50	− 250	− 180
$ can. ...	3,5425	3,5460	− 20	+ 5	− 40	− 10	− 90	− 30
Yen (100).	1,8290	1,8325	+ 65	+ 90	+ 130	+ 155	+ 285	+ 435
DM	2,3495	2,3540	+ 75	+ 90	+ 145	+ 165	+ 480	+ 520
Florin	2,1180	2,1215	+ 30	+ 45	+ 55	+ 75	+ 245	+ 290
F.B. (100).	14,5457	14,5610	− 225	− 65	− 410	− 230	− 600	− 150
F.S. (100).	2,6200	2,6260	+ 235	+ 255	+ 445	+ 470	+1330	+1385
L. (1 000).	5,0960	5,1105	− 80	− 30	− 230	− 170	− 950	− 790
£	8,9975	9,0130	− 225	− 165	− 420	− 350	−1015	− 860

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 1/8	7 3/8	7 1/16	7 7/16	7 3/16	7 9/16	7 7/16	7 13/16
$ E.-U. ..	47 1/8	47 5/8	11 5/8	12	12 3/16	12 9/16	12 3/4	13 1/8
Florin	9 1/8	9 3/8	9 3/8	9 1/2	9 3/8	9 3/4	9 3/16	9 9/16
F.B. (100) .	12	13	12 1/4	13 3/4	12 1/4	13 3/4	11 3/4	13 1/4
F.S.	1/8	1/4	7/8	1	1	1 5/16	1 11/16	2
L. (1 000).	14	16	13 1/8	13 7/8	13 3/8	14 1/8	15 1/8	15 7/8
£	13 3/8	14 1/8	13 3/4	14 3/8	14	14 1/2	14	14 1/2
Fr. franç..	11 7/8	12 1/8	12 3/8	12 7/8	12 1/2	13	13	13 7/16

Nous donnons ci-dessus les cotirs pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

Incertitude et pessimisme sur l'évolution du marché pétrolier

Le Nigéria a renoncé à augmenter le prix de son pétrole comme il en avait l'intention, indique-t-on, le 3 octobre, dans les milieux pétroliers de New-York. Ce pays, deuxième fournisseur de pétrole des Etats-Unis, avait averti, il y a quelques semaines, les compagnies pétrolières qu'il envisegeait d'imposer une surcharge de 3 à 5 dollars par baril au-dessus du plafond fixé par l'OPEP, qui est de 23,50 dollars par baril.

L'Indonésie vient, de son côté, de démentir l'information selon laquelle la société nationale Pertamina aurait notifié à des compagnies japonaises une hausse du prix du brut vendu au comptant de 11 à 13 dollars le baril, portant le prix de son brut léger à 35 dollars. Les autorités de Djakarta ont réaffirmé leur volonté de ne pas vendre de pétrole sur le « marché spot ».

Chaque jour apporte ainsi son lot de nouvelles contradictions, ce qui n'est pas sans effet sur la confusion économique et monétaire actuelle.

L'atomisation du marché, dénoncée la semaine passée lors de la réunion, à Paris, des responsables énergétiques des principaux pays industrialisés, n'est sans doute pas pour rien dans cette incertitude. L'accroissement du nombre des opérateurs a multiplié les sources d'information et d'intoxication. En Iran, par exemple, le Consortium a été remplacé par une trentaine d'acheteurs de toutes tailles et de pays divers. On peut d'ailleurs remarquer que beaucoup des nouvelles les plus alarmantes — et le plus souvent contredites — viennent du Japon, pays dont les compagnies sont particulièrement dynamiques.

Il est donc difficile de faire la part des choses. Faut-il rappeler les principes ? C'est ce que vient de faire le président en exercice de l'OPEP, M. Al Oteiba, affirmant que les producteurs respecteraient, jusqu'à leur prochaine conférence — en décembre à Caracas, — le plafond, toutes primes confondues, de 23,5 dollars par baril. La décision du Nigéria confirme cette ligne.

Arrêter la spirale des prix

Autre principe, les pays exportateurs avaient décidé à Genève — en juin dernier — *« de prendre des mesures pour limiter les transactions sur le marché spot dans un effort collectif afin d'arrêter la spirale actuelle des prix »*. Or ce principe-là est loin d'être respecté. A en croire la publication américaine très bien informée *Petroleum Intelligence Weekly*, l'Irak réclamerait désormais un bonus de 7 à 8 dollars par baril en sus des prix officiels pour la conclusion de nouveaux contrats et l'Iran exigerait une *« prime de bonne volonté »* des clients qui cherchent à signer dès à présent des contrats pour 1980.

Enfin, de nombreux producteurs vendraient une part croissante de leur production sur un marché libre fort rémunérateur. A Rotterdam, par exemple, les transactions sur les différents « bruts » du Golfe atteignent 34 à 36 dollars; les pétroles africains légers dépassant 37 dollars. Le risque n'est donc pas mince de voir en décembre les pays producteurs réclamer un nouvel ajustement de leurs prix, *« compte tenu des conditions d'un marché »* sur lequel ils entretiennent la spéculation.

Au-delà des principes, un certain nombre de nouvelles sont venues accroître l'inquiétude des opérateurs : l'annonce par la Libye d'une réduction de ses livraisons pour 1980 ; les craintes aussi que l'épuration prévue dans la Compagnie nationale des pétroles iraniens ne vienne perturber une production déjà incertaine.

A cela il faudrait ajouter la baisse continue du dollar — contre laquelle les pays de l'OPEP avaient affirmé qu'ils réagiraient, — mais aussi l'échec des politiques d'économies d'énergie dans certains pays industrialisés. M. Lambsdorff, le ministre ouest-allemand de l'économie, a reconnu, le 2 octobre, que la R.F.A. *« ne réussirait pas cette année à réduire de 5 % sa consommation de pétrole comme elle s'y était engagée »*. Pendant les huit premiers mois de l'année, la progression de cette consommation outre-Rhin a été de 3 % — par rapport à la même période de 1978, — et elle a atteint 4,5 % dans la C.E.E.

Dans ces conditions, le renforcement de la cohésion des pays consommateurs, le maintien par l'Arabie Saoudite d'un fort niveau de production, les craintes exprimées de plus en plus vivement par les pays en développement, seront-ils suffisants pour enrayer le mouvement qui se dessine à la hausse des prix du pétrole ?

BRUNO DETHOMAS.

● *EDF va exploiter un gisement de lignite dans les Landes.* — Le conseil d'administration d'EDF a pris la décision d'exploiter le gisement de lignite de Beylongue-Sud, près de Morcenx (Landes), apprend-on à la mairie de cette localité. La mise en exploitation de ce gisement, réclamée depuis dix-huit mois par les élus et les organisations syndicales, permettra la poursuite de l'activité de la centrale thermique de Morcenx-Arjuzanx jusqu'au terme initialement prévu de 1989.

INDUSTRIE

L'AGENCE POUR LES APPLICATIONS DE L'INFORMATIQUE EST CRÉÉE

L'Agence pour le développement et les applications de l'informatique (ADAI) a vu officiellement le jour, samedi 29 septembre avec la parution du décret portant sa création au *J.O.* Comme prévu (*le Monde* du 11 septembre), l'Agence est *« chargée de promouvoir les applications de l'informatique, sauf en ce qui concerne les administrations »*. Placée sous l'autorité du ministère de l'industrie, l'ADAI comporte un conseil d'administration de neuf membres : quatre représentants des ministères (budget, industrie, P.T.T., recherche) et cinq personnalités qualifiées. Son président est nommé en conseil des ministres.

Un conseil scientifique assiste le conseil d'administration. Enfin, un comité de coordination de cinq membres (le président de l'ADAI, deux représentants des P.T.T. et deux de l'industrie), présidé par le directeur général de l'industrie, *« assiste le ministre de l'industrie dans la formulation des orientations générales en ce qui concerne le développement relatif de l'informatique et des télécommunications »*.



POINT DE VUE

Fallait-il libérer les prix industriels ?

par ALAIN CHEVALIER (*)

LA hausse saisonnière des fruits et légumes, en août, et l'annonce d'une inflation à deux *chiffres pour 1979 ont donné le signal* d'une offensive vigoureuse contre la politique économique du gouvernement et plus précisément contre la libéralisation des prix des produits industriels.

Les deux exemples choisis n'apparaissent *pas convaincants.* Tout d'abord les fruits et légumes sont des produits de consommation dont les prix restent aujourd'hui largement réglementés. Au stade de la production, *la fixation des prix dépend* des décisions de la Communauté européenne. Au stade du commerce de gros, la marge brute annuelle est bloquée en valeur relative. Au stade *du détail, des coefficients multiplicateurs* subsistent sur la plupart des produits mis en vente. Il est difficile d'imaginer un secteur économique plus étroitement réglementé.

Cette récente hausse ne peut ainsi apporter aucun argument nouveau à la critique du libéralisme. Elle ne justifie en rien que soient maintenus le blocage des marges du commerce *et la réglementation du prix des* services. En revanche, elle fournit une excellente illustration de l'inefficacité de la politique de contrôle des prix. Rappelons qu'entre 1945 et 1978, la France a connu vingt-six mille arrêtés de prix, sans compter les circulaires et les décisions collectives ou individuelles non publiées et simplement communiquées aux intéressés.

Les textes, qui ont donné lieu pendant des décennies à d'interminables discussions, contestations, divergences d'interprétation et manœuvres *dilatoires, n'ont donné en définitive* aucun résultat.

Citons les chiffres. De 1950 à juillet 1979, les prix de détail ont été multipliés par trois aux Etats-Unis, *par deux et demi* en *R.F.A.*, pays libéraux, et par près de six en France. Pour compléter ces performances bien médiocres, on peut affirmer, preuve à l'appui, que le contrôle des prix a créé dans les milieux économiques un esprit d'irresponsabilité *dont seul l'usage de la* liberté devrait permettre de sortir. Comment, en effet, pouvait-on mettre en œuvre une véritable politique commerciale sans être en mesure de *moduler les prix ni dans le temps,* ni dans l'espace, ni par produits ? Une entreprise qui n'avait pas constitué de marges en période de forte demande ne pouvait pas baisser ses *prix en cas de conjoncture moins* favorable. Dans l'impossibilité de faire des bénéfices sur le marché national, elle ne pouvait consentir *d'efforts, même temporaires, sur les* marchés d'exportation, ni moduler ses tarifs entre les produits destinés à des marchés porteurs ou déprimés.

En définitive, le contrôle des prix *n'a été favorable ni au consommateur* ni à l'entreprise, dont elle a *affaibli la structure financière.* Disons-le clairement, si l'industrie française a plus mal encaissé que d'autres le choc pétrolier de 1974, *c'est qu'elle* est entrée dans la crise en plus *mauvaise condition. Le laminage des* marges, supportable en période de *forte expansion*, ne l'est plus en période de récession lorsque l'on est amené à effectuer son « redéploiement » sur un marché international ouvert à la concurrence d'entreprises étrangères qui, elles, ont en tout temps *bénéficié de la liberté.*

Mais aujourd'hui, devant l'annonce *d'une nouvelle poussée des prix en* 1979, la polémique rebondit. Pour certains, le dérapage prévisible pro*vient, exclusivement, du nouveau ré*gime de liberté accordé aux prix industriels ?

∴

Qu'en est-il exactement ?

D'août 1978 à août 1979, *l'accroissement des prix à la consommation* des produits manufacturés privés (+ 10,7 %) a été inférieur à celui *des prix de l'ensemble des produits* manufacturés (publics et privés) (+ 11,9 %), et, depuis le début de 1979, pour les huit premiers mois, les prix des produits manufacturés *privés n'ont progressé que de 6,9 %* contre 8,9 % pour l'ensemble des produits manufacturés.

Il est encore intéressant de comparer l'évolution des produits industriels privés depuis un an (+ 10,7 % d'août 1978 à août 1979) avec celle de la *période correspondante* de 1977 à 1978 où les entreprises subissaient le contrôle des prix. Cette évolution était de 9,1 %. Le dérapage d'une année à l'autre s'est donc *limité à 1,6 % (1). Comparée à l'évo*lution des coûts, cette accélération peut être considérée comme modérée.

Notons, en effet, que, pendant cette même *période d'août 1978 à août* 1979, le cours en francs des matières premières industrielles importées a progressé de 24,7 %, ce qui constitue un changement complet par rapport *à la quasi-stabilité observée pen*dant la période correspondante de 1977-1978 (+ 1,1 %). D'autre part, les prix du pétrole ont augmenté en moyenne de 58 % pendant le seul premier semestre de 1979 et ceux *du gaz industriel de 20 % du début* de 1978 au milieu de 1979. Enfin, le poids de la taxe professionnelle s'alourdira en moyenne de 23 % en 1979 après les hausses si importantes *enregistrées les années précédentes.*

Régime de contrôle ou régime de liberté, il fallait bien que ces hausses soient absorbées, et la comparaison des chiffres montre qu'au début septembre 1979 les mouvements de rattrapage n'avaient dû être *ni très nombreux ni très massifs.*

Que des excès aient pu être commis ici et là, cela n'est pas non plus contestable. Certains chefs *d'entreprise, habitués à modifier leurs* structures de prix à la seule lecture du *Bulletin officiel des services et des prix*, n'ont pas encore exactement compris ce que signifie un retour à la liberté, ni pris la mesure exacte des contraintes qu'elle entraîne.

Toute augmentation excessive des prix dans un marché concurrentiel *se paie cependant à brève échéance.* Or la concurrence existe aux plans national et international. Elle est même acharnée dans de nombreuses industries.

S'il fallait se convaincre de la réalité de la concurrence étrangère sur notre marché national, il suffirait de se reporter aux statistiques de notre commerce extérieur qui montrent, *de façon saisissante et, pour* dire vrai, très préoccupante, l'accroissement de la pénétration de notre marché par la production étrangère, tout particulièrement par les biens de consommation.

*Assurément, la concurrence inter*nationale, et non seulement européenne, *frappe de plein fouet* l'industrie française. Rappelons par exemple que le taux de pénétration par les producteurs étrangers de notre marché intérieur industriel de biens *de consommation était de 18,8 % en* 1978 (contre 14,9 % en 1975) ; pour l'équipement ménager, en particulier, ce taux était de 42,1 % en 1978 (contre 37,8 % en 1975) ; pour les *biens d'équipement (sauf l'automobile)*, ce taux était de 31 % en 1978 (contre 25,1 % en 1975).

En *réalité*, la concurrence internationale se présente aujourd'hui sous *un tel aspect que le gouvernement* français était placé devant un choix fondamental : donner aux entreprises françaises, avec la liberté des prix, les moyens d'intervenir à armes égales avec leurs concurrents sur le *marché ouvert, ou isoler le marché* français et ses entreprises de l'éco*nomie mondiale.* Le changement de politique était indispensable, mais, comme pour toute mesure de grande portée, les résultats n'apparaissent que progressivement.

Rappelons-nous les commentaires sceptiques qui ont accompagné l'entrée de la France dans le Marché commun. Combien étaient-ils à annoncer l'échec et combien seraient prêts aujourd'hui à revenir en arrière ?

(1) Le contrôle des prix industriels a été levé progressivement de juin à août 1978. Si l'on comparait la *période* de juin 1978 à juin 1979 avec les douze mois antérieurs, le dérapage apparaîtrait encore plus réduit (0,7 %).

(*) Vice-président du C.N.P.F., président de la commission de politique économique générale.



ÉTRANGER

LE DÉFICIT DU BUDGET ESPAGNOL POUR 1980 REPRÉSENTE 12,6 % DES DÉPENSES PUBLIQUES

Le budget de l'Etat espagnol augmentera en 1980 de 16,6 % par rapport à 1979, atteignant 2 284 milliards de pesetas (148 milliards de francs), avec un déficit de 290 milliards de pesetas (19 milliards de francs), soit de 12,6 %.

Présentant ce budget mardi 2 octobre aux Cortès, le ministre des finances, M. Jaime Garcia Anoveros, a précisé que l'accroissement de la pression fiscale serait modéré (+ 0,43 % en 1980).

Le déficit, a-t-il indiqué, est dû essentiellement aux subventions de l'Etat à la sécurité sociale, à l'aide aux chômeurs, à l'Institut national d'industrie (holding public) et aux secteurs en crise, notamment la sidérurgie et la construction navale.

Les dépenses qui progressent le plus dans le projet de budget sont celles de la sécurité sociale (+ 30,5 %), de l'éducation (+ 14,5 %) et de la défense (+ 18,2 %). — *(A.F.P.)*

● *Le travail a repris dans l'usine de Peugeot-Argentine*, dont les 5 500 salariés étaient en grève depuis quinze jours. La direction de l'usine de Buenos-Aires a accordé une augmentation de salaires de 22,3 %, ce qui correspond quasiment à la hausse réclamée par les syndicats. Peugeot-Argentine a, en outre, accepté de réintégrer les 300 ouvriers qu'elle avait licencié.

● *L'Agence de production d'électricité chilienne* vient d'obtenir des prêts supplémentaires de 88 millions de dollars de la part d'un syndicat de douze banques européennes et japonaises.

AFFAIRES

UNE SI COUTEUSE PETITE VOITURE...

La M.G. n'est pas grosse, mais elle coûte décidément bien cher sinon à ses propriétaires, apparemment pas découragés, du moins à son producteur. Qu'on en juge : pour chaque voiture vendue aux Etats-Unis, British Leyland perd 900 livres (8 100 francs environ). Au total, les ventes de ce modèle outre-Atlantique coûteront en 1979 au constructeur britannique quelque 20 millions de livres (180 millions de francs).

Tels sont les chiffres — effarants ! — que B.L. a révélés en réponse aux protestations des Clubs de propriétaires de M.G., indignés de l'arrêt prochain de la fabrication de la célèbre petite voiture. Les douze millions de « fans » de la M.G. répartis dans le monde avaient proposé de verser chacun 50 livres pour éviter l'arrêt de ses chaînes de montage.

La réponse de British Leyland est sans équivoque. Près des trois quarts de la production de M.G. sont vendus outre-Atlantique, où les conséquences de l'appréciation de la livre par rapport au dollar n'ont pu être suffisamment épongées par le relèvement des prix de vente. Et, à ce niveau de pertes, peut-on encore parler de ventes ? Victimes inattendues de la crise monétaire, les propriétaires de M.G. devront donc se résigner. Une consolation, bien faible : la direction de B.L. a promis de relancer la marque quand le renouvellement de sa gamme de modèles « familiaux » sera terminé. A Pâque ou à la Trinité...

CITROËN ANNONCE DEUX JOURS DE CHOMAGE PARTIEL DANS QUATRE DE SES USINES

La direction de Citroën a annoncé, mardi 2 octobre, que dans quatre de ses usines une partie du personnel sera mis en chômage partiel les 8 et 15 octobre. A Rennes-Lajanais, sept mille salariés seront touchés par cette mesure qui s'explique, selon la direction, par la nécessité de réorganiser les chaînes de production du nouveau modèle GSA. « *Le lancement de la production de la nouvelle GSA a été trop rapide et a amené des ruptures d'approvisionnement, d'où une certaine désorganisation des chaînes d'assemblage* », précise-t-on chez Citroën.

Trois autres unités — à Nanterre, à Caen et à Aulnay-sous-Bois, — dont l'activité est étroitement liée à celle de l'usine de Rennes, seront affectées par l'interruption de la production. Au total cette mesure touchera de douze mille à treize mille salariés. Dans les usines, les heures chômées seront indemnisées à 60 %. Les salariés auront toutefois la possibilité d'utiliser leurs plans individuels d'épargne-congé afin de conserver la totalité de leur salaire. La direction en revanche a refusé le rattrapage des journées chômées.

[La décision de Citroën ne traduit pas un ralentissement général des ventes d'automobiles. Dans l'ensemble, le marché français se maintient à un niveau élevé et les ventes pour l'année 1979 devraient dépasser le niveau atteint l'an passé. Les ventes de G.S. Citroën avaient cependant marqué un recul important depuis un an, la part du marché de ce modèle étant passée de 5,4 % au cours des huit premiers mois de 1978 à 3,9 % au cours de la même période de 1979. Le lancement de la G.S.A., qui s'est presque totalement substituée à la G.S., a permis de relancer les commandes, mais a entraîné un engorgement de la production notamment au niveau des pièces détachées. — V. M.]

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LA B.N.P. EN NIGÉRIA

Dans le communiqué du 2 octobre, la dernière ligne du deuxième paragraphe doit être lue comme suit : « ... tout en restant la banque associée du groupe B.N.P. en Nigéria ».

ESSILOR

Au 30 juin 1979, la situation comparative, non consolidée, de la société Essilor se présente ainsi :

(Chiffres en millions de francs)	1er sem. 1978	1er sem. 1979	Var. %
Chiffre d'affaires	359,9	406,2	+ 13
Bénéfice net après impôts et provisions	14,1	18,8	+ 33,4

Il convient de préciser que les ventes ont été très soutenues en juillet et août 1979. Les huit premiers mois de 1979 marquent ainsi une progression de 16 % qui se situe parfaitement dans la ligne des objectifs.

L'an passé, le résultat de la société mère avait supporté une perte exceptionnelle correspondant à l'abandon de créance (2,6 millions à fin juin 1978) consenti à la filiale B.B.G.R. Le redressement de cette dernière est aujourd'hui confirmé.

La situation consolidée fait apparaître à la même date les progressions suivantes :

(Chiffres en millions de francs)	1er sem. 1978	1er sem. 1979	Var. %
Chiffre d'affaires	512,3	593	+ 16
Résultat net (part du groupe)	29,7	34,5	+ 16,5

This announcement appears as a matter of record only



U.S. $8,000,000

3 Year Loan

to

COGEFAR-COSTRUZIONI GENERALI S.p.A.

WHOLLY OWNED BY BASTOGI-I.R.B.S. S.p.A.

Related to

RAILWAY MODERNIZATION WORKS IN ALGERIA

Arranged and Provided by

MIDLAND BANK FRANCE S.A.

Paris



Sept. 1979

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'URBANISME DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITAT

Caisse Algérienne d'Aménagement du Territoire

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un Avis d'Appel d'Offres International est lancé pour la fourniture de : Matériel d'essais de mécanique des sols (essais « in situ » et matériel de laboratoire).

Les entreprises intéressées peuvent retirer le dossier au siège de la C.A.D.A.T., 49, boulevard Mohamed-V - ALGER.

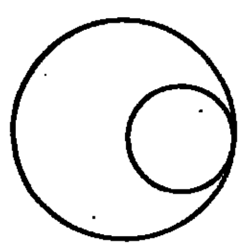
Les offres devront être déposées ou parvenir, au plus tard le 30 octobre 1979, à l'adresse ci-dessus indiquée sous double enveloppe cachetée portant la mention : « Appel d'Offres Fournitures de matériel d'essais de mécanique des sols - Soumission - NE PAS OUVRIR. »

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours.

Le présent Appel d'Offres s'adresse aux seuls fabricants et producteurs, à l'exclusion des regroupeurs, représentants de firmes et autres intermédiaires, et ce conformément aux dispositions de la loi n° 78-02 du 11 février 1978, portant monopole de l'Etat sur le commerce extérieur.

Les soumissionnaires doivent joindre à leurs dossiers un certificat délivré par la Chambre de Commerce et d'Industrie du lieu de leur résidence attestant qu'ils ont effectivement la qualité de fabricant ou de producteur.

Avis financiers des sociétés



Compagnie du Crédit Universel

Banque de crédit à long et moyen terme
S.A. au capital de F 81.988.200
Siège social : 152, boulevard Haussmann
75008 PARIS
RCS PARIS B 632 012 712 - Code APE 8902

EMPRUNT DE 200 MILLIONS DE FRANCS

représenté par 100.000 obligations de F 2.000 nominal

Prix d'émission : F 2.000 par obligation

Jouissance : 21 octobre 1979

Intérêt annuel : F 240 par obligation, payable le 21 octobre de chaque année et pour la première fois le 21 octobre 1980.

Amortissement : à partir du 21 octobre 1979, en 12 tranches annuelles sensiblement égales, soit par remboursement au pair, soit par rachats en Bourse. Amortissement anticipé possible par rachats en Bourse seulement.

Cotation : l'admission à la cote officielle sera demandée dès la clôture de la souscription.

TAUX D'INTERET : 12%

RENDEMENT ACTUARIEL BRUT : 11,85%

Une note d'information (visa COB n° 79.32 du 26 juin 1979) est mise à la disposition du public auprès des établissements chargés du placement et au siège administratif de la Société, Service de la Documentation, 51, boulevard des Dames 13242 MARSEILLE CEDEX 1.

BALO du 1er octobre 1979.

BONS DE LA CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

Votre argent est toujours disponible après 3 mois. Les intérêts sont progressifs : jusqu'à 9,50% de taux actuariel brut au bout de 5 ans.

Souscrivez auprès de la Caisse Nationale de l'Energie* et des guichets de banques :

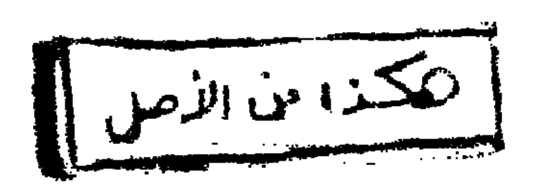
Banque Nationale de Paris, Crédit Lyonnais, Société Générale, Caisse Centrale des Banques Populaires et Banques Populaires de France, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial et Banques affiliées, Crédit du Nord, Banque de l'Indochine et de Suez, Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque Louis-Dreyfus, Banque de Neuflize, Schlumberger Mallet, Crédit Chimique, Banque Rothschild, Société Centrale de Banque, Société Générale Alsacienne de Banque, Société Marseillaise de Crédit, Banque Steindecker S.A., Banque de l'Union Européenne, Banque Vernes et Commerciale de Paris.

LE BON PLACEMENT



Sodel conseil

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE
ETABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL
*17, RUE CAUMARTIN, 75009 PARIS. TÉL. 266.01.09



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
2 OCTOBRE

Le lingot à 58 390 F
Les actions plus irrégulières

La folie continue. En forte hausse sur tous les marchés internationaux (voir page 1) le métal jaune vole de record historique en record historique. A Paris, le lingot a fait un bond sans précédent en une seule séance, de 3 440 francs avant de s'établir à 58 390 francs (contre 54 950 francs la veille). En dollars, l'once (31,1 grammes) de métal français vaut donc 442,95, ce qui n'est guère éloigné du prix international (437 dollars au premier « fixing » de Londres).

Seul le napoléon continue de monter dans des proportions jugées « plus raisonnables ». A 454,80 francs au dernier cours, il a, certes, gagné 10,90 francs, mais reste au-dessous de son meilleur niveau historique (459,90 francs).

Comme la veille, la question se posait de savoir si le marché des actions allait ou non réagir à cette ruée sur l'or et aux désordres monétaires concomitants. En fait, si le volume des transactions semble avoir légèrement faibli, l'indicateur instantané des actions françaises a encore progressé. Certes, en fin de séance cette hausse était infime (0,2 % environ contre + 0,4 % en cours de séance), mais nombre de valeurs (92 sur le seul marché à terme, contre 70 baisses) ont encore réalisé de belles performances. Alsthom, Machines Bull, Creusot-Loire et Olida, avec des gains s'échelonnant de 7 à 5 % sont dans ce cas.

La spéculation sur les pétroles paraît, en revanche, s'être un peu calmée, seul Elf-Aquitaine s'adjugeant une hausses limitée à 1,5 % dans le compartiment.

Parmi les baisses les plus sévères, citons celles de U.C.B. (— 4 %), Compagnie française de raffinage (— 2,8 %), Sagem, Prénatal et Kali (— 2,5 %).

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2 10	3 10
1 dollar (en yens)	224 85	225 50

LONDRES

Les mines d'or reculent après le repli du lingot en fin de matinée. Les fonds d'État et les industrielles sont assez bien orientés. British Petroleum progresse.

Or (ouverture) (dollars) 418 50 contre 426 ..

VALEURS	CLOTURE 2/10	COURS 3 10
Beecham	147 ...	148 ...
British Petroleum (1)	13 7/64	13 27/64
Courtaulds	86 ...	87 ...
De Beers	8 80	8 74
Imperial Chemical	363 ...	365 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	324 ...	320 ...
Shell	366 ...	372 ...
Vickers	151 ...	152 ...
War Loan 3 1/2 %	33 1/8	33 1/8
*West Driefontein	52 1/4	58 ...
*Western Holdings	48 3/4	45 7/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

NORSK HYDRO. — Le capital du groupe va être augmenté. D'abord par élévation du nominal des actions, qui passera de 80 à 100 couronnes, ce qui portera le capital de 913 millions de couronnes à 1 141 millions. Ensuite par émission payante d'une action nouvelle pour quatre anciennes, ce qui portera le capital social à 1 426 millions de couronnes norvégiennes.

DOCKS DE FRANCE. — La prise de contrôle de Cofradel aura, dès l'exercice 1979, une incidence positive sur le bénéfice net consolidé du groupe, a déclaré le président. Pour le premier semestre, le bénéfice net consolidé s'est élevé à 11,61 millions de francs contre 10,06 millions au 30 juin 1978. Le dividende global pourrait être maintenu à 30 F par action malgré l'augmentation gratuite du capital en cours (une action pour trois anciennes).

BIC. — Bénéfice net consolidé du premier semestre 1979 : 106,5 millions de francs contre 92,4 millions un an plus tôt. La part du groupe dans ce résultat est passée de 65,8 millions de francs à 89,9 millions.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 11 3/8 %

NEW-YORK
Forte reprise technique

Après les replis successifs enregistrés la semaine dernière à Wall Street, un certain nombre de titres ont été jugés « survendus » par les opérateurs, et une vigoureuse reprise technique a été observée mardi. L'indice Dow Jones des industrielles a fait un bond de 12,37 points avant de s'établir à 885,32.

Le rythme des échanges s'est accéléré, 38,39 millions d'actions ayant été traitées contre 25,05 millions la veille (séance peu comparable en raison de la fête du Kippour).

Sur 1 898 valeurs cotées au Big Board, 927 ont progressé, 556 ont reculé et 415 sont restées inchangées.

Les titres pétroliers et les « vedettes » traditionnelles ont été les plus favorisés.

L'espoir qu'un accord entre banques centrales interviendra pour soutenir le dollar et « casser » la spéculation sur l'or a pu soutenir le mouvement. Mais la hausse continue des taux d'intérêt demeure au centre des préoccupations des investisseurs...

VALEURS	COURS 1/10	COURS 2 10
Alcoa	59 ...	59 5/8
A.T.T.	55 1/8	55 1/4
Boeing	49 1/8	49 1/2
Chase Manhattan Bank	41 1/8	41 1/4
Du Pont de Nemours	42 1/8	42 3/4
Eastman Kodak	52 5/8	53 1/8
Exxon	58 1/4	58 3/8
Ford	42 1/8	42 1/2
General Electric	50 1/4	51 ...
General Foods	36 1/2	36 1/4
General Motors	62 3/8	63 1/2
Goodyear	15 1/4	15 1/4
I.B.M.	67 1/2	68 5/8
I.T.T.	28 ..	28 ..
Kennecott	29 3/4	29 3/4
Mobil Oil	51 1/4	53 ...
Pfizer	34 1/4	34 3/8
Schlumberger	84 1/4	84 3/4
Texaco	29 3/4	30 1/2
U.A.L. Inc.	24 3/4	25 1/4
Union Carbide	43 ...	43 1/2
U.S. Steel	23 ...	23 ...
Westinghouse	20 1/4	20 3/4
Xerox	64 1/8	65 1/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	1er oct.	2 oct.
Valeurs françaises	130,5	130,6
Valeurs étrangères	136,3	137,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général ...... 110,3 — 111

BOURSE DE PARIS - 2 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34 ..	0 018	S.P.E.G.	246 ..	248 ..	Locabail	223 ..	223 90	Imminvest	141 20	141 20
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

SICAV

	Émission frais incl.	Rachat net
[illegible]		

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
e : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2 10	Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 084	4 107	4 ...	4 210
Allemagne (100 DM)	234 930	235 180	228 ...	241
Belgique (100 F)	14 583	14 563	13 800	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	211 700	212 100	205	216
Danemark (100 krd)	80 290	80 310	77 500	82 500
Norvège (100 k)	83 800	84 200	80	85
Grande-Bretagne (£ 1)	8 961	9 011	8 700	9 250
Italie (1.000 lires)	5 101	5 105	4 700	5 250
Suisse (100 fr.)	263 380	264 720	254	267
Suède (100 krs)	99 100	99 480	96	101 600
Autriche (100 sch.)	32 660	32 670	31 600	33 200
Espagne (100 pes.)	6 188	6 213	5 650	6 300
Portugal (100 esc.)	8 345	8 385	7 400	8 600
Canada ($ can. 1)	3 520	3 543	3 390	3 620
Japon (100 yens)	1 814	1 822	1 750	1 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2 10
Or fin (kilo en barre)	54600	58000
Or fin (en lingot)	54950	58390
Pièce française (20 fr.)	443 90	454 80
Pièce française (10 fr.)	340	343
Pièce suisse (20 fr.)	412	425
Union latine (20 fr.)	386 50	389 90
Souverain	478	490 50
Pièce de 20 dollars	2018	2036
Pièce de 10 dollars	1040	1081 80
Pièce de 5 dollars	695	... ..
Pièce de 50 pesos	2065	2290 .
Pièce de 10 florins	381 50	397 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DANS UNE MISE AU POINT

M. Barre qualifie de « mensongères » certaines informations sur ses investissements immobiliers

Dans son numéro, daté du 3 au 9 octobre, l'hebdomadaire *Minute* consacre une nouvelle série d'articles aux investissements immobiliers de M. Raymond Barre à Paris et sur la Côte d'Azur, accusant le premier ministre d'avoir recours à des *« hommes de paille »* et de se livrer à des *« passe-droits »* pour réaliser *« de bonnes affaires »*, avec le concours, notamment, du préfet des Alpes-Maritimes. Comparant le montant de ces investissements aux revenus présumés du chef du gouvernement, l'hebdomadaire conclut :

« En dehors de ses revenus probables (droits d'auteur et salaire de ministre', M. Barre a perçu, pour l'année considérée (1977), 13 200 francs dont nous ignorons la provenance. Mais il n'a en aucun cas perçu la somme correspondante à ses investissements, soit, pour les années 1976, 1977, 1978, 3 360 000 francs. Même le prix Europe, d'un montant de 400 000 francs, reçu par le premier ministre (et son homologue allemand M. Schmidt), n'explique pas cette différence. (...) Et l'explication de la fortune personnelle ou familiale ne convient pas. (...)

» Nous sommes donc contraints de reposer la question : comment Raymond Barre a-t-il accompli ce formidable exploit que tout épargnant rêve d'égaler : investir deux fois et demie plus qu'il ne gagne ? »

Réagissant à ces articles, le chef du gouvernement a fait diffuser, mercredi matin 3 octobre, une mise au point dans laquelle il qualifie de *« mensongères »* les informations publiées par l'hebdomadaire.

M. Barre déclare : *« Je ne possède ni résidence principale ni résidence secondaire. Je suis, depuis 1977, locataire d'un appartement 4-6, avenue Emile-Acollas ; je suis titulaire d'un bail avec l'U.A.P.*

» Les deux studios que je possède dans l'immeuble Le France à Puteaux ont été achetés par moi en mars 1973. Ils ont été en partie financés par un prêt d'épargne-logement dont le remboursement a pris fin au début de 1979.

» 3) J'ai procédé, en juin dernier, à l'achat d'un terrain à Saint-Jean-Cap-Ferrat, en vue d'y faire construire. Cette opération d'accession à la propriété s'est effectuée conformément aux dispositions légales et est financée par un prêt bancaire à quinze ans, assorti de constitution d'hypothèque.

» Je n'ai pas l'intention de renoncer aux droits dont dispose tout citoyen français agissant dans le respect des lois.

» Tels sont les faits. Ils me permettent de traiter par le mép 's les attaques dont je suis l'objet. Je n'ai procédé à cette mise au point que par respect des fonctions que j'exerce à l'heure actuelle. »

[Ce n'est pas la première fois que « Minute » publie des articles de ce genre sur les investissements du premier ministre, mais c'est la première fois que celui-ci juge nécessaire d'y répondre par une mise au point.

M. Barre n'avait pas réagi non plus, du moins publiquement, quand « le Canard enchaîné » avait évoqué, en avril 1978, les bénéfices non imposables liés à la possesison d'actions d'une société établie au Liechtenstein (« le Monde » du 27 avril 1978).

En revanche, M. Barre avait rendu public son bulletin de paye quand M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., lui avait reproché, en mai 1977, d'avoir un traitement lui épargnant l'austérité (« le Monde » daté 22-23 mai 1977).

Au cours de son entretien télévisé du 17 septembre dernier, M. Valéry Giscard d'Estaing avait rendu hommage au premier ministre en affirmant notamment : « M. Barre (...) est un homme d'une honnêteté à toute épreuve, au-dessus de tout soupçons. »]

Près de Lyon

LE RESPONSABLE D'UN PIQUET DE GRÈVE EST ÉCRASÉ PAR UN CAMION CONDUIT PAR LE DIRECTEUR DE L'ENTREPRISE

(De notre correspondant.)

Lyon. — Un délégué syndical de Force ouvrière, M. Amédée Galian, cinquante-huit ans, responsable d'un piquet de grève installé devant l'entreprise Eclair, à Corbas (Rhône), a été gravement blessé, mardi 2 octobre, par son employeur, M. Henri-Noël Moussy, trente-quatre ans, qui tentait, au volant d'un camion de 2 tonnes et demie, de forcer le barrage. Touché à la colonne vertébrale et au bassin, M. Galian souffre d'un éclatement du foie et a plusieurs côtes enfoncées.

M. Moussy plaide l'accident : « Une vitesse est restée enclenchée. » Les grévistes estiment que « le directeur a foncé délibérément par deux fois » sur les grévistes.

M. Moussy a été placé en garde à vue et F.O. a porté plainte, ainsi que l'épouse de la victime.

E.D.F. EMPRUNTE 1 MILLIARD DE DOLLARS AUX ÉTATS-UNIS

E.D.F. a emprunté 1 milliard de dollars sur le marché des Etats-Unis par le truchement d'un groupe international de banques dirigé par le Crédit lyonnais. Cet emprunt, qui porte à 2,7 milliards de dollars le total des capitaux levés outre-Atlantique par la firme nationalisée, a été utilisé pour rembourser les emprunts précédents, contractés à des conditions plus onéreuses, de sorte que l'ensemble de la dette d'E.D.F. aux Etats-Unis se maintient précisément aux environs de 2,7 milliards de dollars.

On sait qu'E.D.F. est devenu le premier emprunteur sur le marché américain du « papier commercial », moins onéreux que celui des euro-dollars, mais avec la possibilité de « tirer » sur une « ligne » de crédits en euro-dollars, avec un taux d'intérêt équivalent à celui des prêts à six mois sur le marché interbancaire de Londres (LIBOR). Il est à noter que les conditions accordées à E.D.F. sont particulièrement avantageuses puisque la commission de mobilisation est revenue de 0,50 % à 0,40 %.

En Grande-Bretagne

La gauche remporte des succès importants au congrès travailliste de Brighton

Le congrès du parti travailliste, réuni depuis le lundi 1er octobre à Brighton, a conclu le débat fondamental, qu'il avait entrepris à propos des structures du Labour, par un vote qui a consacré le succès de l'aile gauche du parti, ce mercredi matin. La motion présentée par l'exécutif, et visant à assurer la domination de cet organisme (où la gauche est nettement majoritaire) sur l'ensemble du parti, a en effet été approuvée par les congressiste à une majorité plutôt moindre toutefois que celle qu'attendaient les observateurs.

M. Callaghan, qui était parvenu la veille à contenir ses adversaires, enregistre ainsi un échec important. Il espère toutefois l'emporter au prochain congrès, qui aura lieu en 1980, après qu'une commission d'enquête, chargée d'examiner le fonctionnement et les structures du parti travailliste, aura rendu ses conclusions.

De notre envoyé spécial

Brighton. — Pour M. Callaghan et ses amis, la *bataille* ne fait que *commencer. Au départ*, la gauche est favorisée par la composition de la commission d'enquête, qui reflètera sûrement sa prépondérance au sein de l'exécutif, des sections locales et des syndicats. D'autre part, les décisions du congrès de Brighton seront inévitablement prises en considération par les enquêteurs.

Dans ce contexte, il faut admettre que la « bataille de Brighton », gagnée par la gauche, a peut-être décidé de l'issue de la guerre entre les factions engagées dans un affrontement continu et épuisant, dont Mme Thatcher sera indirectement bénéficiaire. Un Labour divisé, ayant à sa tête un leader contesté, pourra difficilement mener une opposition constructive et convaincante aux yeux de l'opinion.

M. Callaghan a déçu ceux qui s'attendaient à un discours de combat. C'est le « vieil homme », dans tous les sens du terme, qui a prévalu : son discours, très modéré, répondait plutôt à son souci traditionnel d'apaiser les divisions. En fait, M. Callaghan a prononcé un plaidoyer, mettant en évidence le bilan positif de son gouvernement et soulignant qu'il avait toujours tenu compte de l'opinion des syndicats, sans la coopération desquels *« aucun gouvernement travailliste ne pourra réussir »*. Et il a rappelé que les changements proposés affaibliraient l'autorité centrale du parti au bénéfice des sections locales. Vêtu d'un élégant costume bleu marine, l'œillet à la boutonnière, il avait l'air d'un vieux gentleman égaré au milieu d'une foule débraillée.

Il a cependant marqué un point puisque le congrès, par quatre millions de mandats contre trois millions environ, a rejeté le projet concernant l'élection du leader du parti, qui continuera d'être désigné par le groupe parlementaire. Mais quelques instants plus tard, le congrès approuvait, par le même écart de voix, l'amendement obligeant les députés à rendre compte en permanence de l'exercice de leur mandat aux sections locales. Ainsi, les parlementaires se trouveront dans une situation de tutelle permanente vis-à-vis des « activistes » locaux. I

Le succès de la gauche a crispé l'opposition de la droite du parti, déçue par la modération de M. Callaghan, et qui semble vouloir se regrouper maintenant derrière l'éloquente Mme Shirley Williams. Celle-ci a *invité*, en termes très forts, ses anciens collègues (elle a été battue aux *dernières élections)* à lutter vigoureusement pour éviter *« leur propre castration »*, bref, à empêcher l'emprise totale de la gauche sur le mouvement travailliste. Son cri d'alarme contrastait évidemment avec la jubilation de M. Benn, déclarant que *« la flamme de la démocratie socialiste avait enfin brillé à Brighton »*.

Mais peut-on vraiment parler de démocratie dans un système qui assure la prépondérance de leaders syndicalistes élus à vie, et de délégués de sections locales sensés représenter un minimum de mille voix, alors que leurs membres se comptent par douzaines...

M. Benn sort vainqueur du congrès. Inspirateur de la réforme des statuts, il arrive en tête des élections à l'exécutif, où la gauche a consolidé sa position dominante. Pourtant, on doute que ce brillant et bouillant intellectuel puisse succéder à M. Callaghan. A défaut de M. Healey, héritier spirituel de M. Callaghan, on parie plutôt sur M. Peter Shore, venu de la gauche, mais dont la modération pourrait rallier le centre.

HENRI PIERRE.

Le numéro du « Monde » daté 3 octobre 1979 a été tiré à 569 470 exemplaires.

En Centrafrique

LA COGEMA ESTIME QUE LE GISEMENT D'URANIUM DE BAKOUMA N'EST PAS EXPLOITABLE

La COGEMA, filiale du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) et membre de la société centrafricaine URCA, chargée de l'étude et du développement du gisement d'uranium de Bakouma, précise, dans un communiqué diffusé à Paris, que celui-ci n'est pas actuellement économiquement exploitable.

En effet, des études techniques et économiques faites en 1969 par le C.E.A., qui avait découvert le gisement, puis celles effectuées récemment conjointement par la société suisse Alusuisse et COGEMA, sont arrivées à la même conclusion négative. Les conditions d'extraction du minerai (le gisement est situé dans un terrain gorgé d'eau) et de traitement (les caractéristiques chimiques de celui-ci nécessitent l'emploi d'un procédé de traitement qui consomme beaucoup d'énergie et de réactifs), ainsi que l'isolement géographique (Bakouma est à 900 kilomètres par la route de la capitale, Bangui, laquelle est éloignée de 2 000 kilomètres de Pointe-Noire), conduisent en effet à des coûts extrêmement élevés.

De nouvelles études ont été lancées pour trouver un procédé plus économique de traitement de minerais. Cependant, à l'heure actuelle, l'éventualité de travaux sur ce gisement ne peut pas être envisagée dans un avenir prévisible.

A Radio-France

M. BELLAY EST CHARGÉ DES JOURNAUX QUOTIDIENS

A Radio-France, M. Roland Faure, directeur de l'information, vient de rendre public le nouvel organigramme de son secteur. C'est ainsi, notamment, que M. Jérôme Bellay devient rédacteur en chef de l'actualité, chargé des journaux quotidiens, en liaison avec M. Michel Tauriac, directeur adjoint de l'information.

M. André Lemas, rédacteur en chef, prend la responsabilité des journaux du week-end et des opérations spéciales. M. Didier Adès est nommé chef des informations.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Robert-André Vivien*, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, et les autres députés R.P.R. membres de cette commission, ont déposé, mardi 2 octobre, un amendement à l'article 11 du projet de loi de finances pour 1980, tendant à supprimer la « vignette » sur les motocyclettes ayant une puissance fiscale de moins de 8 chevaux fiscaux (moins de 750 cm3).

● *La rencontre C.G.C.-parti républicain le 2 octobre.* — Les deux délégations sont convenues de créer un groupe de travail sur les questions concernant l'encadrement : la fiscalité, les réformes dans l'entreprise, le financement de la protection sociale et le fonctionnement des circuits de distribution.

● *Nouvelle grève aux Forges de Gueugnon.* — Pour la troisième fois en deux semaines, huit cents ouvriers des Forges de Gueugnon (Saône-et-Loire) ont observé, mardi 2 octobre, une grève de huit heures, interdisant l'accès de l'entreprise au personnel mensuel. L'ensemble des ouvriers de l'usine (environ deux mille) ont ainsi suivi, en trois vagues successives, ce mouvement déclenché par la C.G.T. Les revendications portent surtout sur une augmentation de salaire de 400 francs et sur un relèvement de la prime de fin d'année.

● *L'entreprise Pilote S.A. est occupée par le personnel licencié.* — Les cent dix salariés de Pilote S.A., une manufacture de jouets et d'objets artisanaux de Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais), occupent leur usine depuis mardi matin 2 octobre à la suite du dépôt de bilan de la société et de l'annonce de leur licenciement (*le Monde* du 6 juillet). Selon le syndicat C.G.T. de l'entreprise, le personnel — qui comprend 70 handicapés — entend obtenir le paiement de ses derniers salaires et indemnités et *« toutes les aides qui ont été promises »* pour relancer les activités de la société.

● *Un arrangement* est en cours de négociations pour trouver un emploi à la femme de ménage d'Air Inter qui était accusée d'avoir volé deux bouteilles de jus d'orange et dont le licenciement avait provoqué, à la mi-septembre, une grève de plusieurs jours du personnel de la compagnie intérieure (nos dernières éditions).

Cette employée d'Air Inter demande, purement et simplement, sa réintégration. On indique à la direction de la compagnie qu'une décision sera prise en commission de conciliation à son sujet le 15 octobre prochain.